LES COMMENTAIRES

D'UN SOLDAT

III.

LES DERNIERS JOURS DE LA GUERRE DE CRIMÉE.[1]

XI.

Le général Canrobert voulut reprendre dans l'armée le poste qu'il occupait au commencement de la campagne. Il alla rejoindre la division qu'il avait conduite à la bataille de l'Alma. Les brigades dont cette division se composait étaient commandées, l'une par le général Vinoy, l'autre par le général Espinasse, officiers intrépides, destinés à se retrouver encore dans cette campagne d'Italie où la mort attendait l'un d'eux. Les troupes que le général Canrobert allait conduire formaient alors un corps d'observation, campé sur les lisières de notre plateau, du côté de Balaclava. J'accompagnai dans son nouveau bivouac le chef que j'étais habitué à suivre, et près duquel j'eus le bonheur d'être maintenu. Ce bivouac était d'un aspect moins désolé que la plupart de ceux qui l'entouraient. En cet endroit un peu écarté, la terre avait quelques teintes verdoyantes. La vue était récréée par le spectacle de la vallée qui aboutit à Balaclava d'un côté, et de l'autre à la Tchernaïa. Ces lieux m'auraient charmé si un genre de préoccupation, nouveau pour moi, n'avait point fermé un instant mon cœur à ses jouissances les plus familières.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

Nul acte d'abdication qui ne porte en soi une secrète tristesse, pour ceux surtout qui en sont les témoins et qui mesurent toute l'étendue du sacrifice sans pouvoir en goûter les âpres jouissances. Ainsi la première soirée que passa le général Canrobert dans son nouveau campement m'a laissé une impression pénible que je retrouve encore. Nous dînions chez le général Espinasse, qui nous avait offert l'hospitalité du premier jour. L'heure était avancée déjà, et cependant nous étions encore à table. Dans les loisirs forcés que la vie militaire mêle soudain à une activité effrénée, on cherche à prolonger le moment des repas. C'est dans les camps que doit être né ce vieux proverbe : « on ne vieillit point à table. » Je ne sais pas si on y vieillit, mais je sais qu'on y est atteint parfois d'une mélancolie singulière. Assis devant une tasse vide, je regardais, derrière la fumée de mon cigare, tous ceux qui m'entouraient, et dont plus d'un a du reste disparu déjà pour toujours, depuis notre hôte, renversé par les balles autrichiennes à Magenta, jusqu'à mon voisin, son aide-de-camp, enlevé, à quelques jours de là, dans les tranchées par un accès foudroyant de choléra. Je songeais à tous les étranges hasards qui président aux réunions humaines et décident des lieux où l'on se retrouvera. Dans l'existence qui semble la plus opposée à l'habitude, on se crée si facilement une manière d'être coutumière, que mon regard et mon esprit cherchaient avec une sorte d'inquiétude, sous le nouvel abri où le sort m'avait conduit, les parois de la grande baraque où, la veille encore, nous prenions nos repas. Comment le souvenir de cette baraque, peu fait pour s'unir cependant à des idées de splendeur, me ramenait-il à l'acte dont j'avais alors l'âme frappée? C'est ce que tout le monde comprendra. Et comment cette variété de pensées avait-elle fini par me jeter dans une sorte de songerie moitié philosophique et moitié maladive? C'est ce que comprendront tous les rêveurs.

La conversation était tombée peu à peu; elle ressemblait à ces foyers refroidis où l'on cherche en vain à rapprocher deux tisons renfrognés et décidés à ne plus se communiquer leur chaleur. Si je rêvais, quelques-uns autour de moi étaient endormis. Plus d'une tête, tantôt s'inclinant, tantôt se relevant par de brusques soubresauts, luttait contre la main pesante du sommeil. Voilà que tout à coup, du côté des tranchées, éclate une de ces fusillades qui font songer à un immense feu où l'on ne cesserait point de jeter un amas de matières pétillantes. Sur le fond de notes alertes et mordantes que forme la mousqueterie se détachent par instans les bruits violens et lourds de pièces tirant à toute volée. Évidemment il se livre sous les murs de la ville quelque ardent combat. Le général Canrobert me regarde alors. « Montez à cheval, me dit-il, et allez savoir

ce qui se passe; vous direz au major de tranchées que je n'ai plus le droit de lui faire demander des renseignemens, mais que je lui saurai gré des nouvelles qu'il me donnera. »

Ainsi la sollicitude pour l'œuvre qu'il avait dirigée survivait, chez le général en chef de la veille, à l'exercice du commandement, sollicitude profonde et sincère qui lui faisait former pour son successeur des vœux bien naturels, sans aucun doute mais où plus d'un cœur peut-être n'aurait pas apporté la même ardeur que le sien.

J'avais un grand trajet à accomplir pour arriver jusqu'aux attaques de gauche, où se passait l'action. J'étais guidé à travers les ténèbres, dans des chemins qui n'étaient plus ceux que je parcourais habituellement, par les bruits et les clartés du combat. La ville et les tranchées à l'horizon ressemblaient à ces régions du ciel où éclatent les orages des nuits d'été; elles formaient une sombre contrée où se succédaient de continuels éclairs. Parfois, au-dessus des nuages brûlans de fumée qui créaient dans l'ombre ce royaume des tempêtes, une lueur rapide étincelait dans des espaces solitaires : c'était quelque bombe ou quelque obus, devançant, par une explosion imprévue, le terme de sa course. Je m'acquittai de la mission dont j'étais chargé, et j'appris que, pour enserrer de plus près la ville, on avait tenté une entreprise qui avait réussi. Je revins au milieu de la nuit porter cette nouvelle au général Canrobert. Je le trouvai couché sous la modeste tente qu'il avait dressée dans son nouveau bivouac. Je le réveillai; il me dit quelques paroles affectueuses, et j'allai me reposer à mon tour. Tel fut le premier jour de notre nouvelle vie.

Cette nouvelle vie du reste ne tarda point à me sembler douce. Ce n'est pas en campagne heureusement que l'on peut garder longtemps une pensée chagrine. Je me le suis répété bien souvent : la guerre, c'est la paix de l'esprit. Parmi mes meilleurs souvenirs, je dois placer notre établissement sur les rives de la Tchernaïa, établissement qui eut lieu quelques jours après notre départ du quartier-général. Depuis le combat de Balaclava, les Russes avaient conservé des postes dans une partie de la vallée qui longeait notre plateau. On résolut de nettoyer cette vallée, de s'y établir, et de prendre la Tchernaïa pour limite. Le général Canrobert fut chargé de cette opération. Au milieu d'une admirable nuit de printemps, nous montons à cheval; depuis le matin, les troupes avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes. Notre colonne s'ébranle en silence, et nous descendons dans la vallée. Les sentiers que nous sommes obligés de suivre sont faits plutôt pour le pied des chèvres que pour celui des chevaux. Cependant aucun accident ne retarde notre marche. Nos bêtes semblent heureuses comme nous de l'aventure où

elles entrent. Le fait est que pour des gens habitués à l'existence sédentaire d'un siége une entreprise au grand air, en plein champ, à travers de libres espaces, offrait une attrayante nouveauté. Je ne saurais rendre l'état de joyeux bien-être et comme de placide ivresse où me plongea, au pied de nos positions abandonnées, l'atmosphère dont je me sentis entouré tout à coup. La vallée où nous pénétrions était toute remplie de hautes herbes, répandant au loin une puissante odeur. Du sein de ces épaisses prairies, où nos chevaux s'avançaient du pas dont ils auraient traversé les ondes d'un gué, je contemplais, en levant la tête, un ciel printanier tout rempli d'étoiles doucement tremblantes. Je laissais mes pensées s'élever vers ces clartés immortelles, et suivre en paix ce goût mystérieux que Dieu nous a donné pour des mondes rêveurs comme des âmes, gracieux comme des fleurs. Je mettais toutes mes forces à jouir de ces instans, à étreindre l'heure présente au milieu de ces solitudes embaumées, et je songeais avec joie pourtant aux premières heures qui suivraient cette nuit. Que me gardait cette aurore? Je l'ignorais. Peut-être le moment où elle se lèverait serait-il celui qui me porterait moi-même aux pays inconnus où j'envoyais mes pensées de la nuit.

Notre marche ne fut pas inquiétée. Seulement quelques coups de fusil tirés par des vedettes russes nous apprirent qu'elle était connue. Cependant nos colonnes continuaient à s'avancer dans un silence qu'interrompait uniquement parfois le hennissement des chevaux. Quand les étoiles se mirent à pâlir et l'aube à se montrer, ce fut alors soudain un bruit de clairons et de tambours répété par tous les échos de la vallée. Nous étions à quelques pas de la Tchernaïa, aux lieux où l'action devait commencer. Il semble que les sons retentissans de nos fanfares accélèrent la fuite des ombres. La rivière, le vallon, les montagnes nous apparaissent bientôt dans cette fraîche et vive clarté du matin qui éblouit les yeux sans offenser le cœur. Ce n'est pas la diane qui salue le jour dans notre colonne, c'est la charge. Aux accens de cet air passionné, de cette *Marseillaise* sans souillure, notre infanterie franchit au pas de course la rivière que la cavalerie a passée déjà, et s'élance sur une redoute que l'ennemi abandonne. Les coups de fusil animent cette scène matinale, le canon même se met de la partie, et quelques boulets, tirés à grande distance par les Russes, viennent écraser à nos pieds l'herbe encore humide de la rosée.

Après un rapide engagement, nous établissons notre bivouac sur les bords de la Tchernaïa, qui devient la limite de notre camp. Nos tentes s'élèvent sur des collines couvertes de gazon, d'où l'œil embrasse une vaste et riante contrée. Les hauteurs qui sont en face de

nous sont occupées par des postes russes. C'est là que tirent continuellement ces batteries taquines, mais d'ordinaire inoffensives, désignées par les troupes sous ces sobriquets bizarres que toute l'armée a fini par adopter : *Gringalet* et *Bilboquet*. Les chevaux que l'on mène à l'abreuvoir, les hommes qui vont chercher du vert sur les rives de la Tchernaïa, les pêcheurs passionnés qui veulent charmer les loisirs du camp et améliorer leur souper en allant à la quête des écrevisses, sont sûrs de voir bondir auprès d'eux quelques boulets. Ces projectiles, lancés au hasard, qui vont presque toujours s'enfouir dans le gazon, n'inspirent guère au soldat que de la gaieté. J'assistai un matin à un duel des plus récréatifs entre l'une de ces batteries et un canon turc d'une grande portée que voulait essayer Omer-Pacha. Le général en chef de l'armée musulmane était venu déjeuner chez le général Canrobert. Le repas fini, il proposa une expérience de son canon, qu'il avait fait conduire sur nos hauteurs. On établit la pièce ottomane en face d'une redoute ennemie, et le feu commence. Un de nos boulets traverse la Tchernaïa; à un mouvement que les lunettes nous permettent d'observer chez nos voisins, nous pensons qu'il n'a point manqué de justesse dans sa portée. Les Russes nous ripostent par un projectile qui décrit une courbe immense, et vient labourer, au-dessous de nous, la colline où nous sommes campés. Le résultat de cette canonnade improvisée fut en définitive des plus insignifians. Je crois qu'aucun boulet, de part et d'autre, n'atteignit ce jour-là une créature vivante. Cependant cet incident est resté dans un coin de ma mémoire, parce qu'il se lie pour moi à certaines idées de joyeuse existence, de plaisirs imprévus et insoucians, puis parce qu'il m'a fait réfléchir, une fois de plus, à toutes les étranges révolutions dont les armes modernes menacent la guerre. Où s'arrêtera la force de cette poudre, que l'on compare sans cesse à celle de l'imprimerie, et qui a ouvert déjà en effet de si vastes brèches aux flancs du vieux monde?

A quelques jours de cette distraction se place aussi un de mes meilleurs souvenirs, c'est-à-dire la reconnaissance que le général Morris fit dans la vallée de Baïdar. La division du général Canrobert faisait partie des troupes que commandait le général Morris dans cette opération. Nous partons le matin au lever du jour, et après une marche de quelques instans nous voilà engagés dans la vallée de Baïdar, qui, à cette époque de l'année (on était au mois de juin), me parut une réunion d'enchantemens. La route que suivait notre colonne passait entre des hauteurs couronnées d'arbres touffus et serrés, remplis les uns d'une sombre majesté, les autres d'une élégance altière. La forêt montagneuse dont nous sondions les profondeurs me rappelait la forêt chérie des romanciers et des peintres que le

voisinage de Paris empêche seul d'être prise au sérieux par les voyageurs : la forêt de Fontainebleau. Ce sont des flots de verdure jaillissant entre des rochers, tantôt frémissant à leur pied, tantôt semblant s'épancher de leurs cimes.

Baïdar, où notre division s'arrêta, est un vaste et agréable village, mais qui se ressentait de la guerre. Nombre de ses habitans l'avaient abandonné. Ceux qui s'y trouvaient encore au moment où déboucha notre colonne vinrent à nous avec cet empressement mêlé de terreur que montrent les populations paisibles aux troupes armées. Après un rapide repas pris au milieu d'un champ, le général Canrobert monte à cheval et va jusqu'aux portes de Phoros. Là s'offre à mes yeux un tableau qui est resté dans mon esprit à l'état d'image éblouissante et confuse. Je trouve parfois dans ma mémoire une impression singulière à laquelle je me livre volontiers, parce qu'elle me remplit d'un charme immense. Au sein de la chaude lumière dont le passé enveloppe toute chose, certains lieux où j'ai vécu quelques momens à peine prennent pour moi des formes vagues, splendides et agrandies. Je respecte ces mirages, dus aux jeux de l'imagination et du souvenir. Seulement je veux donner pour ce qu'ils sont ces fantômes de paysages. Je me reprocherais un mot qui changerait pour d'autres en lignes arrêtées ce qui pour moi est un contour indécis et entrevu. Je ne dirai donc rien des portes de Phoros, si ce n'est que j'ai pensé à Claude Lorrain dans ce site où sont amoncelées toutes les richesses que peut souhaiter le pinceau, depuis les hautes et sombres pierres, les bouquets de verdure, les arbres isolés, les rochers et les montagnes, jusqu'à la mystérieuse figure de la mer, mêlant à toutes ces merveilles son inhumaine grandeur.

Le soir, notre colonne regagna son bivouac. Le général Canrobert se détourna un instant de son chemin pour aller visiter dans les bois une charmante villa moscovite qui, avec ses murailles roses et son toit vert, ressemblait de loin à une maison de fée. En approchant du camp, les soldats se mirent à chanter. Ils étaient gais; ils subissaient à leur insu l'influence d'un beau pays. Un régiment de zouaves arrêté au bord de la route par une disposition militaire et un bataillon de chasseurs à pied qui continuait sa marche s'apostrophaient joyeusement. Les chasseurs imitaient le cri du chacal; les zouaves répondaient par le cri du corbeau. On aurait dit le retour d'une fête rustique. La vie militaire s'offrait à tous les esprits sous ses formes les plus attrayantes. En cet instant même, un groupe que je n'oublierai jamais s'approcha du général Canrobert. C'était une famille tartare, qui se composait de trois personnes, un vieillard, une femme, un enfant. Le vieillard s'appuyait sur le bras de la femme, qui tenait l'enfant par la main. Ces trois êtres adressèrent la parole au général

Canrobert, qui leur donna quelques pièces de monnaie. Ils demandaient l'aumône, nous dit un interprète, au nom de la plus complète des misères. La guerre les avait forcés à quitter leur toit. Où allaient-ils? Eux-mêmes l'ignoraient. Image du bonheur détruit, du foyer frappé, de la vie errante, ils se dessinaient sur ce beau ciel empourpré par un soleil couchant, qui pour eux n'éclairait plus d'abri. Ils rappelaient, dans leur détresse imposante par sa simplicité et par son étendue, les premières douleurs de ce monde, ces exilés d'une contrée disparue dont nous sommes tous les descendans.

XII.

Le 7 juin, dans la journée, je montai à cheval et je me dirigeai vers les attaques de droite. Cette partie du siége devait être le théâtre d'une action dont le général Canrobert désirait avoir de promptes nouvelles. J'arrivai, vers quatre heures, à la redoute Victoria. A quelque distance, en avant de cette redoute, était un plateau entouré d'une gabionnade qu'on nommait la batterie de Lancastre, parce que les Anglais avaient établi là autrefois les canons à immense portée dont ils voulaient faire l'essai sur Malakof. Je mis pied à terre, et je gagnai cet endroit, où je vis bientôt arriver le nouveau général en chef, suivi de tout son état-major. L'œil devait embrasser de ce lieu, dans tout son ensemble, le combat près de se livrer. En face de nous s'élevait un mamelon hérissé de canons, que l'on appelait le mamelon Vert. Ce mamelon était un degré sur lequel il fallait poser le pied pour arriver au faîte de l'échelle qui s'appelait Malakof. Nos troupes avaient reçu l'ordre de s'y établir.

Depuis plusieurs heures, notre feu avait redoublé d'énergie; la place y répondait avec furie et lançait sans interruption des projectiles désordonnés qui rappelaient le siége à ses premiers jours. Tout à coup nos batteries se taisent, une fusée traverse l'air : c'est le signal. Nos colonnes s'élancent au pas de course sur le mamelon Vert. Alors se renouvelle ce miracle d'impétuosité et d'audace où réside la force éternelle de l'armée française. Nos hommes ont l'air d'être portés en avant par le souffle des canons qui tonnent contre eux. Ils devancent jusqu'aux pensées, jusqu'aux espérances des chefs qui les ont lancés. A peine s'est-on écrié : « Ils sont partis, » que l'on entend dire : « Voilà des pantalons rouges dans la redoute, ils sont arrivés; ce sont bien eux. » Il me semble voir encore en ce moment l'aide-de-camp du général Pélissier, le spirituel et vaillant colonel Cassaigne, qui devait bientôt mourir à son tour pour l'œuvre qui le passionnait. Assis sur les gabions qui nous entouraient, le visage

rayonnant d'enthousiasme, il se livrait à toutes les émotions d'un plaisir militaire et d'une joie patriotique. Si l'un de ces boulets qui par instans venaient tomber et bondir autour de nous l'eût emporté, il aurait été ravi dans la mort, comme le prêtre frappé à l'autel.

Il arriva malheureusement à nos troupes ce qui arrive si souvent chez nous, tantôt aux pensées, tantôt aux hommes. L'élan fut tel que l'on dépassa le but. Derrière la redoute qui venait d'être conquise apparaissait Malakof, s'élevant comme une provocation héroïque à la valeur des nôtres, au milieu de la fumée ardente qui l'entourait. Nos soldats ne firent qu'une station du lieu où ils devaient s'arrêter; ils poursuivirent leur course sans frein sur la route qui tentait leurs cœurs. C'est en vain que le clairon sonne la retraite; ils n'obéissent plus qu'à la voix intérieure qui continue à leur crier: « en avant. » Quelques-uns d'entre eux arrivent ainsi jusqu'au fossé de la tour, où il n'est aucun moyen de descendre. Les Russes les accueillent par des décharges d'artillerie et de mousqueterie dont chaque coup cause une mort ou une blessure. Fouettées par une grêle de balles, coupées par des boulets, écrasées par des obus, nos troupes regagnent à grand'peine ce mamelon qu'elles ne devaient point dépasser. L'ennemi profite du désordre qu'a jeté dans leurs rangs une aveugle entreprise; elles perdent la position qu'un effort si heureux et si puissant leur avait donnée.

Mais les Russes n'ont point compté sur ces élans qui font chez nous, d'une réunion d'hommes, un seul être, il faut même dire une seule âme, servie par une force intelligente et indomptée jusque dans la mort. Nos colonnes se reforment en quelques instans et se précipitent une seconde fois sur l'obstacle qu'elles ont déjà emporté. Elles retrouvent, élevée à une puissance nouvelle par la douleur et la colère d'un revers, l'impétuosité de leur premier assaut. Cette route marquée par leur sang, où souffle le vent de la mitraille, où les projectiles éclatent entre des cadavres, elles la parcourent de nouveau, orage humain lancé contre un orage de fer. Elles arrivent à la redoute. Lorsqu'ils sont sur les baïonnettes ennemies, nos hommes se croient sauvés, et, il faut le reconnaître, l'événement les confirme d'ordinaire dans cette foi. Les Russes sont chassés de leur position, où notre drapeau est planté, et qui devient désormais contre eux une des plus terribles attaques du siége.

Je racontai ce que j'avais vu au général Canrobert. Le lendemain, mon récit fut complété par le colonel de La Tour du Pin, qui nous avait accompagnés dans notre bivouac de la Tchernaïa, mais qui de là, suivant ses habitudes, courait sur tous les points où l'attirait un nouveau danger. M. de La Tour du Pin était de ceux qui s'étaient laissé entraîner jusqu'au pied de Malakof. Il se justifiait de cet

excès d'ardeur avec une aimable et attendrissante bonhomie. Il était arrivé jusqu'aux bords du fossé, et de là il avait contemplé la cime où plus tard il devait monter et tomber. Cette terrible action ne me rendit pas tous les gens à qui j'étais attaché. Ainsi j'appris avec un profond chagrin la mort du général de Lavarande, que j'avais connu autrefois en Afrique, et que j'avais revu avec bonheur sur le champ de bataille de l'Alma. Plein d'entrain, de verve, d'ardeur, aimant la guerre pour la guerre, comme certains artistes aiment l'art pour l'art, le général de Lavarande venait souvent passer ses soirées sous la tente du général Canrobert. Il était de ces rares esprits qu'aucun obstacle ne rebute, qui, animés d'une jeune et puissante confiance, envoient gaiement leurs pensées au-devant des périls où ils doivent bientôt se jeter. Un boulet emporta cette tête hardie et joyeuse où la vue se reposait avec plaisir. J'appris le même jour avec tristesse la mort du colonel de Brancion, dont l'âme austère et vaillante rappelait les âmes des croisés. J'écris ces noms en passant, parce qu'ils répondent à des visages restés dans mon souvenir. Combien d'autres noms j'écrirais, si je pouvais nommer ici tous ceux qui ont conquis de leur sang le droit de cité dans un royaume glorieux et infini, quoiqu'il se compose souvent à peine de quelques cœurs!

Il y a de plus douloureuses apparitions que celles des hommes les plus regrettés, ce sont les apparitions des funestes journées de notre histoire. La guerre de Crimée n'a compté qu'un jour néfaste; me voici arrivé à ce jour-là.

C'était le 18 juin, terrible date! l'anniversaire de cette immense bataille où s'abîmèrent une armée, un empire, un drapeau. Un étrange retour des choses humaines allait montrer, unis dans un suprême effort, combattant pour une même cause, ceux à qui cette date rappelait des souvenirs si opposés; cette fois un même deuil devait couvrir, pour les deux nations que les événemens avaient rapprochées l'une de l'autre, cette portion du temps éclairée pour elles dans le passé d'une lumière si différente.

Nous savions, le 17 juin au soir, que le lendemain, aux premières heures du matin, une grande attaque serait tentée contre la ville. Pendant le combat acharné qui allait se livrer sur les remparts de Sébastopol, les Russes placés en face de nous pouvaient essayer de forcer nos lignes. Toutes les troupes campées sur les bords de la Tchernaïa reçurent l'ordre de prendre les armes le 18 au lever du jour. Ce lever du jour fut sinistre malgré un chaud et brillant soleil écartant sans effort les ombres transparentes d'une nuit d'été. Avec les clartés de l'aube, il s'éleva, du côté de la ville, une fusillade surpassant en étendue et en furie toutes celles dont avait en-

core retenti le plateau. On se rappelait, en entendant cet amas de détonations rapides et serrées, ces pluies torrentielles du printemps s'ébattant sur les cimes d'une forêt; seulement c'était une pluie de feu qui, au lieu de tomber sur des arbres, tombait sur des hommes. Le général Canrobert parcourait à cheval le front de sa division, rangée en bataille. Il s'arrêtait souvent pour adresser aux soldats quelques paroles pleines d'énergie et d'espérance. On lui répondait par des acclamations. L'intrépidité, la constance, l'ardeur même, étaient sur tous les visages. Pourtant, avec cette prescience de l'événement, avec ce tact sûr et prompt que la guerre donne aux combattans les plus obscurs, chacun sentait déjà ce qui se passait du côté de la ville. Cette fusillade était trop opiniâtre, trop fournie et trop prolongée pour permettre de croire à une surprise. Évidemment les Russes nous avaient attendus, et maintenant s'environnaient de feux que tout le sang des nôtres ne pouvait éteindre. Ce bruit si violent, si emporté de mousqueterie, se confondit bientôt dans un fracas mille fois plus écrasant encore. La place annonçait, par le tonnerre continu de son artillerie, qu'elle s'était dégagée de notre étreinte, qu'elle avait refait l'espace autour d'elle. En effet, notre attaque avait échoué; nos colonnes rentraient dans les tranchées, où un déluge de fer les suivait.

Nous connaissions déjà la mauvaise nouvelle. Il était midi; nous prenions tristement notre premier repas quand, à la porte de la grande tente qui nous servait de salle à manger, le colonel de La Tour du Pin nous apparut avec un visage que ne saurait oublier aucun des témoins de cette scène. Lui d'habitude le calme et spirituel conteur de toutes les terribles aventures, le témoin souriant des choses sanglantes, il était pâle, défait, abattu; cette âme sans peur avait été traversée par le glaive de la seule douleur qui pouvait l'atteindre. Cet échec imprévu de nos armes semblait l'avoir mortellement blessé. Le général Canrobert fit asseoir à ses côtés cet acteur volontaire de tous les drames où le canon jouait un rôle, et lui demanda avec empressement des détails sur l'action qui venait de finir. Alors le colonel de La Tour du Pin nous raconta en quelques mots ce qu'il avait vu et ce que le seul bruit du combat nous avait fait en partie deviner. Nos colonnes avaient été écrasées par la toute-puissance d'un feu que nulle valeur n'avait pu dompter.

Celui qui nous parlait était resté lui-même, pendant des heures entières, sur une ligne qu'aucun homme ne pouvait franchir sans devenir aussitôt un cadavre. Cette ligne était formée par des corps couchés, nous disait-il, comme des blés après un ouragan. Toutes les énergies, toutes les audaces, tous les jets, toutes les saillies de notre courage, venaient mourir à ces implacables limites. En nous

racontant ces faits cruels, le colonel de La Tour du Pin avait une poignante éloquence; on croyait retrouver sur ses lèvres l'antique malédiction des chevaliers contre les engins infernaux qui soumettent à des forces aveugles et grossières la valeur ailée et brillante des grandes âmes.

Toute l'armée savait que les généraux Brunet et Mayran avaient été mortellement frappés à la tête de leurs divisions. On avait appris aussi avec une singulière rapidité la mort du colonel de La Boussinière, officier intelligent et intrépide, qui portait sur son visage toutes les nobles qualités dont il était doué; mais on ignorait quels amis on avait perdus dans les rangs obscurs. J'appris bientôt que cette affaire me coûtait un aimable et jeune compagnon, le lieutenant Roger, petit-fils d'un soldat de l'empire et fils d'un homme que l'on remarqua parmi les plus résolus aux journées de juin 1848. Telle est la séduction de la jeunesse, sa puissance éternelle aux lieux mêmes où tant de puissances sont mises à néant, que ce vaillant enfant, par son trépas, serra d'une longue et douloureuse étreinte tous les cœurs où il était connu. Je le regrettai, pour ma part, avec une particulière amertume. En même temps que mille souvenirs de la patrie, il me rappelait mes plus vifs et mes plus joyeux souvenirs de Crimée. J'avais passé avec lui ma première soirée sur cette terre, où nos espérances prenaient leur volée, et qui ne s'était point encore creusée pour recevoir un seul d'entre nous. Sa figure hardie et souriante me faisait plaisir quand je le rencontrais dans les tranchées. Il avait ce que le prince de Ligne appelait, dans le langage élégant de son siècle, « une jolie bravoure. » Aussi pouvait-on lui appliquer ces paroles du poète à propos d'une vie en fleur comme la sienne, suspendue comme la sienne au-dessus du trépas : « Sa bienvenue lui riait dans tous les yeux. » Ce n'était point seulement dans mes yeux qu'il était le bienvenu, c'était encore dans une partie plus profonde de mon être, où je retrouve avec attendrissement aujourd'hui ce que la mort nous laisse des témoins aimés de notre vie.

J'assistai, dans cette journée du 18 juin, à un fait qui occupe dans mon esprit une place à part, et que je livre aux méditations de chacun. Suivant moi, ce fait ignoré a une étrange grandeur et crie plus haut que bien des événemens retentissans; mais tous ne le jugeront pas de la même manière, ne lui accorderont pas la même force, ne lui reconnaîtront pas les mêmes signes. Le voici tel qu'il m'a frappé, dans sa simplicité émouvante, que je serais désolé d'altérer. Le général Lafond de Villiers, blessé à l'attaque du matin, avait rendu sa blessure dangereuse en ne voulant point se retirer du feu. De retour à son bivouac, il m'avait écrit de venir le trouver. J'avais quitté les bords de la Tchernaïa, j'avais gravi ce plateau tout rempli des émo-

tions d'une nouvelle lutte. J'étais entré dans la tente où souffrait celui que je désirais voir, et j'y étais resté longtemps. A l'heure où je regagnai mon camp, le soleil commençait à se coucher. Je rencontrai un aumônier que j'ai retrouvé depuis en Italie, et dont le combat du matin avait rendu toute la journée le ministère nécessaire. Ce prêtre habitait une tente voisine de la mienne. Je fis route avec lui. Nous étions arrivés tous deux, lui sur sa mule, moi sur mon cheval, à la rampe qui descend du plateau dans la vallée. Entre les camps que nous venions de quitter et ceux que nous allions rejoindre, nous franchissions des espaces presque solitaires où l'âme se reposait avec étonnement dans le calme. Nous traversions un paysage touchant et sérieux, que cette heure de la journée, l'heure émue et recueillie par excellence, emplissait d'un immense charme. Soudain au bord de la route que nous suivions, à mi-chemin de la vallée et du plateau, le prêtre aperçut un soldat, étendu sur la terre, qui respirait encore, mais dont le visage portait toutes les traces de la mort. Il me confia sa mule, mit pied à terre et courut vers cet agonisant. Je le vis s'agenouiller, appuyer contre sa poitrine une tête alourdie, et ouvrir la bouche pour prononcer des paroles que je ne pouvais pas entendre. Au bout de quelques instans, il revint vers moi, et, avisant une bande de soldats sur la route, les appela pour transporter l'homme qu'il venait de tenir dans ses bras. Cet homme n'était déjà plus qu'un cadavre.

Nous avions repris notre course, et l'aumônier cheminait à mes côtés sans me parler. Sortant du silence tout à coup : « Savez-vous, s'écria-t-il, ce que m'a dit ce pauvre homme, dont j'ai reçu le dernier soupir? Il m'a dit : — Le choléra m'a pris il y a deux heures. Je suis tombé à cet endroit où me voici. Au moment même où je vous ai aperçu, je priais Dieu avec ferveur pour qu'il fît passer auprès de moi un prêtre. »

Le prêtre était passé.

XIII.

Quelques jours après le rude combat du 18 juin, la division du général Canrobert reçut l'ordre de monter sur le plateau. Elle devait remplacer aux attaques de droite l'ancienne division Mayran, que le feu des Russes avait décimée. Ainsi s'accomplissait dans toute son étendue le plus grand acte d'abnégation dont notre histoire militaire fournisse l'exemple : celui qui, si récemment encore, avait une armée entière sous ses ordres venait, dans un rang secondaire, poursuivre au poste le plus périlleux l'œuvre qu'il avait renoncé à conduire.

Notre division se mit en route un matin sous un soleil ardent. Au fur et à mesure que nous nous éloignions de la Tchernaïa pour nous rapprocher de notre nouveau bivouac, nous sentions une chaleur plus pesante, et nous parcourions une contrée plus morne. Nous disions adieu à la fraîcheur, aux arbres, à la verdure, pour rentrer dans ces régions nues, arides, dévastées, où depuis tant de mois une immense réunion d'hommes s'offrait à tous les coups dont la chair humaine puisse être frappée. Aux extrémités de ce plateau, foulé par tant de pas, labouré par tant de boulets, quelques brins d'herbe s'étaient remontrés au printemps; mais au centre même de cette vaste place d'armes, aucune apparence de végétation ne récréait la vue. On marchait sur un sol que les flammes de la guerre semblaient avoir calciné. Le fer et le plomb remplaçaient d'une manière bizarre la verdure absente. Ces décorations ingénieuses, dont nos soldats aiment à égayer leurs bivouacs, et qui d'habitude se composent de gazon, étaient faites avec les projectiles lancés par Sébastopol. Des boulets de toutes dimensions, disposés comme le buis d'un jardin, formaient çà et là de sombres et fantasques bordures autour des tentes.

L'endroit même où le général Canrobert allait s'établir était le plus désolé de tout le camp. Au sein d'un vaste carré, formé par les lignes des bivouacs voisins, s'élevait, sur une terre dure et blanchâtre, une baraque qui me rappelait ces abris où la fièvre ronge quelques malheureux sous le ciel des colonies meurtrières. Cette baraque avait recélé l'agonie et la mort du général Mayran. On apercevait de ce triste logis deux autres bâtimens en planches, rappelant à chacun ses doubles destinées, les deux étapes du chemin qui conduisait tant d'entre nous au cimetière, l'ambulance et l'église. Cette église avait reçu le corps du général Bizot. Ce n'est pas du reste à cet humble édifice que je reprocherais d'avoir attristé le paysage; loin de là : il en était au contraire, suivant moi, la seule grâce consolatrice. Où manque le feuillage et la verdure, on est heureux de voir s'élever la croix. C'est d'une floraison éternelle que nous parle ce bois dépouillé. Je me serais bien gardé, si je l'avais pu, de transporter ailleurs cette demeure sacrée. Quelquefois un nuage blanc et léger semblait presque en effleurer le toit : c'était quelque obus ennemi, lancé au hasard, qui éclatait avant de toucher le sol. De pareils accidens faisaient bien. Tout ce qui évoque autour d'un symbole religieux les périls, les souffrances et la misère, tout ce qui ramène notre foi à ses obscures et sanglantes origines, doit être accueilli avec bonheur. Cette petite église, à portée de canon, où tant de bières hâtivement clouées ont fait une halte rapide, aura peut-être occupé ici-bas une grande place parmi les

maisons de Dieu. Comme l'ambulance sa voisine, elle exhalait une odeur de souffrance; seulement c'était l'odeur de la souffrance acceptée en ce monde et bénie dans l'autre, qui, à l'heure de la liberté éternelle, devient la plus précieuse essence dont puissent se parfumer les âmes.

La plus féconde imagination s'épuiserait vainement à chercher les contrastes que nous offre à chaque pas ce monde étrange où nous promène la guerre. Près des édifices dont je viens de parler, près de l'ambulance et de l'église, s'élevait une construction d'une nature originale et imprévue, un théâtre célèbre dans le camp tout entier sous le nom de *Théâtre des Zouaves*. Imaginez-vous, dans des proportions colossales, ce jouet qui fait le bonheur des enfans, cette sorte de maison carrée qui est ornée d'un fronton appuyé sur des pilastres, et qui a pour devanture une toile où un pinceau primitif a essayé de rendre les plis majestueux d'une draperie opulente. Tel était ce théâtre guerrier. Il s'élevait sur un petit mamelon et était entouré d'un hémicycle formé par des buttes de terre. Les spectateurs prenaient place sur ces buttes. Le jour où je le vis pour la première fois, en me rendant à notre nouveau bivouac, ce lieu destiné au plaisir était en deuil.

Des souvenirs lugubres planaient sur la scène abandonnée, et les gradins de terre, où depuis plusieurs jours nul ne s'était assis, faisaient songer à des tombes. La matinée du 18 juin avait détruit en quelques heures, presque tout entière, la troupe des soldats artistes. Les boulets russes avaient enlevé le père noble, l'amoureux, le comique, et jusqu'à la jeune première elle-même, car, ainsi que sur le théâtre antique, les rôles de femmes, sur le théâtre des zouaves, étaient joués par de jeunes garçons. L'ingénue déchirait la cartouche, maniait le fusil, et au besoin se faisait tuer. La dernière affaire l'avait prouvé. On dispensait les acteurs des corvées, mais on ne les dispensait point des combats, eux-mêmes ne l'auraient pas voulu. Ils apprenaient leur rôle dans les tranchées. Le relâche forcé qui eut lieu après le 18 juin est le plus glorieux incident de leur histoire. Ce fait, qui en même temps nous égaie et nous attendrit, montre quelle bizarre et redoutable force recèle l'âme française. Comment lutter avec des gens qui traitent de cette manière le péril, qui se battent entre deux couplets, qui descendent d'un tréteau pour entrer dans la mort? Le théâtre des zouaves ne fut point fermé longtemps. Une nouvelle troupe se reforma bien vite. Comme ma tente était dans le voisinage de ce spectacle, souvent le soir, en m'endormant, je prêtais alternativement l'oreille au bruit du canon, que j'entendais tonner contre les tranchées et à celui des couplets, qui s'élançaient dans l'air de la nuit. Sous mon cerveau, où

elles venaient s'unir, cette voix du trépas et cette voix des plus folles gaietés formaient un concert dont la musique d'aucun maître ne pourrait me rendre la mélancolie imposante et la poétique bouffonnerie.

A peine établi dans son bivouac, le général Canrobert se mit à monter avec sa division les gardes de tranchées. Ces gardes étaient fréquentes. Notre division était de garde un jour; le jour suivant, troupe de soutien. C'était avec le troisième jour seulement que nous arrivaient quelques instans de repos. Notre vie du reste, pendant les gardes de tranchées, n'était point dépourvue d'intérêt. A un lieu dont j'ai parlé déjà, sur ce plateau occupé autrefois par la batterie de Lancastre, on avait construit une baraque appuyée à une gabionnade qu'elle ne dépassait pas. Cette baraque était le poste assigné au général commandant la division de garde; c'était de là qu'il partait pour aller faire sa tournée dans les tranchées, et cette tournée accomplie, si quelque incident venait à se produire, pour se rendre sur le point où sa présence était nécessaire. Ce lieu était loin de me déplaire : il était élevé; on y vivait au grand air, on y dominait de vastes espaces. On était au milieu de nos attaques. On les voyait se dessiner à sa droite, à sa gauche et devant soi. Comme le poète sur la montagne, on avait une ville couchée à ses pieds, et une ville bien loin d'être endormie, car Sébastopol était devenue un volcan en état d'éruption permanente. La respiration de cette bruyante cité, c'était le souffle de ses canons. Cependant, avec sa ceinture d'éclairs et sa couronne de fumée, elle avait de la grâce. Ce siége, si morne l'hiver, quand on le voyait les pieds dans la neige, au fond d'une de ces tranchées étroites, tortueuses, creusées dans un sol déprimé, qui s'étendaient devant le bastion du Mât, avait, l'été, une splendeur presque joyeuse quand on le regardait des hauteurs voisines de Malakof. Dans le paysage que l'on embrassait de ces positions, la mer avait une place importante, et la mer, toutes les fois que le soleil l'inonde, jette sur ses rivages l'enchantement d'un miroir magique. Parfois, malgré les images sinistres qui s'y réfléchissaient, la baie de Sébastopol m'a fait songer à cette baie célèbre de l'Italie où chaque flot a bercé un songe et inspiré un chant.

Les jours de garde, nous dînions à la batterie de Lancastre. Le général Canrobert faisait dresser sa table sous le ciel, à côté de sa baraque, derrière les gabions. L'idée lui vint de donner à ces repas l'entraînante et saine gaieté de la musique militaire. Chacun des régimens qu'il commandait fournissait tour à tour les musiciens. Les artistes se plaçaient à quelques pas de nous, et tiraient de leurs instrumens des accords que les souffles du soir devaient porter parfois jusqu'aux oreilles des assiégeans. Quoique notre salle à manger

en plein air fût loin du canon ennemi, il arrivait bien rarement cependant que quelque obus ou quelque boulet ne passât point au-dessus de notre table. Nous aurions eu mauvaise grâce à nous plaindre de ces projectiles qui faisaient toute l'originalité et toute l'élégance du festin.

Toutefois, en dépit de la musique, du soleil et de quelques joyeux incidens, cette vie, qui s'écoulait presque tout entière entre des mourans et des blessés, devant ces mêmes murs que nous regardions depuis si longtemps, causait par momens à l'esprit une certaine fatigue. Il y avait des heures où nous ressemblions à ces habitans des cités bruyantes, qui se sentent emportés tout à coup vers des plaisirs champêtres par une attraction passionnée. Nous avions envie d'être une journée sans entendre dans nos oreilles un bruit perpétuel d'explosions et de sifflemens, sans voir à chaque minute la poussière soulevée près de nous par un morceau de fer, sans rencontrer une civière ensanglantée, ou mettre le pied sur un débris humain. De ce désir naquit une vraie partie de campagne concertée entre le général Canrobert et Omer-Pacha. Il fut convenu que nous irions déjeuner au Monastère avec le chef de l'armée turque et son état-major.

J'ai déjà parlé de ce couvent grec, situé au bord de la mer, près des lieux où Oreste retrouva Iphigénie. Je n'avais pas revu, depuis l'avénement du printemps, cette demeure et ses magnifiques jardins, qui, pour la première fois, m'étaient apparus un jour d'automne. Quand je retournai au Monastère par une matinée de juillet, les arbres y livraient aux vents de la mer tout le trésor de leurs chevelures. La table où nous devions prendre notre repas était dressée sous les marronniers d'une terrasse, d'où j'apercevais, au milieu des flots, ces poétiques rochers qui m'avaient gagné le cœur. Pendant que notre déjeuner s'apprêtait, j'avisai une chapelle ouverte où les moines célébraient un office. J'y pénétrai et j'eus sous les yeux une scène si bizarre, dans les circonstances où elle s'offrait à moi, qu'en me la rappelant je crois presque me raconter un rêve.

J'étais au milieu d'un sanctuaire décoré par cet art byzantin qui, dès son origine, fut consacré à la reproduction invariable de types mystérieux, et qui lui-même est resté un mystère. J'avais autour de moi ces pâles figures vêtues de draperies aux couleurs claires, qui semblent s'évanouir dans leur fond d'or, comme des visions nocturnes dans les premières clartés du soleil. Tout un côté de la chapelle était occupé par un autel enrichi de pierreries, où s'élevaient entre des vases précieux les grands chandeliers symboliques qui offrent au ciel, à l'extrémité de leurs cierges purs, droits et blancs ainsi que des lis, la flamme vacillante chargée de rappeler la fer-

veur tremblante de la prière. Devant cet autel étaient des moines couverts d'habits sacerdotaux, qui transportaient l'esprit par leurs formes au sein des âges les plus lointains. Ces moines chantaient, et j'entendais sans cesse revenir dans leurs chants le nom de leur nouvel empereur. Ils demandaient à Dieu de faire triompher la cause et les armes de leur patrie. Dans un coin du temple où jaillissaient si librement ces hymnes, un étrange personnage se livrait à un bruyant et violent exercice. C'était le sonneur de cloches qui se pendait tour à tour à trois ou quatre cordes dont les oscillations déterminaient le plus assourdissant des carillons. Cet être, singulièrement semblable à une des plus fantasques créations du roman moderne, était nain et contrefait. Son corps difforme était enveloppé d'une robe rouge à fleurs d'or. Ce détail complétait le tableau. En promenant mes regards sur tous les objets qui m'environnaient, je me disais, pour me rendre compte de mes impressions : « Me voici à quelques pas de Sébastopol, qui m'envoyait des boulets hier et qui m'en lancera demain encore, assistant à des prières pour l'empereur Alexandre; j'entends les cloches d'un couvent, je suis dans une chapelle, mais par cette porte entr'ouverte, sous ces grands arbres, sur cette terrasse qui domine la mer, j'aperçois une table dressée. Je vais m'asseoir à cette table, et j'y déjeunerai en face du général en chef de l'armée turque! »

Le lendemain de cette journée si pareille à un songe, je revoyais la batterie de Lancastre et je reprenais ma vie ordinaire. Au fur et à mesure que nos attaques serraient de plus près nos ennemis, les coups de la place tombaient plus drus sur la tranchée, et nos pertes journalières devenaient plus graves. Pendant ce siége, qui a duré tant de mois, notre armée ne s'est pas abandonnée une seule heure au découragement : on l'a répété bien des fois, ce sera pour elle l'honneur impérissable de cette guerre; mais il y avait des instans où ces sentimens de la confiance, de la gaieté, de la verve française, étaient remplacés dans nos rangs par un sentiment nouveau, par un sentiment de sombre et intrépide résignation. « Nous y passerons tous, disaient quelquefois les soldats; peu importe du reste ce qui adviendra des ouvriers, pourvu que la besogne soit faite. »

Malgré ce que de semblables pensées avaient d'énergique et de noble, le général Canrobert, avec raison, aimait mieux voir s'épanouir dans le cerveau des siens les pensées habituelles à notre nation. Aussi, dans ses visites continuelles à la tranchée, avait-il toujours dans la bouche de joyeux propos. Le troupier vis-à-vis d'un chef qui lui adresse quelques paroles de bonté, c'est un courtisan vis-à-vis de son souverain. Seulement c'est un courtisan d'une loyauté honnête et touchante; avant même que son supérieur ait

parlé, il s'apprête à rire, s'il voit qu'une plaisanterie va naître, et à peine cette plaisanterie est-elle née qu'il l'accueille, si mince, si chétive soit-elle, avec tous les transports d'une affectueuse hilarité. On peut donc s'imaginer l'empire qu'exerçait sur une semblable nature le général Canrobert avec cette langue imagée et vive que fournit un cœur vaillant à un esprit bien doué.

Un seul trait montrera cet empire. J'ai dit quel aspect sinistre avait à la droite du siége l'entrée de nos tranchées. Les ravins où l'on était forcé de s'engager pour arriver à cette partie de nos travaux évoquaient le génie de Salvator Rosa. C'étaient les paysages tourmentés chers à ce pinceau hardi et violent comme un glaive. Un soir, en revenant de visiter nos tirailleurs, le général Canrobert cheminait dans un de ces ravins. Au pied d'une montagne sombre et farouche, dont les plis commençaient à se remplir des ombres de la nuit, il aperçut quelques soldats qui remuaient la terre. Il s'arrêta pour demander à ces hommes ce qu'ils faisaient. Ils lui répondirent qu'ils creusaient des tombes. En cet instant même, près de ces fossoyeurs improvisés passaient d'autres soldats portant sur leurs épaules une civière. Un cadavre singulier reposait sur ce lit de mort ambulant : c'était un homme atteint par le trépas avec une telle rapidité, qu'en devenant immobile il avait gardé toutes les attitudes de la vie, et s'était changé en une sorte d'effrayante statue. Un de ses bras s'était raidi le long de son corps, mais l'autre bras était levé au ciel. La mort avait donné au geste de ce membre livide une énergie que je ne saurais rendre. On eût dit un appel terrible à la puissance divine. Parmi tous les objets transformés que la guerre a fait passer sous mes yeux, aucun peut-être ne m'a paru plus émouvant que ce bras. Il y a dans les spectacles extérieurs d'invincibles puissances que les âmes les plus simples subissent souvent à leur insu. Les hommes près de qui le général Canrobert s'était arrêté semblaient soucieux. Ce qui frappait en ce moment mes regards pesait évidemment sur leurs cœurs.

— Eh bien! mes enfans, leur dit le général, il y en a donc beaucoup qui ont fait le grand voyage aujourd'hui?

— Oui, mon général, lui répondirent-ils, et demain il y en aura bien d'autres encore.

— Nous le ferons tous, reprit alors leur chef, c'est bien certain; mais de quel lieu partirons-nous, et quand nous mettrons-nous en route? Voilà ce que je ne puis pas vous dire.

Appuyés sur leurs pioches, les hommes qui travaillaient dans le ravin se mirent à rire. L'humeur gauloise était réveillée et reprenait sa chanson au bord de ces tombes.

XIV.

J'étais bien rarement de garde aux tranchées sans voir arriver dans l'après-midi un homme aux traits réguliers, à la taille élancée, vêtu de cet uniforme britannique qui en campagne se rapproche de l'habit bourgeois : c'était le général Colin Campbell, commandant la brigade écossaise. Sir Colin Campbell avait contracté une étroite amitié avec le général Vinoy, dont il avait été le voisin, pendant les premiers jours du siége, sur les hauteurs de Balaclava. — Je viens rendre visite à mon *ami*, — disait-il avec son accent anglais, donnant à ce mot : ami je ne sais quoi d'énergique en rapport avec le sentiment de mâle affection que témoignaient ces visites périlleuses. Sir Colin Campbell allait trouver son ami en effet, et l'accompagnait dans de longues promenades sous le canon de Sébastopol. Il revenait d'ordinaire avec un sourire de satisfaction sur les lèvres, heureux d'un progrès que, tout en courant, il avait remarqué dans nos travaux. Il me rappelait, au sortir de ces excursions, quand il reprenait le chemin de son bivouac, ces gentilshommes campagnards de son pays, gagnant le soir le château où s'écoule leur saine et régulière existence, après avoir visité une plantation ou une prairie.

Cette vie d'alors, qu'il me serait doux de ranimer aujourd'hui, a été traversée pour moi par maintes figures que je ne reverrai plus en ce monde. Le général Canrobert invita un soir, à cette table en plein air dont je parlais tout à l'heure, un jeune homme ayant des amitiés nombreuses hors de l'armée, où déjà cependant il avait su se faire connaître et apprécier. Ancien attaché d'ambassade, ce jeune homme, aux heures où je le retrouvai, était dans un accoutrement sous lequel l'auraient reconnu avec peine ceux qui l'avaient vu en d'autres temps : M. de Villeneuve, en quelques jours, s'était transformé en un sergent accompli de zouaves. Sans que rien sentît l'affectation ni en quelque sorte la mascarade dans cette œuvre importante de son cœur à laquelle il allait donner sa vie, il portait ses nouveaux habits avec une aisance, une liberté, une bonne grâce qui lui conciliaient tout d'abord la bienveillance de chacun. Homme d'élégance et de loisirs, il avait senti l'esprit guerrier passer auprès de lui, et il était entré dans nos rangs comme on entre en religion, avec foi, avec enthousiasme, avec ferveur, avec la détermination bien arrêtée d'offrir un noble et utile exemple à la jeunesse de son siècle. Ce sentiment, compris de tous, semblait approuvé du ciel même, qui lui envoya un noble trépas. Quelques jours après ce dîner de la tranchée, il reçut dans une attaque de nuit une blessure mortelle. La plume éloquente et pieuse d'une personne qui lui ap-

partenait a retracé cette rapide existence se résumant dans une mort héroïque. J'ai voulu le nommer à mon tour, puisque je me suis trouvé sur son passage, et que son âme m'est pour ainsi dire apparue à la lueur même du coup qui l'a frappé.

On ne devrait pas s'étonner quand un homme obscur, racontant la guerre comme il l'a faite, oublierait des trépas illustres pour accorder une place importante à la disparition d'un compagnon. Je ne veux pourtant point passer sous silence la mort de lord Raglan, dont les funérailles furent une admirable solennité. J'accompagnai le général Canrobert à ce convoi, qui devait ses magnificences guerrières au concours de quatre armées. On prétend que lord Raglan fut atteint le 18 juin non point par un boulet, mais par l'invincible épée dont le ciel arme certaines tristesses. Quoiqu'il n'appartînt pas aux générations qu'il voyait tomber autour de lui, il semblait destiné à rester longtemps encore sur cette terre. Une séve vigoureuse animait le vieil arbre que la mort avait émondé à Waterloo. Un jour, après une courte agonie, lord Raglan s'éteignit entre les bras de ses aides-de-camp. C'était un homme aimable et bon, paré de glorieux souvenirs pour sa patrie. A la nouvelle inattendue qu'il avait cessé d'exister, ce fut donc chez ses compatriotes une légitime affliction. On résolut d'envoyer ses dépouilles en Angleterre; mais pour gagner le navire qui devait l'emporter, son corps avait une longue route à parcourir. Il fut décidé que sur cette route on déploierait toutes les pompes dont les armes peuvent entourer un cercueil. Je me rendis avec le général Canrobert à cette petite maison où j'étais venu si souvent, à une autre époque, passer de longues heures, devisant, pendant les conférences prolongées des généraux en chef, chez un officier qui devait, lui aussi, sortir dans une bière de cet humble asile. A cette maison commençait la double haie de soldats qui bordaient jusqu'à Kamiesch le chemin où le mort devait passer.

Les premiers soldats disposés sur cette voie funéraire étaient les *highlanders;* appuyés sur leurs fusils renversés, ces hommes, grands, vigoureux, bien taillés, faisaient songer, par leurs attitudes et par leurs formes, aux bas-reliefs antiques. Ils évoquaient la pensée d'une douleur imposante et calme, de la douleur qui sied au cœur d'une puissante nation. On se sentait ému par ces figures, non point à coup sûr de la tristesse poignante qui parfois se met à sangloter soudain, dans un coin obscur de votre âme, au convoi d'un être ignoré, mais de cette tristesse des deuils publics, auguste et solennelle comme le temple où tout un peuple accompagne les restes d'un grand homme. Ce qui achevait de donner à cette cérémonie un caractère en même temps lugubre et triomphal, c'était la nature, la forme et l'appareil du char mortuaire. On avait posé le cercueil qui renfermait l'ancien général en chef de l'armée anglaise sur une pièce

de canon traînée par un attelage de guerre, et le voile qui recouvrait ce cercueil était le drapeau même de la Grande-Bretagne. Jamais les hommes n'ont jeté sur un cadavre plus splendide linceul. Ce qu'il y avait dans cette pompe de patriotique et de guerrier lui enlevait la vanité dérisoire dont on est trop souvent offensé aux funérailles opulentes. Cet étendard semblait communiquer sa vie à celui qu'il enveloppait de ses plis éclatans. Ce qu'on croyait voir passer sur cette route de la dernière demeure, ce n'était point, comme il arrive trop souvent, quelque chose de détruit, de déformé, d'inerte, en un cruel désaccord avec toutes les créations d'un art fastueux, un repas apprêté pour les vers avec une ironique magnificence; non, c'était un être vivant, un soldat allant trouver son Dieu dans le drapeau de sa patrie.

Ainsi, des deux généraux en chef qui avaient commencé cette guerre à la tête de deux armées, l'un était mort, l'autre avait déposé son commandement. Les funérailles que je viens de raconter eurent lieu à l'instant même où le général Canrobert, rentré volontairement au sein de l'armée, poursuivait la tâche de tous dans ce qu'elle avait de plus rude et de plus laborieux. Bientôt l'ancien commandant en chef de l'armée française devait quitter cette terre, où le premier il avait planté notre drapeau, qui avait reçu le sang de ses veines sur deux champs de bataille, à laquelle il était attaché enfin par tout ce qui peut unir un homme de guerre et une contrée.

XV.

Le général Canrobert a dit quelquefois : « Je suis comme Moïse; si je n'ai point pu entrer dans la terre promise, il m'a été permis de la contempler. » Dans les dernières gardes de tranchées, il la voyait de près en effet, cette terre promise à notre gloire. Nos travaux avaient été poussés avec tant de vigueur, que sur certains points, lorsqu'on mettait l'œil à un créneau, on avait le regard noyé dans l'ombre de la tour Malakof. On semblait presque toucher l'apparition irritante qui devait un jour s'évanouir au contact de notre drapeau.

Dans une de ses excursions aux extrêmes limites de nos attaques, le général Canrobert, une après-midi, passait à un endroit où quelques soldats lui dirent : « Mon général, on ne passe pas! » Aux questions du général étonné sur le sens de ces paroles, les soldats finirent par lui répondre : « C'est le feu des tirailleurs russes qui empêche de passer par là. Le chemin a été ouvert cette nuit; on n'a pu le couvrir encore; un officier a voulu le traverser tout à l'heure, il a été tué. » Il arriva ce que de semblables explications devaient amener : le général Canrobert entra dans le chemin. Je me rappe-

lais, en le suivant, les chasses princières où l'on fait passer le gibier devant des tireurs commodément établis; mais ce chemin n'était pas d'une trop fâcheuse longueur, et les balles que lancent les armes de précision sont souvent aussi capricieuses que leurs aînées, les balles des anciens fusils. Au bout d'un instant, nous avions traversé l'essaim bruyant des abeilles de fer déchaînées autour de nous, et nous rentrions dans la tranchée, abri d'une sécurité tempérée qui devenait un foyer hospitalier au sortir de ces lieux. Malheureusement une triste nouvelle nous y attendait. L'officier tué sur cette route dont on voulait écarter le général Canrobert, c'était Romieu, vaillant jeune homme qui avait jeté hardiment aux échos des champs de bataille un nom souvent répété par d'autres échos. Romieu avait été un de ces volontaires de la garde mobile qui épousèrent sérieusement la condition à laquelle ils s'étaient fiancés dans une heure d'enthousiasme. Je le retrouvai un jour dans la galerie d'une maison arabe que l'on avait transformée en ambulance. C'était en Afrique, à Laghouat. Il avait reçu une blessure sous le ciel du désert. Maintenant je le retrouvais une dernière fois, mort sous le ciel de la Crimée.

Ce souvenir est mon dernier souvenir de tranchée. Un matin j'appris que le général Canrobert avait reçu l'ordre de retourner en France. J'appris également que le général m'emmenait. Dès longtemps, mes spahis étaient retournés en Afrique; mon régiment était répandu dans la province de Constantine, qu'il n'avait jamais quittée : c'était là que je comptais retourner à mon tour après avoir passé quelques instans dans mon pays. Mes destinées en avaient décidé autrement, et sans le savoir j'adressais à la Crimée de courts adieux. Ils furent tristes cependant ces adieux, car ce n'est pas impunément que l'on abandonne une œuvre où l'on avait mis toutes les forces de son âme. Puis les compagnons que je laissais sur ces rives pleines de périls, devais-je les revoir? Évidemment il ne me resterait d'un grand nombre d'entre eux que le sourire affectueux dont ils saluaient mon départ, et qui allait dès ce moment prendre place parmi les reliques de mon cœur. Si de pareilles émotions m'agitaient dans ma situation obscure, on peut s'imaginer de quelles pensées était assailli l'homme qui avait été le chef de la grande famille dont il se séparait.

La veille de son départ, le général Canrobert avait passé sa division en revue. Contrairement à ses habitudes, il ne s'était arrêté devant aucun soldat. On sentait qu'il avait hâte d'en finir avec une douloureuse épreuve. Le morne chagrin dont il était entouré pesait sur lui. Le jour même où il partit, tous les chefs de corps, tous les officiers que les travaux du siége laissaient disponibles avaient voulu lui faire cortége jusqu'au port. Bien des regards étaient humides de

larmes, parmi les regards qui s'attachaient sur lui, au moment où il s'éloigna de cette terre encore sillonnée de ces boulets qu'il avait bravés tant de fois. Le général Pélissier l'accompagna jusqu'au navire où il s'embarquait. Là il embrassa dans son successeur tous ceux qu'il quittait. Bientôt nous reprenions à travers les mers la route de la France; mais la patrie elle-même, à l'horizon, cette patrie calme et radieuse, couronnée de ses grâces souriantes, n'était pas une assez puissante apparition pour nous faire oublier l'autre patrie, à la sanglante couronne, que nous laissions derrière nous.

Ce qui est resté dans mon esprit de ce nouveau voyage à travers des régions déjà parcourues, c'est un incident assez curieux de notre passage à Constantinople. En arrivant dans cette ville, où il devait s'arrêter quelques heures, le général Canrobert voulut rendre visite au sultan. Le grand-seigneur, lui dit-on, n'était point dans son palais, mais dans une sorte de pavillon attenant, je crois, à une mosquée où il se rendait quelquefois pendant le jour. Le général se fit conduire à ce pavillon. Il pénètre au milieu d'une cour entourée d'une grille derrière laquelle stationnait une foule à la recherche des spectacles comme la foule de tous les pays. Il demande à voir le sultan. Un gros vizir à barbe grise, d'une physionomie joyeuse, contenant avec peine son embonpoint dans une redingote étriquée, lui répond que sa hautesse est à table, et qu'il est interdit à qui que ce soit de la déranger; mais pendant ce colloque une pâle figure paraît à la fenêtre du pavillon; le sultan est venu regarder ce qui se passait dans sa cour. Le voilà soudain qui descend et qui s'avance au-devant du général Canrobert d'un pas précipité. Je puis alors contempler de près le souverain de ce vieux monde musulman, si puissant autrefois sous ces voiles mystérieux et splendides qui ont tant perdu aujourd'hui de leur splendeur et de leur mystère.

Le sultan est jeune encore; il a un visage doux, un sourire gracieux et triste, une voix un peu faible, dont des oreilles respectueuses sont accoutumées, on le sent, à recueillir pieusement les moindres murmures. Ses vêtemens sont ceux de tous les Turcs. Son fez n'a point d'ornement; sa redingote, noire et droite, est un peu large. Ne serait-il pas resté un seul rayon des magnificences orientales chez le descendant de tous ces éblouissans fantômes qu'on ne peut évoquer sans être aveuglé par un éclat de pierreries? C'était ce que je me demandais quand, en regardant avec soin la rare apparition dont me gratifiait le hasard, j'aperçus entre les mains de ce souverain, si modestement vêtu, un tissu d'une merveilleuse finesse et d'une singulière blancheur. Dans un coin de ce tissu se détachait une fleur délicate et étincelante, brodée avec ces soies de l'Orient qui ont gardé des couleurs inconnues à nos contrées. C'était son mouchoir que chiffonnait le sultan, ce célèbre et poétique

mouchoir qui rappelle tant d'amoureuses légendes. Tout le luxe des pays musulmans, toute la splendeur où s'épanouissait la race d'Aroun-al-Raschid, s'étaient réfugiées dans cette petite fleur. Aussi j'en ai gardé le souvenir, et je la vois à demi cachée, comme prête à disparaître, entre les plis de ce tissu que froissaient des doigts distraits, toutes les fois que je viens à songer au maître noir vêtu des rivages éclatans du Bosphore.

J'étais en France depuis quelques semaines, quand j'appris que j'étais envoyé par avancement dans un des régimens de chasseurs d'Afrique qui faisaient la guerre en Crimée. Je partis de nouveau : en arrivant à Marseille, je trouvai M. de La Tour du Pin mourant des suites d'une blessure qu'il avait reçue pendant mon absence. On avait pu le transporter en France, où il expirait entouré de tous ceux qui avaient partagé, avec l'honneur et le drapeau, la meilleure part de son cœur. La Providence me permettait de lui serrer encore une fois la main. Ce fut après avoir reçu cette dernière étreinte que je retournai suivre au-delà des mers cette destinée du soldat, semblable à la vision d'Hamlet, spectre impérieux, auquel on obéit avec une fiévreuse ardeur, sans savoir dans quels lieux il vous entraîne et quel visage il vous montrera.

Ce second départ pour la Crimée n'était point pour moi la même fête que ma première course vers ces rives où s'étaient passés tant d'événemens. En retournant vers cette contrée que j'avais abordée autrefois, entouré d'un si joyeux essaim d'espérances, j'avais pour compagnes de voyage maintes tristesses auxquelles je n'avais pas songé. Qu'était devenue cette guerre que j'avais été forcé d'interrompre? Elle avait été, comme toujours, brillante et glorieuse, je le savais bien; mais ce n'est pas vainement qu'on s'éloigne des êtres ou des choses. J'allais lui retrouver comme un visage changé, comme une physionomie nouvelle et inconnue. Puis ce pays où l'on vivait et où l'on mourait si vite, combien me rendrait-il de mes amis, et comment me les rendrait-il? Le lit de mort que je quittais à Marseille ne me donnait que trop le droit de me livrer à ces pensées. Pour retrouver l'hôte de ma tente, le meilleur compagnon de ma vie, ce n'est point au milieu des mers, ce n'est point vers aucune contrée de ce monde qu'il aurait fallu m'élancer.

XVI.

Quand je mis le pied pour la seconde fois sur les rivages de la Crimée, je compris en effet que je m'avançais dans un pays où un acte immense venait de se consommer. Sébastopol n'était plus qu'un amas de ruines. Cette tour Malakof que j'avais laissée debout et menaçante, fière de son dernier succès contre nos armes, était tombée.

Toute œuvre humaine, quand elle est accomplie, exhale un parfum de tristesse qui est un des plus étranges mystères de ce monde. Plus l'œuvre est vaste, plus profonde et plus pénétrante est cette tristesse.

Voilà les pensées qui se levèrent dans mon esprit à ce moment de mon existence. J'ai l'habitude de m'interroger avec sévérité et, je l'espère, de me juger avec justice. Peut-être n'aurais-je point senti se dresser dans mon cœur cette chaire funèbre, où retentissait une éloquence désenchantée, si mes destins ne m'avaient point éloigné de l'entreprise qui s'était achevée loin de mes yeux. Ce qui est certain, c'est que chacun de mes pas sur ce sol où je ne pensais plus marcher éveillait pour moi un pénible souvenir. En prêtant une oreille attentive aux bruits lointains dont résonnait la campagne désolée qui s'étend entre Kamiesch et Sébastopol, je reconnaissais bien encore la voix du canon; mais ce n'était plus le canon des ardentes luttes, de la bataille passionnée et haletante dont j'avais emporté l'accent. De la forteresse isolée où on les avait relégués, les Russes continuaient à nous envoyer quelques boulets. Ils tiraient sur les soldats qui, pour alimenter le feu du bivouac, allaient arracher les poutres des maisons en ruines. Leurs projectiles égarés, vaine consolation de leur revers, écrasaient les derniers débris de leurs toits, et faisaient éclater dans leurs cimetières jusqu'aux pierres de leurs tombes.

Je vis encore tomber la neige et s'épanouir la verdure dans cette contrée où j'avais déjà vu le ciel et la terre changer bien souvent de robe et d'humeur. Je pourrais raconter ma vie sous la nouvelle tente qui abrita mes songeries, je ne l'essaierai point. Notre existence à chacun est semblable à un cours d'eau, pour me servir d'une comparaison biblique, non point seulement parce qu'elle va se perdre en des lieux inconnus, mais parce qu'elle réfléchit toutes les figures près de qui Dieu l'a fait passer. Celui dont la vie n'est qu'un ruisseau peut réfléchir d'immenses images. Qu'il montre son humble miroir au moment où les grands reflets s'y projettent; qu'il le cache quand ces reflets ont disparu. Voilà ce que je me suis dit en commençant ce récit, et voilà pourquoi je ne demanderai plus à la Crimée que de me fournir deux tableaux.

Je commandais un jour un détachement de chasseurs d'Afrique qui montaient la garde chez le général de Salles. Successeur du général Pélissier aux attaques de gauche, le général de Salles avait dirigé le 8 septembre les efforts héroïques qui furent tentés contre d'insurmontables obstacles. L'envie lui prit, par une belle matinée d'hiver, d'aller voir en détail tous les lieux témoins d'une action immortelle, depuis ce bastion du Mât, devant lequel le siége était né, jusqu'à cette tour Malakof, où il avait si glorieusement fini. J'ac-

compagnai le général dans cette excursion. Plus d'une fois déjà j'avais erré dans Sébastopol, mais jamais je n'avais aussi complétement embrassé l'ensemble de ces imposantes ruines. Cette ville que je retrouvais dans mon souvenir sous tant d'aspects variés et vivans, qui m'était apparue d'abord, à la fin d'une journée d'octobre, calme, silencieuse et comme endormie, reposant son front paisible dans la clarté d'un soleil couchant, puis que j'avais vue ensuite tant de fois violente, irritée, furieuse, élevant sa tête embrasée dans un ciel que ses colères remplissaient d'éclairs et de bruits, maintenant je la voyais morte, et morte d'une mort si violente que son cadavre était déformé. Sauf deux ou trois édifices restés debout, et cependant terribles à voir, rappelant ces blessés qui, par un effort surhumain, conservent encore l'attitude et l'expression de la vie à leur chair sanglante et mutilée, Sébastopol n'offrait plus aux regards qu'une réunion confuse de décombres. Pressées les unes contre les autres dans un vaste espace, ces pierres, arrachées de leurs assises, dépouillées de leur ciment, ayant perdu toute trace des formes que les hommes leur avaient données, ressemblaient à une sorte d'océan à la fois houleux et immobile, à des vagues pétrifiées soudain, par une volonté toute-puissante, au milieu de leurs fureurs. Voilà ce qu'étaient les ruines des maisons. Pourrais-je dire ce qu'étaient les ruines des forteresses? Je veux seulement parler de Malakof. Sur la plate-forme où cette tour s'était effondrée, les débris qui dominaient, c'étaient des débris de fer. Éclats de bombes épais et larges pareils aux fragmens d'une sphère, éclats d'obus minces et menus, cruelles miettes d'un fatal banquet, sombres boulets avec des taches de sang; balles rondes, balles pointues, toute la pluie homicide que répand la guerre de notre temps, les jours où elle ouvre ses réservoirs, couvrait encore ce coin de terre. Je descendis de cheval, et je visitai avec soin ce théâtre restreint d'une action si puissante. Mon esprit n'avait pas besoin d'un grand effort pour retrouver dans tous ses détails la scène que ces lieux avaient vue. Chaque madrier abattu, chaque fascine arrachée me racontait ce qui s'était passé. Je retrouvais l'étreinte brûlante de cette tour gorgée de canons, et de la trombe humaine qui était venue s'abattre sur elle. C'était là ce que me montraient mes yeux. Maintenant, pour retrouver la puissance cachée qui avait lancé cette trombe et l'avait faite invincible, je songeais à notre armée, dont je cherchais le souffle en mon cœur.

La dernière fois que je vis Sébastopol, ce fut au printemps, presque à l'entrée de l'été. Depuis quelques semaines, nous connaissions la conclusion de la paix, et nombre de troupes déjà étaient rentrées en France. Sur le point de quitter à mon tour cette terre où j'étais arrivé parmi les premiers, je voulus adresser un adieu suprême à

la ville dont mon esprit s'était si souvent inquiété. Cette fois je partis seul pour l'excursion où ma fantaisie m'entraînait. Je trouvai à ces ruines un aspect sous lequel je ne les avais pas vues encore. Le printemps, qui, semblable à la jeunesse, joue avec toutes les afflictions et toutes les majestés, avait paré ces débris d'un charme inattendu de verdure. Un grand nombre de ces maisons, maintenant gisantes sur le sol, possédaient autrefois des jardins où quelques arbustes avaient été épargnés. Ces arbustes avaient fleuri dans le deuil de leurs anciens asiles, et les voilà qui, élevant leurs têtes entre des décombres, parfumaient de leurs chevelures la cité couchée sur son lit funèbre. J'étais entré dans la ville par un cimetière où je m'étais longtemps arrêté. Voisin d'un bastion célèbre, ce cimetière avait été le théâtre d'une lutte acharnée; pas une seule de ses tombes qui ne portât les stigmates de ce combat. Une chapelle peinte de couleurs claires, à la manière orientale, se tenait droite et solitaire parmi ces sépulcres suppliciés dont elle semblait la mère douloureuse; cette église aussi avait cruellement souffert : à l'extérieur, elle montrait d'immenses plaies, et son intérieur, où je pénétrai, était rempli d'une tristesse navrante. Aucun signe sacré ne rayonnait plus dans ce sanctuaire. Sur des murailles nues, où s'étaient appuyées des mains sanglantes, au lieu de ces figures, semblables, sur leurs fonds étincelans, à des âmes dans l'extase dorée de la prière, on voyait des inscriptions soldatesques, des noms obscurs tracés avec la pointe d'une baïonnette, de bizarres dessins à la craie, enfin les outrages dérisoires dont le destin accompagne presque toujours ses rigueurs; mais autour de ce temple dévasté régnait dans toute sa puissance cette grâce printanière dont je parlais à l'instant. Une herbe émue frémissait aux fentes des tombes, et les plantes grimpantes, ces bras aimans et mystérieux de la nature, commençaient à serrer les murs déchirés de la chapelle dans leurs vigoureux enlacemens.

J'avais envie de visiter depuis longtemps dans Sébastopol une des rares maisons qui avaient survécu à l'assaut. La maison que je voulais voir était un assez vaste édifice d'une physionomie agréable et régulière, dont les murs blancs étaient surmontés par un de ces toits vert tendre chers au goût moscovite. On l'avait affectée, depuis notre victoire, à diverses destinations, et l'une des salles servait aux séances d'un conseil de guerre. J'étais entré dans cette grande pièce, meublée de ces bancs en bois luisant qui décorent toute enceinte où se rend la justice, et que je ne puis jamais regarder sans songer aux pauvres hères qui me semblent y avoir laissé comme les traces d'une sueur douloureuse. Soudain cette chambre déserte se remplit d'une singulière obscurité. Je m'approchai de la fenêtre, et je m'aperçus qu'un orage fondait sur la ville, un de ces

orages de printemps, rapides, passagers, mais violens, qui s'abattent tout à coup sur la terre, la couvrent d'une ombre sinistre, mais s'évanouissent au bout d'un instant dans un ciel rafraîchi et parfumé. Je m'accoudai sur la croisée dont je m'étais approché, regardant les jeux de la tempête au milieu d'une ville en ruines, et attendant pour sortir de mon gîte que ces sombres ébats fussent terminés. Un léger bruit, à quelques pas de moi, me fit tourner la tête; j'aperçus, sur le seuil d'une porte qui venait de s'ouvrir, un homme grand, au visage sérieux, tenant un bâton à la main et vêtu de cette longue capote grise que portent les officiers russes. C'était un officier russe en effet qui se montrait à mes yeux. Cet ancien habitant de Sébastopol, à la faveur de la paix nouvellement conclue, était venu visiter les lieux où sa cause avait noblement succombé. L'orage l'avait surpris à travers ces chemins autrefois des rues, des rues bordées de maisons connues de ses yeux, peut-être de son cœur, aujourd'hui devenus des sillons dans un champ de pierres. Il était entré, pour se mettre à l'abri, dans la seule demeure qui près de lui fût encore debout. Il s'y présentait avec une dignité modeste et triste. Il me demanda en français s'il lui était permis de pénétrer dans la pièce où ma promenade m'avait conduit. L'accent et les traits de ce pèlerin, errant sur le sol dévasté de son pays, restera au fond de ma mémoire. J'ai eu là une de ces visions qu'on n'oublie point : les années peuvent venir, elles n'empêcheront pas que dans cette image, enfumée et jaunie comme la toile des vieux maîtres, une émotion puissante, l'émotion même de la vie, ne réside toujours.

Dieu nous préserve de souffrir jamais dans notre patrie. Nous ignorons bien souvent quel lien nous attache à cet être fait de ciel, d'âme et de terre. Beaucoup de gens croient leur cœur un rocher à l'endroit d'émotions qui leur semblent vaines, exagérées ou factices. Que ce rocher soit touché soudain, par la baguette de quelque grand événement, d'une joie ou d'une douleur publique, ils comprendront quelle source vient d'en jaillir, aux larmes chaudes qu'ils sentiront dans leurs yeux. A mon second retour de Crimée, je retrouvai la France avec bonheur. Cette fois ma joie n'était plus empoisonnée par la pensée de ce qui se passait loin de moi. Malgré toutes les clartés lointaines dont mon cerveau était rempli, jamais je n'avais trouvé tant de charme à l'air que je respirais de nouveau. J'ai dit sur la Crimée tout ce que je m'étais proposé de dire. C'est vers ce pays que notre gloire guerrière s'est élancée, quand elle a brisé la pierre du sépulcre où on la croyait ensevelie. Maintenant c'est sous le ciel italien que nous allons retrouver le divin fantôme.

PAUL DE MOLÈNES.

LE

ROMAN DE FEMME

EN ANGLETERRE

MISS MULOCK.

I. *John Halifax, gentleman.* — II. *The Head of the Family.* — III. *Romantic Tales.* — IV. *A Life for a Life*, etc. (1).

Elles sont nombreuses, les *spinsters* lettrées du royaume-uni. Sans même parler de la génération passée, est-il besoin de nommer miss Brontë, miss Craik, miss Yonge, miss Sewell, miss Kavanagh, miss Evans (2), miss Ogle (3), enfin miss Mulock, l'auteur de *John Halifax*, l'une des dernières venues et l'une des plus remarquables? Avant de nous occuper exclusivement de miss Mulock, il est bien permis, ce nous semble, de réfléchir sur cette espèce de phénomène social. Que signifient ce goût si marqué, cette aptitude si particulière des *misses* anglaises pour l'étude et la peinture des passions

(1) Les autres ouvrages de miss Mulock sont : *Olive, the Ogilvies, Domestic Stories, Nothing New, A Woman's Thoughts about Women.* Encore ne donnons-nous pas, il s'en faut, le catalogue complet. Nous omettons les livres destinés à l'enfance, les poésies, les essais dispersés dans les journaux, *magazines*, etc.

(2) Miss Evans est l'auteur pseudonyme des *Scenes of Clerical Life* et de *Adam Bede*, dont la *Revue* a rendu compte dans ses livraisons du 15 août 1856 et du 15 juin 1859.

(3) Sous le pseudonyme d'Ashford Owen, miss Ogle a fait paraître *A lost Love*, que la *Revue* a donné dans ses livraisons du 15 juillet et du 1er août 1859.

qu'elles devraient, ce semble, ne connaître que par ouï-dire? Que signifie aussi cette tendance, si nettement accusée dans leurs écrits, vers l'analyse des problèmes les plus sérieux, les plus ardus, et jusqu'à ces derniers temps les plus inaccessibles pour une femme, même mariée? Nous admettons bien, pour répondre à cette dernière question, que les romanciers ont montré le chemin à leurs innocentes émules; toujours est-il à remarquer que celles-ci deviennent de plus en plus graves, religieuses, moralisantes et prédicatrices, tandis que les modèles dont elles semblent s'être inspirées reviennent de plus en plus au cadre du roman pur et simple, du conte d'autrefois, écrit « pour narrer, non pour prouver, » pour amuser plus que pour instruire. Encore quelques pas des uns et des autres dans cette double voie, et l'on pourrait assister à un curieux échange de rôles : les hommes brodant au tambour et faisant de la tapisserie, tandis que ces viriles jeunes personnes (toutes ne sont pas si jeunes, il faut le croire) les rappelleront au culte des mâles vertus, leur prêcheront les grands sacrifices, les austères dévouemens, et tantôt armées de la Bible, tantôt de quelque traité d'économie politique, leur diront en quel sens et par quels moyens les grandes réformes sociales peuvent s'accomplir.

Pour le moment, il suffit de constater ce qui se passe. Les hommes, mêlés de bonne heure et pour toujours à la vie de plus en plus active, de plus en plus absorbante, que nous font les mœurs actuelles, se trouvent par là même privés des loisirs impérieusement exigés pour la composition de ces œuvres longues et patientes que le mot de « roman » qualifie si mal. Ils agissent trop pour rêver assez; ils se dispersent trop pour arriver au degré voulu de concentration et d'attention. La foule humaine passe trop rapide et trop mobile sous leurs yeux pour qu'ils puissent en détacher des types choisis avec réflexion, étudiés avec amour. Les affaires sont là d'ailleurs qui dominent leur pensée et réclament leurs soins assidus : parmi les affaires, les distractions impérieuses, elles aussi, qui s'imposent et ne laissent pas son cours à l'élaboration continue d'une pensée unique. Un dîner de club prépare mal à une scène pathétique. Supposons Jean-Jacques allant retrouver son Héloïse à l'issue d'un *meeting* philanthropique, Bernardin de Saint-Pierre pensant à Virginie au sortir d'une exhibition industrielle, et nous aurons une idée assez nette de la situation difficile où se trouve le romancier anglais de nos jours. Faites-vous au contraire l'idée d'un de ces intérieurs paisibles, bien ordonnés, doucement comfortables, tant de fois décrits par miss Mulock et ces autres *misses* dont nous venons de parler : cottage propret, où le bois de chêne brille à l'égal du cuivre, tant le cuivre et le bois sont minutieusement soignés; partout des

tapis qui éteignent le bruit des pas, partout des rideaux qui éteignent l'éclat du jour. La houille flambe dans la grille d'acier poli, la bouilloire chante près de l'âtre incandescent. La religion du bien-être a là ses commandemens très absolus, très obéis. La femme et les filles, — quatre ou cinq belles jeunes personnes, — en sont les prêtresses assidues et laborieuses. Le joug leur pèse à peine et leur laisse une belle dose d'indépendance. La « librairie circulante » pourvoit à l'emploi des heures de loisir; deux fois par mois, plus souvent même, elle envoie sur ce guéridon encombré de fleurs une vingtaine de ces beaux volumes gaufrés et dorés qui font honte à la parcimonie des éditeurs du continent. Entre le chapitre de la Bible qu'on a lu le matin et le sermon qu'on lira le soir, Charles Dickens, Thackeray, E. Bulwer, Samuel Warren, Anthony Trollope, Charles Kingsley, ont leur place, et ils se la font plus considérable que ne la voudraient les grands parens, toujours un peu inquiets de ces *intrus*, plus ou moins périlleux. Placez dans de telles conditions une conception vive, une intelligence active et curieuse, une jeune âme vibrant aux moindres souffles venus du beau pays des rêves : il est aisé de prévoir ce qui arrivera. Ce nid charmant est très exactement clos, songez-y. Nous sommes en province. Les garçons de la famille sont dispersés au loin et n'amènent pas d'amis. Un jeune homme étranger, et qu'on pourrait supposer dangereux, pénétrerait aussi bien derrière les estacades du Pei-ho que derrière les haies épineuses qui servent de remparts à cet enclos verdoyant et fleuri. D'ailleurs les don Juan sont rares chez nos voisins, et Chérubin, en Angleterre, a juré les trente-neuf articles de la liturgie avant d'être reçu à Oxford ou à Cambridge. Que vont devenir les songes de la jolie recluse? à quoi se prendra sa fantaisie ailée, qui, comme l'alouette en cage, dévore l'espace étroit? Cette question n'a pas besoin de réponse pour qui sait combien de papier azuré, combien d'*ultra fine steel pens*, combien de *faveurs* blanches ou roses se consomment dans un intérieur comme celui que nous venons de décrire.

Du petit bureau où se dissimulent timidement les premières compositions d'une jeune fille, — Dieu sait avec quelle émotion, quel tremblement et dans quel profond secret elles furent commises! — par quel miracle arrivent-elles au grand jour? Ceci est le secret ou d'un père orgueilleux, ou d'une mère économe, ou d'un vieil ami bien avisé qui « a des relations à Londres, » et qui sait qu'une cinquantaine de guinées ne seront point mal venues, — tout au contraire, — dans le trésor sagement administré, mais parfois insuffisant, où ce petit monde puise sa vie de chaque jour. De manière ou d'autre, un premier oiseau prend son vol, un premier manuscrit est

livré aux aventures de la publicité. Si cette redoutable épreuve est subie sans trop d'insuccès, quelle joie, quel enivrement, quelle ambition! A côté de l'inspiration littéraire, à côté du démon poétique, le génie industriel, — un génie anglo-saxon, — vient alors essayer ses ailes; c'est, après tout, le génie protecteur du foyer domestique, le génie allemand qui habite la mine d'or, un Ariel qui bat monnaie, un aimable lutin qui, par des procédés magiques, transforme en un paquet de *bank-notes* quelques ramettes de *cream-laid* barbouillées de menus caractères, et dont l'épicier du coin ne donnerait pas six *pence*, — après les avoir pesées, bien entendu. La jeune *miss* se sent doublement rehaussée à ses propres yeux, et par la conscience de son talent, et par le rôle nouveau qu'il lui assigne. Elle était moins qu'une simple femme, elle est un vaillant et productif ouvrier. Elle a une profession lucrative; elle représente un capital considérable. Elle *vaut*, comme disent les Anglais, elle *vaut* (*she is worth*) tant de livres sterling par an. Étonnez-vous de sa joie, étonnez-vous de son triomphe, étonnez-vous que d'autres aspirent à un triomphe pareil!

Nous n'avons pas prétendu, — on le croira sans peine, — raconter ainsi sous forme purement hypothétique la biographie de miss Mulock; mais ce que nous voulions expliquer dès le début de cette étude, c'est le nombre toujours croissant, chez nos voisins, des jeunes filles qui se pressent sur les traces de miss Edgeworth et de miss Burney : deux grands noms d'autrefois, dont le second résiste moins que le premier à la dure épreuve du temps. Et maintenant nous allons avoir à rechercher, — ce qui ne sera peut-être ni sans intérêt ni sans profit, — quel caractère particulier revêt cette littérature spéciale, — la littérature du *home*, du coin du feu, de la table à thé, — quel est son idéal, quels sont ses héros, ses tendances et sa portée.

I.

Il nous semble, sans avoir vérifié le fait, que miss Mulock a dû préluder à ses romans par les deux séries de *contes romantiques* et d'*histoires domestiques* qu'on réédite en ce moment. Ses *Romantic Tales* sont des compositions de courte haleine, mais fort étudiées, où se révèle un goût marqué pour les poésies légendaires du nord et du midi de l'Europe. Ce serait chez nous chose assez extraordinaire qu'une jeune fille arrangeant en prose poétique une *visa* danoise, et nous initiant aux mythes de la théogonie norse. Ces excursions dans le passé le plus lointain et dans les régions les moins connues sont familières à miss Mulock. Elle nous dira, si nous vou-

lons, ce qu'est l'*hyldemoer* ou le *kong-tolv* (1). Son esprit voyageur aime aussi la Grèce fabuleuse et les rites les plus antiques du culte hellénique. Tel de ses récits (*Erotion*) nous fait assister aux fêtes mystérieuses de Diane *Triformis*, telles qu'on les célébrait dans ce temple de Tauride où Iphigénie, fille d'Agamemnon, remplissait les fonctions de grande-prêtresse. Un instant après, nous sommes à Rome, sous Dioclétien, et parmi les martyrs de la foi chrétienne. *Cleomenes the Greek* est comme une variante de la *Fabiola* du cardinal Wiseman. L'auteur de cette pâle réminiscence des *Martyrs* est plus savant peut-être, mais miss Mulock est plus pathétique. *The Rosicrucian* nous transporte en pleine Allemagne du moyen âge, à Cologne, dans ces sombres laboratoires où, après la mort de Christian Rosencreutz, ses disciples enfermèrent les secrets de leur secte, révélés en fin de compte, cent vingt ans plus tard, par l'alchimiste Michel Meyer (2). Ces brusques transitions d'un temps à un autre temps, ces voyages d'une mythologie à une autre mythologie, ne laissent pas, comme on pense, d'engendrer quelque fatigue, et l'esprit se lasse promptement de ces caprices d'une imagination fervente que trop d'études diverses semblent surexciter. On s'en aperçoit au plaisir singulier qu'on éprouve lorsque, tout au bout de ce volume, où beaucoup de talent, de style et de consciencieux travail a été assez inutilement prodigué, on rencontre une simple fantaisie dans le genre des *Chrismas-Tales* de Dickens. Il semble que l'auteur, au contact du sol natal et par cela seul qu'il traite un sujet contemporain, retrouve tout à coup sa force, comme le lutteur antique. Par l'effet de sa juxtaposition peut-être autant que par son mérite, *A Life Episode* brille d'un éclat singulier dans ce recueil, où il semble avoir été admis à regret.

Un homme, le premier venu, — donnons-lui, pour qu'il en ait un, le nom de Tristan, — s'achemine un beau soir de juin à travers les rues de Londres, du côté de la Serpentine, cette petite rivière en miniature si connue des promeneurs de Hyde-Park. Le soleil vient de disparaître à l'horizon. Quelques pêcheurs obstinés continuent à laisser tomber leurs lignes. Du haut de l'unique pont jeté sur ce petit affluent de la Tamise, Tristan, qui affecte les allures de la flânerie désintéressée, les contemple avec une singulière attention. Son regard ne quitte pas la surface moirée et miroitante des flots que plisse la brise; mais sa pensée accompagne et suit la ligne jusqu'au fond de l'eau. — Qu'y a-t-il là? se demande-t-elle. — Du repos, se

(1) L'*hyldemoer* est un lutin danois qu'on suppose habiter l'intérieur du sureau. Le *kong-tolv* (roi-douze) est un des génies couronnés (*elle-kings*) qui se partagent le royaume des fées, connu sous le nom de Zealand.

(2) Dans le livre intitulé *Themis Aurea*, publié en 1615.

répond l'homme las de vivre et de lutter. — Sans creuser plus avant cette pensée de mort, il attend. L'heure passe. Les pêcheurs, un à un, quittent le bord. Le crépuscule pâlit. Quelques rires d'enfant, un rouge-gorge qui chante sous les feuilles, on n'entend plus que cela; bientôt on n'entend plus rien. Tristan s'est assis sur le parapet du pont. Un passant le regarde, comme étonné de le voir là. Par contenance plutôt que par appétit, Tristan tire un morceau de pain de sa poche. L'instant d'après survient une pauvre femme portant un enfant dans ses bras. L'enfant affamé regarde le pain de Tristan, qui le lui donne sans regret, que dis-je? avec une sorte d'orgueil farouche. — « Je viens de donner au monde, pense-t-il, ce que le monde ne me rendrait peut-être pas, le mauvais débiteur qu'il est! » Puis l'attente désespérée recommence. La nuit se fait, le froid vient. Une sorte de torpeur enveloppe Tristan, qui n'entrevoit plus qu'à travers un vague brouillard l'onde privée de reflets, la noire silhouette des arbres et quelques étoiles perdues dans l'immensité du ciel. Le parapet auquel le malheureux s'appuie semble tout à coup céder sous son poids; l'abîme l'appelle, il s'y laisse aller; l'eau l'enveloppe de sa caresse glacée, la mort l'enserre de sa froide étreinte... Mais au lieu de l'anéantissement qu'il cherchait, une volonté suprême, un effort désespéré le ramènent à la surface. Une fois là, son âme ailée, dégagée des liens du corps, prend son essor et plane, invisible, sur le monde vivant. Le corps lui-même, qu'elle contemple en frissonnant, — car *elle* se sent coupable de meurtre, et ce corps est *sa* victime, — flotte au gré de l'eau paisible qui le berce d'une rive à l'autre et lui donne, par ses ondulations indécises, une bizarre apparence de vie. Cependant, contre le remords qui l'oppresse, cette âme criminelle veut réagir. — « Après tout, se dit-elle, ce monde m'a été amer et dur. J'y ai cherché le bien, et ne l'y ai point trouvé. Mes prétendus amis m'ont leurré d'espérance, et ont laissé la faim me creuser les entrailles. Jusqu'aux miens, même chair et même sang que moi, qui m'ont impitoyablement tourné le dos! J'ai eu à me méfier de l'amour lui-même, et mes méfiances n'étaient-elles pas fondées? Maintenant encore est-il un seul être qui s'occupe de ce malheureux que la mort a saisi?... Voilà ce que je voudrais savoir... »

A peine ce vœu posthume est-il formé que, sur les noires ailes de la mort, l'âme se sent emportée vers la grande ville endormie. Elle arrive devant une porte à laquelle Tristan, quelques heures auparavant, était venu frapper; cette porte ne s'était ouverte un instant que pour se refermer ensuite sur lui comme sur un solliciteur importun et pour jamais consigné. Là réside un de ces hommes d'affaires enrichis par le travail, endurcis par le choc continuel des in-

térêts hostiles, pour qui les minutes valent des heures, dont le parler est bref, le front sévère, l'abord presque terrifiant. Tristan est venu à lui déjà ulcéré par mille espoirs déçus, mille promesses hypocrites, mille insolens refus. Entre le riche qu'on obsède et le pauvre qui s'humilie en frémissant, l'harmonie ne s'établit pas d'elle-même. Le mépris chez le premier, chez le second la haine envieuse existent à l'état latent avant le premier mot échangé. Il suffit du moindre heurt pour que de ces deux âmes diversement électrisées jaillissent l'éclair et la foudre, et c'est ce qui est arrivé ce jour-là; mais depuis le temps a marché. Cet homme d'argent si préoccupé, si soucieux, si raide à ses heures de travail et devant son bureau, le voilà auprès de sa femme qui l'entoure de mille soins, calmé, humanisé par la présence de ses enfans qui jouent autour de lui, sous la bénigne influence du foyer qui rayonne et de la lampe qui jette ses plus douces clartés. Le banquier s'efface, le père de famille a reparu. Le nom de Tristan, comme par hasard, est tombé des lèvres de sa femme, ingénieusement protectrice. « Pauvre diable! ne pourrait-on rien pour lui? » La première réponse se devine assez : « un impertinent,... un sot,... esprit mal fait, susceptibilité ridicule!... » Mais la femme insiste, adroitement, légèrement, tournant l'obstacle sans le heurter, et déjà l'impitoyable Crésus reprend sa vraie nature, plus serviable et meilleure qu'on ne veut la croire. « Après tout, dit le banquier, j'aurais voulu lui être utile,... ne fût-ce que par égard pour la mémoire de son père,... un bien digne homme, et que j'appréciais à sa valeur... — Vous trouverez bien quelque chose pour son fils? — Eh! sans doute... J'y songe déjà depuis quelques jours... Je crois que j'ai son affaire... Nous verrons cela dès demain... Pauvre Tristan! »

L'âme, étonnée et confuse, n'en veut pas entendre davantage. Elle reprend son vol, et la voici qui, sur sa route, retrouve la triste mendiante dont l'enfant a reçu le dernier morceau de pain de Tristan. Cette femme est tombée de lassitude au coin d'une porte où vient la relancer un *watchman* d'apparence rébarbative. En somme, et après s'être fait rendre compte de sa pénible situation, le *watchman* s'émeut, lui aussi, comme le banquier de tout à l'heure, et partage son frugal souper avec la pauvre mère affamée. « Eh bien! dit celle-ci, le monde est meilleur qu'on ne le fait... Mange, mon petit Johnny, mange et prends patience!... Demain ne sera pas long à venir. »

Ces derniers mots renferment une leçon sévère pour l'âme qui n'a pas voulu attendre ce même lendemain, et qui commence à s'en repentir. Elle s'en repentira mieux encore quand elle verra le frère de Tristan, poursuivi dans ses rêves par le regret des différends sur-

venus entre eux, se lever inquiet pour aller s'assurer de son retour au logis commun. Enfin, et c'est la punition suprême, par-dessus l'épaule de la jeune *governess* que Tristan aimait et dont il a cru pouvoir soupçonner la tendresse, son âme lit une lettre où sont exprimés avec une éloquence simple et vraie les sentimens les plus purs, les plus dévoués. « Pourquoi donc m'avoir ainsi quittée? Pourquoi dire que je ne vous ai jamais aimé, vous, Tristan, ma seule joie, ma consolation ici-bas?... Depuis mon enfance, je n'ai vécu que pour me rendre digne de vous. C'est la pensée d'être votre femme un jour qui a fait ma force et ma pureté. Et parce que je ne réponds pas à l'appel de votre désespoir, parce que je ne vous écoute point quand vous me dites : « Défions le sort, sois à moi; demain nous mourrons ensemble! » vous dites que je ne vous aime pas... Vous dites aussi que je méprise votre pauvreté!... Je vous pardonne jusqu'à cette pensée outrageante... Et maintenant écoutez-moi. Fallût-il, pauvres tous deux, attendre le moment de nous unir jusqu'au jour où l'âge aura blanchi nos têtes, je vous attendrai, mon ami... Mais ne craignez pas ceci,... prenez courage... Vous monterez pas à pas au rang qui vous est dû... Mon amour vous sera un stimulant salutaire, une force, une énergie toujours nouvelles. Vous ne savez pas quels obstacles un tel amour peut dompter... » Ainsi écrit Maud, la vaillante et dévouée créature, et l'âme errante, l'âme du mort, devant ce témoignage irrécusable de l'amour qu'il a si misérablement méconnu, est saisie d'un désespoir inexprimable. C'est alors, c'est au plus fort de cette angoisse amère que le malheureux Tristan se réveille, sous le parapet du pont de la Serpentine, à la clarté sereine d'une pleine lune d'été. Un songe salutaire lui a montré la réalité, qu'un désespoir prestigieux dérobait à ses yeux troublés.

Ce récit de quelques pages, égaré parmi des conceptions beaucoup plus ambitieuses, nous semble, — et ceci est une simple conjecture, — avoir dû être un des pas décisifs que l'auteur a faits vers sa véritable voie, celle où son talent s'est pleinement développé. Comme beaucoup d'imaginations jeunes et ferventes, miss Mulock, imbue, on le voit, de poésie et de littérature savante, risquait d'étouffer, par excès de culture, les dons naturels qui constituent sa valeur individuelle, son originalité, sa puissance. Certaines plantes dépaysées meurent ainsi, victimes de trop de soins, dans le sol trop riche où l'on enfouit leurs vigoureuses racines. Si elle a échappé à ce danger, nous sommes tenté d'affirmer qu'elle l'a dû à l'influence, très notable sur bien d'autres talens, du chef-d'œuvre de miss Brontë. *Jane Eyre* date de 1847. Deux ans après parut le *maiden-novel* de miss Mulock, *the Ogilvies*, début remarquable et

remarqué, où la critique nota des pages que les maîtres du genre eussent signées (1). *Olive, the Head of the Family, Alice Learmont, Agatha's Husband*, se succédèrent ensuite d'année en année jusqu'en 1856, où parut le roman qu'on estimait encore tout récemment le meilleur titre littéraire de miss Mulock, puisque, obstinée à cacher son nom, elle s'intitule elle-même l'*auteur de John Halifax*.

La donnée de ce livre est aussi anglaise que possible. C'est la biographie d'un homme parti du dernier degré de la misère, et qui s'élève aux premiers rangs de l'ordre social, sans jamais déroger à cette noblesse de sentimens, à cette délicatesse particulière dont le génie britannique veut faire l'apanage exclusif d'une caste, le don héréditaire d'une race d'élite. John Halifax, ce pauvre petit garçon affamé qu'on nous montre, au début du livre, tout heureux de gagner quelques *pence* en s'attelant au fauteuil roulant d'un jeune invalide, John Halifax est en effet un *gentleman*. Sous ses guenilles, il porte, richesse unique, la petite bible de famille, — une bible grecque-anglaise, soit dit en passant, — qui atteste ce fait important et décisif. Lisez en effet ces mots, inscrits au revers de la couverture : *Ceci est le livre de Guy Halifax. — Guy Halifax*, gentleman, *a épousé Muriel Joyce en l'an du Seigneur* 1779 *et le* 17 *mai. — John Halifax est né le* 18 *juin* 1780. — *Guy Halifax est mort le* 4 *janvier* 1781. Le livre n'ajoute pas que Muriel Joyce a suivi son mari dans la tombe; mais comment en douter, puisque leur enfant erre maintenant abandonné à la grâce de Dieu, couchant l'hiver dans les granges, l'été à la belle étoile, et gagnant comme il peut, mais sans le mendier jamais, ce pain quotidien que Dieu ne lui donne pas tous les jours?

A ce dur régime, son corps s'est endurci, son âme s'est fortifiée. Il a compris que, pour un duel comme celui qui est engagé entre lui et la misère, il faut une indomptable énergie. « Comme vous êtes grand et fort pour votre âge! lui dit, non sans un soupir d'envie, le pauvre adolescent infirme qu'on a placé pour quelques minutes sous sa protection. — Vous trouvez?... répond John. Tant mieux! j'aurai besoin de ma force. — Et pourquoi? — Pour gagner ma vie. — Quel a été votre métier jusqu'ici? — J'ai fait tous ceux qui se sont offerts... Je n'ai appris aucun état. — Voudriez-vous en avoir un?... » A cette question bienveillante, John Halifax ne répond pas tout aussitôt. Il hésite, car il veut être franc, et craint que sa franchise ne soit déplacée. « J'ai quelquefois songé, dit-il enfin, que j'aimerais à être

(1) Par exemple la mort de Leigh Pennythorne, qu'on a comparée à celle du petit Dombey (dans le *Dombey and Son* de Dickens), et qui n'a été trouvée ni moins vraie ni moins touchante.

comme mon père. — Et qu'était-il, votre père? — Un *scholar* et un *gentleman*. »

Le *scholar* ne sait pas encore lire, et le *gentleman* est fort heureux de trouver chez le riche tanneur Abel Fletcher, — le père du jeune malade, — un humble emploi de charretier. Figurez-vous l'enfant de bonne race chargé d'aller recueillir de ferme en ferme les peaux encore saignantes des animaux abattus, et de ramener à l'usine ces hideuses dépouilles! N'importe : c'est une industrie régulière, honnête. Elle nourrit son homme; John n'en demande pas davantage pour le moment. L'avenir amènera d'autres chances, et il s'en fie à lui-même pour ne les point laisser perdre. D'ailleurs un sentiment élevé le retiendrait, à défaut de toute autre considération, chez Abel Fletcher : c'est l'amitié qu'il a conçue pour le pauvre enfant, déshérité de la nature, dont la Providence a fait l'instrument presque passif de ce changement survenu dans sa destinée. John éprouve pour Phinéas Fletcher un attachement tout à la fois paternel et fraternel; il le protége de sa force, il s'inquiète de le voir si maladif et si frêle. D'un autre côté, il sent son infériorité d'éducation : il s'étaie des lumières que son ami a puisées dans le commerce des livres. Ils se comprennent, ils se complètent; chacun d'eux se sent amoindri par l'absence de l'autre. L'inégalité de leurs conditions respectives n'existe pas pour eux : Phinéas croit fermement à l'avenir de John, et à son propre avenir tout lui défend de croire. Du reste, si l'un des deux mêle quelque raisonnement subtil à ces effusions sympathiques qui les poussent l'un vers l'autre, ce n'est certainement pas John Halifax. Un jour qu'il s'apitoyait sur l'état maladif de Phinéas : — Ne me plaignez pas, lui répond celui-ci pour le consoler; je suis au fond très heureux : j'ai un bon père, une existence paisible, et je crois que j'ai fini par trouver ce qui me manquait, — un ami.

« A ce mot, continue Phinéas, il sourit, mais parce que j'avais souri moi-même. Je vis qu'il ne me comprenait pas. Chez lui, comme chez presque toutes les natures fortes et contenues, était une certaine lenteur à recevoir les impressions du dehors. A la vérité, une fois reçues, elles y sont indélébiles. Moi qui différais de lui à tant d'égards, et entr'autres par la promptitude, la vivacité de mes perceptions, j'aimais plutôt en lui cette résistance, cette lenteur, qui auraient dû me choquer. Je ne fus ni blessé ni même contrarié qu'il ne parût pas apprécier, comme je venais de le lui rendre, tout ce qu'il était devenu, tout ce qu'il pouvait devenir pour moi. Chaque intonation de sa voix, chaque éclair de ses yeux, où l'honnêteté rayonnait, me révélaient un de ces caractères chez lesquels, pour un seul sentiment qui se manifeste, mille autres se dissimulent et restent muets: caractères solides dont la clé de voûte peut servir de base à toutes les affections, et dans la solidité desquels toute confiance peut être placée. Il demandait peut-être une longue

étude pour être compris; mais une fois compris, on comptait sur lui, et qui une fois s'y était fié s'y fiait à jamais. »

C'est là, remarquons-le, le trait distinctif du *gentleman*, une loyauté inaltérable, une droiture que rien ne fausse. John Halifax est appelé à déployer ces éminentes qualités, lorsque, quelques années après son entrée dans l'usine, où peu à peu il s'est élevé au grade de commis, éclate une de ces révoltes que la famine ramenait jadis périodiquement dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne. La première année de ce siècle, ou si l'on veut la dernière du siècle passé, fut pour ce pays prédestiné à tant de crises, et qui les traverse si bien, une ère de graves désordres. La force publique ne protégea pas toujours ceux qu'on accusait d'être riches contre ceux qui les rendaient responsables de la misère générale. Abel Fletcher, en sa qualité de quaker, ne pouvait d'ailleurs solliciter l'assistance des gens de guerre. De là une situation spécialement dangereuse. John Halifax, l'unique défenseur de l'usine attaquée, le seul intermédiaire entre le manufacturier tenace et les insurgés exaspérés par sa résistance, devient l'arbitre de cette lutte impie, arbitre impartial s'il en fut jamais, car sa reconnaissance pour son patron ne l'abuse pas sur le caractère trop rigide, trop absolu, des refus qu'il oppose aux exigences de la multitude affamée, et d'un autre côté les sympathies naturelles que John éprouve pour des souffrances dont il a connu jadis l'insupportable aiguillon ne lui font pas oublier un instant que ces souffrances ne doivent et ne peuvent jamais trouver leur remède dans l'émeute et ses dévastations aveugles. Il intercède vainement auprès d'Abel Fletcher, qui, plutôt que de livrer aux *rioters* affamés la farine amoncelée dans ses greniers, aime mieux la jeter sac après sac, de ses propres mains, dans la rivière qui fait mouvoir les roues de sa meunerie; mais enfin les forces épuisées du vieillard trahissent sa volonté de ne rien concéder à l'impérieuse nécessité du moment. John demeure livré à ses propres inspirations, et dans la fermeté de ses actes, tempérée par la modération de son langage, le *gentleman* se retrouve tout entier. Il est d'ailleurs mieux placé que son patron pour se faire écouter de la foule irritée : il a vécu dans ses rangs, il ne lui est ni suspect ni antipathique, et quand un des insurgés qui viennent incendier l'usine lui demande s'il a jamais su ce que c'est que souffrir la faim, John peut répondre en toute conscience qu'il l'a soufferte mainte et mainte fois, argument d'un grand poids en pareille circonstance.

L'usine sauvée, John a cessé d'être l'obligé d'Abel Fletcher. C'est bien ainsi que l'entend le vieux quaker, toujours austère et rude, mais aussi toujours équitable. Et d'ailleurs, cette raison manquât-elle, l'infirmité de Phinéas, son fils et son unique héritier, lui rendrait toujours à peu près indispensable le concours de cet actif et

précieux auxiliaire. On sent s'établir et prendre pied dans le monde ce jeune homme sérieux, ferme, inaccessible aux faiblesses vulgaires, et qui, par l'énergie propre de sa nature, l'élévation de ses instincts, remonte aux régions sociales d'où le sort l'avait rudement précipité. C'est alors que pour la première fois une passion jusque-là inutile, et par conséquent dédaignée, se fait jour dans cette existence scrupuleusement appliquée à son but.

Dans une ferme où Phinéas et John sont allés ensemble passer quelques journées de printemps, se meurt un homme que les désordres et les chagrins ont usé plus que les années. Auprès de lui veille son unique enfant, jeune fille au front sévère, au maintien triste et digne, réservée en sa douleur, et comme absorbée par son œuvre de dévouement filial. Phinéas s'occupe d'elle plus qu'elle ne semble le désirer. John Halifax, moins attentif et toujours un peu lent en ses impressions, semble ne pas savoir qu'elle existe. Dans les relations qui s'établissent, après quelques jours, entre les quatre locataires d'Enderley, il ne joue qu'un rôle tout secondaire. Il n'est admis aux thés de M. March, — homme du monde et *gentleman*, — que comme le compagnon de Phinéas Fletcher, fils du riche négociant; mais il est de ceux à qui tout commencement importe peu. Son silence expressif, les ménagemens de son assiduité, toujours opportune, ont déjà favorablement prédisposé miss March, et lorsque la pauvre jeune fille voit rapidement dépérir le malade qu'elle entoure de soins, lorsque la mort vient frapper entre ses bras l'être à qui, depuis des années, elle se consacrait tout entière, ce n'est pas Phinéas dont elle accepte l'aide bienveillante, mais inefficace : c'est John Halifax qui a le bonheur de voir agréer ses services, offerts d'ailleurs avec une délicatesse chevaleresque.

A la pensée que miss March, séparée de toute sa famille par les fautes et les désordres de son père, n'a plus de parens ni d'amis sur lesquels elle puisse compter, l'âme généreuse de John Halifax s'est émue. Le sentiment qui l'attirait vers elle double de puissance. La pauvreté qu'elle croit et déclare être son partage lui semble, à lui, — vaillamment supportée comme elle l'est, — la plus belle et la moins périssable des dots. — « Pauvre miss March! » s'est écrié Phinéas. « Pourquoi l'appelez-vous pauvre? reprend John avec un peu de hauteur. Elle n'est pas femme dont il faille prendre pitié. C'est du respect qu'on lui doit. Vous le penseriez si vous l'aviez vue ce matin, si douce, si sage, si courageuse. Phinéas! — et ses lèvres tremblaient, — c'est à une femme de cette sorte que songeait Salomon quand il disait : « Son prix est par-delà celui des pierres précieuses. »

Mais ce joyau qu'il évalue si haut, osera-t-il en ambitionner la possession? Il n'a que vingt et un ans. Sa carrière commence à peine.

Il n'est encore que l'employé d'un maître tanneur. Miss March est du monde, elle. Pour aspirer à sa main, le titre de *gentleman* semble absolument requis. John Halifax sent et comprend que son dévouement n'a pas été méconnu, que ses qualités sont appréciées, que son affection est prisée ce qu'elle vaut, enfin, pour tout dire en un mot, qu'il est aimé. Tout cela suffit-il? Le doute en Angleterre est permis, témoin certaines scènes vraiment caractéristiques. — Miss March va quitter Enderley, quelques jours après les funérailles de son père, pour aller résider à Nortonbury, — la ville même habitée par les Fletcher et par John Halifax, — chez des parens riches et nobles qui, dans sa détresse, l'appellent auprès d'eux. Quand elle annonce sa détermination aux deux jeunes gens, c'est d'un air presque joyeux et sans se douter de la portée qu'a pour eux ce parti décisif :

« — Je resterai, dit-elle, quelques semaines chez mes parens. Combien de temps passerez-vous encore à Enderley?

« Je ne savais au juste (1).

« — Mais, reprit-elle, vous résidez ordinairement à Nortonbury... J'espère bien,... je compte que vous permettrez à mon cousin, M. Brithwood, de vous offrir chez lui ses remerciemens et les miens pour les bontés dont je vous suis redevable en ces tristes circonstances.

« Nous ne répondîmes ni l'un ni l'autre. Miss March parut étonnée, — blessée, — non, je dis trop, mécontente; mais son regard, venant à tomber sur John, perdit son expression hautaine. Il redevint humble et doux.

« — Monsieur Halifax, reprit-elle, je ne sais rien de mon cousin, et vous, je vous connais. Me direz-vous en toute franchise, — vous ne parlez jamais autrement, — s'il y a quelque chose chez M. Brithwood qui vous rende désagréable d'entrer en relations avec lui?

« — C'est lui qui me regarderait comme indigne de cet honneur. — Telle fut la réponse de John, nettement et fermement articulée.

« Miss March l'accueillit par un sourire d'incrédulité. — Quoi! dit-elle, parce que vous n'êtes pas des plus riches... Qu'est-ce que cela peut faire?... C'est assez pour moi que mes amis soient des *gentlemen*.

« — M. Brithwood et beaucoup d'autres me contesteraient mes droits à ce titre.

« Surprise, — et cette fois un peu plus que surprise, — la jeune *gentlewoman* fit un mouvement en arrière. — Je ne vous comprends pas tout à fait, dit-elle.

« — Permettez donc que je m'explique. — Et, le geste involontaire qu'elle venait de laisser échapper réveillant en lui le sentiment de sa dignité, il lui fit face avec un mâle orgueil. — Il est à propos, miss March, que vous n'ignoriez pas plus longtemps qui je suis et ce que je suis, puisque vous daignez m'honorer de quelque bienveillance. Peut-être eût-il mieux valu me faire connaître plus tôt; mais ici, à Enderley, nous vivions sur un pied d'égalité, de bonne affection...

(1) Le récit tout entier est dans la bouche de Phinéas Fletcher.

« — En effet, je n'en jugeais pas autrement.

« — Vous me pardonnerez donc de ne pas vous avoir dit,... — vous ne m'interrogiez point et je n'étais que trop disposé à l'oublier, — que nous ne sommes point du même rang, — du moins la société ne nous envisage-t-elle pas comme égaux, — et je puis douter que vous-même vouliez nous accepter désormais à titre d'amis.

« — Pourquoi non?

« — Parce que vous êtes une *gentlewoman* et que je suis, moi, un *tradesman* (1).

« Cet aveu fut évidemment pour elle un grave désappointement. Il n'en pouvait être qu'ainsi, avec l'éducation qu'elle avait reçue. Elle s'assit, ses longs cils s'abaissant sur ses joues, colorées tout à coup d'un plus vif incarnat, — et garda un silence absolu.

« La voix de John se raffermit, son accent devint plus fier. Il ne cherchait plus ses mots maintenant.

« — Mon métier, on ne manquera pas de vous l'apprendre à Nortonbury, est celui de tanneur. Je suis commis-apprenti chez Abel Fletcher, le père de Phinéas.

« — Monsieur Fletcher!... — Elle leva les yeux sur moi. Son regard exprimait une sorte de regret triste et bienveillant.

« — Précisément... Phinéas est un peu moins que moi au-dessous de votre intérêt. Il est riche, lui; il a été bien élevé... J'ai eu à me former moi-même... Il y a six ans, et pas davantage, que je débarquais à Nortonbury comme un petit mendiant... Non, cependant, pas ainsi... Ou je travaillais, ou je me passais de manger.

« L'accent passionné de ses paroles força pour ainsi dire miss March à lever les yeux, mais elle les baissa presque aussitôt.

« — Oui;... Phinéas me trouva dans une ruelle, — mourant de faim... Nous étions à la pluie, en face de la maison du maire... Une petite fille, — vous la connaissez, miss March, — vint sur le seuil de la porte et me jeta un morceau de son pain.

« Pour le coup elle tressaillit : — Quoi! s'écria-t-elle, c'était vous?

« — C'était moi.

« John se tut ensuite un instant. Quand il reprit la parole, ce fut du ton le plus doux et le plus pénétré. — Je n'ai jamais oublié cette enfant. Bien des fois, à l'heure où le mal me tentait, son souvenir m'a remis dans la bonne voie,... le souvenir de sa douce figure et de sa compatissante bonté! »

Cette bonté qui a laissé un si durable souvenir à John Halifax avait failli coûter cher à miss March. En lui arrachant brusquement le couteau dont elle s'était servie pour partager son pain avec le petit malheureux qui passait devant elle, une domestique maladroite lui

(1) *Tradesman*, mot à mot : homme de métier, un homme qui gagne sa vie à travailler. Le *gentleman* et la *gentlewoman*, par opposition, sont de condition oisive et subsistent d'un revenu indépendant; ils sont du monde et conventionnellement ont droit à certains égards; le *tradesman* n'en est pas, et il serait en bien des occasions aussi déplacé de lui accorder tel ou tel privilége de courtoisie que de le refuser aux gens de la classe réputée libre par exception.

a fait une profonde entaille au poignet. La jeune fille porte encore la cicatrice de cette blessure. John, avant de la quitter, — et pour jamais, à ce qu'il croit, — lui demande pour faveur unique de contempler un moment cette marque qui est pour lui comme un stigmate sacré. Il saisit la main blessée qu'elle lui laisse prendre dans un moment d'inexprimable émotion, et ses lèvres se posent un instant sur la trace ineffaçable de leur première rencontre.

Il ne faut pas croire que ce soit là un baiser de fiançailles. Les romans de miss Mulock ne vont pas si vite en besogne. John Halifax sait que miss March le préférerait à bien d'autres, si elle pouvait le regarder comme du même monde qu'elle; mais il sait aussi que les barrières qui s'élèvent entre elle et lui sont à peu près infranchissables. Il le sait, cherche sincèrement à l'oublier, se plonge dans le travail comme dans les eaux du Léthé, chasse, repousse de bonne foi l'image importune et chérie, mais tout cela vainement, jusqu'au jour où il se trouve tout à coup rapproché de miss March, qui chez ses riches parens mène une existence contraire à ses goûts, parmi des êtres qu'elle ne saurait estimer. Son cousin Brithwood est un de ces hommes que la fortune a gâtés de bonne heure, et dont l'importance provinciale a développé l'orgueil aristocratique. Sa cousine, lady Caroline Ravenel, jeune, vive, aimable et bonne, élevée à la cour de Naples par la célèbre lady Hamilton, est d'une légèreté de principes qui doit tôt ou tard la compromettre et peut-être la perdre. Les mœurs grossières de son mari la révoltent, et c'est à peine si elle cache le mépris qu'elle ressent pour ce grand homme de petite ville.

C'est un caprice de cette jeune coquette qui appelle John Halifax dans les salons ouverts par M. Brithwood à l'aristocratie du comté. Elle l'invite à titre de *lion*, car le rôle qu'il a joué dans les émeutes de Nortonbury l'a rendu populaire; appelé à Londres par M. Pitt, qui a ouvert une espèce d'enquête sur ces troubles passagers, sa déposition claire, ferme, impartiale, a été remarquée du ministre et citée dans les journaux. John est donc une sorte de personnage. Seulement, s'il était tenté de se prendre trop au sérieux, il doit s'attendre à voir se dresser devant lui le mépris mal déguisé, l'hostilité à peine contenue des patriciens auxquels il va se trouver mêlé. C'est ce qui ne manque pas d'arriver. M. Brithwood éprouve un secret dépit à voir entrer chez lui, sous le patronage de la moqueuse étourdie qu'il a pour femme, un héros de tannerie. Ses hôtes partagent sa surprise et son mécontentement. Le vide se fait autour de Phinéas et de John, venus, — on devine bien pourquoi, — dans ce monde où ils sont regardés à peu près comme des parias. Lady Caroline seule, après un moment d'hésitation, a pris son parti. L'*homme du peuple*, — c'est ainsi qu'elle envisage et nomme John Halifax, — s'est pré-

senté à elle avec plus d'aisance et de grâce qu'elle ne lui en aurait supposé. Elle se plaît bientôt à sa causerie simple et sérieuse. Le difficile est de présenter officiellement cet « homme de rien » à son vaniteux époux. En effet, dès que John Halifax lui est nommé, le brutal *squire*, qui jusqu'alors avait fermé les yeux sur la présence des deux intrus, se croit tenu de faire « une exécution. » Les termes peu ménagés dont il se sert provoquent de la part de John, insulté sous les yeux de miss March, des réponses irritées qui peu à peu font dégénérer en une véritable scène cette simple altercation. Un moment vient où les lèvres de Brithwood laissent échapper une insulte qui froisse du même coup deux cœurs généreux :

« Ursula March traversa le salon et saisit le bras de Brithwood : — Mon cousin, lui dit-elle, ce *gentleman* ne doit pas être traité devant moi autrement qu'en *gentleman*. Mon père lui a dû plus d'un service.

« — Au diable votre père!

« La main droite de John sortit à l'instant même du gilet où il l'avait jusque-là tenue emprisonnée. Elle s'abattit sur l'épaule du riche et noble manant.

« — Taisez-vous! lui dit-il... Vous éviterez un malheur.

« Brithwood se dégagea de l'étreinte, se retourna vivement, et frappa John : fatale insulte, la plus grave de toutes celles qu'un homme peut infliger à un autre homme, et qui, à cette époque surtout, ne se lavait qu'avec du sang!

« John chancela. Pendant un moment, je crus qu'il allait se jeter sur son adversaire et l'étendre d'une seule atteinte à ses pieds; mais il ne le fit point, il ne rendit pas coup pour coup.

« Quelqu'un se prit à dire : — Il ne se bat point, c'est un quaker.

« — Non, répondit-Il, toujours immobile et debout. Seulement son visage était d'une pâleur de spectre, et sa voix rauque avait d'étranges intonations. Non!... je suis un chrétien.

« C'était là une doctrine nouvelle; familière peut-être aux oreilles des *chrétiens* de Nortonbury, elle n'avait guère été pratiquée par aucun d'eux. Personne n'imagina de lui répondre. Ils ouvraient tous de grands yeux et le contemplaient en silence. Deux ou trois s'écartèrent avec des sourires méprisans et en levant les épaules. Ursula March lui tendit une main amie. John la prit, et le calme se fit en lui à l'instant même.

« Alors on entendit murmurer ces mots : — M. Brithwood quitte la maison.

« — Qu'il s'en aille! s'écria miss March, dont la colère éclatait encore dans ses regards.

« — Pas ainsi,... cela ne doit pas être... Il faut que je lui parle... Permettez...

« Et John, se dégageant doucement de la main qui le retenait encore, alla droit à son brutal antagoniste : — Monsieur, lui dit-il,... je vous supplie de rester chez vous... Je me retire à la minute même... Et pour autant que cela peut dépendre de moi, nous ne nous retrouverons plus en face l'un de l'autre. »

John Halifax sort effectivement, laissant son adversaire fort ébahi, tout le monde fort interdit, et les femmes dans une véritable admi-

ration. Il faut croire que, dès cette époque un peu reculée, les chrétiennes de Nortonbury avaient devancé « leurs frères » de l'autre sexe, et pressenti les progrès moraux qui font de nos jours regarder le duel comme une absurdité criminelle. Nous ne prêcherions pas volontiers la thèse contraire, et cependant nous aurions eu quelque peine à oser, comme miss Mulock, faire briller, étrange auréole, sur le front d'un parfait *gentleman*, ce soufflet impuni qui étonne notre logique, prise à court.

Qu'après un épisode aussi dramatique, la main d'Ursula March, — cette main tendue si à propos, — soit tombée définitivement dans celle de John Halifax, il n'y a pas là de quoi surprendre. En se mariant, nos deux amoureux foulent également aux pieds les inspirations de leur orgueil, car si miss March déchoit du rang social qu'elle occupait jusqu'alors, John, de son côté, s'expose à voir mal interpréter l'amour qu'il a professé pour une jeune fille beaucoup plus riche que lui. Miss March était, en vertu d'une substitution qu'elle ignorait, ce qu'on appelle « une héritière. » Heureusement le ciel vient en aide à notre *gentleman*. La fortune d'Ursula est déposée chez son cousin, qui est aussi quelque peu son tuteur. Désapprouvant la mésalliance de sa pupille, M. Brithwood saisit ce prétexte de ne point lui payer sa dot : un procès l'y contraindrait; mais, dans des circonstances pareilles, un procès serait indigne d'un homme bien né. John Halifax ne songe même pas à l'intenter. Il est trop heureux de prouver à sa femme d'abord, puis aux méchans esprits de Nortonbury, qu'aucune vue d'intérêt n'a souillé ses rêves d'amour, trop heureux d'associer complétement à sa destinée celle qu'il a choisie pour compagne, trop heureux qu'elle vive uniquement de son travail et lui doive tout le bien-être dont il s'efforce de l'entourer. Dans leur humble *cottage*, au prix de cette dot sacrifiée, aucun de ces riches parens ne viendra troubler leur union bénie. La belle lady Caroline elle-même voudrait vainement y frapper. Si reconnaissant qu'il soit des bontés qu'elle a eues pour lui, John sait fort bien lui interdire tout commerce d'amitié avec sa femme, et bien lui en prend, car, égarée par sa vanité, trompée par un séducteur de profession, Caroline perd peu à peu tous ses droits à la considération publique. La main de John Halifax l'a retenue un instant au bord de l'abîme où elle va tomber. Cette main charitable la relève plus tard, lorsque, pauvre, vieille, à peu près idiote, il peut sans inconvénient l'abriter sous son toit hospitalier.

A ce moment, John Halifax a parcouru presque toute la carrière dont nous venons de voir les débuts. Armé de cette ténacité virile qui, renouvelant les miracles de l'ancienne foi, « transporte les montagnes et des collines fait des vallées, » il a lutté, heureusement lutté contre les crises industrielles qui menacent périodique-

ment les intrépides manufacturiers de la Grande-Bretagne. Il a vu tour à tour des jours de succès suivis de lendemains désastreux. Il a joué son va-tout sur l'avénement de cette force nouvelle que la vapeur promettait, et qu'elle a donnée, non sans ruines. Abel Fletcher est mort, lui léguant Phinéas, qui vieilli tau foyer de son ami comme le lierre vieillit enroulé au tronc du chêne robuste. Nous voyons naître et mourir quelques-uns des enfans qu'Ursula March donne à John Halifax. Nous voyons l'industriel influent courtisé, aux jours de luttes électorales, par ces mêmes lords, ces mêmes *baronets*, qui jadis le regardaient de si haut. Nous le voyons pratiquer en vrai *gentleman* les devoirs civiques, et, à force d'énergie, arracher à un *rotten-borough* une élection libre. Finalement, après bien des traverses et quelques triomphes, bien des fatigues et quelques joies, John Halifax, *gentleman* bien avéré, tenu pour tel par les plus anciennes et les plus altières familles du comté, avec lesquelles ses enfans se sont unis par des alliances inespérées, rend paisiblement son âme à Dieu, certain soir d'été, en face du soleil couchant, sans autre symptôme de maladie que la fatigue extrême sous laquelle succombent fréquemment, arrivés au bout du sillon, ces taureaux laborieux qui ont donné à la race anglo-saxonne son nom familier. Ursula, sa compagne dévouée, lui survit à peine quelques heures. Phinéas Fletcher demeure après eux pour graver leur épitaphe et raconter leur vie exemplaire.

Il ne faut pas être bien expert en matière de romans pour deviner le défaut essentiel de celui-ci, défaut qu'il partage avec la plupart de ceux qu'on pourrait appeler « biographiques. » L'unité d'action, la concentration d'intérêt leur faisant défaut, ils vivent surtout par le détail. Le détail, sans cesse appliqué à des événemens du même ordre, épisodes d'enfance, passions du jeune âge, catastrophes d'usine ou d'atelier, noces, baptêmes, enterremens, entraîne à d'inévitables redites, à une sorte de bavardage minutieux dont tout l'art imaginable ne saurait toujours déguiser l'inanité. Les personnages épisodiques font foule dans les ouvrages ainsi conçus; ils distraient, éparpillent, épuisent parfois l'attention. Les situations s'esquissent trop vite ou se prolongent au-delà de toute équité proportionnelle. Dans le premier cas, le lecteur est déçu; dans le second, il ressent une sorte de lassitude et d'alanguissement qui ressemblent fort à de l'ennui. Tels sont les périls du roman-biographie. Miss Mulock ne les a pas tous évités dans *John Halifax*, et néanmoins elle y déploie des ressources très variées. Les épisodes successifs sont adroitement enchaînés, les caractères soutenus, et la personnalité mélancolique de Phinéas Fletcher explique l'espèce de *clair-obscur* qui atténue dans ce long récit, dont il est le narrateur fictif, l'ensemble des couleurs et des effets.

John Halifax n'est, — pour parler le langage des ateliers, — qu'une *répétition*, très heureusement réussie, d'un des romans antérieurs de miss Mulock. Dans ce dernier, *The Head of the Family*, l'intérêt s'attache à un personnage presque du même ordre que l'ouvrier tanneur devenu *gentleman*. Au début du récit, le professeur Grœme vient de mourir. Il a péri sur une terre lointaine, victime d'une de ces expéditions scientifiques qui ont honoré les premières années du siècle. Ninian Grœme, son fils aîné, reste le seul chef, le protecteur unique d'une famille nombreuse. C'est une scène assez frappante que celle où, assis en face de l'aînée de ses sœurs, la seule dont il puisse espérer quelque assistance, il cherche avec elle à sonder l'avenir, et se demande comment s'élèveront tous ces enfans, jusqu'alors soutenus par les ressources que la mort du savant professeur vient de tarir tout à coup. Ces soucis paternels soudainement dévolus à un jeune homme, la dure nécessité où il est de sacrifier tous ses goûts, toutes ses espérances, et d'accepter, quelque odieux qu'il lui soit, un métier immédiatement lucratif, nous remettent en mémoire les ambitions secrètes de John Halifax et le dégoût que lui inspire sa vulgaire industrie. Ninian se résigne comme John à une lutte inévitable. Une voiture s'arrête à la porte. Six enfans en descendent : Esther et Ruth, Edmund et Christina, Reuben et Charles. Tous se rangent en cercle autour du foyer. Un grand fauteuil en occcupe le coin. C'est là que s'asseyait le père; ce fauteuil reste vide. A Ninian maintenant d'y prendre place. Quel trône hérissé d'épines!

Et ce n'est pas tout. Parmi ces têtes blondes et brunes se glisse une charmante petite pensionnaire anglaise, orpheline de mère, et dont le père, absorbé par de lointaines spéculations, ne prend aucun soin. Hope Ansted, — c'est son nom, — petite quakeresse aux yeux baissés, aux pas furtifs, au doux parler, devient bientôt, entre tous ces enfans, la *préférée* du jeune chef de famille. Il a trente et un ans; elle en a dix-huit. Cette différence d'âge, — énorme en Angleterre, à ce qu'il paraît, — lui cache à lui-même la nature de cette affection qu'il ne sait pas se définir, mais qui peu à peu l'envahit et le domine. Hope devient par degrés, — et ces degrés sont marqués avec une délicatesse infinie, — l'astre voilé de l'existence aride et monotone à laquelle Ninian est condamné. Il croit l'aimer comme un père, comme un frère aîné; il n'ose de longtemps s'avouer qu'elle est pour lui mieux qu'une sœur, mieux qu'une fille. Plus franc avec lui-même, moins défiant, moins timide, il aurait toute chance d'être aimé comme il aime. Le cœur naïf de la belle enfant, déjà vivement ému de reconnaissance, s'ouvrirait sans peine à un sentiment plus tendre; mais Ninian Grœme a devant lui une vie si chargée de devoirs, si pleine de soucis divers, si absorbée en de fatales abnéga-

tions, qu'il n'oserait peut-être, alors même qu'il aurait l'espoir d'être accepté par Hope, l'associer au partage de tant de dévouement.

Le grand intérêt du livre est justement dans le développement mystérieux de cette passion, sans cesse contrariée, et dont celle qui en est l'objet n'aura que bien plus tard la révélation inattendue. Hope Ansted, secrètement aimée de son tuteur, inspire aussi une vive passion à un jeune noble irlandais de mœurs très légères, qui, sous divers noms, promène de ville en ville son élégance séductrice, sa vivacité spirituelle, ses enthousiasmes faciles et passagers. Il a déjà sur la conscience la perte d'une pauvre fille des Highlands, Rachel Armstrong, dont il a fasciné l'esprit crédule et trompé la loyauté par un mariage à la validité duquel elle a tout lieu de croire, mais dont les preuves lui ont été adroitement soustraites. Hope Ansted, enlevée par son père à la surveillance de Ninian Grœme, est exposée, presque sans défense, aux entreprises de cet habile et opulent libertin. Nul doute que, moins protégée par sa pureté native, elle ne succombât à son tour. Ne pouvant triompher de ses résistances à moindre prix, Ulverston finit pourtant par l'épouser, elle aussi. Cette fois il se prend à son propre piége. Il se croyait libre, et devient, aux yeux de la loi, passible des peines sévères que provoque la bigamie. Hope Ansted, qu'il regardait comme sa femme, et qui du reste ne l'a épousé que par dévouement filial, se trouve un beau jour sans état légal, mère d'un enfant illégitime. La vraie mistress Ulverston est cette Rachel Armstrong, que le désespoir avait d'abord rendue folle, et qui depuis, revenue à la raison, a cherché l'oubli de ses longs chagrins dans le culte des arts. Sous un nom d'emprunt, elle est devenue une des célébrités dramatiques de l'Angleterre... Après cette fatale découverte, Hope se réfugie, colombe effarouchée, dans le sein de la famille où s'écoulait naguère son heureuse enfance. Les bras de « son frère » Ninian lui sont ouverts. Elle s'y précipite comme dans le plus sûr abri qu'elle ait au monde. Une nouvelle ère de souffrance, — alors qu'il croyait épuisée la longue série de ses sacrifices, — va recommencer pour le généreux Grœme. Cet amour, violemment refoulé jadis et sur les flammes duquel plusieurs années de séparation avaient amoncelé leurs froides cendres, cet amour renaîtra sans doute. Il faudra combattre, lutter encore, alors que le *chef de famille* a pu espérer, ses sœurs établies, ses frères devenus hommes, que le temps du repos était enfin arrivé pour lui.

Appréhensions heureusement vaines : Ulverston, menacé par Rachel d'un procès scandaleux, veut s'y soustraire en quittant l'Angleterre. Au moment de s'embarquer, il tombe dans la mer du haut d'une jetée en construction, et meurt à la suite de cette noyade incomplète dans les bras de Rachel Armstrong, jusqu'alors impla-

cable, mais qui redevient folle de douleur devant le cadavre du perfide à qui elle venait de pardonner. Cette mort et celle de l'enfant de Hope Ansted préparent un dénoûment qu'on devine. Hope, consolée peu à peu et plus que jamais liée à « son frère » par les soins qu'il prend d'elle, les bienfaits dont il la comble, finira par comprendre de quel ordre est l'affection qu'il lui a vouée dès sa première jeunesse. Et le jour où Ninian, resté seul avec sa sœur aînée dans la maison d'où leurs « enfans » se sont envolés l'un après l'autre, se verra sur le point d'être abandonné par ce dernier membre de la famille dont il était le chef, ce jour-là, que fera la douce et reconnaissante Hope Ansted?

Un enfant est né à la plus jeune des filles qu'a successivement mariées le sage et laborieux Ninian; on le baptise, et, pour cette journée heureuse, Hope vient enfin de quitter, après des années, ses vêtemens de deuil. Le soir est consacré à des joies si vives, si turbulentes, qu'elles effarouchent le « chef de la famille, » ce vieillard précoce dont le front s'est, avant l'âge, couronné de cheveux gris. Il est réfugié dans son cabinet, un livre à la main, quand un léger coup frappé à la porte le fait subitement tressaillir, comme jadis. C'est que Hope s'annonçait ainsi autrefois, quand elle venait, en toute innocence, offrir son front candide aux baisers fraternels de son tuteur, et c'est elle en effet qui apparaît sur le seuil. Elle veut proposer à Ninian de partager sa solitude après le départ de Lindsay, la sœur aînée. Ninian d'abord ne répond rien. Ses yeux plongent dans ceux de Hope, et n'y trouvent que l'expression naïve d'une bonne et douce pensée; rien de moins, rien de plus. Aussi n'accepte-t-il pas le plan de vie qu'elle lui déroule.

« — Non, Hope,... répondit-il enfin; vous ne savez pas ce que vous me demandez... Ceci ne saurait être...

« Son accent grave et froid effraya presque la douce femme qui venait lui apporter cette cordiale requête. — Pourquoi non? ajouta-t-elle cependant d'un air intimidé.

« — Se peut-il vraiment que vous ne le sachiez pas?

« En ce moment sans doute, elle entrevit comme un rayon avant-coureur de la vérité, car une teinte rosée vint animer ses joues. Ninian continua, poussé par une sorte de désespoir aventureux : — Ne voyez-vous pas que le monde a des idées différentes des vôtres, et que, si Lindsay s'en va, vous ne sauriez demeurer ici seule avec moi,... vous qui n'êtes pas ma sœur?

« La rougeur de Hope, désormais plus marquée, s'étendit de ses joues à son front et à son cou, qui se teignirent du pourpre le plus vif. S'il l'avait vue ainsi! mais il avait posé sa main sur ses yeux. Ceux de Hope, au bout d'un instant, se levèrent vers lui. Une expression nouvelle les animait : réserve mêlée de quelque souffrance et aussi de quelque sentiment plus intime, enfoui plus avant que les deux autres. — Il me faudra donc partir? dit-elle.

— Ninian ne répondit pas. Dans le son de cette voix chérie et surtout dans l'espèce d'agonie où il sentait son cœur se débattre, quelque chose l'avertissait que sa destinée touchait à une crise décisive. A partir du moment qui allait suivre, c'en serait fait des rapports purement fraternels qui jusque-là les avaient unis. Hope ajouta, sur un ton encore moins assuré : — Peut-être en effet vaut-il mieux que je m'en aille... J'ai été pour vous un pesant fardeau,... un pénible souci,... et, bien que vous ne soyez pas mon frère, mon vrai frère,... vous vous êtes montré pour moi tout aussi dévoué,... peut-être plus,... qu'un frère n'eût pu l'être... Dieu vous accorde ses bénédictions!

« Sa voix tremblait; elle semblait lutter contre les larmes qui montaient à ses yeux. Cependant il se taisait encore, et le silence où il s'obstinait la refoula dans une tranquillité apparente. Elle sembla vouloir se lever pour quitter le cabinet. — Je ne vous occuperai pas plus longtemps, lui dit-elle; seulement, dès que vous aurez un peu de loisir, je réclamerai vos bons avis, vos conseils fraternels, sur ce qu'il me reste à faire. Vous me direz comment je dois arranger ma vie, s'il faut me vouer à l'éducation, m'offrir comme dame de compagnie,... bref la ligne de conduite que j'ai à tenir.

« — Ah! taisez-vous,... taisez-vous!... s'écria-t-il avec un gémissement sourd et la main tendue vers elle, bien qu'en même temps il détournât la tête.

« Hope, à ce moment, perdit courage. — Ah! le méchant monde, frère, que celui où nous vivons! Moi qui comptais demeurer à jamais sous votre garde,... moi qui étais si heureuse sous votre toit!...

« Ninian serra étroitement la main qu'il tenait déjà. Il la regarda bien en face et dit : — Si vous le voulez, Hope, il n'est qu'un moyen...

« Elle devinait bien, — quelle femme s'y fût trompée? — ce qu'il voulait dire; mais, si les mots étaient clairs pour elle, la pensée qui les avait dictés restait enveloppée de doute. Elle pâlit, et laissa retomber la main qu'il lui avait tendue.

« — Je comprends,... dit Ninian avec lenteur; vous sentez, et je m'en doutais, que *cela* est impossible... Pardonnez-moi donc...

« Il y eut là un long silence; Hope le rompit à la fin. — J'ignore ce que j'aurais à vous pardonner, lui dit-elle; c'est moi qui, à plus juste titre, aurais pu vous adresser cette prière... Je sais ce qu'il y a de noble et de généreux dans ces mots que vous venez de prononcer... Après tant de sacrifices que je vous ai déjà coûtés, vous m'offrez encore ce dernier... Vous vous sacrifieriez vous-même à mon bien-être et à mon repos...

« Ninian tressaillit comme hors de lui.

« — Ah! continua-t-elle, ne me dites rien... Je sais qu'il en est ainsi; mais dois-je accepter une telle abnégation?... Non, un honnête homme ne voudra jamais se dégrader en donnant son nom à une femme comme *moi*..... — Et sa voix devenait plus tremblante. — Vous moins que tout autre, vous, le meilleur de tous ceux que j'ai connus! Votre choix doit s'arrêter sur un être plus heureux, plus honoré,... sur un être que vous puissiez aimer.

« — Que je puisse aimer!... répéta-t-il d'une voix brisée. Il la voyait, comme dans le brouillard d'un rêve, debout à côté de son fauteuil et versant des larmes abondantes, bien que ses paroles fussent si calmes, si modérées! De nouveau, poussé par un irrésistible élan, il saisit sa main. — Un

mot encore, et n'ayez aucune crainte, *ma sœur!* — Elle reprit la place qu'elle avait quittée. — Je voudrais vous parler, continua-t-il, de,... d'une personne que j'ai bien aimée... Ceci remonte haut, à une époque dont vous n'avez certainement pas gardé souvenir... J'étais un homme fait,... presque vieux, soyons plus franc... Elle était à peine une jeune fille. Je ne pouvais pas me marier... L'eussé-je pu, elle n'avait pour moi que de l'indifférence... Je ne lui parlai donc pas de mon amour,... pas une seule fois... Je la soulevais dans mes bras, je la caressais, je l'appelais *mon enfant*, ma *petite chérie*;... mais elle ignora tout, et toujours.

« Il sentit ici trembler la main de Hope, mais la garda fortement étreinte dans la sienne.

« — J'aime mieux qu'il en ait été ainsi, reprit-il, et qu'elle n'ait rien deviné, rien su. Peut-être en aurait-elle conçu plus tard,... trop tard,... quelque chagrin... Plus tard encore, elle ne serait pas venue aussi volontiers, dans les crises de sa vie, chercher auprès de moi la sécurité, le bien-être, la tendresse qui lui manquaient ailleurs. Elle a trouvé tout simple, tout naturel de les recevoir d'une affection fraternelle... Et moi cependant... Oh! Dieu qui m'entends, tu sais tout!... »

Hope sait tout, elle aussi, et, pénétrée d'une sorte de remords, elle s'agenouille involontairement aux pieds de son généreux protecteur... — Instruite plus tôt, m'auriez-vous aimé? lui demande-t-il avec angoisse.— Qui sait? répond-elle en sanglotant, et pourquoi n'avez-vous point essayé?... Maintenant suis-je digne d'un cœur comme le vôtre? — Et tandis qu'elle parle ainsi, ses lèvres effleurent la main de Ninian, cette main qui l'a soutenue, guidée, défendue. Il prononce alors, non sans trembler, le mot décisif... Il lui demande si elle pourra jamais se faire à l'idée de l'avoir pour mari... La joue brûlante qui reposait sur sa main ne s'en éloigne pas... Pressée de répondre, Hope contemple un moment avec une profonde émotion cet homme qu'elle a toujours entouré d'un respect si mérité, d'une confiance si absolue... Et quand Ninian lui ouvre ses bras une dernière fois, elle s'y laisse aller, lentement et doucement elle se glisse jusqu'à son cœur. « Et là elle resta, pleurant encore, mais calme désormais, et certaine de son bonheur à venir. »

Nous parlions naguère de cette solennité un peu monotone, de ces tons gris et brumeux qui éteignent dans *John Halifax* la vivacité du récit. Il y a plus de jeunesse, de vie, de lumière et de gaieté dans *le Chef de la Famille*, ouvrage antérieur de cinq ans à l'histoire du *gentleman*. Fille d'une mère écossaise et d'un père irlandais, miss Mulock y a peint avec talent divers types appartenant aux deux races dont elle est issue. M. Ansted (le père de Hope) et M. Ulverston, le viveur téméraire, d'une légèreté si cruelle, d'une insouciance si gracieuse et si étourdie, appartiennent bien à « la verte Érin. » Les membres de la famille Grœme, la grave Lindsay, Edmund le poète bohême, le prosaïque et tenace Reuben, ré-

sument en revanche, sous presque tous ses aspects, le caractère écossais. A part quelques exagérations, la figure de Rachel Armstrong est traitée d'une façon remarquable, et les élémens divers de sa nature passionnée sont tour à tour mis en jeu avec un tact, une logique qui méritent d'être signalés. Sa loyauté, sa confiance dévouée, indignement trahies, ont allumé chez cette enfant des montagnes une âpre soif de vengeance. La haine toujours ravivée qui fermente en elle y stimule le développement des instincts poétiques. L'actrice sublime jaillit pour ainsi dire de l'amante abusée. Elle trompe et satisfait à la fois, par l'essor qu'elle leur donne sur la scène, ces fureurs qui ont ébranlé sa raison, et qui, dans des circonstances données, la conduiraient au crime. Calmée, rasséréenée par là, mais toujours implacable, elle est en même temps, sans qu'on s'étonne de tels contrastes, amie reconnaissante et dévouée pour ceux qui lui ont tendu la main dans sa chute, altière, impassible, dure comme le marbre, dans ses rapports avec le commun des hommes, et enfin, envers l'ingrat qu'elle ne peut arracher de son cœur, malgré lui fidèle, une vraie Némésis, inexorable et frémissante. Ce type, à lui seul, ferait la fortune d'un drame.

II.

Le dernier ouvrage de miss Mulock, *A Life for a Life*, en progrès marqué sur ceux qui l'ont précédé, atteste qu'elle est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Elle semble avoir compris que le roman ne peut que par exception, et au risque de graves inconvéniens, reproduire une vie tout entière, prise au berceau, menée à la tombe. Ces inconvéniens, — nous les avons fait ressortir, nous n'y reviendrons pas, — l'auteur de *John Halifax* les a heureusement éludés, en resserrant l'action de son dernier récit dans des limites de temps relativement étroites, puisqu'elle commence quelques mois à peine après le retour des troupes anglaises envoyées en Crimée.

A l'état-major d'un de ces régimens décimés que la prise de Sébastopol a renvoyés dans leurs foyers est attaché, en qualité de chirurgien-major, le docteur Urquhart, un homme remarquable à bien des égards, et par la rigidité de ses mœurs, et par une abnégation poussée au-delà des limites du devoir, et aussi par un fonds de tristesse que ne dissipent jamais ni les sanglantes distractions de la guerre, ni la gaieté des fêtes où le docteur est entraîné parfois malgré lui, ni même la jouissance si légitime et si vive que devraient lui procurer le bien qu'il fait, l'estime dont il est entouré, la reconnaissance qu'il inspire. Pour que tant de sombre amertume soit au fond d'une existence si pure, si régulière, si utile, quelle flèche venimeuse le docteur traîne-t-il donc après lui?

Le *journal* intime du chirurgien ne nous livre pas son secret. Ce journal, commencé dans une heure d'insupportable ennui, débute par d'insignifians *memoranda :* tel soldat guéri, tel autre mort à l'hôpital; réflexions sur les blessures d'armes à feu, études sur certains cas de démence. Tout à coup cependant s'y détache un incident bien rare dans la vie du docteur : il est allé au bal. Une jeune fille s'y est rencontrée, avec laquelle le hasard lui a fait échanger quelques paroles. Parmi ces paroles, — simples propos en l'air, — il en est une qui a retenti comme un glas funèbre à l'oreille de Max Urquhart. Après avoir exprimé l'aversion instinctive qu'elle éprouve pour les « soldats, » cette enfant s'est aperçue qu'une opinion pareille pouvait blesser un homme appartenant à l'armée. — Vous, c'est différent! lui a-t-elle dit, vous êtes médecin. Un médecin n'est pas un soldat. Son métier est de sauver la vie, non de la détruire... Vous n'avez certainement tué personne?... — Le docteur n'a rien répondu. L'entretien, jusque-là confiant et gai, a langui tout à coup, et peut-être le mélancolique Urquhart n'en aurait-il gardé aucun souvenir, si, demandant à l'un de ses camarades le nom de sa jeune interlocutrice, il n'avait appris avec une sorte de stupeur qu'elle s'appelait miss *Johnston*. Ce nom, d'ailleurs si répandu, si vulgaire, se marie étrangement, dans la conscience du docteur, au lieu-commun si insignifiant par lequel miss Dora (1) Johnston a essayé de réparer une maladresse. Grâce à cette bizarre coïncidence, ce double incident, si futile au premier abord, prend une signification menaçante. Dora lui doit d'avoir fixé particulièrement, — sans qu'elle s'en puisse douter, — l'attention de son grave interlocuteur, et si elle le savait, peut-être n'en serait-elle point mécontente, car la singularité des incidens qui les ont, inconnus l'un à l'autre, mis en rapport, ce premier entretien, où elle s'est laissé engager sans savoir comment, où elle a paru blessante sans savoir pourquoi, lui ont laissé des souvenirs assez marqués. Nous l'apprenons aussi par son journal, car miss Dora, comme le docteur, tient à jour très scrupuleusement la chronique quotidienne de sa paisible existence.

Chacun des deux personnages, dans des chapitres régulièrement alternés, nous fait ainsi part de ses impressions les plus fugitives et les plus secrètes. On voit naître, on verra plus tard prendre corps et croître graduellement un amour improbable, un amour fatal. Le docteur Urquhart, chargé par un de ses plus jeunes et de ses plus brillans camarades d'aller demander la main de miss Lizabel Johnston, se trouve introduit ainsi dans une demeure dont le seuil eût dû lui être interdit à jamais. Le révérend ministre dont il sollicite le consentement paternel lèverait pour le maudire, — s'il le connaissait

(1) Dora, abréviation de Théodora.

mieux, — cette main qu'il lui tend si cordialement. M. Johnston a trois filles, Pénélope, Dora, Lizabel : nous les nommons par rang d'âge. Les soins et l'affection dont elles l'entourent ne lui font pas oublier l'unique fils qu'il a perdu, depuis bien des années déjà, et dont la mort, évidemment le résultat d'un crime, est restée sans vengeance, l'assassin demeurant inconnu. L'assassin, on l'a déjà pressenti, n'est autre que Max Urquhart. De là cet écho intérieur réveillé par les inoffensives paroles de Dora, de là cette vague terreur qu'il éprouve en face de quiconque porte un nom plus ou moins semblable à celui de sa victime.

Le hasard a tout fait, ou plutôt cette fièvre passagère qu'un buveur novice sent passer dans ses veines lorsqu'il se laisse aller aux premières tentations de l'ivresse. Max Urquhart, provoqué, raillé, en cet état, par un homme plus âgé que lui, et qui s'était complu à le faire boire outre mesure, s'est jeté sur cet homme, et cette rixe de nuit a fini d'une manière tragique. Précipité violemment sur un monceau de pierres, son antagoniste ne s'est plus relevé. Il expira sans même reprendre connaissance. Trop jeune pour apprécier la valeur légale du meurtre accidentel qu'il venait de commettre, Max quitta sans réflexion le théâtre de la lutte. Il prit la fuite au lieu d'aller au-devant de la justice, qui avait à lui demander compte de la vie d'Henry Johnston, et qui, vu les circonstances du crime, l'eût à peu près excusé. En se dérobant aux peines légères qui l'attendaient, il s'est condamné à un supplice odieux, à une dissimulation que sa conscience réprouve, et dont il porte, vingt ans de suite, le lourd fardeau. Aux yeux de cet homme scrupuleusement honnête, cette expiation est loin de suffire. Aussi se croit-il tenu de donner une vie tout entière, — sa propre vie, si longue qu'elle puisse être, — en échange de celle dont il a tranché le cours : *a life for a life.*

On comprend assez ce que, savamment ménagée, peut fournir de péripéties la situation que nous venons d'indiquer. On devine aussi combien la forme donnée au récit, — c'est presque celle de l'églogue antique, — prête de ressources à l'écrivain. De chapitre en chapitre, la scène change : d'abord le riant presbytère, les trois jeunes filles devisant sous la lampe, tandis que leur père s'absorbe en ses pieuses lectures; Lizabel, fiancée heureuse, frivole, insouciante et gaie; Pénélope, victime patiente d'un amour menteur, bercée dans la vaine espérance d'un hymen qu'un juste sentiment d'orgueil lui fera refuser quand elle sera désabusée sur le compte du misérable égoïste à qui elle a voulu croire obstinément; Dora enfin, la tranquille et vaillante Dora, en qui se retrouve encore ce mélange de modestie et de fermeté, de raison et de tendresse, de docilité dévouée et d'indépendance presque virile, qui, depuis le succès immense des *Mémoires d'une Gouvernante*, constitue, chez nos voisins, le type idéal

des héroïnes de roman. Dora Johnston ressemble à Charlotte Brontë plus encore qu'à Jane Eyre. On la dirait peinte d'après la biographie que mistress Gaskell nous a donnée de cette jeune fille si richement dotée par le malheur, et qui a joui si peu du rayonnement subit de sa vie obscure et triste.

A deux ou trois milles du presbytère, dans les landes désertes, les troupes campent. Là, sous une tente dénuée de tout comfort, presque toujours seul pendant les quelques heures de nuit qu'il y passe, le docteur Urquhart est absorbé en lui-même. Vingt ans d'expiation ont calmé ses remords, ses travaux acharnés l'en distrairaient d'ailleurs au besoin; mais il souffre de son isolement, et de la certitude que cet isolement ne saurait finir. Il a mis un masque sur son visage, et ce masque ne tombera jamais. Un secret dort au fond de son cœur, ce cœur restera éternellement fermé. Autant vaut dire qu'il ne connaîtra jamais ni l'amitié, ni l'amour, ni le bonheur. Le bonheur, il l'entrevoit dans ce calme et riant intérieur des Johnston où il n'est jamais entré sans émotion, où le rappelle sans cesse maint souvenir familier, et surtout l'attrait de ce vif regard qui s'est quelquefois baissé sous le sien, de cette gaieté fine et mordante qui s'adoucit et jette en sa présence un éclat plus doux.

Max a pour Dora l'attrait d'une énigme vivante. Plus il se défend des occasions de la voir, — alors qu'elle est déjà certaine du penchant secret qu'il ressent pour elle, — plus elle s'étonne, s'inquiète, et plus il tient de place dans sa pensée. Elle le compare aux jeunes gens frivoles qui se disputent la beauté de Lizabel, au froid calculateur qui se joue de sa sœur aînée, et tous ces parallèles le relèvent à ses yeux. C'est bien là l'homme qu'elle a rêvé, le maître dont elle acceptera volontiers l'empire, l'être fort, sérieux, religieux, l'homme du devoir et du sacrifice, dont une simple parole vaut un serment, dont un serment équivaut à l'arrêt d'une destinée. S'il aime une fois, il aimera jusqu'à la mort. Si on l'aime, il ne faudra pas l'aimer moins. A la vérité, Max ne veut pas aimer; sa réserve le prouve. Serait-il possible qu'un tel homme se manquât à lui-même de parole?

L'homme propose et Dieu dispose : Max s'était juré de ne plus franchir le seuil du presbytère; mais le révérend Johnston, victime d'un accident, a besoin de soins immédiats, et nul médecin n'est aussi près que celui du camp. Le malade, en proie à de violentes crises nerveuses, veut être suivi de près. Une intimité forcée s'établit entre ceux qui le soignent, et c'est justement Dora qui est pour Max le meilleur, le plus utile auxiliaire : situation périlleuse pour tous deux. Dans les intervalles de loisir que leur laissent les péripéties de la convalescence, ils traduisent ensemble le *Wallenstein* de Schiller, et le personnage de *Max* Piccolomini n'est pas étranger au goût particulier de miss Johnston pour ce chef-d'œuvre. Le sort de

Thekla ne lui paraît pas non plus à dédaigner. Elle ose le dire; ses sœurs l'en plaisantent, et la discussion qui s'engage la conduit à exposer une de ses théories qui lui gagne évidemment le cœur de Max, déjà un peu ébranlé. Il venait de risquer une remarque en faveur des amoureux de Schiller, mis, selon lui avec plus de patriotisme que de raison, au-dessous des amans de Vérone. Lizabel, la jolie et frivole Lizabel, l'interrompt par un éclat de rire : — C'est vous, Dora, qui rendez le docteur si expert en poésie... — Et comme Max, un peu embarrassé, ne trouve pas immédiatement à riposter, une voix secourable, — celle de miss Théodora, — s'élève à l'autre bout de la table à thé :

« — Vous parlez, Lizabel, de ce que vous ne sauriez comprendre. Mon Max et ma Thekla vous ont toujours été, vous seront toujours lettres closes. Francis (1), lui non plus, n'a pas la clé de ces deux caractères, bien qu'il les trouvât merveilleux quand, il y a quelques années, il enseignait l'allemand à Pénélope.

« — Dora, vous passez les bornes imposées à une femme.

« — Peu importe, répliqua-t-elle, se retournant vers sa sœur aînée, et ses yeux lançaient des éclairs... Demeurer paisible quand on entend professer certaines doctrines est bien pire que de manquer aux convenances de son sexe... C'est manquer à son sexe lui-même... Libre à vous de penser comme bon vous semble sur ce sujet... Mais je sais ce que j'ai toujours cru,... ce que je crois encore.

« — Eh bien! s'écria M. Charteris, faites-nous part de votre croyance.

« — Elle hésita. Ses joues étaient en feu. Pourtant elle ne céda pas et reprit courageusement : — Je crois, en dépit de tout ce que vous pourriez dire, que non-seulement dans les livres, mais dans le monde, il existe un genre d'amour parfaitement pur d'égoïsme, d'une sincérité, d'une fidélité absolue, comme celui de ma Thekla et de mon Max. Je crois que cet amour, — fondé sur ce qu'il y a de plus droit en nous, — forme ses adeptes à considérer d'abord ce qui est droit, et à ne songer à eux-mêmes qu'en seconde ligne. S'il le faut, ils sauront donc subir une séparation de plusieurs années, et s'il le fallait même, une séparation éternelle.

« — Merci du ciel! je ne donnerais pas un *farthing* d'un homme qui ne ferait pas pour moi tout au monde, fût-ce le mal.

« — Et moi, Lizabel, j'estimerais cet homme un lâche égoïste, que je pourrais prendre en pitié, mais qu'il me serait impossible d'aimer encore après que, pour moi, il aurait commis, de propos délibéré, une action mauvaise.

« Du coin où je m'étais retiré (c'est le docteur qui parle, ne l'oublions pas), je voyais ce jeune visage comme lumineux et transformé par une expression qui m'était nouvelle. Tout ce qu'il y a de puissance dans la femme, d'enivrement qui rend fou et qui rend heureux, on sentait au plus profond de son cœur que cette enfant l'avait en elle. Les autres continuaient à bavarder. Je l'entendis bientôt reprendre la parole :

« — Oui, disait-elle, oui, vous avez raison, Lizabel. Je n'attache pas une

(1) Francis Charteris est le prétendu de Pénélope Johnston.

très grande importance à savoir si, oui ou non, deux êtres étroitement attachés l'un à l'autre vivront assez pour être mariés l'un à l'autre. En un sens, ils sont déjà mariés, et, aussi longtemps qu'ils continueront à s'aimer, rien ne pourra les désunir. Cela me semble suffire.

« La « plaisanterie » parut « bonne » à Lizabel et à son mari. M. Charteris hasarda plus sérieusement une remarque ou deux auxquelles miss Théodora refusa de répondre.

« — Non,... vous m'avez poussée à bout... J'ai parlé malgré moi;... mais j'ai fini... Je ne discuterai pas plus longtemps ce sujet.

« Sa voix frémissait encore, et ses petites mains nerveuses pliaient, froissaient la nappe étalée devant elle; du reste, elle était parfaitement immobile. Ses traits, ses yeux mêmes restaient en place. Peu à peu la flamme de ses joues s'éteignit, et elle devint extrêmement pâle; mais personne ne parut y prendre garde. Ils étaient trop pleins d'eux-mêmes! »

Une scène remarquable et bien étrangère à nos mœurs suit de près celle-ci. A propos d'un sermon prêché devant la famille du ministre par le *curate* qui provisoirement le remplace, Dora et le docteur sont amenés à traiter ensemble une question singulièrement intéressante pour ce dernier : il s'agit de savoir au juste quel sens a la doctrine biblique touchant la punition réservée au meurtrier. C'est Dora qui la première a provoqué les explications du docteur, et il a un peu rudement écarté ce sujet de conversation; mais il y revient de lui-même :

« — Croyez-vous, lui demande-t-il, croyez-vous comme *elles*, — c'est vos sœurs dont je parle, — que la loi mosaïque est encore notre loi : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie, et ainsi de suite?

« Je répondis (c'est Dora qui parle à son tour) que je ne comprenais pas bien.

« — C'était pourtant là le sujet du sermon : savoir si celui qui prend la vie d'un autre perd le droit de vivre. La loi de Moïse était formelle sur ce point. Le meurtrier, même par accident, l'homme coupable de meurtre simple (*manslaughter*), comme on dirait maintenant, n'était point en sûreté hors des trois cités de refuge. Le vengeur du sang, venant à le trouver ailleurs, pouvait l'immoler.

« Je lui demandai ce qu'il pensait qu'on devait entendre par ces mots : le vengeur du sang. Était-ce la rétribution divine ou humaine?

« — Je ne puis dire... Comment le saurais-je?... Pourquoi m'adressez-vous cette question?

« J'aurais pu répondre : — Parce que j'aime à vous entendre parler, parce que personne aussi bien que vous ne résout mes doutes et ne porte la lumière dans mon esprit. — Je balbutiai même quelques mots en ce sens; mais il ne semblait pas m'écouter, ni même m'entendre. — Pensez-vous, reprit-il, avec le ministre de ce matin, que, sauf des cas très rares, nous, chrétiens, nous n'avons pas le droit d'exiger une vie en paiement d'une autre, ou croyez-vous, vous fondant sur le dogme aussi bien que sur les instincts de votre raison, que tout meurtrier doit être pendu?

« J'ai souvent médité cette question, que le docteur Urquhart paraît prendre si à cœur. En lisant dans les journaux le récit des exécutions capitales, il m'est souvent arrivé de me sentir prise d'un immense dégoût. Il m'est arrivé de me réveiller, le jour où la sentence devait avoir son effet, dès la pointe du jour, et de compter, minute à minute, ces derniers instans de la vie du malheureux condamné, — jusqu'à ce que mon imagination excitée me représentât la scène du supplice avec ses détails presque aussi odieux, presque aussi révoltans que ceux du crime lui-même. Pourtant affirmer que la peine de mort devrait être rayée du code!... je n'osai aller jusque-là. Je me bornai donc à lui répéter doucement des paroles qui justement me revinrent en ce moment à l'esprit : *car nous savons bien que le meurtrier n'a pas en lui la vie éternelle...*

« — Mais enfin, disait-il, si le meurtre n'a pas été prémédité, pas même voulu;... si la vie a été ôtée par quelqu'un, — cela peut se supposer, — que la colère domine, ou dans des circonstances qui font que l'homme n'est plus lui-même;... s'il s'est repenti de son crime;... s'il l'a expié autant que cela était en lui;... si en échange de l'existence anéantie il a donné la sienne, non pas en mourant à son tour, mais en subissant le long tourment de vivre?...

« — Oui,... lui dis-je, il m'est facile de concevoir l'existence d'un condamné,... ne le fût-il que par sa conscience,... un duelliste par exemple,... comme bien plus horrible que sa mort sur un échafaud.

« — Vous avez raison... J'ai vu des exemples qui le prouvent.

« Comme les souvenirs auxquels ces mots faisaient allusion paraissaient l'affecter péniblement, j'insinuai que ce sujet, qui n'avait rien de particulièrement agréable, ne devait pas nous occuper plus longtemps. — A quoi bon?... commençai-je.

« — Peut-être à quelque chose, interrompit-il. D'ailleurs faut-il reculer devant la recherche d'une vérité parce qu'elle n'a rien d'agréable? Ceci ne vous ressemble guère.

« — J'espère que vous me jugez mieux.

« Après quelques momens de silence, il continua : — Cette question est une de celles qui m'ont suggéré le plus de réflexions. J'ai là-dessus mon opinion bien arrêtée. Je sais ce que la plupart des hommes pensent à ce sujet. J'aimerais à savoir comment l'envisage une femme,... une chrétienne. Dites-moi donc si vous croyez que le vengeur du sang parcourt le royaume du Christ comme jadis la terre d'Israël, levant l'impôt de la rétribution; que, pour le sang versé comme pour tout autre crime, il y a dans ce monde, — quoi qu'il en soit de l'autre, — expiation, mais non pardon. Pensez-y bien... Répondez à loisir... Ceci est une question immense.

« — Je le sais... C'est la grande question de notre époque.

« Le docteur Urquhart avait baissé la tête sans ajouter un mot; à peine s'il aurait pu parler. Je ne l'avais jamais vu sous le coup d'une émotion pareille. Son agitation m'arracha tout à coup à cette timidité qui m'empêche d'ordinaire d'élever la voix quand on traite certains sujets sur lesquels chacun peut réfléchir, mais dont un bien petit nombre a le droit de parler.

« — Je crois, dis-je, qu'en développant par degrés l'instruction départie à ses créatures, un être plus divin que Moïse nous a conduits à une loi plus

haute, d'après laquelle la seule expiation demandée est le repentir, le repentir et la soumission. — *Repentez-vous... Allez, et ne péchez plus!...* Il me semble, pour autant que j'en peux juger et comprendre ce que je lis ici, — je tenais encore ma bible en mes mains, — que dans tout le Nouveau-Testament et dans plusieurs portions de l'Ancien, une doctrine se fait jour, qu'on ne saurait méconnaître : savoir qu'un péché, si grand qu'il soit, suivi de repentir et de rémission, est aux yeux de Dieu, — et devrait être aux yeux des hommes, — pardonné, aboli, effacé à tout jamais.

« — Que Dieu vous entende et vous bénisse! dit le docteur, et il me quitta brusquement... C'était la seconde fois qu'il appelait sur ma tête les bénédictions du ciel. »

La même question, soulevée en présence du père de Dora, provoque une déclaration de principes beaucoup plus sévère. Le digne ministre n'est pas de ceux qui pactisent avec les doctrines nouvelles, et le souvenir de la mort de son fils ajoute à l'inflexibilité de son orthodoxie; mais tandis que, sans le savoir, il élève entre lui et cet homme qu'il a pris en gré, qui l'a secouru à l'heure du péril, qui peut-être lui a sauvé la vie, des barrières presque infranchissables, le sort semble prendre à tâche de rapprocher Max et Dora, qui, dévorée de fièvre, dépérit lentement, tristement, sous les yeux du docteur épouvanté. Elle est découragée, dégoûtée de la vie, sans oser se dire à elle-même que son mal est de ceux que l'amour cause et que l'amour guérit. Elle le comprend enfin le jour où Max laisse échapper avec une sorte de colère sourde, — la colère de l'homme de cœur qui manque aux engagemens pris vis-à-vis de lui-même, — le secret de l'attachement profond qu'elle lui a inspiré : curieuse conversation en vérité que cette gronderie austère à la suite de laquelle le médecin prend tout à coup dans sa main celle de sa malade. — Jamais, dit-il, je n'ai vu main si frêle et si mince... Nous disons bien,... si nous ne nous revoyions plus,... il est convenu que vous vous souviendrez de ce qui a été dit. Vous ferez votre possible pour vous rétablir complétement,... de manière à être heureuse,... à être utile aux autres. Vous ne ferez plus fi de votre vie;... il y en a beaucoup de plus dures à supporter... Vous aurez patience, vous aurez foi, vous aurez bon espoir, comme il convient à une jeune personne si aimée de... tous. C'est entendu, c'est promis, n'est-ce pas? — C'est promis. — Adieu donc! — Adieu.

« S'il prit mes mains ou si je les lui donnai, je n'en sais vraiment rien, mais je les sentis tout à coup pressées contre sa poitrine. Et il me regardait comme s'il ne pouvait se résoudre à me quitter, ou comme s'il lui restait quelque chose à me dire auparavant; mais au moment où je levai les yeux sur lui, tout parut s'éclaircir entre nous sans qu'un seul mot eût été prononcé. Il n'articula que ces quatre mots : — Est-ce là ma femme? — Oui, répondis-je. — Alors... il m'embrassa. »

Accepté si simplement par Dora, le docteur ne trouve pas plus de résistance chez le père de sa bien-aimée; mais un doute, un scrupule de conscience, amènent la découverte du fatal secret suspendu sur la tête des deux amans. Le spectre sanglant d'Henry Johnston se dresse entre eux. — Mon frère tué par *mon mari!* s'écrie, dans le récit des émotions qu'elle ressentit alors, la fidèle, l'intrépide Dora. Elle n'hésite pas, on le voit, à pratiquer ses doctrines. Dussent-ils ne jamais être unis, le meurtrier d'Henry n'en est pas moins celui qu'elle aime, et par conséquent son époux. Ils pourraient, complices d'une fraude concertée entre eux, artisans du même mensonge, taire la vérité qui les sépare. Ni Max ni elle n'y songent un moment, car leur amour périrait étouffé dans l'asile mystérieux et souillé qu'ils lui feraient ainsi. Le crime sera révélé. Le prêtre inflexible, le père implacable tiendra dans ses mains le sort de Max. S'il n'use pas de tous ses droits, s'il ne demande pas vengeance aux lois de son pays, Max se réserve de se dénoncer lui-même, et Dora, sur le point de l'en détourner, se rappelle à temps l'abnégation sublime qu'elle admirait dans la Thekla de Schiller.

L'aveu du meurtre, courageusement fait par Max en personne au père de sa victime, qui est en même temps le père de sa fiancée, était une des scènes les plus délicates du roman. L'auteur l'a traitée avec une rare hardiesse et un rare bonheur. Le vieillard, après une hésitation poignante, cède aux remontrances de sa fille aînée, qui lui fait entendre non la voix de la pitié, mais celle de la véritable justice et du véritable honneur. Il ne poursuivra donc pas le meurtrier de son fils, mais en même temps il exigera que Max s'interdise de se livrer lui-même à la justice des hommes. Ce secret que le docteur a gardé si longtemps pour son propre compte, il faudra qu'il le garde pour l'honneur des Johnston, compromis par quelques-unes des circonstances qui se rattachent à la mort du malheureux et coupable Henry. Max prête le serment qu'on exige de lui. En revanche, il a celui de Dora, qui lui tend, à la fin de cette pénible entrevue, sa main délicate : « Vous verrez, lui dit-elle, quelle force il y a là-dedans... » En effet, l'absence n'a pas d'action sur cette ferme volonté, sur cette constante et inaltérable affection. Heureuse ou malheureuse, de près comme de loin, sûre de Max, Dora lui appartiendra toute et toujours. Elle ne vit plus que par et pour lui; nulle méfiance ne l'ébranle, nulle crainte ne l'arrête, nul chagrin désormais ne triomphera de ce cœur où il règne. Lui, de son côté, n'abdique aucun des droits qu'elle lui a donnés. C'est à sa femme, à la femme que l'avenir lui doit, qu'il écrit sans arrière-pensée ni réserve; c'est à elle qu'il raconte par quel redoublement de sacrifices il veut achever son œuvre expiatoire, à elle encore qu'il prescrit les bons labeurs par lesquels il l'y associe. Il commande, elle obéit, plus fière de sa docilité

qu'aucune femme ne l'a jamais été de la plus large indépendance. Son père, qui ne reconnaît plus dans la femme aux pensers graves, à l'activité bienfaisante, la Dora d'autrefois, insouciante, indolente, souvent perdue en rêveries sans but et sans profit, s'étonne de la voir si changée. Il en cherche la cause, qu'elle ne lui laisse pas ignorer, heureuse de confesser hautement le nom de celui pour qui elle s'est ainsi transformée. « Je suis sûr, lui dit-il alors, que vous me quitterez quelque jour pour aller épouser votre Urquhart?... » Et comme, hésitant, elle ne répond que par le silence : « Attendez au moins jusqu'à ma mort! » reprend le vieillard attristé.

Renonçant à son emploi dans l'armée, — emploi qu'il trouve trop relevé, trop peu rude pour l'expiation à laquelle il s'est voué, — le docteur est maintenant le médecin d'une prison. Francis Charteris, l'ancien prétendu de Pénélope, continuant la vie de désordres qui l'a pour jamais séparé d'elle, devient pour un temps l'hôte forcé de cette maison pénitentiaire. Un mot imprudent qui lui échappe, — Pénélope jadis n'avait pas cru devoir lui taire le secret d'Urquhart, — éveille sur le compte du docteur des soupçons que la jalousie et la malveillance se chargent de grossir. La situation de Max est désormais intolérable. Il demande lui-même une enquête, ne soupçonnant pas d'où provient la vague rumeur qui de tous côtés l'assiége et le mine. Un conseil s'assemble. Quelques questions lui sont adressées. A l'une d'elles, il ne peut répondre sans se trahir. Il refuse donc toute explication. Une démission forcée, qui équivaut à une destitution déshonorante, est la conséquence de cet incident imprévu. Des amis dévoués, qui le croient encore, nonobstant son équivoque silence, incapable d'un de ces crimes sur lesquels il faut appeler le châtiment, lui offrent un asile en Amérique; mais cette fois son parti est pris. Il est las de cette impunité, pire pour lui que toutes les rigueurs légales. Il veut se livrer à la justice. Il redemande au père de Dora la promesse trop légèrement donnée qui le lie encore; puis, sans même attendre qu'on l'ait relevé de ce serment, il provoque lui-même une instruction judiciaire dont il fournit tous les élémens, affirme sa culpabilité, que personne n'aurait pu établir, et se voit condamné par ses juges émus à la moindre des peines inscrites dans le code britannique pour le crime dont il doit compte à la société. Le père de Dora, cité comme témoin, est venu en toute équité proclamer la haute estime que lui inspirent le repentir, la sincérité, la droiture de l'homme qui a tué son fils, qui va lui enlever sa fille chérie, car, on le devine de reste, sa peine subie, Max quittera l'Angleterre, et Dora, devenue sa femme, ne le laissera point partir seul.

L'analyse de ces trois ouvrages suffit, ce nous semble, pour donner l'idée du talent de miss Mulock, et surtout des tendances de ce

talent. Elles sont élevées, saines, franchement libérales, strictement religieuses. La foi, la ferveur même, s'allient fort bien, chez l'auteur de *John Halifax*, à une grande indépendance de jugement, de vues et de doctrines. Sa morale est sévère; ni la liberté, ni la charité n'en sont cependant exclues. Ces femmes anglaises qui, en si grand nombre maintenant, parlent de haut à la foule étonnée, semblent prendre à cœur de faire entrer dans des voies larges, plus conformes à l'esprit du temps, au génie du siècle, la croyance qu'elles professent, croyance qui a eu, elle aussi, son ère d'austérité bigote, ses préjugés étroits, ses rigueurs impitoyables. Soumises, mais intelligentes et courageuses; pures, mais bien informées de toute chose; simples de cœur, intrépides d'esprit, conservatrices et progressives, elles tentent, dans la sphère où leur action peut s'exercer, la conciliation du passé avec le présent. Dans la pratique de cet apostolat littéraire, qu'elles prennent fort au sérieux, et qu'elles ont raison, après tout, de regarder comme très utile, elles ne montrent aucune timidité, aucun embarras. Elles ne s'effarouchent d'aucune vérité, si étrange que, sous leur plume virginale, cette vérité puisse paraître. En songeant à leur dédain de certaines convenances raffinées, au pas léger dont elles franchissent, hermines immaculées, le bourbier des réalités humaines, on se rappelle involontairement ces filles de Lacédémone qui descendaient sur l'arène de la palestre, étalant aux regards, sans une pensée qui les fît rougir, leur héroïque nudité. En même temps, il est vrai, averties par le bon sens pratique et difficile à égarer qui est l'apanage de leur race, ces belles prédicatrices laissent bien rarement passer dans leurs écrits une de ces idées paradoxales et spécieuses qui, sous un faux dehors de philosophie conciliante, donnent cours à quelque immoralité hypocrite. Leur sincérité audacieuse n'a rien d'effronté; leur curiosité, qui perce bien des voiles et franchit bien des limites, n'a rien de commun avec cet immonde appétit que le scandale éveille. Pour nous servir d'une de ces comparaisons bibliques qui leur sont familières, elles se jettent bravement dans la fournaise ardente, et la flamme s'écarte d'elles, protégées qu'elles sont par le Dieu dont elles propagent la parole.

Miss Mulock, nous l'avons déjà dit, appartient à l'école dont miss Brontë peut être regardée comme le chef. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, elle a son originalité propre, son rôle à part. Moins indépendante, moins individuelle peut-être que l'auteur de *Jane Eyre*, elle possède plus à fond l'art du romancier, sait mieux borner ses développemens, tourner un écueil, se débarrasser d'un personnage parasite, accentuer une physionomie, préparer un effet dramatique. Comme son modèle, elle aime à étudier l'incessante action des faits

extérieurs sur le caractère, l'âme, l'intelligence, qui en subissent le choc. Elle veut se rendre compte de la force qui résiste et de la faiblesse qui cède, du mensonge qui corrompt et de la vérité qui purifie; elle met tour à tour la main, avec une inquiétude passionnée, sur la plaie secrète qui s'envenime, sur le ressort qui plie, près de rompre. L'idéal qu'elle cherche, la vertu qu'elle prône, n'est ni l'idéal des rêveurs extatiques ni la vertu stérile des ascètes, mais bien l'indomptable et inusable ténacité de l'homme fort, de la femme forte selon la Bible. Persistance dans une volonté droite, fidélité dans une affection que la raison sanctionne, sacrifice de tout l'être au devoir humblement compris, aux inspirations lumineuses d'une conscience clairvoyante, voilà, en résumé, ce qu'elle veut enseigner, et ce qu'elle enseigne le plus souvent sans emphase pédante, sans maladroite insistance, avec une insinuante habileté, et plus de goût, de finesse, de mesure et d'aisance que bien d'autres. Elle est d'ailleurs remarquable par l'art avec lequel elle sait grouper, distribuer, soit les incidens, soit les caractères. Elle obtient ainsi des reliefs nettement accusés, mais sans exagération. Elle ne pousse à outrance ni la logique des événemens ni celle des passions, évitant ce qui le plus souvent empêche un roman de ressembler à la vie. Enfin une veine irlandaise d'esprit et d'*humour*, tempérant sa gravité calédonienne et puritaine, circule comme une bouffée d'air vivifiant dans ses fictions, où la vivacité de la forme fait heureusement oublier la sévérité du fond.

Nous nous demandions, au début de ces pages, quel résultat pourrait avoir l'espèce de croisade féminine dont nous venons de définir le caractère. Nous nous demandions aussi par quel phénomène bizarre la littérature légère devenait, chez nos voisins, plus frivole entre les mains des hommes, plus grave quand les femmes s'en mêlent. Ce sont là des questions plus faciles à poser qu'à résoudre, et qui nous entraîneraient à une trop longue série de développemens, si nous voulions les traiter *ex professo*. Contentons-nous dès lors d'une simple remarque consolante pour l'orgueil masculin : c'est que l'influence des idées modernes, celle par conséquent des philosophes contemporains, s'accuse très nettement dans ces œuvres féminines dont le caractère sérieux nous étonne. En y regardant de près, on voit que Thomas Carlyle, Arnold, Emerson, Channing, n'ont pas semé vainement leurs paroles inspirées. Sachons reconnaître aussi qu'il est impossible de lire des romans comme *John Halifax* sans envier sincèrement à nos voisins l'intervention salutaire du roman féminin dans l'éducation des jeunes filles appelées à former la génération qui nous suivra.

E.-D. Forgues.

LES

TERRES NOIRES

DE LA RUSSIE

I. — LE PAYS.

Ce n'est jamais sans quelque émotion qu'on franchit pour la première fois la frontière d'un pays étranger. Le voyageur est impatient de contrôler par la vue même de la réalité les jugemens contradictoires qu'il a pu recueillir sur la contrée devenue accessible à ses recherches. J'éprouvai surtout cette impression à mon arrivée en Russie. Ce grand empire a pris tard sa place au milieu des nations civilisées ; aujourd'hui même, pour jouir de toutes ses ressources, il lui manque encore l'exploitation libre de son territoire. Dans ses plus fertiles provinces, dans les *terres noires* par exemple, si l'on ne peut qu'admirer l'impulsion donnée à certaines branches du travail agricole et de la production industrielle, on est forcé trop souvent aussi de reconnaître la fâcheuse influence exercée par le servage sur la vie morale des populations. C'est ce contraste que les réformes promises par le gouvernement russe pourront faire disparaître dans un avenir dont on ne peut encore fixer la date. De leur côté, vingt-quatre millions de serfs n'attendent que le bienfait de l'affranchissement pour entrer dans la voie du progrès où marchent les autres peuples, pour développer les richesses qui dorment dans cette précieuse région. Telle est la situation qu'un long séjour dans la Russie méridionale m'a permis d'observer, et que je vais essayer de soumettre à un rapide examen.

La Russie méridionale occupe une partie de cette plaine immense qui commence en pointe au nord de l'Allemagne, s'abaisse insensiblement, de terrasse en terrasse, à travers le Jutland, le Holstein, la Prusse et la Pologne, sans rencontrer de montagnes, et vient se terminer à l'est au grand lac de la Mer-Caspienne, avec une dépression telle que le niveau du sol est plus bas que celui de la Mer-Noire et par conséquent de la Méditerranée. Cette plaine se continue en Asie, où elle couvre des espaces beaucoup plus considérables qu'en Europe, et on la retrouve jusque dans l'empire chinois. Les dépôts qui caractérisent cette immense étendue de terres paraissent avoir été abandonnés par une mer limoneuse et tranquille; ils sont disposés en couches régulières et horizontales. Toutefois les différentes assises ne sont pas de même nature, et l'on distingue alternativement des bancs de sables plus ou moins fins, des argiles plus ou moins calcarifères. Évidemment ces dépôts limoneux, épais en quelques endroits de 200 mètres, comme à Kiev, au-dessus de la vallée du Dniéper, se sont produits avant l'établissement des plaines où coulent les fleuves qui descendent du nord, le Bug, le Dniester, le Dniéper, le Don, le Volga et l'Oural, peut-être même avant l'apparition de la Mer-Noire et de la Mer-Caspienne. Les géologues pensent que cette formation limoneuse appartient à l'époque diluvienne qui a paru à la suite des terrains subapennins, et qui a précédé immédiatement les alluvions modernes. Ce qu'il y a de particulier dans la nature de ce dépôt diluvien, c'est qu'on n'y rencontre presque aucun débris organique fossile, ni coquillages, ni cailloux roulés. La base de ces limons est composée de sables fins très blancs que recouvrent des sables argileux et calcaires colorés par des oxydes métalliques; dans quelques endroits, on remarque des couches marneuses blanches et verdâtres; au-dessus, quelques lignes peu épaisses renferment des débris granitiques. Enfin le dépôt le plus récent présente des argiles sablonneuses d'une épaisseur de 5 à 10 mètres, qui constituent ces terrains meubles et fertiles connus des Anglais sous le nom de *loams*. De la base orientale des Carpathes jusqu'à l'Oural, la dernière couche argileuse est recouverte d'un humus ou terreau noir épais d'environ 60 centimètres. Cette région, ainsi enveloppée de terre noire et qui porte en Russie le nom de *tchornoziome*, est la partie la plus fertile de l'Europe, où elle occupe environ 100 millions d'hectares sur les parallèles qui constituent particulièrement la zone botanique des céréales. Il y a là un véritable magasin de richesses annuelles, assurément plus précieux que les terrains aurifères de la Californie et de l'Australie.

Le relief du terrain qu'on vient de décrire se compose d'une suite de plateaux elliptiques terminés par des vallées à chaque extrémité

de leur grand diamètre, qui a en moyenne 2 kilomètres de long; ailleurs les plateaux sont bornés par des gorges étroites. Dans la saison des pluies, l'eau, en s'écoulant par torrens, forme subitement des ravins. Souvent même les chemins se trouvent coupés par des précipices sur lesquels il faut jeter des ponts de bois. L'absence de fossés le long des routes et le peu de résistance du terrain limoneux, qui n'est consolidé par aucune pierre, favorisent singulièrement ces accidens.

La surface des plateaux qui dominent les terrains de la Russie méridionale offre un horizon qui s'étend à perte de vue et n'est interrompu par aucune montagne. Cette circonstance, jointe à la rareté des villages et des habitations, contribue à priver le voyageur des effets pittoresques qu'on admire dans les pays accidentés. Aussi faut-il chercher ailleurs un intérêt que ne présentent point les perspectives de la contrée. Ces régions, d'aspect si uniforme, ont été le théâtre de graves événemens dont le nom qu'elles portaient encore il y a moins d'un siècle, — l'Ukraine (*marche* ou *frontière*), — évoque le souvenir. Cette belle province de l'Ukraine, qui couvrait une surface beaucoup plus grande que la France, était, il y a trois cents ans, absolument inhabitée; les pasteurs nomades de l'Asie venaient y dresser leurs tentes pendant la belle saison, et se retiraient avec leurs troupeaux à l'approche de l'hiver. Vers le milieu du XVIe siècle, les Tartares, chassés des gouvernemens de Kasan et d'Astrakan, furent refoulés sur le rivage de la mer d'Azof et dans la presqu'île de Crimée. Des populations libres descendirent alors de la Grande-Russie et s'établirent dans la contrée située entre le Dniéper et le Don, tandis que des peuples de la Petite-Russie vinrent occuper les terres de la rive droite du Dniéper. Ces nouveaux habitans prirent le nom de Cosaques ukrainiens, et ils se donnèrent une constitution démocratique dont on ne retrouve pas d'exemple chez les autres peuples slaves. Ils élisaient un chef nommé *hetman*, qui exerçait le pouvoir exécutif; ils menaient une vie constamment guerrière. L'Ukraine était un refuge ouvert à tous les hommes qui, mécontens de leur position, préféraient la vie du camp au travail de la charrue. Les peuples chrétiens regardaient les Cosaques comme une avant-garde contre les agressions fréquentes des Tartares, qui de la Crimée menaçaient de venir reprendre les contrées qu'ils avaient occupées pendant près de trois siècles; mais bientôt de protecteurs les Cosaques devinrent les persécuteurs des peuples qui les entouraient, Moscovites, Polonais et Tartares, et ils coururent sus, la lance à la main, à tous les voyageurs, sans autre prétexte que l'amour du pillage.

Vers le milieu du XVIIe siècle, cette situation était modifiée : la

Russie occupait la partie de l'Ukraine voisine du Don; elle avait élevé dans cette région des lignes de défense dont on aperçoit encore les restes sur la rive gauche du Donetz, affluent de ce dernier fleuve. Les Tartares s'étaient fortifiés du côté de la mer d'Azof, et les steppes immenses qui les séparaient des nations moscovites restaient inoccupés. Les hetmans étaient parvenus à discipliner peu à peu les habitudes militaires des Cosaques de l'Ukraine, et les terres situées en dedans des retranchemens étaient cultivées. Dès l'année 1700, Pierre le Grand, pour récompenser la conduite paisible de ces populations, leur accorda certains priviléges : il leur permit d'exercer leur industrie dans les villes, d'établir des moulins, des pêcheries, des auberges et des distilleries de grains avec exemption complète d'impôts. Cependant, quelques années plus tard, l'hetman se déclara pour Charles XII, et après la bataille de Pultava Pierre le Grand prit des précautions contre ces dangereux guerriers. Il envoya dans la partie orientale de l'Ukraine des régimens réguliers et de nouveaux colons, que les troupes durent protéger. Or ces colons étaient des serfs appartenant à des seigneurs du nord de la Russie, et c'est ainsi que la servitude s'introduisit dans l'Ukraine, province libre et pour ainsi dire neutre jusqu'alors. Néanmoins les Cosaques de l'ouest conservèrent pendant quelque temps leur organisation ancienne et leur indépendance; mais quand Catherine II se fut emparée de la partie de l'Ukraine située à la droite du Dniéper, les Cosaques durent payer la capitation, et leurs priviléges furent réduits. Enfin, après l'expulsion des Tartares de la Crimée et la défaite des Turcs, la tsarine pensa que les Cosaques de l'Ukraine étaient plutôt un danger qu'un secours pour la Russie, et elle profita de quelques troubles survenus parmi eux pour les transporter sur les bords de la Mer-Noire, où leur présence pouvait avoir son utilité. Là, les Cosaques continuèrent de jouir d'une partie de leurs franchises; mais on leur enleva l'élection de leur hetman. En 1780, l'Ukraine, dans la partie située entre le Dniéper et le Don, devint le gouvernement de Kharkov, et de paisibles agriculteurs, rendus serfs par le seul fait de la conquête russe, furent établis sur les terres abandonnées.

A ces souvenirs du passé viennent en outre se mêler pour l'étranger qui visite la Russie les impressions très variées, quelquefois assez pénibles, de la vie présente. Quand on arrive par la frontière du royaume de Pologne, après avoir traversé le Bug sur un bac, on s'aperçoit qu'on entre dans un grand empire. A la largeur des routes, trois fois égale à celle des plus grandes voies postales de notre pays, on pressent que la terre n'a qu'une médiocre valeur, et que l'espace n'est guère ménagé. Il n'y a pas de chaussées dans cette région, du moins jusqu'à Jitomir, capitale de la Volhynie; à chaque poste, un

poteau où sont peintes les couleurs impériales indique la distance parcourue et celle qui reste encore jusqu'au prochain relais. Les chevaux sont de petite taille, mais ils trottent et galopent admirablement bien; les cochers qui les conduisent ont une méthode toute particulière d'entretenir leur allure, non point avec le fouet pourtant, car un *iamechik* l'emploie fort rarement, et il se contente de l'agiter autour de sa tête, mais par une espèce de conversation que les animaux semblent fort bien comprendre. *Noù!* mes petits amis, crie le postillon d'une voix de fausset, allez vite, nous aurons pour boire; dépêchez-vous, le maître est pressé; *noù! noù!* quelle bonne avoine il y a là-bas et quelle bonne petite herbe! *Noù! hioup!* Depuis le départ jusqu'à l'arrivée, le postillon n'interrompt pas un instant cette conversation, assez curieuse par l'accentuation et les nombreux diminutifs du patois russe; aussi le voyageur fait-il régulièrement dix verstes ou kilomètres à l'heure. On ne trouve d'ailleurs en cette partie de la Russie ni diligences ni aucun autre service particulier; il faut avoir recours au *pérécladnoë*, c'est-à-dire à l'équipage que l'administration des postes met à la disposition des voyageurs : c'est une caisse en bois de six pieds de long sur trois de large, s'évasant par le haut; on place cette caisse, qui ressemble assez au moule dont les cantonniers se servent en France pour cuber les cailloux des routes, sur deux paires de roues très basses, et on attelle quatre chevaux qui partent ventre à terre. Le mouvement de secousse est exactement celui du tombereau. Voilà le seul moyen de voyager vite en Russie, et l'on fait souvent de cette façon mille ou quinze cents verstes sans s'arrêter.

La configuration du pays facilite singulièrement ces voyages rapides. Partout d'immenses plaines ou, pour employer le mot local, des steppes. On désigne aujourd'hui sous ce nom en Ukraine les terres laissées en repos pendant un intervalle qui varie de cinq à vingt ans et les terres incultes où la charrue n'a jamais passé. L'exploitation agricole consiste presque uniquement en céréales, et comme cette culture est particulièrement épuisante, on laisse, après quelques années de récolte, les champs dans un repos absolu. Ces terres, d'excellente qualité, se recouvrent promptement alors d'une luxuriante végétation de plantes vivaces qui atteignent une hauteur de deux ou trois mètres. Les plantes qui se développent ainsi spontanément appartiennent à des familles très différentes; dans les premières années, ce sont les graminées qui dominent; puis viennent des espèces plus fibreuses, comme des solanées, des atriplicées; enfin ces dernières sont à leur tour remplacées par la robuste famille des carduacées. On peut estimer par l'inspection des plantes qui y végètent le nombre des années de repos dont les steppes ont

joui. Les chardons les plus robustes y deviennent presque arborescens et portent d'énormes fleurs rouges. Il n'y a du reste dans ces terrains que des plantes douces; on n'y trouve aucun de ces individus acides dont les surfaces incultes des sols calcaires sont généralement couvertes. Au bout de quelques années, les élémens minéraux nécessaires à la production des céréales s'étant reformés, on ramène la charrue sur cette espèce de jachère, et on obtient successivement quelques moissons abondantes. Tous les propriétaires n'ont pas recours à des moyens d'amélioration aussi longs et par conséquent aussi coûteux que ceux du *steppage*. Depuis quelques années, le nombre des terres soumises à cet énorme repos diminue beaucoup, surtout depuis l'introduction d'une récolte sarclée industrielle, la betterave à sucre, dont la culture s'étend de jour en jour. La mise en exploitation des steppes rappelle en certaines circonstances les anciens usages des peuples émigrans. Ces terrains se trouvent quelquefois à une distance de plusieurs kilomètres du village central, et il deviendrait très difficile de faire chaque jour le voyage d'aller et retour avec des animaux et des instrumens. On établit alors un campement agricole au milieu des steppes; on dresse une grande tente couverte de paille pour abriter les ouvriers pendant la nuit, et on abandonne les animaux au libre pâturage. L'effet d'un tel cantonnement est très pittoresque, et les travaux s'y exécutent avec une gaieté inusitée qu'engendre, soit le plus grand rassemblement des ouvriers, soit une certaine liberté dont ils jouissent plus facilement qu'au village seigneurial.

Ce genre de steppes ne donne qu'une faible idée des immenses terrains appelés du même nom qui, de la rive gauche du Dniéper s'étendant au fleuve Oural vers le nord et au Caucase vers le midi, occupent en Europe quatre-vingt mille lieues carrées et une surface cinq fois plus grande en Sibérie. Ces steppes sont des déserts fertiles d'une dimension trois fois égale à celle de la France, couverts d'une puissante végétation qui se détruit chaque année, et dont les débris engraissent le sol. Image de la barbarie, cette végétation vigoureuse s'arrêtant aux plantes herbacées étouffe et anéantit les plus robustes individus du règne végétal, les arbres les plus élevés. Les chardons s'y montrent serrés, entrelacés, hauts de quarante pieds, et remplacent les forêts disparues. Ces riches déserts ont eu leur histoire, que nul ne sait plus; ils ont servi de stations aux peuples asiatiques qui sont venus peupler l'Europe. Des monumens nombreux, placés comme de mystérieux hiéroglyphes, attestent que des bras humains ont remué le sol, et pour être simplement de la terre recouverte de gazon, ces monumens n'en sont pas moins sans doute les plus anciens de l'Europe. Les campagnes de la Russie méridio-

nale sont couvertes de tertres présentant la forme circulaire et conique. La circonférence de ces buttes artificielles, dues évidemment à l'industrie des hommes, varie à l'infini; elles ont ordinairement cent cinquante pas de tour. L'élévation est en rapport naturel avec la base; toutefois les effets du temps et du climat ont amené sur toute la périphérie des dénudations considérables. Le peuple appelle ces monumens *moguiles*, *kurgans*, mots russes qui signifient tombeaux ou *tumuli*. Il ignore l'origine de ces tertres et se borne à répondre qu'ils existaient avant *l'entrée*, *l'arrivée*; comme d'ailleurs la race actuelle n'est fixée dans ce pays que depuis un temps relativement très court, deux ou trois siècles au plus, on ne peut rien conclure de cette appellation. Les *tumuli* qui existent en France ou en Angleterre n'ont pas du tout la même apparence que les *kurgans*; les premiers sont moins dégradés au sommet, ils ont une forme plus conique. Les *barrows* anglais présentent des différences aussi grandes, et il est impossible à un observateur d'admettre que cette multitude de *kurgans* soient des monumens funéraires. Il y a des endroits où l'on compte trente *kurgans* dans un kilomètre carré, et l'on aurait pu ensevelir une armée de deux cent mille hommes avec la terre qui a été remuée pour ces constructions.

Le climat de la Russie méridionale, qui est traversée par le 50e degré de latitude, est bien différent de celui de la France sur le même parallèle. On sait que les parties occidentales des continens jouissent toujours d'une température plus élevée que les parties orientales, et ce phénomène constant est particulièrement dû à l'effet des vents et au voisinage des mers. Ainsi les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, dont le parallélisme est à peu près celui de l'Ukraine, n'éprouvent pas des abaissemens de température aussi prononcés que cette dernière province. Les vents du sud-ouest, qui prédominent en France, arrivent saturés de l'humidité toujours tempérée de l'Océan, et entretiennent en toute saison un état très favorable à la végétation. Dans la Russie méridionale, la transition de l'hiver à l'été est très brusque : le printemps et l'automne y sont pour ainsi dire supprimés; la végétation se développe soudainement dès la fin d'avril et ne s'arrête qu'à l'équinoxe d'automne. Après un été d'une sécheresse insupportable, la température subit en septembre un brusque revirement; le vent du nord-est souffle avec impétuosité; le soleil ne perd pas son éclat, mais il semble perdre tout à coup sa chaleur. Quelquefois le mois d'octobre offre encore de belles journées; néanmoins, après cette première apparition de l'hiver, l'usage des fourrures devient nécessaire. Les plus grands abaissemens de température ont lieu dans les mois de janvier et de février, et le thermomètre descend quelquefois à 25 degrés au-des-

sous de zéro. L'usage du traîneau, si commode pour voyager dans un pays où les fleuves et les étangs gèlent, où les routes ne présentent pas d'obstacles résistans comme des pierres, n'est guère possible que dans les deux premiers mois de l'année, et encore, si le dégel survient brusquement, les voyageurs sont-ils exposés à revenir en voiture quand ils sont partis en traîneau. Il y a sous ce rapport une grande différence entre le climat de la Petite-Russie et celui de la zone voisine au nord : à Moscou, situé sur le 55e parallèle, le traînage a lieu sans interruption pendant toute la durée de l'hiver; aussi les habitans de la Russie méridionale envient-ils cette facilité de transport, que remplacera bientôt l'établissement des chemins de fer.

Le 50e degré de latitude se trouve au centre de la région botanique la plus favorable à la culture des céréales. Toutes les semailles d'hiver sont ordinairement terminées au 1er septembre. La Russie méridionale ne possède pas une seule plante qui soit inconnue à la flore parisienne; mais beaucoup d'espèces acquièrent une force et un développement étrangers aux végétaux de notre climat. Toutefois les arbres ne répondent point, dans la région des *terres noires*, à la vigueur des plantes herbacées; on n'y rencontre pas ces beaux chênes qui croissent en Allemagne ou dans nos départemens du nord et de l'est; les sujets les plus anciens sont rabougris, noueux, presque découronnés, et ils n'atteignent pas une grande élévation. La cause de ce phénomène est sans doute dans l'imperméabilité du sous-sol, qui ne ressemble en aucune façon à la couche superficielle si féconde, et renferme des sables argileux souvent dépourvus de calcaire. Les conifères et arbres à racines horizontales composent seuls de magnifiques forêts.

Telles sont les conditions du pays et du climat; quant aux habitans, on va les mieux connaître en se plaçant dans les villes et les villages qui çà et là rompent l'uniformité de ces vastes plaines.

II. — LA POPULATION.

Presque tous les villages de la région des *terres noires* ou *Petite-Russie* appartiennent entièrement à des propriétaires; la couronne en possède moins que dans le nord. Chaque village ne présente ordinairement que deux issues; un fossé assez profond entoure tout le groupe des habitations. Un poteau placé à chacune des extrémités indique le nom du village et celui du seigneur. Pendant la saison d'été, tant que la terre est couverte de récoltes, un gardien, abrité près d'une de ces issues par une hutte en paille, surveille l'entrée et la sortie, et prévient les dégâts que pourraient causer les animaux dans

les cultures. Les maisons des paysans sont dispersées dans un espace souvent considérable; chaque habitation est isolée et séparée de sa voisine par une clôture en planches ou en branchages. Les villages de la Grande-Russie consistent au contraire en deux lignes de maisons serrées les unes contre les autres et toutes bâties sur le même plan; chaque village n'a qu'une seule rue, et quelquefois un seul côté : cette symétrie ne tarde pas à sembler monotone et même triste. Aussi, sous ce rapport, les villages de la Petite-Russie offrent-ils un aspect plus réjouissant et plus pittoresque. L'étendue de l'enclos qui renferme chaque famille varie suivant les lieux et aussi suivant le caprice des propriétaires ou des intendans. Dans les bonnes propriétés, la chaumière se trouve au centre d'un terrain d'environ 10 ares qui constitue le jardin potager de la famille. La végétation est ordinairement très vigoureuse dans ces jardins; on y voit des arbres fruitiers, des tournesols, des cucurbitacées, du maïs, des fleurs aux couleurs éclatantes. Le Petit-Russien aime beaucoup les fleurs, et les jeunes filles s'en font d'agréables parures. Les maisons, bâties sur un plan uniforme, n'ont qu'un rez-de-chaussée composé de deux pièces d'environ cinq pas en tout sens; le four sépare ces deux chambres, et la cheminée sort du milieu d'un toit surbaissé, couvert en chaume, dont les deux faces sont abattues en forme de pavillon. Chaque pièce est éclairée par une fenêtre large tout au plus d'un pied carré. Cette disposition, qui a l'inconvénient de diminuer la lumière, est appropriée aux exigences du climat : elle préserve du froid pendant l'hiver, de la chaleur pendant l'été. Comme les paysans ignorent l'emploi des lits et qu'ils se couchent sur le sol, sans jamais quitter leurs habits, ils n'éprouvent pas le besoin d'avoir des chambres spacieuses, et le logement de toute une famille ukrainienne n'est guère plus grand qu'une couchette de paysans du Poitou. La voûte du four est disposée en plate-forme, de façon à servir de lit à trois ou quatre personnes. Quelques pots en terre représentent toute la vaisselle : un banc sert de table à toute la famille; la cuisine se prépare dans le four, et on s'assied sur le sol pour prendre le repas. Le berceau des enfans, suspendu à une solive du plafond, se balance au milieu de la chambre, et quelques tableaux religieux peints sur bois complètent l'ornementation intérieure. On blanchit les chaumières à l'extérieur au moins deux fois par an, et c'est un usage presque religieux de les badigeonner à la chaux la veille des grandes fêtes. Des plantes grimpantes couvrent les murs pendant l'été, et donnent à ces maisonnettes, construites en bois ou en pisé, une physionomie assez gaie. Chaque paysan édifie sa demeure et l'entretient à ses frais; mais le propriétaire accorde ordinairement la permission de prendre dans ses forêts le bois nécessaire. Une pareille habitation

ne coûte guère plus de 60 à 100 francs. Un village n'est qu'une agglomération d'un nombre plus ou moins grand de chaumières semblables.

Ce qu'on peut encore remarquer dans un village petit-russien, c'est l'église, le *karchema*, puis la maison seigneuriale. Dans les villages de faible importance, l'église est une simple tour en bois, carrée, coiffée de la calotte verte; mais dans les grands domaines le style byzantin est soigneusement conservé, et l'église, bâtie en briques sur le plan de la croix grecque, élève dans les airs sa coupole centrale, qui dépasse de toute sa hauteur les quatre petites coupoles. Partout la peinture vert-émeraude reluit au soleil : c'est la couleur nationale. Sauf les croix plantées au sommet des coupoles, on se croirait devant quelque mosquée moresque. Des peintures murales décorent les façades des églises russes, et l'intérieur de ces édifices est partout couvert des couleurs éclatantes qui caractérisent le culte grec. La maison seigneuriale est d'ordinaire habitée par un intendant, les seigneurs étant presque toujours absens de leurs villages. Elle est construite d'une façon un peu plus élégante que les chaumières des serfs; un portique en bois, en forme d'architrave, sert de vestibule au milieu de la façade. On trouve pourtant quelques châteaux dans certaines propriétés russes, non pas de ces manoirs qui rappellent la féodalité par leurs tourelles crénelées et leurs fossés, mais d'élégantes et belles constructions, d'une époque récente, et qui offrent presque toujours, comme les temples grecs, avec un seul rez-de-chaussée très élevé, deux façades à quatre colonnes isolées et surmontées d'un fronton. Ces constructions sont en briques recouvertes partout d'une teinte blanche qui fatigue la vue. Les toits sont en tôle de fer peinte de l'éternel vert-émeraude. Le *karchema* ou le *kabake* est un grand bâtiment traversé dans toute sa longueur par une remise où les voyageurs amènent leurs chevaux: c'est l'auberge du village, et le tenancier de cette dépendance seigneuriale a seul le privilége de débiter l'eau-de-vie aux habitans. Le *karchema* joue un grand rôle dans les mœurs de la population rurale; c'est là que tous les paysans, hommes, femmes, vieillards, enfans, passent la plus grande partie des jours de fête; c'est là que toutes les économies du peuple viennent se convertir en étourdissement et en ivresse. Les jeunes filles elles-mêmes s'y rendent, parées de leurs plus beaux atours, et elles y forment des danses où les garçons assistent seulement comme spectateurs. C'est au son d'un air mélancolique, ordinairement très peu varié, que les danseuses exécutent entre elles les figures. Si même le joueur ordinaire de vielle ou d'accordéon fait défaut, on danse en chantant toujours sur le même refrain. C'est au *karchema* qu'il faut observer

la physionomie des paysans, car c'est le seul lieu de réunion où les gestes et les allures soient libres; on y oublie les maux de toute la semaine. Malheureusement aussi on y perd la raison dans des libations réitérées. Je ne crois pas que les Russes aient une plus grande passion que celle du *karchema*, et c'est là que se dépense tout l'argent qui entre dans le village. L'interdiction de ce délicieux rendez-vous du dimanche passe pour la plus pénible des punitions.

Les villes de la Russie méridionale sont peu attrayantes. Les chefs-lieux de gouvernement ou les villes de districts possèdent des églises nombreuses, aux coupoles vertes ou dorées, des palais qui ressemblent à des casernes. Les rues sont assez larges, mais il est à peu près impossible de les parcourir à pied pendant une moitié de l'année à cause de la boue et des inégalités du pavage. Kiev, qui est l'ancienne capitale de la Petite-Russie, a pourtant d'assez beaux quartiers, de récente construction, garnis de trottoirs fort bien alignés, beaucoup de maisons neuves à plusieurs étages, des jardins publics, et même des boulevards. Cette ville est placée sur une éminence qui domine la large vallée du Dniéper. On y admire un pont suspendu sur une longueur de plus de 1,000 mètres, dont les piles élégantes sont entièrement montées en briques de Kiev, d'une qualité et d'une résistance sans pareilles. Ce magnifique ouvrage a coûté environ 20 millions de francs. Malgré une population de plus de soixante mille habitans, la ville de Kiev présente un aspect de tranquillité et même de monotonie qui reflète assez exactement le caractère des populations de la Russie du midi. Il n'y a de mouvement qu'à l'époque des foires, où tous les propriétaires se donnent rendez-vous, et où les affaires les plus importantes se traitent ordinairement par contrat.

Le peu de ruines archéologiques que présente la Russie méridionale ne saurait éclairer l'histoire des peuples qui ont successivement occupé cet immense territoire. Le système de construction en usage est tel que les ruines disparaissent complétement dans l'espace d'un siècle. La pierre est fort rare; malgré la présence de quelques gisemens granitiques, on l'emploie très peu à cause du prix de revient, qui en est relativement élevé. La brique est également fort chère. Aussi les incendies sont-ils le fléau d'une contrée où toutes les maisons sont construites en bois, où, pendant la plus grande partie de l'année, la rigueur du climat exige un chauffage constant. Au premier cri d'alarme, les paysans commencent par transporter devant leurs maisons les chétifs objets qui en meublent l'intérieur; cette précaution n'est pas inutile, car il arrive presque toujours que les débris enflammés qui s'échappent du foyer de l'incendie, poussés par le vent, propagent le désastre, et embrasent rapidement tout le

village. On ne trouve de pompes que dans un petit nombre de grands domaines. Un règlement de police qui prescrirait l'emploi de quelques mesures destinées à prévenir les incendies rendrait assurément de grands services aux populations rurales.

Le meilleur observateur de l'antiquité, Hippocrate, soumet les qualités physiques et morales de l'homme à l'action du milieu où il vit. Le peuple de la Petite-Russie se ressent des influences tempérées du sol qu'il habite; il ne fait pas preuve de grandes vertus, mais les crimes sont très rares. Le paysan est adroit, intelligent, soumis, il aime ses *frères*, c'est ainsi qu'il appelle tous ses semblables; les vieillards sont traités de *pères* ou de *mères*, les jeunes filles de *sœurs*, et ces mots s'emploient entre gens qui ne se connaissent pas et se voient pour la première fois. Les défauts du Petit-Russien sont l'indolence, la dissimulation, l'égoïsme et surtout l'ivrognerie; mais ces défauts ne proviennent-ils pas de son ignorance et de la position qui lui est faite par le servage (1)? Sous le rapport de la vie matérielle, le sort des paysans de la Petite-Russie est moins précaire que celui des ouvriers agricoles des autres régions asservies et même de quelques pays libres. Il ne faut point oublier qu'ils habitent la contrée la plus riche de l'Europe, et que la satisfaction des premiers besoins y est plus facile que partout ailleurs. On est allé jusqu'à expliquer par ce fait l'indolence et le peu d'activité industrielle des habitans; mais c'est prendre ici l'effet pour la cause. Le travail des champs n'est praticable que pendant une moitié de l'année, et laisse de nombreux loisirs durant lesquels le serf, forcément attaché à la terre seigneuriale, tombe dans un inévitable engourdissement. Aucune idée ambitieuse ou jalouse ne vient l'aiguillonner, comme dans les pays où le travail peut aplanir les distances qui séparent les diverses classes de la société. Il est excessivement rare qu'un paysan amasse une somme suffisante pour acheter sa liberté. Aussi, résigné à son sort, le serf borne-t-il son ambition à récolter assez de grains pour attendre la nouvelle moisson, à recueillir assez de bois pour se chauffer pendant l'hiver. Si les provisions laissent un excédant, on l'emploie à l'achat de quelques vêtemens, mais le plus souvent cette faible épargne va s'engloutir dans les débits d'eau-de-vie. Penser à l'avenir, au bonheur des enfans, cela n'est point dans les habitudes des serfs : les enfans seront, comme l'aïeul et le père, attachés à la glèbe; ils vivront de la même manière. Aussi le pire côté du servage est-il l'espèce de niveau qu'il abaisse sur l'intelligence et la prévoyance humaines.

(1) Nos lecteurs sont déjà suffisamment édifiés à ce sujet. Voyez, dans la livraison du 1er juillet 1854, l'étude de M. Mérimée sur *la Littérature et le Servage en Russie.*

L'habitant de la Petite-Russie offre le type d'une belle race; il a la taille moyenne, les cheveux blonds ou châtains, la démarche un peu lourde. Les vieillards portent toute la barbe; les jeunes gens ne laissent pousser que les moustaches. On ne rencontre point parmi les habitans de cette région l'affreux type kalmouk, ces narines ouvertes, ce nez camard et effacé, qui rappellent les peuples barbares de l'Asie. Le costume national se compose d'une jaquette en étoffe de bure brune, sans boutons, serrée à la taille par une longue ceinture rouge ou verte, d'un pantalon de toile blanche dont les fonds descendent au milieu des cuisses comme les culottes des zouaves, et dont les extrémités sont recouvertes par de larges bottes. La coiffure est ordinairement un bonnet de peau d'agneau noir et rond. En hiver, le *cojouk*, espèce de cafetan en peau de mouton, remplace la jaquette d'été; le pantalon est encore de toile, mais les jambes sont enveloppées avec des pièces de laine qui garnissent les bottes. Le linge est grossier, mais soigneusement entretenu. Par-dessus les autres vêtemens se met encore le *kobéniak*, qui est muni d'un capuchon percé de deux trous pour les yeux. La physionomie du paysan change du reste avec les saisons; l'exercice en plein air, la salutaire activité de la vie rurale, donnent au travailleur pendant l'été une apparence de contentement et de bien-être. En hiver, quand le froid engourdit le sang et les membres, le Petit-Russien s'enveloppe de son *cojouk*, se coiffe de son bonnet épais et fourré, et s'il soulève une pièce de bois, ses mains, couvertes d'énormes mitaines, semblent paralysées (1).

Les paysannes de la Petite-Russie ont un costume pittoresque qui appartient plutôt à l'Asie qu'à l'Europe; on se rappelle ces vieilles images de l'art byzantin, où les vierges sont ornées d'une coiffure en cerceau. En été, les jeunes filles se parent de fleurs et de rubans de couleur éclatante; elles savent ajuster avec art les feuilles, les épis, les baies de quelques fruits rouges comme le sorbier, dans leur chevelure, dont les nattes sont relevées en couronne ou descendent sur les épaules. Le bandeau virginal, de couleur rouge, se place sur le sommet de la tête comme un diadème. Un collier de perles, de corail ou de verroterie tourne au moins douze fois autour de leur cou en dessinant un croissant; on y suspend des médailles reli-

(1) On distingue aisément ce rude travailleur des paysans de la Grande-Russie, amenés en nombreuses bandes dans les *terres noires* à certaines époques qui réclament un supplément de bras. Le costume du Grand-Russien consiste en un bonnet de feutre blanc, une jaquette de même couleur, et la chaussure est invariablement faite d'écorces de tilleul serrées autour des jambes par des cordes grossières. Le caractère est généralement plus apathique. Les propriétaires du nord de la Russie expédient ces *nègres blancs* par centaines pendant la belle saison, et le prix de location de ces *sujets* constitue le profit exclusif du seigneur.

gieuses dont les peintures sur émail imitent la mosaïque. Une basquine en toile rouge descend jusqu'aux genoux; la jupe très courte, ordinairement blanche, serrée à la taille par une écharpe de laine rouge, laisse passer le tour brodé de la chemise. Les jambes, le plus souvent nues jusqu'au-dessus du mollet, sont quelquefois chaussées de grandes bottes en maroquin rouge ou jaune; mais si les villageoises découvrent presque toujours leurs jambes, elles ont grand soin de cacher leurs bras jusqu'aux poignets. Tel est le costume éclatant des jours de fête. On se rappelle devant cette parure l'ancienne splendeur des vêtemens de la Perse ou de l'Égypte, et c'est peut-être au culte de l'église grecque, qui a toujours gardé les goûts iconophiles de l'ancienne patrie, qu'il faut attribuer la conservation de cette mode antique.

Les filles se marient de très bonne heure, et dès que le mariage est consommé, l'épouse doit cacher ses cheveux sous un turban, le *platoke*. Autrefois même on coupait la chevelure de la mariée, et l'on redit encore une chanson où une fiancée dépouillée de ses belles nattes exprime ses regrets avec une grâce touchante :

« O mes nattes, mes beaux cheveux dorés! — ce n'est pas une, ce n'est pas deux années, — ce n'est pas deux années que je vous ai tressées. — Chaque samedi je vous baignais, — chaque dimanche je vous ornais, — et aujourd'hui dans une heure il faut vous perdre! »

Il arrive même que les paysannes qui n'ont point eu la patience d'attendre le sacrement sont soumises, dans une cérémonie bizarre, à l'humiliation de la coiffure du *platoke*. Les filles et les garçons du village se rassemblent ordinairement un jour de fête : ils vont chercher la pauvre malheureuse, ils l'entraînent malgré ses pleurs, et après avoir dénoué ses nattes et retiré les rubans, ils la coiffent du *platoke*, qu'il ne lui est plus permis de quitter. D'ordinaire, le complice de la pauvre victime, qu'on appelle désormais *pokritka* (1), intervient dans la cérémonie et fournit le mouchoir, ce qui indique qu'il est prêt à réparer sa faute, et qu'il accepte l'union qui fera disparaître l'ignominie du châtiment. A vrai dire, rien ne distingue une jeune fille d'une femme, si ce n'est le *platoke*. Ce turban est un châle de laine ou de coton comme celui que portent nos paysannes sur leurs épaules, mais qui, roulé autour de la tête de façon à s'élargir, rappelle un peu le kolback d'un tambour-major. L'époux offre le *platoke* à sa fiancée, comme chez nous on offre le châle des Indes, qui, rendu à sa destination primitive, ne devrait être qu'une coiffure.

Les mariages se célèbrent avec des cérémonies naïves dont l'ori-

(1) Voyez l'histoire d'une *Pokritka* dans la *Revue* du 1er novembre 1856.

gine est sans doute fort ancienne. La veille du jour où la jeune fille doit appartenir à l'époux, elle va trouver ses maîtres et quelques habitans du village; elle est vêtue simplement, et sa chevelure est éparse; elle se jette aux genoux de tous ceux qu'elle visite, et leur baise les pieds en demandant pardon. Les autres filles du village, qui l'accompagnent, sont au contraire parées de leurs plus beaux ajustemens. Il est d'usage de relever et d'embrasser la pénitente, qui reçoit un léger cadeau et offre en retour un petit pain de forme symbolique. Si la jeune fille se marie dans un autre domaine que celui de son seigneur, elle doit payer à celui-ci un droit de sortie appelé *vêvodnoé*. Le sacrifice de la chevelure d'une jeune mariée est ce qu'il y a de plus saillant dans la cérémonie des noces; voici l'un des couplets qu'on chante le plus souvent à cette occasion :

« Où est ton frère aîné, Marie, — qui a dénoué tes belles nattes? — Qu'a-t-il fait des rubans qui les ornaient? — Les a-t-il jetés dans le profond Dniéper? — ou les a-t-il offerts à ta sœur cadette? — Tes nattes, Marie, étaient serrées comme si le forgeron les eût tressées. — Qu'il vienne à présent les déforger, — et pour lui seront les rubans dorés. »

Enfin la cérémonie se termine par la coiffure du turban, qu'une femme âgée enroule autour du front de la mariée, en lui souhaitant le bonheur :

« Je couvre ta tête du *platoke*, ô ma sœur, — et je te donne le bonheur et la santé. — Sois toujours pure comme l'eau, — deviens féconde comme la terre. »

Le lendemain de la noce, la cérémonie n'est pas moins bizarre; le mari mène sa femme chez tous les habitans et leur montre le vêtement de la première nuit. On voit combien ces usages rappellent les mœurs patriarcales des plus anciennes sociétés. Le premier jour de mon arrivée en Russie, je fus témoin d'un spectacle assez étonnant pour un étranger : une femme d'environ quarante ans venait se plaindre à son maître d'avoir été battue par un paysan. Tout en exposant sa plainte, elle enleva sa chemise, qui retomba sur sa ceinture, et elle montra les ecchymoses qui sillonnaient son torse nu. Il y avait là beaucoup de monde; mais la pauvre femme, tout entière à son indignation, n'éprouvait aucun sentiment de honte. Ce manque de pudeur s'associe en définitive à un sentiment de moralité assez rare en Occident.

Les femmes de la classe aisée suivent, en les exagérant quelquefois, les modes parisiennes. Elles ne portent que des robes d'été, même en hiver; les maisons sont si bien chauffées que les étoffes de laine n'y sont pas nécessaires, et à l'extérieur la fourrure dispense de robes chaudes; d'ailleurs les femmes sont très sédentaires,

et passent une moitié de la journée à faire la sieste. Le travail des mains est fort dédaigné, même la broderie; on laisse cette occupation aux filles de chambre. On pourrait croire que l'ennui pénètre dans des intérieurs aussi tranquilles, et qu'une vie aussi peu animée laisse quelque amértume dans l'esprit. Nullement; l'habitude est plus forte que la nature. Le canapé sert constamment de lit de repos; le journal de modes distrait un moment; le reste du temps se passe à prendre le thé, à fumer des cigarettes, à croquer des amandes de citrouilles ou de tournesol, ou encore à jouer aux cartes.

La classe moyenne est représentée par les habitans qui ne sont point serfs, tels que les marchands, les petits nobles polonais, les employés et les Juifs. On compte trois classes de commerçans, qu'on appelle *guildes;* la première guilde, pour laquelle il faut déclarer un actif de 60,000 francs, donne privilége pour les marchandises exotiques : les banquiers, les armateurs appartiennent à cette classe, qui paie au trésor de la couronne une espèce de patente fixe annuelle de 10,000 francs. La deuxième guilde paie un droit annuel de 2,200 francs; ceux qui veulent être admis dans cette catégorie doivent justifier d'un capital de 24,000 francs, et peuvent exercer le commerce sur toutes les marchandises étrangères ou indigènes; mais il leur est interdit d'élever leurs importations au-dessus de 90,000 roubles (360,000 francs), chiffre illusoire du reste et difficile à contrôler. La troisième guilde paie une patente de 800 francs, qui donne seulement le droit de vendre des marchandises achetées chez les commerçans des deux autres classes; elle doit posséder un capital de 10,000 francs. Le commerçant qui appartient à l'une des trois guildes peut établir d'ailleurs des succursales dans tout l'empire; il en résulte que de nombreuses maisons de commerce se fondent sans payer le droit des guildes en empruntant le nom des patentés inscrits. On ne compte dans tout l'empire qu'environ 2,500 marchands dans la première guilde, 6 ou 7,000 dans la deuxième, et 170,000 dans la troisième. Il existe néanmoins un certain nombre d'industries à qui l'on délivre un certificat et qui paient une patente fixe; elles comprennent tout le petit commerce, qui tend à se répandre de jour en jour. Les maîtrises sont inconnues, et chaque ouvrier peut librement exercer une profession sans qu'on exige de lui aucune garantie d'apprentissage. On trouve dans la Petite-Russie des gens qui font tous les états et qui n'en connaissent réellement aucun. Les articles confectionnés sont vendus sur place aux marchands, qui les transportent dans les foires. Les objets d'habillement, de ferronnerie, de cuivrerie, d'ameublement, sont fabriqués dans des villages où tous les habitans exercent la même profession. Il y a des communes entières de peintres qui fournissent cette multitude de ta-

bleaux peints sur bois qu'on retrouve du château à la chaumière dans toutes les maisons russes.

Les descendans des Polonais qui habitaient la Petite-Russie avant la conquête composent une partie de la classe bourgeoise; ils sont désignés sous le nom collectif de *chliakta* ou petite noblesse. Ils possèdent quelques biens immeubles et ils ont conservé leurs franchises; c'est particulièrement cette classe qui fournit aux seigneurs les employés de leurs domaines : ils sont intendans, économes ou écrivains dans presque toutes les fermes. Enfin les Juifs représentent aussi un élément de la bourgeoisie. Dès qu'on a mis le pied dans une ville de la Petite-Russie, on se croirait transporté en Palestine, tant on rencontre de Juifs garnissant les places, les rues, et formant le groupe principal de la population; cette nation féconde semble avoir trouvé la terre promise dans cette fertile contrée : elle peuple à elle seule les trois quarts de tous les bourgs et de toutes les petites villes. Dans les autres pays de l'Europe, les Juifs ne se distinguent du reste de la population que par leurs mœurs et leur industrie; dans la Petite-Russie, ils ont conservé leur costume national, et il est impossible de les confondre avec les autres habitans.

Le séjour des grandes villes est interdit aux Juifs; mais dans les villes de second ordre et dans les bourgs (*miesteckis*), où la résidence des Israélites est tolérée, ils animent tout de leur activité. Ils habitent de sales maisons en bois, sans clôtures et sans jardins, qui contrastent singulièrement avec l'air de propreté des chaumières de paysans. Presque toutes les petites villes appartiennent à des seigneurs qui permettent à des Juifs marchands de bâtir une espèce de baraque de foire sur un terrain rapproché du groupe des habitations rurales, moyennant une faible redevance annuelle. Il s'est ainsi formé depuis une vingtaine d'années des centres de population avec des élémens tout nouveaux. L'indolence naturelle des paysans, la régularité de leur vie sédentaire, leur antipathie et leur méfiance pour toute espèce de transactions, donnent beau jeu à l'âpreté des spéculateurs israélites, qui ont trouvé le moyen de vivre et de s'enrichir en mettant les producteurs à contribution et en s'emparant de toutes les denrées dont l'usage est le plus fréquent. Tous les Juifs des *terres noires* sont marchands ou exercent une industrie quelconque. Les hommes font l'état de commissionnaires; ils louent des chevaux et des voitures; presque partout ils sont aubergistes. Ils passent pour être adroits contrebandiers et recéleurs discrets. Si l'on excepte quelques tailleurs et cordonniers, ils ne se livrent point aux états manuels. Leur industrie principale s'exerce sur les denrées alimentaires; ils ont presque le monopole de la boucherie et de la meunerie; l'indolence habituelle des habitans laisse toutes les

affaires entre leurs mains. Aucune transaction ne se fait sans l'intermédiaire d'un courtier juif; si deux propriétaires qui se connaissent veulent conclure un marché de grains ou de bestiaux, au lieu de traiter directement entre eux, ils font intervenir cet agent. Il se trouve parmi les Juifs des capitalistes très riches; ils ne possèdent pas de biens-fonds, toute leur fortune est en portefeuille. Tout ce que le paysan épargne, peut-être aussi le plus clair du revenu des propriétaires passe entre leurs mains. On se ferait difficilement une idée du mépris attaché à leurs personnes; les serfs eux-mêmes les estiment très au-dessous d'eux et ne leur parlent qu'en les tutoyant comme à des inférieurs. Les Juifs ont accepté cette position dégradante, et ils s'en consolent en s'enrichissant. On ne comprend guère comment un peuple nombreux, bien supérieur à la population rurale par l'intelligence, la position et surtout la sobriété, a pu accepter dans la société un rôle aussi humiliant. Comment n'a-t-il pas cherché à vivre de sa propre force, à créer par son travail des richesses bien faciles à développer dans un pays aussi heureusement situé? Les Juifs ne veulent pas, ne savent pas créer des produits; ce qu'il leur faut, c'est une existence incertaine, alimentée avec les profits plus ou moins licites qu'ils retirent du travail d'autrui, et dont ils se servent pour entretenir leur oisiveté ascétique et maladive.

On rencontre dans la Petite-Russie une classe d'habitans qui a son origine dans le servage et son analogue dans ce qu'on appelait aux colonies le nègre marron. On désigne sous le nom de *bourlaques* tous les ouvriers qui voyagent dans l'intérieur du pays et vont louer leurs services dans les usines et dans les grandes exploitations rurales. Presque tous ces hommes sont des serfs qui ont abandonné leurs villages, soit pour se soustraire aux mauvais traitemens de leurs maîtres, soit pour toute autre cause. Il y a parmi ces aventuriers des gens fort honnêtes; mais le nom de *bourlaque* est généralement un terme de mépris qui équivaut à celui de vagabond. Les paysans d'un village où des *bourlaques* viennent louer leurs bras ne les regardent qu'avec des airs de supériorité fort réjouissans. Une fois que le serf réfractaire a quitté son maître et s'est exilé de son village, il mène une vie beaucoup moins heureuse que dans son pays, mais il n'y retourne jamais de plein gré. Il y a des couples de *bourlaques* qui passent leur vie à parcourir les fermes et les fabriques par amour de l'indépendance. Un ménage de *bourlaques* change de place douze fois par an, car hommes et femmes louent leurs services au mois et par paire. Les Juifs, qui sont ordinairement les entrepreneurs de la main-d'œuvre dans les fabriques, ont une manière spéciale de retenir ces ouvriers nomades, et ce

moyen consiste à ne pas les payer. Le pauvre *bourlaque* ne peut aller se plaindre à la police; il lui faudrait commencer par avouer sa position illégale. Outre les *bourlaques*, il est une autre classe d'ouvriers libres dont les manufacturiers emploient les bras par une location mensuelle : ce sont les soldats en congé; mais autant les *bourlaques* sont humbles et soumis, autant ceux-ci sont arrogans. Le soldat russe doit servir vingt années : au bout de dix années, il est licencié si l'on est en temps de paix; toutefois il doit se présenter, à des époques périodiques, dans la ville de son district, et se tenir toujours prêt à partir. Rentré dans la vie rurale d'une manière temporaire, le soldat ne peut se marier avant l'expiration de son congé définitif; mais il n'est plus serf, et il échappe au traitement correctionnel de son ancien maître : il est *kazionnie*, c'est-à-dire sujet de l'empereur. Lorsque, pour une levée extraordinaire, on enrôle des hommes mariés, la femme et les enfans du soldat sont libres; ils appartiennent au tsar. Les soldats en congé ou libérés forment une catégorie spéciale d'ouvriers libres en Russie; ils se louent comme domestiques ou comme journaliers; on en voit quelquefois servir comme portiers dans les maisons particulières, avec la poitrine couverte de décorations et de rubans de toutes couleurs.

Pour trouver réunis tous les élémens de la population petite-russienne, il faut aller au marché, à la foire, qu'on nomme le *bazar*. C'est ordinairement le dimanche que se tiennent ces marchés, dans les petites villes placées au centre d'une douzaine de villages qui appartiennent quelquefois au même seigneur. Le voyage au bazar est l'une des grandes affaires de la vie des paysans; c'est là qu'on apprend les événemens de la semaine, là qu'on retrouve ses connaissances et qu'on voit les nouvelles modes. Aussi les prétextes ne manquent jamais pour faire ce voyage du dimanche; on ne va point au bazar sans y porter quelques denrées, on n'en revient pas sans emplette : c'est un usage consacré. A côté des produits agricoles, exposés sur la place du bazar, sont rangées les marchandises de luxe, étendues sur le sol, jamais sur des bancs : ce sont des bijoux faux, des grenailles de verroterie, de perles, de corail, des tresses, des rubans, des étoffes imprimées. Tous ces objets sont spécialement vendus par des Juives. On y trouve aussi quantité de ces tableaux religieux peints sur bois que les paysans aiment tant à placer dans leurs chaumières, quelques instrumens de musique allemands, et même russes, surtout des accordéons et des chalumeaux rustiques. Les changeurs juifs ont seuls une petite table, où sont étalées les menues monnaies de cuivre et d'argent avec lesquelles ils escomptent les billets de crédit impérial, dont les paysans se débarrassent avec une perte de 1 pour 100.

On sait combien il a fallu d'efforts en France pour amener l'usage

exclusif des monnaies décimales et pour effacer le souvenir des vieilles pièces métalliques. La même difficulté se représente dans la Russie méridionale, et les mots de *rouble* et de *kopeck* n'ont point encore pénétré dans les usages villageois. Il en est de même pour les poids et mesures, qui du reste dérangeraient le système habituel des transactions : c'est l'affaire de l'acheteur d'estimer d'un coup d'œil quelle quantité de marchandise est contenue dans le sac du paysan, c'est l'affaire de celui-ci de vendre au plus haut prix la moindre quantité possible. Les Juifs sont les accapareurs habituels de tout ce qui arrive sur le marché. Leur industrie s'exerce sur tout ce que produit le paysan : ce sont eux qui achètent les bestiaux, et ils se comportent en maquignons parfaits. Ils transforment un animal de façon à le rendre méconnaissable; ils ajoutent au besoin des dents, des oreilles, et même des queues. On cite à ce sujet des tours de ruse et d'adresse qui feraient pâlir la réputation de nos prestidigitateurs. Les Juifs ont pour concurrens dans cette spécialité les bohémiens ou *zingaris*. Ce singulier peuple présente dans l'empire russe la physionomie qu'on lui connaît dans les autres nations. Il passe l'hiver en Crimée ou vers le Caucase, le plus près qu'il peut du soleil; il remonte au nord avec l'hirondelle, choisit une station où la vie est facile, ordinairement près d'une petite ville, y déploie sa tente et exerce des industries variées. Les hommes parcourent les foires, font le commerce des chevaux dont le prix ne dépasse pas un rouble, et qu'ils revendent quatre ou cinq fois plus cher. Les femmes mendient. On rencontre un grand nombre de ces insoucians *zingaris* dans le midi de la Russie, il y en a même de domiciliés à l'état de serfs, surtout dans la Bessarabie et dans la Podolie; mais leurs mœurs nationales ne sont que très peu modifiées par les accidens climatériques et les usages de la nation qu'ils fréquentent depuis un temps immémorial.

Une foire montre la vie des populations industrielles de la Russie méridionale sous son aspect le plus joyeux. Veut-on la connaître dans toute sa réalité sévère, il faut observer les ouvriers au sein même des manufactures, dans l'endroit curieux où ils se rassemblent tous, et qu'on appelle la *caserne*. Il est difficile d'imaginer un tableau plus repoussant : là dorment sur des planches environ trois cents personnes tout habillées, hommes et femmes indistinctement, les uns ayant les pieds contre la tête des autres; des émanations suffocantes s'échappent de cette galerie. Ce n'est que dans l'entrepont où les négriers emmagasinent la marchandise humaine qu'ils appellent *bois d'ébène* qu'on pourrait rencontrer un aussi horrible spectacle. Les ouvriers du reste dorment très tranquillement dans cette *caserne*, et si parfois ils se plaignent, ce n'est jamais parce qu'ils manquent d'air, mais parce qu'ils n'ont point assez chaud. Il est vrai qu'il leur

faut une température de 40 degrés. Ils sont ordinairement nourris par les entrepreneurs des fabriques; sous ce rapport, ils sont assez bien traités (1).

Quand la population d'un pays est surtout industrielle, les alimens ordinaires sont de bonne qualité, et les prix s'équilibrent d'après la richesse des élémens nutritifs qu'ils contiennent. Les alimens qui composent le régime du serf sont à un prix plus bas qu'en tout autre pays de l'Europe : le pain se vend moins d'un sou la livre, et la viande deux ou trois sous; mais il faut signaler ici une singulière anomalie. Tandis que depuis quelques années la consommation du pain de froment a pris une grande extension en Europe, qu'en Irlande même l'usage du pain blanc a remplacé la nourriture exclusive autrefois fournie par les pommes de terre, la Russie méridionale, qui de tous les pays de l'Europe exporte le plus de blé, est précisément celui où l'usage du pain de froment est le moins répandu. L'emploi du seigle est exclusif pour tous les habitans, serfs et libres, et la farine de froment se vend régulièrement de 30 à 50 pour 100, livrée en sac et au moulin, plus cher qu'à la halle de Paris. Aussi peut-on dire que le froment n'est pour l'agriculture russe qu'une récolte purement industrielle, destinée à l'exportation. La farine de blé n'entre dans les ménages aisés que sous la forme de pâtisseries ou de pâtes préparées à l'italienne. Les Petits-Russiens prétendent que le pain de seigle possède une acidité particulièrement salutaire. On sait que la valeur nutritive du seigle n'est que les deux tiers de celle du froment, et ce singulier goût pour une céréale inférieure en explique la culture exclusive, bien que les frais soient les mêmes que pour le froment, et que le rendement soit moitié moindre.

La Russie méridionale produit une assez grande quantité de vins:

(1) Voici la note détaillée des provisions qui doivent être fournies aux ouvriers de la fabrique d'un seigneur de la Petite-Russie; on pourra juger, par la comparaison des prix, combien la vie y est plus facile qu'en France.

Provisions à fournir pour chaque ouvrier pendant un mois.

2 pouds	de farine de seigle	(32 kilos)	estimés	60	kopecks.
1/2 poud	de farine de sarrasin	(8)	—	16	—
1/2 poud	de gruau de millet	(id.)	—	17	—
4 livres	de sel	(1 kil. 636 g.)	—	6	—
22 livres	de viande de bœuf	(9)	—	44	—
5 livres	de lard salé	(2 045)	—	40	—
	Total de la ration d'un mois.....			1 r. 83	kopecks (7 fr. 32 c.)

Le kopeck vaut 4 centimes, le rouble 4 francs. On remplace la viande et le lard par le poisson et l'huile pendant le carême et les jours maigres. Cette ration mensuelle coûterait deux ou trois fois autant en France; chaque ouvrier reçoit en outre une triple ration d'eau-de-vie dont la dépense par mois peut s'élever environ à 3 francs, ce qui donne pour la nourriture des travailleurs adultes une somme de *trente-deux centimes* par jour; les enfans ne consomment guère que la moitié de cette ration.

on en estimait, il y a quelques années, la récolte à plus de 200 millions d'hectolitres. La moitié environ est consommée sur place par les peuples vignerons des provinces du Caucase; l'autre partie, dont la récolte se fait en Crimée ou sur le littoral de la Mer-Noire, donne lieu à une industrie considérable, la fabrication des vins liquoreux de tous les noms possibles, et dont les habitans de la Russie du nord sont particulièrement amateurs. Du reste, le vin n'est pas une boisson habituelle aux Petits-Russiens; l'usage de l'eau-de-vie lui fait tort; ce sont les liquides très alcooliques comme le xérés, et surtout le porter anglais, qu'on préfère au meilleur bourgogne. Si les Russes consomment beaucoup de champagne, c'est que ce vin est une boisson mousseuse et de grand luxe. La fabrication de la bière a peu d'extension, quoique les élémens en soient à très bon marché. Le peuple compose une boisson de ménage avec des fruits acides ou des croûtes de pain mis en fermentation; c'est un liquide mousseux nommé *kvas* qui n'a pas une grande force et qu'on ne boit que dans les maisons où l'eau-de-vie ne paraît pas. Enfin on fait encore une boisson à peu près semblable avec du miel et qu'on vend au verre sur les marchés, comme à Paris la limonade.

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es, » a écrit Brillat-Savarin en paraphrasant un vieux proverbe; c'est qu'en effet l'alimentation d'un peuple indique non-seulement ses mœurs et ses habitudes, mais encore ses passions. Une nourriture succulente, raffinée, indique un peuple spirituel, élégant; une alimentation copieuse, mais peu recherchée et d'une préparation culinaire à peu près nulle, dénote un peuple simple, qui en est encore aux premiers bienfaits de la civilisation. Il y a dans la Petite-Russie deux mets nationaux qui sont la base indispensable du régime quotidien. Ces deux ragoûts essentiels s'appellent l'un le *borche*, l'autre le *kâche*. Le *borche* est un potage fabriqué avec des légumes aigris, particulièrement des choux et des betteraves, auxquels on ajoute un morceau de viande de bœuf ou de lard salé. Si l'on juge de la qualité indigeste de ce mets favori par son énergie purgative, on sera surpris d'apprendre que rien au monde ne surpasse la valeur de cet aliment pour un estomac petit-russien. Dans les jours maigres, la viande est supprimée et remplacée par l'huile ou le poisson. Aucun mets de la cuisine française n'offre quelque analogie avec le *borche*, et quoique la choucroute allemande soit aussi composée de choux fermentés, il n'y a pas la moindre ressemblance entre ces deux préparations. Le bouillon du *borche* se mélange avec les légumes; il a ordinairement une couleur rose; l'odeur en est acide, mais d'une acidité pénétrante qui rappelle le faro de Bruxelles. Quant au *kâche*, c'est un aliment farineux, l'ancien brouet des Spartiates; il n'a aucune odeur particulière, et se prépare avec les grains émondés du

millet ou du sarrasin que l'on fait crever et cuire au four dans un vase d'eau; on ajoute sur le tout, réduit en pâte très épaisse, quelques cuillerées de graisse ou d'huile, et l'on mange le plus chaud possible; ce mets passe pour être d'une digestion facile. Ce n'est pas seulement dans les cabanes des serfs qu'on fait un usage quotidien du *borche* et du *kâche;* les mêmes alimens paraissent invariablement sur la table des maisons aisées.

Lorsqu'on a observé dans tous ses détails la vie matérielle d'un pays, il reste à se demander dans quelle mesure ces habitudes journalières nuisent ou concourent à la prospérité de la population, c'est-à-dire si le nombre des habitans s'accroît ou diminue. Sans rechercher si ce phénomène dépend plutôt du climat que de la forme des gouvernemens, on ne peut méconnaître que l'accroissement de la population est le criterium de la somme de bien-être répandue dans une contrée. Dans les pays où les instrumens de travail sont à la portée des habitans, où le sol est fertile, la population se développe spontanément : la famille est une richesse en pareille circonstance; mais dans les contrées où le sol est ingrat, où des crises fréquentes paralysent l'industrie, la famille est au contraire une charge. En Russie, chaque recensement annonce une augmentation dans la population libre et une diminution dans les familles serves. On attribue la mortalité qui décime celles-ci à l'influence du climat, tandis qu'en réalité c'est à la négligence des habitans que revient la plus grande part de responsabilité. L'étranger qui parcourt les provinces de la Petite-Russie pendant l'hiver est témoin du peu de précautions que les parens prennent pour protéger les enfans contre la rigueur de la température; on ne peut guère traverser un village par un froid de 15 degrés sans que des enfans en chemise se montrent devant leur chaumière, courant dans la neige, les pieds nus. Quant aux personnes adultes, elles quittent une espèce d'étuve où la température atteint souvent 40 degrés de chaleur pour traverser la rue sans chaussures et à peine vêtues. Il résulte nécessairement de cette brusque transition des maladies inflammatoires qui emportent chaque année une grande quantité d'habitans. Les serfs prétendent que ceux de leurs enfans qui succombent ainsi n'auraient pu vivre longtemps, et que ceux qui doivent résister sont insensibles à cette sorte d'accidens. Il est bien certain que des soins plus attentifs, et surtout une instruction élémentaire plus étendue, mettraient les paysans à l'abri de cette cause de dépopulation.

III. — L'AGRICULTURE ET LES DÉBOUCHÉS.

Si les points de vue pittoresques sont rares dans la Russie méridionale, au temps de la moisson, les récoltes présentent un spec-

tacle grandiose. Les fertiles contrées de la Beauce et de la Brie ne peuvent donner qu'une faible idée de l'immense étendue de ces cultures. Elles sont encore soumises, pour la plupart, à l'assolement triennal. Il serait injuste de méconnaître les services que la simplicité et la régularité de cet assolement ont rendus à l'agriculture pendant quatre siècles; c'est de tous les systèmes, non pas le plus productif, mais celui qui demande le moins de travail et qui assure le rendement le plus uniforme. L'introduction de l'assolement triennal joua un grand rôle dans la vie des peuples à une époque où la valeur des engrais n'était pas connue; s'il tend aujourd'hui à disparaître devant les progrès de la science et les besoins croissans des nations, il n'en est pas moins le seul raisonnable dans les pays arriérés, où une mauvaise méthode vaut encore mieux en définitive que l'absence de toute méthode.

On sème dans les *terres noires* les céréales d'hiver plus tôt qu'en France; dès que les moissons sont terminées, vers le milieu du mois d'août, la charrue se promène sur les jachères, qui ont déjà reçu un premier labour. Le seigle est la culture la plus importante que les paysans aient l'habitude de demander aux terres seigneuriales. Le froment ne se cultive guère que sur les domaines réservés des seigneurs ou des petits propriétaires. On sème l'avoine, le sarrasin, le millet sur le champ qui a produit du seigle l'année précédente; quant à celui qui a déjà fourni deux récoltes, il reste en jachère et retourne à l'indivision, en sorte que le serf n'a aucun intérêt à améliorer le champ qu'il exploite seulement pour deux années. Le chanvre se cultive dans des lieux choisis, ordinairement situés près du bord des étangs; enfin on aperçoit encore quelques carrés de lin, de pommes de terre et de cameline. Voilà toutes les plantes qui croissent en plein champ; le chou, la betterave, le maïs, le tournesol et les concombres composent à peu près toute la culture de l'*agradetz* ou potager d'une chaumière russe. La moisson des céréales d'hiver commence ordinairement vers le milieu de juillet; celle des avoines suit immédiatement; on se sert de la faucille pour les premiers grains, de la faux pour les seconds. Les machines à faucher ne tarderont point à prendre possession de ce pays de grande culture, où les plaines ne présentent aucune espèce d'obstacles.

S'il est un spectacle qui doive étonner un agriculteur français, c'est celui de tant d'excellentes terres du *tchornoziome* abandonnées à la culture du seigle. Il n'y a en France que les terres de la Limagne qui puissent rivaliser avec celles-ci, et si l'on y cultivait cette céréale au lieu de froment, on crierait à la barbarie. Cette coutume disparaîtra sans doute avec le préjugé qui retarde encore l'emploi des engrais. Il existe en France quelques contrées peu fertiles où, il y a trente ans, les habitans ne cultivaient pas le froment et ne recueil-

laient que de maigres récoltes de seigle, dont ils faisaient leur nourriture quotidienne; aujourd'hui d'excellentes moissons de blé ont complétement remplacé le seigle. Cette transformation est due au meilleur aménagement des fumiers, à l'entretien d'un bétail plus nombreux, à l'introduction dans l'assolement du trèfle et des récoltes-racines. Si des pays presque stériles ont pu modifier si heureusement leur production annuelle, que ne peut-on attendre de la meilleure région de l'Europe!

On estime la production totale de la Russie en céréales à 540 millions d'hectolitres, dont 300 millions sont consommés sur place ou employés à la distillation; 120 millions d'hectolitres sont consacrés aux semailles; le reste s'expédie dans le nord de l'empire, sauf environ 8 millions d'hectolitres de froment, qui sont exportés annuellement en Europe; ce dernier chiffre d'exportation a quelquefois doublé dans certaines années de disette. La nature a été merveilleusement prodigue envers la partie méridionale de la Russie. D'excellentes récoltes y sont obtenues sans le secours des engrais, et les plantes trouvent dans l'humus tous les élémens qui leur sont nécessaires. Ces heureuses conditions dureront tant que les récoltes n'auront point épuisé les ressources contenues dans le sol superficiel, et par des labours plus profonds il sera encore possible de ramener à la surface des élémens de fertilité qui dorment aujourd'hui en attendant un rôle actif. Les travaux du labourage sont si faciles dans ce sol meuble et uni, que les frais d'exploitation agricole se trouvent réduits à des prix beaucoup moins élevés que partout ailleurs. En France, la seule dépense de l'engrais s'élève quelquefois à la moitié de la récolte; ici cette dépense est supprimée, et le froment, qui revient chez nous à 12 ou 14 fr. l'hectolitre, ne coûte pas plus du quart au cultivateur petit-russien. Il faut ajouter que ce faible prix de revient pourrait encore éprouver des réductions, si l'usage rationnel des engrais permettait d'augmenter du double le produit des récoltes.

On est aujourd'hui parfaitement d'accord sur le rôle nécessaire des engrais en agriculture, et c'est un axiome vérifié par tous les agronomes que le produit des récoltes est toujours en proportion de la fumure employée. La France consomme des engrais pour un milliard à peu près; elle en perd au moins autant chaque année en négligeant des matières de diverse nature, et il faudrait quatre ou cinq fois cette quantité pour amener l'agriculture nationale au plus haut degré de fertilité. Si un fermier disait en France qu'il a trop d'engrais, on ne le prendrait pas plus au sérieux qu'un homme qui se plaindrait d'avoir trop d'argent. Eh bien! quand on parcourt les domaines de la Petite-Russie, on entend cette parole tous les jours. On n'y connaît point malheureusement le rôle physiologique de cette

matière première de l'agriculture, on croit même qu'elle nuit à la qualité des produits. Les engrais sont tellement méprisés que pour s'en débarrasser on les jette dans les étangs et dans les cours d'eau, au point que des rivières autrefois navigables sont actuellement obstruées, et que le passage des bateaux y est impossible. En quelques endroits, on recueille le fumier, mais pour le convertir en briquettes larges et plates, et l'employer comme combustible pour le chauffage des maisons, où il donne à peu près la même chaleur que la tourbe. La valeur des engrais perdus chaque année égale au moins celle de la récolte. Le paysan petit-russien obtient sans fumer quatre grains pour un, soit huit ou dix hectolitres par hectare, parce que les élémens nécessaires aux plantes existent dans le sol des *terres noires*; s'il appliquait à la culture l'engrais qu'il méprise, il recueillerait huit ou dix grains pour un, soit vingt hectolitres, et cette récolte ne serait pas encore dans la proportion de la puissance du sol, car plus un champ possède de profondeur et d'ameublissement, plus il est susceptible de supporter l'engrais et de mûrir une forte récolte. Quelle somme énorme perdue chaque année! Que de centaines de kilomètres de chemins de fer on pourrait établir avec la valeur de ces engrais jetés à l'eau!

Il faudrait remonter à l'enfance de l'art agricole pour trouver des instrumens plus élémentaires que ceux dont l'usage est répandu chez les paysans de la Petite-Russie. La terre est dans un tel état d'ameublissement, que les façons s'y donnent avec des outils de la plus grande simplicité. La seule résistance que la charrue rencontre dans le sol est due à la présence des racines de la culture précédente. Dans les terres qui ont été abandonnées au steppage, la difficulté du labour est pourtant assez grande, parce que les terres y sont en quelque sorte feutrées par les racines entre-croisées. Les gros labours s'exécutent avec une charrue à avant-train dont le soc soulève des bandes de douze pouces de largeur sur trois pouces de profondeur. On se sert plus ordinairement d'une araire plus simple encore que celle de Triptolème : une bûche grossière, longue d'environ trois pieds, reçoit dans son centre un piquet long d'un pied. Quant au travail fourni par cette machine embryonnaire, il n'est pas plus mauvais que celui de l'*ariot* dont on se sert dans le midi de la France. Le laboureur attelle sa paire de bœufs aux deux extrémités de la bûche, et il marche devant ses animaux sans regarder le sillon tracé par le soc. Avec un tel engin, la surface du sol est remuée, non retournée. D'ailleurs on n'emploie cet instrument que pour le second labour, et immédiatement avant la semaille. Un homme peut dans sa journée travailler environ deux hectares : qu'ajouter encore sur la facilité du sol et la faible dépense que nécessite la culture de ces terres fortunées? Les autres instrumens sont en rapport avec

cette singulière charrue; le paysan confectionne lui-même son matériel agricole, et pour tout fabriquer, il n'a dans sa chaumière qu'un seul outil, une hache à main.

L'exploitation agricole des propriétaires est meilleure, et il entre dans leurs instrumens un peu plus de fer ou de fonte. Néanmoins le matériel agricole ne constitue point encore ici une grande dépense. J'ai visité un domaine où six cents hectares environ sont mis annuellement en culture : les charrettes, les charrues, les herses, enfin tout le matériel qui avait servi à l'exploitation précédente avait été estimé par le fermier lui-même au total de 220 francs. Qu'on juge par ce chiffre des progrès que la mécanique agricole devra faire dans ce pays! Il est cependant de grands propriétaires qui dirigent eux-mêmes la culture de plus de dix mille hectares avec une rare intelligence, qui reçoivent tous les nouveaux instrumens de l'Europe occidentale et même de l'Amérique, qui savent les adapter à la nature de leurs terres; mais ce ne sont là que des exceptions qui, pour être brillantes, n'en font que mieux contraste avec la situation générale.

Il existait en Russie, d'après un recensement officiel publié il y a quelques années, vingt-cinq millions de têtes de gros bétail. Ce nombre égalait celui que l'Autriche, la Prusse et la France possédaient ensemble à la même époque. Les provinces de la Petite-Russie sont les plus riches en bétail, et la race d'Ukraine se distingue par d'excellentes qualités. La couleur du bœuf ukrainien est invariablement d'un gris ardoisé, qui devient clair sous le ventre en passant au noir sur toutes les extrémités. Sa tête régulière, symétrique, se termine en pointe, *tapering*, comme disent les Anglais; elle est ornée d'une paire de longues cornes marbrées qui dessinent un croissant vertical. Le regard du bœuf de l'Ukraine est doux, légèrement oblique; son aptitude est plutôt celle d'un animal de trait que d'une bête d'engraissement : ses formes osseuses, saillantes, n'offrent pas ces parties cubiques des races perfectionnées pour la boucherie; mais les pieds sont fins et les jambes bien tournées. Malheureusement tout laisse à désirer dans l'entretien et la reproduction de cette race, qui, pour la taille, n'a point de rivale en Europe. Pour retrouver la race ukrainienne dans sa pureté primitive, il faut visiter les belles *gulyas* de la Hongrie, où les plus grands soins ont été apportés à l'amélioration de ce bétail, où les excellentes prairies de la Theiss ont été mises à sa disposition. Aucun pays ne saurait pourtant se créer plus facilement que la Petite-Russie d'excellens pâturages. Les plateaux qui composent la plus grande partie du sol sont coupés par des vallées où tombent les alluvions pluviales entraînées des sommets. Ces vallées pourraient être transformées en prairies qui couvriraient environ le dixième du territoire : il suffirait d'établir quelques fossés

d'écoulement pour obtenir des herbages aussi fins que ceux de la Normandie, qui recouvrent comme ici des terrains tourbeux. On n'aperçoit au contraire que des marécages où la plus vigoureuse végétation ne produit que des roseaux gigantesques et des plantes d'un usage impossible; on fauche seulement les prés secs appuyés aux flancs des coteaux, et qui ne peuvent donner une seconde récolte. Les prairies naturelles, celles du fond des vallées, ne servent absolument qu'au pâturage libre. Pour se faire une idée de la rusticité et de la sobriété du bétail à cornes, il faut voir quelle négligence on apporte dans l'abri et la nourriture de ces animaux. On trouve des centaines de bœufs enfermés dans une espèce de parc autour duquel n'existe pas toujours un mauvais abri en paille ou en roseaux. Ils passent ainsi l'hiver jour et nuit exposés au vent. On leur distribue pour toute ration une maigre prébende de paille de seigle ou de sarrasin. La nature les protége, il est vrai, contre le froid par une fourrure plus abondante que dans nos climats. Si le dégel arrive, c'est un aspect plus triste encore; les animaux stationnent dans une eau putride et dévorent la litière qu'on leur a donnée au commencement de l'hiver. Aussi n'est-il pas rare de voir toute une étable, attaquée de maladies inflammatoires, succomber à des accidens dont leurs maîtres s'étonnent beaucoup de ne pas deviner la cause.

L'entretien des vaches n'est ni plus humain ni plus intelligent : on les voit errer dans les cours et dans les rues des villages, fouiller dans les tas de fumier et ronger les branchages secs qui forment les clôtures des habitations. Aucun pansage, aucune précaution pour les garantir du froid; elles couchent, comme les bœufs, à la belle étoile, quelque temps qu'il fasse. Un animal qui reçoit à peine une alimentation suffisante pour vivre ne peut donner un excédant de sécrétion laiteuse, car, on l'a souvent répété, une vache laitière est comme un coffre d'où l'on ne peut retirer que ce qu'on y a placé. Aussi l'industrie des produits lactifères est-elle extrêmement réduite, et le beurre se vend plus cher dans les campagnes russes que dans les plus grandes villes de France. On donne pour raison de cette cherté que la race ukrainienne n'est pas bonne laitière; mais la meilleure vache du Yorkshire, soumise à une semblable ration, ne donnerait pas plus de lait. Le peuple petit-russien est imbu d'un singulier préjugé, qui toutefois a pour objet la multiplication de l'espèce bovine : c'est qu'il ne faut jamais sevrer un veau, parce que la mère ne consent à donner un peu de lait qu'à la condition que son rejeton en boira la moitié. Quelque absurde que paraisse cette opinion, elle est universellement acceptée, et l'on n'abat des veaux que par accident. C'est sans doute un préjugé religieux particulier aux races des pasteurs nomades; il y a deux siècles, on condamnait à mort qui-

conque était convaincu d'avoir mangé de la chair de veau. Enfin la production du laitage est encore paralysée par certaines prescriptions religieuses : le régime du lait et de ses composés, considérés comme alimens gras, est prohibé par le dogme de l'église russe, en sorte que le peuple est privé de cette nourriture pendant les jours maigres et les carêmes, si nombreux dans le rite grec. L'huile remplace le beurre et la graisse dans l'alimentation des habitans, et cette observance, qui convenait assez à un pays couvert d'oliviers, a conservé son rigorisme dans une nation où la culture des plantes oléagineuses est à peu près inconnue. Du reste, cette prohibition existait dans les premiers temps du christianisme, et les catholiques romains eux-mêmes s'abstiennent en Russie de laitage pendant le carême.

La valeur du bétail subit depuis quelques années une augmentation continue. Une bonne paire de bœufs de travail se vend 300 fr., une vache moyenne 120 fr.; la viande de boucherie n'a pas une grande valeur, car c'est toujours du bétail maigre qu'on abat. Les travaux d'agriculture, les transports se font principalement par les bœufs. L'une des principales sources de revenus de l'agriculture dans la Russie méridionale est celle des cuirs et des suifs; on abat une énorme quantité de bêtes à cornes uniquement en vue de la dépouille. C'est en automne que cette destruction a lieu; la viande est à peu près perdue : on en fait toutefois un extrait qui a la couleur du chocolat, et que l'on vend sous le nom de tablettes de bouillon.

Les forêts couvraient autrefois, dans la Petite-Russie, de grands espaces, transformés depuis en terres labourables. A l'époque où les arts industriels s'introduisirent dans cette fertile région, la valeur des forêts était à peu près nulle; mais les besoins des distilleries, des sucreries et des autres fabriques à vapeur en firent hausser le prix. Le bois est jusqu'à présent le seul combustible employé à la production de la vapeur, et les usines ont fait, depuis une vingtaine d'années, une espèce de vide autour d'elles. Aujourd'hui la rareté du combustible menace l'industrie d'une crise inévitable. Toutefois les grandes variations des prix pourront protéger les usines de quelques contrées pendant longtemps encore. Ainsi dans certaines fabriques le bois coûte seulement deux ou trois francs le stère, tandis que dans les usines qui ont éclairci les forêts autour d'elles, le prix du stère monte à huit francs. Les chemins de fer viendront bientôt ajouter leur énorme consommation à celle des usines et amoindrir encore les ressources du combustible. Le sol géologique de la Russie, qui contient tant de richesses, est assez médiocre sous ce rapport. Les terrains houillers ne se présentent que dans les Monts-Ourals et sur de faibles étendues; le bassin du Donetz, qui appartient à la formation devonienne, contient des anthracites qu'on exploite de-

puis quelques années, mais sur une petite échelle; quelques dépôts de lignites, qui apparaissent dans certains endroits de l'Ukraine, pourront peut-être sinon alimenter les machines, du moins fournir quelque appoint à la consommation. Quant aux combustibles tourbeux, ils existent en abondance, mais ils s'épuisent vite et ne se reproduisent que lentement; ils n'ont pas d'ailleurs été jusqu'à présent l'objet de recherches suffisantes.

Le gouvernement a depuis longtemps songé à prévenir la crise industrielle que le déboisement prépare à la Russie méridionale. Dès 1828, un ukase a garanti à tout paysan de la couronne qui planterait un arbre ou une vigne dans une toise carrée la propriété de cette toise exempte d'impôts pendant dix ans; mais la plantation des arbres donne des revenus si tardifs, que les habitans n'ont pas compris l'avantage de cet ukase : le Russe aime à jouir promptement, et les habitudes du peuple nomade n'ont point encore tout à fait disparu en lui. Tant que les habitans ne seront pas attachés au sol par leur intérêt personnel et l'amour de leurs propriétés, ils ne construiront rien de solide, à plus forte raison ne s'occuperont-ils pas du reboisement, culture coûteuse, puisqu'elle ne rapporte que dans un avenir éloigné. Comment un fermier songerait-il à planter une forêt sur un domaine d'où il pourra être évincé à l'expiration de son bail? Le reboisement ne peut être opéré que par des peuples que retiendront au sol les liens puissans de la propriété et de l'hérédité. Une autre circonstance s'oppose encore à la plantation des forêts, c'est le haut intérêt de l'argent, qui ne pourra diminuer que le jour où l'introduction de bonnes méthodes agricoles, doublant le produit des terres, rendra inutile le secours de l'argent étranger au pays.

IV. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

L'élan pacifique de 1815 eut son retentissement en Russie comme dans le reste de l'Europe. Moscou, que le peuple russe s'imagine encore avoir été détruit par les Français, Moscou, la ville sainte, put renaître de ses cendres, mais en se transformant, et, grâce à l'industrie manufacturière, elle s'apprêta à recommencer une vie nouvelle. Malgré les difficultés que créaient à la Russie l'inexpérience des populations, le haut prix d'établissement des usines, des matières premières, et surtout le défaut de voies de communication, l'industrie prit en quelques années un tel développement, que dès 1822 le gouvernement crut devoir renoncer au système de prohibition absolue. On établit un tarif protecteur des intérêts indigènes, mais favorable à l'introduction des machines et des denrées exotiques. Les tarifs douaniers successivement publiés par le gouvernement sont une preuve remarquable des progrès accomplis par

les manufactures russes, qui donneront évidemment les meilleurs résultats avec l'émancipation des serfs et l'établissement des chemins de fer.

L'agriculture est la grande source des industries nationales (1). L'industrie du chanvre et du lin, qui se place au premier rang, occupe aussi le plus de bras en Russie, car elle s'exploite pour ainsi dire en famille. Les paysans se servent de toile pour leurs vêtemens, le linge de coton est encore fort peu répandu, et seulement parmi le peuple des villes. Quatre millions et demi d'ouvriers environ vivent de cette industrie, surtout pendant le chômage des travaux agricoles.

L'industrie des cuirs entretient quatre cent mille ouvriers. Une grande partie des habitans portent des vêtemens de peaux de mouton pendant une moitié de l'année. Les peaux forment du reste un grand article d'exportation, qui s'élève annuellement à plus de 2 millions de kilos. Toutefois cette branche d'industrie perd beaucoup de sa valeur par la négligence qu'on apporte dans le dépouillement des animaux : on n'insuffle pas les cadavres, et les peaux sont souvent crevées par le couteau des ouvriers. L'industrie du suif et de la graisse, provenant particulièrement des animaux abattus en automne, est l'une de celles qui rapportent le plus à l'agriculture des *terres noires*. L'exportation s'élève au chiffre annuel de 60 millions de francs, et on estime que les industries nationales de savonnerie, de stéarine, etc., s'exercent sur une valeur brute égale à celle de l'exportation.

La fabrication des draps, qui semblait devoir prospérer dans une contrée essentiellement agricole, n'a pas donné tous les résultats qu'en attendaient les propriétaires; beaucoup d'usines sont actuellement fermées. Les produits sont pourtant de belle qualité, et le gouvernement les protége par le tarif douanier et par des traités de commerce avec les nations asiatiques, surtout avec la Chine. Environ trois cent mille ouvriers sont employés à cette industrie, qui rapporte annuellement 200 millions de francs.

La difficulté de transporter les grains, le bas prix des céréales dans les années d'abondance, l'avantage de consommer sur place des produits qui laissent un résidu favorable pour les bestiaux, et l'exploitation avantageuse des forêts, sans valeur il y a trente ans faute de débouchés, toutes ces raisons engagèrent les seigneurs à établir des distilleries sur leurs terres. De grands bénéfices furent réalisés, surtout par ceux qui introduisirent les premiers appareils

(1) On peut en juger par le tableau suivant, qui représente l'échelle des principales industries de l'empire : 1° chanvre et lin, 2° cuirs et applications, 3° coton, 4° fer, 5° laines, 6° distillation des grains, 7° suif et graisses, 8° tabacs indigènes et exotiques, 9° soies et applications, 10° cuivre, 11° orfévrerie et bijouterie, 12° sucre de betteraves, 13° papeterie, 14° briqueterie.

perfectionnés de la France. Le droit d'accise que le gouvernement a établi sur l'eau-de-vie est considérable. Néanmoins cette industrie commence à donner de moindres profits, soit à cause de la cherté et de la rareté du combustible, soit parce que la valeur des grains a subi une grande augmentation; beaucoup de distilleries sont actuellement en non-activité. Le prix de cette boisson varie suivant les lieux et suivant la quantité qu'on achète; une futaille d'environ cent litres se vend ordinairement à raison de 50 centimes le litre; une mesure de douze litres se vend environ 12 francs, et le prix augmente ainsi en raison de la moindre quantité débitée. Dans la Grande-Russie, la couronne se réserve le monopole de la distillation et de la vente, et elle adjuge aux enchères l'un et l'autre droit à des compagnies. Dans les anciennes provinces polonaises et dans la Petite-Russie, les propriétaires ont conservé la liberté de distiller leurs grains en payant un certain droit.

C'est ordinairement le seigle, quelquefois l'orge, jamais le froment, qu'on emploie à la distillation de l'eau-de-vie; ce liquide pèse environ 50 degrés alcoolimètres; il possède une odeur empyreumatique moins désagréable toutefois que l'alcool de la betterave ou que le détestable *fûselel* des Allemands. On lui donne quelquefois une couleur verte au moyen d'infusions de plantes riches en huile essentielle et même narcotique. Il ne faut point méconnaître que cette liqueur, par le carbone qu'elle contient, est un véritable aliment de respiration, et que son usage peut avoir une certaine influence tonique et digestive dans un climat où le thermomètre descend quelquefois à 25 et même 30 degrés au-dessous de zéro; mais les abus sont inévitables, et cette fatale boisson corrompt les mœurs d'un peuple naturellement bien doué. L'ivrognerie est le fléau de la population russe; il est tel village où dans certains jours de fête toute la population adulte de l'un et l'autre sexe est dans un état complet d'ivresse. De plus le caractère de cette ivresse n'est pas la gaieté verbeuse et la belle humeur que donnent nos vins de France; c'est au contraire un sentiment profond de tristesse et de mélancolie. Quel qu'en soit le revenu fiscal et industriel, on peut affirmer que l'eau-de-vie cause à la Russie d'immenses dommages autant par son action malfaisante que par les chômages qu'elle occasionne.

La culture du tabac n'est l'objet d'aucun monopole en Russie; cette plante végète librement dans l'*agradetz* du paysan. Dans quelques villages, cette culture a pris une extension considérable, et la naturalisation du tabac turc produit de grands bénéfices. Quelques colons allemands ont tiré un excellent parti de cette plante, qu'ils préparent à la manière de leur pays. Un droit assez modéré existe à l'entrée des tabacs étrangers. Néanmoins les tabacs turcs importés

ou ceux de même espèce cultivés en Russie se vendent plus cher que les meilleures espèces de tabacs d'Amérique en France. Le commerce du tabac est encore alimenté par la contrebande, très difficile à réprimer dans un empire qui a plus de six mille lieues de frontières.

Le mûrier blanc peut prospérer dans les provinces méridionales, et surtout en Crimée; mais on n'a fait que d'insignifiantes tentatives pour y introduire la culture du ver à soie. Dans les provinces russes du Caucase, cette culture est au contraire la source d'une prospérité remarquable. Les soies de France et d'Italie, qui sont indispensables à l'industrie indigène pour l'établissement des soieries de bonnes qualités, arrivent toutes filées. Cette importation a lieu par la Prusse et les villes libres d'Allemagne, et non directement par les états producteurs. La valeur des soies filées est des quatre-vingt-cinq centièmes de l'importation étrangère. Cette industrie occupe quarante mille ouvriers.

La fabrication du sucre de betteraves convenait parfaitement à la Russie, qui n'a pas de colonies, et dont le territoire est éminemment propre à la culture de cette racine. Il existe en ce moment dans la zone des *terres noires* plus de quatre cents usines en activité. Les sucreries indigènes ont rendu au pays le double service de lui assurer une denrée de première nécessité et de modifier avantageusement l'assolement triennal. Dans tous les pays d'Europe où la culture des racines s'est emparée de l'assolement, le nombre des bestiaux s'est accru, et la production des céréales a suivi une marche proportionnelle. Enfin la fabrication du sucre de betteraves procure du travail à des milliers d'ouvriers aussi bien à l'époque des travaux agricoles que pendant la saison d'hiver, où les autres occupations sont forcément interrompues. Le gouvernement n'a pas méconnu ces avantages, et la protection qu'il accorde aux fabricans de sucre équivaut à 100 pour 100 de la valeur du sucre colonial. Le chiffre élevé de cette protection indique pourtant que cette industrie n'a pas encore atteint son plus grand développement. On estime la consommation annuelle du sucre en Russie à 60 millions de kilos, et l'industrie indigène fournit environ la moitié de cette quantité. On doit admirer la blancheur et la bonne fabrication du sucre russe. Chose étonnante, dans un pays où de toute l'Europe la consommation du sucre atteint le moindre chiffre par tête d'habitant, le sucre raffiné doit être de la plus grande pureté pour trouver un débit certain. Cette exigence des consommateurs tient à deux causes : la première, c'est que les classes aisées seules consomment ce produit; la seconde provient de l'usage du thé. La plupart des buveurs de thé ne laissent pas fondre le sucre dans l'infusion, mais ils le mettent dans la bouche par petits morceaux, et ils boivent ainsi le liquide, qui s'édul-

core au passage. Aussi les raffineurs doivent-ils fournir à la consommation des sucres très durs, qui n'auraient aucun succès dans les autres pays, où le sucre le plus soluble est estimé le meilleur.

Le thé joue un grand rôle dans la vie des peuples de la Russie, et l'usage s'en répand de jour en jour dans les classes inférieures; pourtant il n'y a guère plus d'un siècle que cette plante aromatique a fait la conquête de l'empire. Dans toutes les classes de la population libre, le thé paraît sur la table deux fois par jour et donne son nom à deux repas. Le *samovar* est la bouilloire nationale, inconnue chez les autres peuples, qui sert à la préparation du thé; c'est une chaudière hémisphérique en cuivre, au centre de laquelle un réchaud reçoit le charbon, qui s'allume par le tirage d'un petit tuyau mobile. La théière se place sur le sommet du tuyau; elle est très petite et n'est destinée qu'à contenir l'essence de la plante. A la base de la chaudière est placé un robinet par où s'écoule l'eau bouillante; on verse dans un verre quelques gouttes de l'essence contenue dans la théière, puis on le remplit d'eau bouillante. Les Russes ne connaissent pas ces charmantes tasses chinoises tant estimées des amateurs anglais et français; ils se servent tout simplement de verres à boire ordinaires. Le nombre de verres absorbé par un seul individu s'élève souvent à dix ou douze, qui représentent au moins le volume de trente tasses de Chine (1). Presque tout le thé consommé en Russie arrive par caravanes, et il coûte beaucoup plus cher qu'en France, où les navires le transportent de Canton; il vaut 30 francs le kilogramme. L'affranchissement des serfs augmentera la consommation du thé dans une très forte proportion; déjà le *samovar* commence à se faire voir dans les chaumières des paysans. Peut-être la Russie devra-t-elle à cette boisson salutaire d'écarter les dangers dont la menace l'abus de l'eau-de-vie, bien que l'infusion de la plante chinoise, prise en grande quantité, pousse rapidement, dit-on, à l'embonpoint.

Le commerce de détail souffre beaucoup de la difficulté des transports; pour citer un seul exemple, le fer, qui revient à Perm à 140 francs la tonne, se vend 560 francs dans les provinces méridionales. Sans insister sur les avantages qu'on attend de l'établissement des chemins de fer, bornons-nous à montrer comment les marchands russes comprennent la vente au détail. Une boutique ressemble à un véritable bazar où se trouvent réunis les articles les plus divers : des comestibles et des objets de quincaillerie, des étoffes et de la vaisselle, du fer et des harnais de chevaux, des

(1) Voyez, sur la valeur alimentaire de cette boisson, l'étude de M. Payen dans la *Revue* du 1er janvier 1860.

chaussures et des coiffures, etc. Rien n'est plus curieux que le calme et l'indifférence du négociant en présence des acheteurs; enveloppé dans une fourrure de mouton, assis sur un ballot, le *koupetz* ne fatigue pas le client par des propositions importunes; à peine daigne-t-il laisser tomber de sa bouche quelques monosyllabes. « Avez-vous cet article? — Non. — Quelque chose d'approchant? — Peut-être. — C'est trop cher. — Possible. — Cela ne vaut que tant. » Jamais le marchand russe ne répond à cette dernière observation; il remet l'objet en place et revient s'asseoir à sa porte les bras croisés. Ce n'est pas tout d'ailleurs d'acheter chez un marchand russe : il faut encore payer, mais en monnaie qui lui convienne; est-il obligé de rendre de la monnaie, il préfère reprendre sa marchandise, et le marché devient nul. Il se produit en Russie un phénomène monétaire assez singulier : c'est l'absence presque complète de monnaie d'or et d'argent. Tandis que chez les autres nations de l'Europe la monnaie d'or a subi une espèce de dépréciation, puisqu'elle se vendait à prime il y a une dizaine d'années et qu'elle circule au pair aujourd'hui, en Russie elle ne paraît avoir pris aucune extension. La monnaie d'argent est presque aussi rare, et la menue monnaie du même métal donne lieu à un agio considérable. Le gouvernement a émis, pour remplacer les espèces métalliques, des coupons de 1 rouble (4 fr.), de 3, de 5, de 10, de 25, de 50 et de 100 roubles. Ces billets ont naturellement un cours forcé. Or la rareté du numéraire métallique est devenue telle qu'il n'est possible de changer un *billet de crédit impérial* qu'en subissant une perte qui varie, suivant les lieux, de 1 à 2 pour 100. Cette circonstance a enfanté une industrie lucrative, dont les consommateurs paient les frais et dont le gouvernement ne profite aucunement. Voici le calcul qui peut expliquer cette singulière anomalie économique d'une valeur créée avec un papier-monnaie fixe : un billet de 100 francs change de mains tous les dix jours, et perd à chaque mutation un escompte arbitraire de *un pour cent au minimum*, soit 3 pour 100 par mois et *trente-six pour cent par année*. Ainsi une valeur monétaire invariable, et qui représente le crédit du gouvernement, devient le point de départ d'une industrie qui prélève 36 pour 100 chaque année, et cela par le fait seul de la rareté des menues monnaies d'argent. On doit s'étonner que les économistes russes n'aient point encore signalé cette bizarrerie.

L'exportation des métaux précieux est formellement interdite, et en présence de la rareté du numéraire métallique on se demande ce qu'ont pu devenir les monnaies frappées en abondance depuis un siècle. On prétend que les serfs, qui ne se soucient guère de papier-monnaie et dont l'ignorance est telle qu'ils ne savent pas distinguer

les chiffres qui indiquent les diverses valeurs, retirent de la circulation toutes les pièces métalliques qui arrivent dans leurs mains. On cite même des paysans possesseurs de sommes considérables, qu'ils tiennent cachées et dont ils ne retirent aucun intérêt, tant ils craignent d'être dépouillés par leurs seigneurs. Si ce fait est réel, et il est affirmé par des hommes qui connaissent parfaitement le pays, dès que les serfs auront le droit de racheter leur liberté, il faut s'attendre à voir reparaître dans la circulation une masse considérable de monnaie métallique. Il se trouve parmi les paysans serfs des hommes actifs, sobres et adroits, des hommes qui tirent parti de tout ce que produit la terre; ceux qui ont des bestiaux font, indépendamment de la corvée qu'ils doivent à leur seigneur, des transports de bois ou d'autres denrées, et ces charrois sont payés aussi cher que dans les autres pays de l'Europe : il est donc évident que le fruit de ces travaux s'accumule en épargnes secrètes, puisque le serf n'a pas le droit d'acquérir, et que, s'il veut acheter sa liberté, il doit bien se garder d'avouer ce qu'il possède, car alors sa rançon s'élèverait en proportion de son capital.

Tels sont les aspects variés sous lesquels s'offre le travail agricole et industriel au voyageur qui traverse les *terres noires* de la Russie. Quelle impression d'ensemble peut-on dégager de ces mille détails? Quel fait principal domine cette grande diversité d'efforts? Ce fait, n'est-ce pas le contraste affligeant du dépérissement de la population et de l'activité du travail? Le sol de la Petite-Russie est d'une richesse sans égale; la production entretient dans le pays une puissante vie commerciale. Pourquoi donc ce mouvement de décroissance observé dans le chiffre de la population? On devine trop à quelle cause il faut l'attribuer; c'est à une tradition d'insouciance, presque de dédain pour tous les soins de la vie matérielle, entretenue chez les paysans par le régime du servage. Que ce régime disparaisse, et on peut croire que la sollicitude imposée au travailleur libre entraînera un changement moral dont les résultats salutaires ne se feront pas attendre. Tout invite la Russie à tenter résolûment cette grande expérience, sans oublier toutefois qu'elle doit se combiner avec une forte impulsion donnée aux entreprises industrielles et aux grands travaux publics. Si la Russie avait su depuis un siècle comprendre le rôle pacifique et civilisateur que lui assignaient la richesse et l'étendue de ses territoires, il est à croire que le chiffre de ses habitans aurait grandi à l'égal de celui des Américains du Nord, et que l'Europe compterait aujourd'hui un empire aussi peuplé que la Chine.

J. Sanrey.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.[1]

SA CONJURATION AVEC CHARLES-QUINT ET HENRI VIII CONTRE FRANÇOIS Ier. — INVASION DE LA FRANCE EN 1523.

I.

Le connétable de Bourbon était en France le dernier grand souverain féodal. Il y possédait, à titre de fief ou d'apanage, des provinces entières. Le duché de Bourbonnais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpensier, le comté de Forez, le comté de La Marche, auxquels se rattachaient vers le sud les vicomtés de Carlat et de Murat, les seigneuries de Combrailles, de La Roche-en-Regniers et d'Annonay, le rendaient maître d'un territoire aussi compact qu'étendu dans le centre même du royaume. Ce vaste territoire se prolongeait du côté de l'est jusqu'à la Bresse par l'importante seigneurie du Beaujolais, qui longeait la rive droite de la Saône, et par la principauté de Dombes, assise sur la rive

(1) Voyez, sur cette lutte et quelques incidens antérieurs, la *Revue* du 15 janvier 1854, du 15 mars et du 1er avril 1858.

gauche. Outre la domination qu'il exerçait ainsi de Bellac à Trévoux, de Moulins à Annonay, le connétable de Bourbon avait en Poitou le duché de Châtellerault, en Picardie le comté de Clermont, dotation primitive du sixième fils de saint Louis, dont il tirait son origine. Possesseur de tant de pays, il devait être un sujet suspect pour François Ier, même en restant dans l'obéissance, et pouvait lui devenir un ennemi redoutable, s'il en sortait.

Des dynasties provinciales issues de la dynastie centrale des Capétiens, celle des Bourbons demeurait la seule. Les maisons apanagées de Bourgogne et de Bretagne, qui avaient suscité tant de guerres intestines, appuyé tant d'invasions étrangères, avaient pris fin récemment. Avec Charles le Téméraire s'était éteinte la postérité masculine de ces ducs de Bourgogne, qui, détachés les derniers de la tige royale, avaient fondé la plus formidable puissance au nord de la France, possédé presque tous les pays depuis les cimes du Jura jusqu'aux bords du Zuyderzée, disposé longtemps de Paris, soulevé plusieurs fois le royaume, fait asseoir sur le trône aux fleurs de lis le roi d'Angleterre, et tenu en échec Louis XI lui-même. Ce monarque heureux et habile, profitant d'un concours de circonstances qu'il ne dépendait pas de lui de faire naître, mais qu'il avait eu l'adresse de ne pas laisser échapper, avait su rattacher à la couronne les états de plusieurs grandes maisons apanagées. En peu d'années, il avait recouvré le duché d'Anjou par la mort du roi René, en qui finissait la descendance masculine directe de la seconde maison d'Anjou, et, en même temps qu'il était rentré dans le comté du Maine, il avait acquis le comté de Provence par le magnifique legs qu'il avait obtenu de Charles III expirant. Il avait repris la riche province de Bourgogne en vertu du droit de réversibilité à la couronne qu'il avait fait valoir les armes à la main avec non moins d'efficacité que d'à-propos, lorsqu'avait succombé devant Nancy son quatrième duc, ne laissant qu'une fille pour lui succéder. Enfin, immédiatement après lui, la vaste et indépendante Bretagne avait été incorporée au royaume par le mariage de son fils Charles VIII avec la duchesse Anne, unie ensuite à Louis XII, et dont la fille et l'héritière Claude avait épousé François Ier.

Ces incorporations de provinces avaient accru la force de la monarchie en même temps qu'elles avaient augmenté l'étendue de la France; elles semblaient avoir également affermi la paix intérieure dans le royaume. Avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne avaient disparu les périls des troubles féodaux, et, en ne rencontrant plus l'assistance de vassaux aussi puissans, les invasions étrangères devenaient moins faciles et moins fréquentes. La maison féminine de Bourgogne, qui conservait la Franche-Comté sur le flanc oriental de

la France, était au fond séparée du royaume. Unie d'abord à la maison d'Autriche, puis aux maisons de Castille et d'Aragon, toutes représentées alors par Charles-Quint, qui en était le commun héritier, elle avait cessé d'être dangereuse au dedans, bien que du dehors elle restât toujours menaçante. Le souverain des Pays-Bas ne pouvait plus troubler la France par des soulèvemens, il ne pouvait l'attaquer que par la guerre. Si les rois d'Angleterre, dans leurs descentes sur le continent, devaient rencontrer encore l'appui de ses armées, ils n'avaient plus à compter sur les forces de provinces dissidentes comme la Bourgogne ou la Bretagne, sur les mouvemens d'une capitale insurgée comme Paris, sur les prises d'armes d'un parti féodal comme la faction bourguignonne.

Mais ce danger pouvait renaître par la révolte et à l'instigation du chef de la grande maison qui se maintenait encore au centre du royaume. Le duc de Bourbon vivait en vrai souverain dans ses immenses domaines. Il tenait à Moulins une cour brillante. Il y était entouré de la noblesse de ses duchés et de ses comtés, qui lui conservait le dévouement féodal. Il avait une nombreuse garde; il levait des impôts, il assemblait les états du pays, il nommait ses tribunaux de justice et sa cour des comptes; il pouvait mettre une armée sur pied, il entretenait sur plusieurs points de son territoire des forteresses en bon état, et lorsqu'il cessait de vivre, ses restes étaient portés avec une pompe toute royale dans les caveaux de l'abbaye de Souvigny, qui était pour les ducs de Bourbon ce que l'abbaye de Saint-Denis était pour les rois de France. A la mort du duc Pierre en 1503, on avait vu près de dix-sept cents officiers de sa maison (1) l'accompagner jusqu'à la célèbre nécropole bénédictine qui s'élevait à deux lieues des tours de Bourbon-l'Archambault, et qui ne devait pas recevoir les dépouilles exilées du connétable, son successeur et son gendre.

Celui-ci, monté au trône ducal sous le nom de Charles III, y était arrivé et comme représentant mâle de la deuxième ligne de la maison de Bourbon et comme mari de l'héritière directe de la première ligne restée sans descendance masculine. Il appartenait à la branche cadette des Bourbon-Montpensier, et il avait épousé Suzanne de Bourbon, fille unique du duc Pierre et d'Anne de France, en qui prenait fin la branche aînée, jusque-là régnante. Il avait obtenu toutes les possessions de la maison de Bourbon en réunissant les droits des deux branches. A l'office de grand-chambrier de France, héréditaire dans la maison de Bourbon, il avait joint l'office de con-

(1) *Histoire de la Maison de Bourbon*, par Désormeaux; in-4°, Paris, Imprimerie royale, 1776; t. II, p. 367.

nétable, dont l'épée, mise aux mains de plusieurs des ducs ses prédécesseurs, avait été confiée aux siennes par François Ier l'année même de son avénement à la couronne.

Le connétable de Bourbon était aussi dangereux qu'il était puissant (1). Il avait de fortes qualités. D'un esprit ferme, d'une âme ardente, d'un caractère résolu, il pouvait ou bien servir ou beaucoup nuire. Très actif, fort appliqué, non moins audacieux que persévérant, il était capable de concourir avec habileté aux plus patriotiques desseins et de s'engager par orgueil dans les plus détestables rébellions. C'était un vaillant capitaine et un politique hasardeux. Il avait une douceur froide à travers laquelle perçait une intraitable fierté, et sous les apparences les plus tranquilles il cachait la plus ambitieuse agitation. Il est tout entier dans ce portrait saisissant qu'a tracé de lui la main de Titien, lorsque, dépouillé de ses états, réduit à combattre son roi et prêt à envahir son pays, le connétable fugitif avait changé la vieille et prophétique devise de sa maison, l'*espérance*, qu'un Bourbon devait réaliser, avant la fin du siècle, dans ce qu'elle avait de plus haut, en cette devise terrible et extrême : *omnis spes in ferro est*, toute mon espérance est dans le fer. Sur ce front hautain, dans ce regard pénétrant et sombre, aux mouvemens décidés de cette bouche ferme, sous les traits hardis de ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit les profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations violentes du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince, et qui fut réduit à devenir un grand aventurier. C'est bien là le vassal orgueilleux et vindicatif auquel on avait entendu dire que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, mais ne résisterait pas à un affront (2). C'est bien là le serviteur d'abord glorieux de son pays qu'une offense et une injustice en rendirent l'ennemi funeste, qui répondit à l'injure par la trahison, à la spoliation par la guerre. C'est bien là le célèbre révolté et le fougueux capitaine

(1) En 1516, le provéditeur vénitien de Brescia, Andrea Trevisani, ambassadeur à Milan, disait de lui au conseil des *pregadi* : « Questo ducha di Borbon... a anni 29. Prosperoso traze uno palo di ferro molto gajardamente, teme Dio, è devoto, human e liberalissimo; ha de intrada scudi 120 milia, e per il stado di la madre (Anne de France), scudi 20 milia; poi ha per l'officio di gran contestabile in Franza scudi 2,000 al mese, et ha grande autorità, e come li disse Monsr di Longavilla, governator di Pavia, pol disponer di la mita del exercito del re ancora chel re non volesse a qual impresa li par. » Mss. *Sumario di la Relazione di ser Andrea Trivixam... fatta in pregadi à di novembrio 1516*, dans Sanuto.

(2) « Borbonius... in ore habebat Aquitani ejus scitum responsum qui rogatus a Carolo septimo, quo tandem præmio impelli posset, ut fidem sibi tot magnis rebus perspectam falleret : « Non tuo, inquit, here, regno, non orbis imperio adduci possim, contumelia tamen et stomachosa injuria possim. » Ferronius, *De Rebus Gestis Gallorum*, etc., in-fol. Basileæ, lib. VI, f. 136.

qui vainquit François Ier à Pavie, assiégea Clément VII dans Rome, et finit sa tragique destinée les armes à la main, en montant à l'assaut de la ville éternelle.

Charles de Bourbon avait été élevé à la cour de sa tante Anne de France, qui, sous le nom de dame de Beaujeu, avait gouverné si virilement le royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII, et avait continué, sans cruauté, la politique habile de son père Louis XI. Cette femme prévoyante avait pourvu avec un soin vigilant à la forte éducation du jeune prince (1), qu'elle savait être l'héritier naturel des Bourbons et dont elle devait plus tard faire son gendre. De bonne heure, Charles de Bourbon était devenu un chevalier accompli et s'était montré homme de guerre aussi distingué que vaillant. A peine âgé de dix-neuf ans, il avait commandé, en 1508, à la bataille d'Aygnadel, les deux cents pensionnaires du roi qui, avec les hommes de leur suite, formaient une troupe de quinze cents à deux mille combattans. A leur tête, il avait exécuté, avec autant de vigueur que d'à-propos, une charge décisive, et il avait contribué au gain de cette célèbre journée, où avait été renversée en quelques heures la puissance que les Vénitiens avaient si lentement acquise dans la Lombardie orientale (2). Lorsque la défaite de Novare, la perte de l'Italie, l'invasion de la Bourgogne par les Suisses eurent attristé de revers nombreux le règne de l'excellent et inhabile Louis XII, le duc Charles de Bourbon avait été chargé, en 1514, de couvrir la frontière menacée de l'est et de repousser les périls auxquels était exposé le territoire même de la France. Il l'avait fait vite et bien. Il avait mis en état de défense des provinces ouvertes qu'il délivra des soldats débandés, et il avait introduit une rigoureuse discipline parmi des troupes qui, à cette époque, n'en supportaient pas (3).

Investi peu de temps après de l'office de connétable par François Ier, il prit part à la campagne d'Italie qui suivit l'avénement de ce monarque au trône, et pendant les deux jours que dura la rude bataille de Marignan, il commanda en capitaine et combattit en homme d'armes. Reconnu pour l'un des principaux auteurs de

(1) « Bien faisoit-elle nourrir et entretenir le dit comte Charles, lui faisant aprandre le latin à certaines heures du jour, et quelquefois à courir la lance, piquer les chevaux, tirer de l'arc où il étoit enclin; autres fois aller à la chasse ou à la volerie, et aussi au tous autres déduits et passe-tans où l'on a accoutumé d'induire les grans seigneurs, et à tout le dit comte Charles s'adonnoit très bien, et luy seoit bien de faire tout ce où il se vouloit amployer, et comme à jeune seigneur de bonne nature et de bonne inclination. » *Histoire de Bourbon écrite par son secrétaire Marillac*, publiée dans *Desseins de Professions nobles et publiques*, par Antoine de Laval; in-4°, Paris 1613, p. 237 r°.

(2) *Histoire de Bourbon*, par Marillac, p. 248 v° et 246.

(3) Marillac, p. 257 v° et 258.

cette importante victoire, il fut laissé par François Ier comme son lieutenant-général au-delà des monts. Il avait contribué à conquérir le Milanais sur le duc Sforza, que soutenaient les Suisses, restés jusqu'alors invincibles; il sut le conserver contre les agressions de l'empereur Maximilien, qui était descendu en Italie à la tête d'une armée formidable. Ces grands services qu'il avait rendus à la couronne furent presque aussitôt suivis de sa disgrâce. Huit mois après la victoire de Marignan, deux mois après l'évacuation de la Lombardie par l'empereur Maximilien, François Ier rappela le connétable de Bourbon, qui avait sauvé le duché de Milan, et il mit à sa place le maréchal de Lautrec, qui devait le perdre. Dès ce moment, soit par une ingrate légèreté de François Ier, soit par une défiance prématurée de sa part, le connétable, tombé dans la défaveur, avait été dépouillé de toute autorité, n'avait point été remboursé de ce qu'il avait dépensé pour l'utilité du roi en Italie, ni payé de ses pensions comme grand-chambrier de France, comme gouverneur de Languedoc et comme connétable.

Relégué dans ses états, il avait paru de temps en temps à la cour, en grand-officier négligé, en serviteur encore soumis, en prince du sang maltraité ; mais il y avait paru avec splendeur et avec fierté. La suite de ses gentilshommes et son éclat fastueux, en laissant trop voir sa puissance, avaient ajouté à sa défaveur. Il avait déployé une magnificence remarquée et montré beaucoup de hauteur à la célèbre entrevue du camp du Drap-d'Or, où le roi d'Angleterre et le roi de France s'étaient promis une amitié « inaltérable » qui n'avait pas duré plus d'une année. Lorsque François Ier avait parcouru le Poitou et la Guienne, le connétable était allé le recevoir dans son duché de Châtellerault, où il lui avait offert, avec la plus dispendieuse hospitalité, les plaisirs recherchés des plus belles chasses. C'est là que le roi, visitant le magnifique château qu'avait fait élever dans le voisinage son favori Bonnivet, demanda au connétable, comme en le narguant, ce qu'il en pensait. « Je pense, répondit-il avec son esprit altier et acéré, que la cage est trop grande et trop belle pour l'oiseau. — Ce que vous en dites, ajouta le roi, c'est par envie. — Comment votre majesté peut-elle croire, repartit le connétable, que je porte envie à un gentilhomme dont les ancêtres ont été heureux d'être les écuyers des miens (1)? »

A l'époque de la rupture de François Ier et de Charles-Quint, le connétable ne fut point compris dans la distribution des quatre grands commandemens militaires de la Picardie, de la Champagne,

(1) Mss. Béthune, vol. 8492, f. 2 v°. Brantôme, *Vies des grands Capitaines*, t. II, p. 158.

de la Guienne, de la Lombardie, qu'avait formés François Ier pour faire face à l'ennemi sur ses diverses frontières. Ces grands commandemens avaient été donnés au timide duc d'Alençon, au médiocre duc de Vendôme, à l'arrogant Bonnivet, à l'inconsidéré Lautrec (1). L'affront d'une aussi opiniâtre défaveur fut vivement ressenti par le connétable de Bourbon, qui reçut bientôt une injure plus directe et moins supportable. Mandé à l'armée de Picardie lors de la première campagne, il y était venu avec six mille hommes de pied et trois cents hommes d'armes levés dans ses états. En cette rencontre, où les forces qu'il amenait devaient être d'un si grand service et méritaient un si haut prix, il subit une impardonnable humiliation. L'office de connétable donnait droit au commandement de l'avant-garde. Ce commandement, dont il s'était acquitté avec tant de gloire en 1515, et qu'il aurait rempli avec non moins de succès en 1521, lui fut alors ôté. François Ier en chargea le duc d'Alençon, qui le servit mollement vers Valenciennes, et qui plus tard l'abandonna lâchement sur le champ de bataille de Pavie. Placé sous les yeux et comme sous la surveillance du roi, le connétable fut profondément blessé de cette offense, dont il ne se plaignit point, mais qu'il n'oublia jamais.

Il semble que François Ier, en butte à tant d'ennemis extérieurs, n'aurait pas dû leur donner un redoutable auxiliaire dans son propre royaume. Ayant contre lui l'empereur, le roi d'Angleterre, le pape, la plupart des états d'Italie, étant expulsé de cette péninsule et voulant y rentrer, disposé à continuer la guerre et préparant tout pour recouvrer Milan, la politique comme l'intérêt lui conseillaient de ménager le connétable de Bourbon et de se servir de lui. Il fit tout le contraire. A la continuité de la disgrâce s'ajouta alors pour le connétable la menace de la spoliation, et après l'avoir si fortement offensé, François Ier le désespéra. De concert avec Louise de Savoie, sa mère, il revendiqua les biens de la maison de Bourbon.

Le connétable avait perdu sa femme au printemps de 1521. Le fils qu'elle avait mis au monde en 1517, et dont le roi avait été le parrain, était mort. Depuis, elle en avait eu deux à la fois, qui, nés avant terme, n'avaient pas vécu. Le connétable était sans enfans : la fille unique et l'héritière directe du duc Pierre et d'Anne de France avait confirmé, en 1519, par son testament la donation qu'elle lui avait faite de ses biens et de ses droits en 1505; les nombreuses possessions de la maison de Bourbon lui revenaient donc, ou de son chef, ou du chef de sa femme. Ce qui pouvait être considéré comme

(1) *Histoire de Bourbon*, suite de Marillac, par le sieur de Laval, p. 279 v°. *Mémoires* de Du Bellay, collection Petitot, t. XVII, p. 303-304.

transmissible aux femmes lui était dévolu par la donation et le testament de la duchesse Suzanne, et il tenait, du droit féodal et de la constitution monarchique des apanages, ce qui était réservé aux mâles. Louise de Savoie réclama néanmoins les possessions féminines, et François Ier voulut faire retourner à la couronne les possessions masculines comprises dans cet immense héritage, ouvert, selon eux, par la mort de Suzanne de Bourbon.

Cette revendication, si peu opportune politiquement, était-elle au moins fondée en justice? Le droit d'après lequel se transmettaient les diverses provinces appartenant à la maison de Bourbon avait varié. Le comté de Clermont en Beauvoisis, donné en apanage à Robert, le sixième fils de saint Louis et le fondateur de cette grande maison, était d'abord seul soumis à la loi salique de la masculinité et devait revenir à la couronne, si les héritiers mâles manquaient. Le duché de Bourbonnais, les comtés de Forez et de la Marche, la principauté de Dombes, les seigneuries de Beaujolais et de Combrailles, acquis par mariage ou par succession, ne reconnaissaient dans leur transmission que la règle féodale ordinaire. Les mâles y avaient la préférence sur les femmes (1), mais à défaut de mâles les femmes en héritaient. Après 1400, la constitution qui régissait la plupart de ces biens changea sous le duc Jean Ier, fils de Louis II. Ce prince épousa Marie de Berri, fille unique du duc de Berri, frère du roi Charles V et oncle du roi Charles VI. Le duc de Berri ne tenait pas seulement en apanage la province dont il portait le nom, il possédait encore, et au même titre, le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier. En unissant sa fille Marie à Jean Ier, il obtint du roi Charles VI que le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier lui seraient accordés en contrat de mariage et seraient portés par elle dans la maison de Bourbon, à la condition toutefois que les provinces possédées par la maison de Bourbon passeraient de la loi féminine de succession sous la loi masculine des apanages. La dévolution à la couronne du duché d'Auvergne et du comté de Montpensier était retardée; mais pour prix de ce retard la réversibilité du duché de Bourbonnais, du comté du Forez (2), etc., lui était plus sûrement et plus promptement acquise, puisque désormais les mâles seuls pouvaient les recevoir en héritage. Cet arrangement, autorisé par Charles VI, confirmé par Charles VII, était avantageux à la royauté, dont il ajournait, mais dont il étendait les droits (3). Les biens de la maison de Bourbon étaient transformés

(1) *Histoire de Bourbon*, par Marillac, p. 231 r°.

(2) Marillac, p. 231 v°. — Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VI, c. X, f. 556-557. — Voir aussi *Histoire généalogique de la maison de France*, par Scevole et Louis de Sainte-Marthe, t. II, p. 38, 39.

(3) « Le roy Charles septième, par lètres expresses et patantes, narration faite de la

en apanage par le nouveau contrat, qui en changeait la nature et en limitait la transmission.

Cette maison se divisa alors en deux lignes sous Charles et Louis, fils de Jean Ier. Charles eut comme aîné la part la plus considérable de l'héritage : il fut duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujolais et prince de Dombes. Louis, le cadet, reçut en apanage le comté de Montpensier, la seigneurie de Combrailles; il eut le tiers et il acquit ensuite la presque totalité du dauphiné d'Auvergne. Le droit éventuel à l'héritage des Bourbons que la convention de 1400 assurait aux mâles de la deuxième ligne en cas de défaillance des mâles de la première fut exposé à plusieurs atteintes dans le cours du xve siècle. Les ducs de Bourbon essayèrent de rendre cet héritage féminin en faveur des filles qui naîtraient d'eux (1) et au détriment des comtes de Montpensier, leurs collatéraux; mais les comtes de Montpensier, par des protestations (2) opportunes et par des actes conservatoires, pourvurent avec continuité au maintien de leur droit. La dernière et la plus dangereuse des tentatives faites pour les en dépouiller eut lieu sous le duc Pierre II, qui les avait reconnus comme ses héritiers légaux en 1488 (3), et qui en 1498 obtint du trop facile Louis XII des lettres patentes autorisant sa fille Suzanne de Bourbon et les descendans de sa fille à lui succéder. Les comtes Louis et Charles de Montpensier attaquèrent, l'un après l'autre, les dispositions irrégulières de ces lettres patentes surprises à la condescendance de Louis XII. Ce prince, qui n'avait été injuste que par bonté, répara lui-même avec sagesse le tort qu'il avait fait avec ignorance. Après la mort du duc Pierre, il maria le comte Charles, représentant les Montpensier, et la duchesse Suzanne, héritière des Bourbons, en 1505, afin de confondre, par leur union, les droits que l'un tenait de sa naissance et l'autre de sa concession (4). Anne de France, mère de Suzanne et tante de Charles, provoqua elle-même cette union, qui

dite donation du duché d'Auvergne, et qu'elle étoit au profit et avantage du roy et du royaume, veu le retour du duché de Bourbonnois à la couronne en défaut de mâles, loua, ratifia et aprouva la dite donation, et furent les dites lètres leuës, publiées et anregistrées au parlement et en la chambre des comptes. » Plaidoyer de Montholon pour le connétable de Bourbon du 12 février 1522, à la suite de l'*Histoire de Bourbon*, p. 284 re.

(1) Les ducs Jean II et Pierre II.

(2) Le comte Gilbert de Montpensier protesta contre la tentative du duc Jean II et les comtes Louis et Charles de Montpensier contre celle du duc Pierre II. — Voyez dans l'*Histoire de Bourbon*, par Marillac, p. 231 ve, p. 234 re et p. 238.

(3) *Histoire de Bourbon*, etc., par Marillac, p. 230 ve, 232 re, 233 ve, 234 re. — Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, *ibid.*, p. 557, 558.

(4) Voyez Marillac, qui prit part à ces transactions, p. 239, 240, 241, 242 re et ve, et Étienne Pasquier, f. 558, 559.

assurait par mariage à sa fille ce qui lui aurait été contesté par succession, et qui mettait un terme aux désaccords des deux lignes de la maison de Bourbon. Le comte de Montpensier, devenu duc de Bourbonnais et d'Auvergne, demeura possesseur sans trouble de tous les biens des deux lignes tant que dura son mariage; mais, lorsque Suzanne mourut en 1521, ne laissant point d'héritier qui perpétuât la race et qui reçût les domaines des Bourbons de la branche aînée, la contestation commença, bien que Suzanne eût pris tous les moyens de la prévenir et de l'éviter. Ce qui pouvait lui revenir, elle l'avait cédé à son mari par une donation fortifiée d'un testament.

Y avait-il quelque incertitude sur la transmission de la totalité ou d'une partie de l'héritage? Si l'on considérait le caractère exclusivement masculin qu'avaient pris depuis 1400 les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, le comté de Forez etc., et qu'avait consacré l'adhésion expresse ou tacite de tant de rois, le connétable, comme dernier représentant mâle de cette branche des Bourbons, en était le possesseur substitué. Si l'on considérait la nature particulière de certains biens restés transmissibles aux femmes, tels que la seigneurie de Beaujolais et la principauté de Dombes, le connétable, comme donataire d'abord et légataire ensuite de Suzanne, en était le légitime héritier. Ainsi le voulait à cette époque la règle des héritages, et ce n'était pas à un autre titre que Louis XI avait acquis le comté de Provence, dont le testament de Charles III avait disposé en sa faveur, et qui sans cela serait revenu au duc René II de Lorraine, parent le plus rapproché de Charles III. Le double droit du connétable ne paraissait donc pas douteux : il lui était assuré par la loi monarchique des apanages en ce qui concernait les grands fiefs de sa maison restés ou devenus masculins, par la loi romaine et par l'usage en ce qui concernait les possessions dont les femmes pouvaient être les héritières ou les donatrices.

Cependant la mère du roi lui contesta les uns, et le roi lui-même revendiqua les autres. La duchesse d'Angoulême descendait par les femmes de la maison de Bourbon. Nièce du duc Pierre et cousine-germaine de la duchesse Suzanne, elle était d'un degré plus rapprochée de l'héritage que le connétable de Bourbon. S'autorisant de cette proximité plus grande, elle réclama comme étant ouverte la succession de la duchesse Suzanne. Elle invoqua la coutume ancienne, mais depuis 1400 annulée, qui rendait transmissible aux femmes le Bourbonnais et ses dépendances, et elle s'appuya également sur la concession récente, mais irrégulière, que Louis XII avait faite en 1498 à la fille du duc Pierre. Louise de Savoie y fut poussée par une avidité funeste et une prétention inconsidérée qu'encouragèrent les pernicieux conseils du chancelier Du Prat.

Celui-ci mit la tortueuse habileté de l'homme de loi au service de la cupidité passionnée de la régente. Louise de Savoie voulait-elle épouser le connétable ou le dépouiller? Les contemporains les mieux instruits ont cru qu'elle espérait l'amener à une transaction matrimoniale semblable à celle qui avait terminé en 1505 le différend entre les deux lignes par le mariage de Charles et de Suzanne (1). Si elle ne parvenait pas à y décider le connétable, plus jeune qu'elle, et qui ressentait à son égard un dégoût mêlé d'animosité, elle comptait sur ses titres spécieux comme plus proche parente, sur son autorité comme mère du roi, sur la faiblesse du parlement, soumis à l'influence du chancelier, pour l'en punir en le dépossédant.

Elle intenta donc un procès au connétable. Dans quel moment le fit-elle? Lorsque François Ier, en butte à une coalition extérieure formidable, avait besoin de tenir unies toutes les forces de son royaume, et d'en disposer contre les ennemis qui projetaient de lui enlever ses conquêtes en Italie et d'envahir même les frontières de France. Non-seulement il laissa sa mère poursuivre le connétable, mais il se joignit à elle. Il réclama les possessions apanagères comme échues au domaine royal. Le connétable était ainsi menacé de perdre tout ce qui, dans l'héritage des Bourbons, étant féminin, serait dévolu à la duchesse d'Angoulême, et étant masculin serait annexé à la couronne. La mauvaise volonté et la puissance de ses deux adversaires lui firent craindre une spoliation complète. La ruine allait s'ajouter à la disgrâce, et cette imminente iniquité mit le comble à toutes les anciennes offenses. Près de tomber de la plus haute position dans l'abaissement le plus insupportable à son orgueil, d'une opulence presque royale dans une détresse humiliante, il n'y tint point. Son cœur altier se révolta à cette pensée, et tout en soutenant ses droits il prépara ses vengeances.

(1) Henri VIII disait à l'ambassadeur de Charles-Quint : « Il n'y a eu malcontentement entre le roi François et le dict de Bourbon sinon a cause qu'il n'a volu espouser madame la régente, qui l'ayme fort. » (Dépêche de Louis de Praet à l'empereur du 8 mai 1523, *Archives impériales et royales de Vienne.*)— L'historien contemporain Belcarius dit : « Carolo Borbonio... infensa erat Ludovica Sabaudiana Francisci mater; quibus de causis non satis proditur : alii quod fœmina jam natu grandior Borbonii tertium duntaxat, aut quartum, et tricesimum annum agentis matrimonium ambiret, a quo eundem abhorrere, resciisset. » Belcarius, *Commentarii Rerum gallicarum,* lib. VII, f. 528. — Antoine de Laval, capitaine du château de Moulins et continuateur de Marillac, dit expressément : « Il fait (le connétable) des réponces rudes à ceux qui luy parloient de faire une seconde transaction semblable à celle qu'il fit avec feuë madame Suzanne. On dit encore parmi nous les mots dont il usoit, qui sont un peu trop crus et piquans pour être redits. » — *Desseins de Professions nobles,* etc., f. 282 v°.

II.

Il traita secrètement avec Charles-Quint. Des relations s'étaient déjà établies entre eux avant la rupture de l'empereur et de François Ier. Le connétable, au su du roi et avec son agrément, avait envoyé l'un de ses affidés, Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy, auprès de Charles-Quint, pour négocier un arrangement relatif au duché de Sessa, dans le royaume de Naples, sur lequel il conservait des prétentions. Il avait offert des chevaux, des haquenées, des lévriers, des arbalètes et des épieux de chasse en présent à l'empereur, qui, de son côté, avait dépêché le seigneur de Longueval et un gentilhomme nommé Trollière vers le connétable pour le remercier et l'honorer (1). Charles-Quint mettait autant de soin à acquérir de nouveaux amis que François Ier montrait de négligence à conserver ses anciens serviteurs. Aussi devait-il s'attacher tous ceux que son imprudent rival éloignait de lui. Il n'oublia rien, quelques mois après la mort de Suzanne de Bourbon, pour gagner le connétable, qu'il savait être disgracié sans qu'il fût encore prêt à devenir rebelle. Il n'était pas lui-même en guerre avec François Ier. Il avait fait dire au connétable par le prévôt d'Utrecht, Philibert Naturelli, son ambassadeur à la cour de France : « Monsieur, vous êtes maintenant à marier; l'empereur mon maître, qui vous aime, a une sœur dont j'ai charge de vous parler, si vous y voulez entendre (2). » Le connétable fit remercier l'empereur de cette proposition, qui ne fut dans ce moment ni rejetée ni admise.

Un peu plus tard, après que la guerre eut été déclarée, et lorsque la duchesse d'Angoulême et François Ier eurent réclamé les biens de la maison de Bourbon, le connétable, non moins certain de sa ruine que persuadé de son droit, chercha dans ce mariage un moyen de se soutenir ou de se venger. La duchesse Anne elle-même fut de cet avis. La fille de Louis XI, qui avait gouverné le royaume de France avec tant de fermeté et de bonheur pendant la jeunesse de son frère Charles VIII, en maintenant à l'autorité sa force et au territoire ses agrandissemens, avait changé de maximes en changeant de position. La duchesse de Bourbonnais ne pensait plus comme avait agi la régente de France. Elle chercha des appuis à la grandeur de la maison dans laquelle elle était entrée, et dont

(1) Dépositions du chancelier de Bourbonnais Popillon, f. 243 r°, de Saint-Bonnet, f. 49 v°, de l'*élu* Petit-Dé, f. 76 r°, dans le vol. 484 de la collection Dupuy, qui contient toutes les pièces du procès criminel du connétable de Bourbon aux mss. de la Bibliothèque impériale.

(2) Interrogatoire de l'évêque d'Autun. Mss. Dupuy, n° 484, f. 230 r° et v°.

l'édifice était près de crouler par la mort de sa fille Suzanne. Ce qu'avaient fait tous les grands feudataires du royaume, ce qu'avaient fait tous les princes du sang royal, lorsqu'ils étaient en opposition d'intérêt avec la couronne, ce qu'avaient fait récemment encore les ducs de Bourgogne, les ducs de Bretagne et Louis XI, n'étant que dauphin, et ce qui devait se faire pendant tout le cours du XVIe et jusqu'au milieu du XVIIe siècle par les rois de Navarre, les ducs d'Orléans et les princes de Condé, elle le conseilla au connétable son gendre avant de mourir. « Mon fils, lui avait-elle dit, considérez que la maison de Bourbon a été alliée de la maison de Bourgogne, et que durant cette alliance elle a toujours fleuri et été en prospérité. Vous voyez à cette heure ici les affaires que nous avons, et le procès que on vous met sus ne procède que à faute d'alliance. Je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'empereur. Promettez-moi d'y faire toutes les diligences que vous pourrez, et j'en mourrai plus contente (1). » Le connétable n'eut pas de peine à suivre un conseil qu'Anne de France croyait conforme à son intérêt, et que lui suggérait sa propre passion.

Dès l'été de 1522, dans la seconde campagne sur la frontière de France et des Pays-Bas, il ouvrit à ce sujet une négociation secrète par l'entremise du sénéchal de Bourbonnais, d'Escars, seigneur de La Vauguyon, La Coussière, La-Tour-de-Bar, etc., et capitaine de cinquante hommes d'armes. Enfermé dans Thérouanne, qu'assiégeaient les impériaux, d'Escars demanda à Chabot de Brion, l'un des favoris de François Ier, et qui commandait la place attaquée, la permission d'aller conférer avec Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, second chambellan de Charles-Quint, pour l'échange d'une terre qu'il possédait en Flandre (2). Sous prétexte de cet échange, il instruisit alors Beaurain des sujets de mécontentement qu'avait le connétable, et de l'intention où il était d'accepter les anciennes offres de l'empereur. Le connétable ne désirait pas seulement de s'allier à Charles-Quint, il proposait de se révolter contre François Ier. Victime de l'injustice royale, il se présentait comme le futur libérateur du pays. Il s'élevait contre le gouvernement désordonné, arbitraire, onéreux, d'un prince plongé dans les plaisirs, livré aux emportemens de ses passions, et il se disait résolu à réformer l'état et à redresser l'insolente conduite du roi, qui accablait le royaume,

(1) Déposition de l'évêque d'Autun, f. 230.

(2) Déposition de Perot de Warthy du 17 septembre. — *Ibid.*, f. 37 v^e^ et 38 r^e^. « This overture was now of late renowed, under colour of a subtile and craftie practise, by a capitain being now in Tirwen (Thérouanne) named Mr de Cares (d'Escars), etc. » Instructions données par Henri VIII à Th. Boleyn et à Richard Sampson, envoyés auprès de l'empereur en octobre 1522. — *State Papers*, t. VI, part. v, p. 104, London, in-4°, 1849.

l'appauvrissait et le mettait sur le penchant de sa ruine. Si l'empereur lui donnait l'une de ses sœurs en mariage, il était disposé à se soulever dans l'intérieur de la France et à joindre ses forces aux forces espagnoles et anglaises (1). Il y mettrait en mouvement cinq cents hommes d'armes et huit ou dix mille hommes de pied, au moment où les troupes de Charles-Quint et d'Henri VIII paraîtraient sur les frontières du royaume. Il faisait demander que l'empereur et le roi d'Angleterre, dont il ne craignait pas de flatter les plus ambitieuses convoitises et de ranimer les prétentions à la couronne (2) de France, envoyassent des personnages de confiance et d'autorité dans le voisinage de sa principauté de Dombes, à Bourg en Bresse, où il dépêcherait lui-même son chancelier, pour se mettre d'accord sur les points importans et dresser un traité en règle.

Beaurain communiqua au comte de Surrey, amiral d'Angleterre, qui commandait sur le continent les troupes d'Henri VIII, les propositions du connétable, afin qu'il en instruisît le roi son maître, et il les porta lui-même, vers la fin de l'automne, en Espagne, où l'empereur s'était rendu depuis quelques mois. Dès ce moment, des rapports suivis et secrets s'établirent entre le connétable, l'empereur et le roi d'Angleterre, pour concerter la révolte au dedans et l'invasion du dehors. Henri VIII se montra tout d'abord très favorable aux projets de Bourbon et prêt à conclure une alliance avec lui, il fit même presser Charles-Quint par ses deux ambassadeurs, Richard Sampson et Thomas Boleyn, d'envoyer au plus tôt Beaurain muni des instructions et des pouvoirs nécessaires pour traiter (3). Beaurain arriva en Angleterre au commencement de février 1523 (4). Il trouva Henri VIII, naguère si zélé, singulièrement refroidi. Ce

(1) « The duke of Burbon not being contented with the inordinate and sensuall governaunce that is used by the French king, is much inclined and in maner determined to refourme and redresse the insolent demeanures of the said king. » Henri VIII ajoute que le duc de Bourbon y a été induit par plusieurs importans conseillers aussi bien que « by loss of such landes, dominions and seniories as he possessed outwardly, as also the impoverisching and in maner destruccion of his reame;... mynding therefore not oonely to have aliaunce with the emperour by mariage of oon of his susters, but also, in the same may be assuredly promised to take effecte, to joyne with the king and the emperour with his strenght and power at such tyme as they shall make actuall ware in Fraunce. » — *State Papers*, p. 103, 104.

(2) « The said duke... considering also that the king had title to the crowne of Fraunce, was contented it shuld be notified unto the kinges Highnes. » *Ibid.*, p. 104.

(3) « For whiche purpose the kinges grace thiketh right expedient that the emperour shuld send thider Monsr de Beuren, with auctoritie power and instructions sufficient, like as the kinges Highnes shall auctorise summe convenable personne semblably to doo for his parte, etc. » *Ibid.*, p. 104-105.

(4) Dépêches manuscrites de l'évêque de Badajoz et de Louis de Praet, ambassadeurs de Charles-Quint en Angleterre, du 5 et du 13 février 1523. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

prince parut même mécontent de sa rupture avec François Ier, qui l'exposait à de grands périls, l'obligeait à des armemens ruineux, et l'avait réduit à des sacrifices jusque-là sans compensation. Henri se plaignait de n'avoir pas été remboursé encore par l'empereur des 150,000 écus d'or qu'il lui avait prêtés, de n'avoir rien reçu de l'indemnité de 100,000 écus d'or que Charles-Quint s'était engagé à lui payer en dédommagement de la pension annuelle que lui donnait le roi de France, et à laquelle il avait renoncé pour embrasser une alliance dont il ne sentait que les charges, et qui ne lui apportait que des dangers. Il dit qu'il avait à repousser sur la frontière d'Écosse l'agression du duc d'Albany, qu'il avait à préserver l'Angleterre de l'invasion dont la menaçait Richard de La Poole, dernier représentant du parti dynastique de la rose blanche; qu'il devait envoyer contre l'Écosse une armée de trente mille hommes sous son lieutenant-général le grand-trésorier, pourvoir à la subsistance de cette armée au moyen d'une flotte chargée de vivres, et qui, montée par quatre mille bons soldats, attaquerait Édimbourg du côté de la mer; qu'il équipait une autre flotte pour garder le canal de la Manche et assurer les communications entre les Pays-Bas et l'Espagne; qu'il tiendrait de plus vingt-cinq mille hommes de Douvres à Falmouth, sous le commandement de son beau-frère le duc de Suffolk, pour défendre la côte d'Angleterre; qu'enfin il se proposait de lever une grande armée de réserve à la tête de laquelle il se placerait lui-même. Il annonçait que jusqu'à ce qu'il eût affermi la sûreté intérieure de son royaume par la soumission des Écossais et la défaite de la rose blanche, et qu'il eût amassé dans ses coffres assez d'argent pour suffire à la solde de ses troupes pendant une année, il ne s'engagerait dans rien de sérieux sur le continent (1). Il semblait suspecter, sinon les intentions, du moins la puissance de l'empereur, qu'il savait mal obéi en Espagne, et qui, dénué d'argent, était à ses yeux hors d'état de faire face aux engagemens qu'il avait contractés et d'entretenir les armées qu'il avait promis de mettre sur pied. Il reprochait à son inexact confédéré de n'avoir rempli aucune de ses obligations, tandis que lui avait été fidèle à toutes les siennes, et il voulait renvoyer la grande entreprise projetée contre la France à l'année 1525.

C'est dans ces dispositions qu'il reçut et qu'il fit partir Beaurain; mais bientôt, avec la mobilité soudaine qu'il portait dans ses desseins comme dans ses alliances, il revint à d'autres sentimens. Il

(1) Dépêche, du 20 janvier, de l'évêque de Badajoz et de Louis de Praet à Charles-Quint. *Archives impériales et royales de Vienne.* — Wolsey le dit en grande partie dans sa dépêche de janvier 1523 à Th. Boleyn et à Rich. Sampson.—*State Papers*, t. VI, p. 113 à 120.

autorisa ses ambassadeurs auprès de Charles-Quint à tout concerter pour le soulèvement du duc de Bourbon (1) et pour l'invasion de la France. Il leur permit d'offrir la moitié de l'argent qu'exigerait la levée des gens de cheval et des hommes de pied que le connétable mettrait en campagne, et de déterminer avec quelles forces et dans quel moment on attaquerait François Ier dans son royaume. La double négociation du traité avec le duc de Bourbon et de l'expédition en France, après s'être poursuivie quelque temps à Valladolid, fut continuée à Londres, où les plénipotentiaires de Charles-Quint et d'Henri VIII convinrent, en mai 1523 (2), des moyens et de l'époque de la grande agression, et où Beaurain arriva de nouveau le 19 juin pour régler tout ce qui pouvait faciliter la rébellion (3) et la prise d'armes du duc de Bourbon.

Conformément à ses instructions (4), Beaurain devait avant tout proposer au roi d'Angleterre et obtenir de lui qu'il contribuât à la solde des cinq cents hommes d'armes et des dix mille hommes de pied à la tête desquels se placerait le connétable révolté (5). Après s'être assuré du concours d'Henri VIII, il avait à se rendre à Bourg en Bresse, où le connétable avait promis de se trouver, et là traiter de son mariage soit avec Éléonore, veuve du roi de Portugal, soit avec Catherine, la plus jeune des sœurs de Charles-Quint; convenir que, dans les dix jours qui suivraient l'entrée des deux princes alliés sur le territoire de la France, il se déclarerait et joindrait ses troupes à l'armée d'invasion; lui garantir, aussitôt qu'il serait déclaré, le paiement successif de 200,000 couronnes pour l'entretien de ses hommes de guerre; lui demander d'ouvrir ses villes aux confédérés, qui recevraient des vivres dans ses états; enfin lui promettre, en concluant une ligue offensive et défensive, qu'il serait soutenu envers et contre tous, et que l'empereur et le roi d'Angleterre ne feraient ni paix ni trève sans l'y comprendre. Beaurain avait charge de s'enquérir de lui sur quels points de la France il convenait le mieux de diriger l'invasion, quels étaient les personnages

(1) Henri VIII dit à Louis de Praet : « Touchant l'affaire de Bourbon, puisque l'empereur l'a tant à cœur, j'envoyrai par delà mon povoir à mes ambassadeurs avec instructions telles dont l'empereur aura cause d'estre content pour besongner conjoyntement sur le dict affaire. » Dépêche manuscrite de Louis de Praet à Charles-Quint du 8 mai 1523. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Dépêches manuscrites du 1er juin de Louis de Praet à l'empereur, et de Louis de Praet et de Jehan de Marnix au même.

(3) « Sire, en suyvant la charge qu'il a pleu à vostre majesté bailler à moy Beaurain, j'ay fait telle diligence que suis arrivé en cette ville de Londres hier XIX de ce mois. » Dépêche d'Adrien de Croy et de Louis de Praet à l'empereur, du 21 juin.

(4) Ces instructions, données le 28 mai à Valladolid, sont imprimées dans le tome VI des *State Papers*, p. 151, note 2, et p. 152.

(5) Dépêches de Beaurain et de Louis de Praet du 21 juin. *Archives impériales et royales de Vienne.*

qui tenaient son parti, si le duc de Lorraine, son beau-frère, le duc de Vendôme et le comte de Saint-Paul, ses cousins, Jean d'Albret, roi de Navarre, partageaient ses mécontentemens et adhéraient à ses desseins (1).

Le cardinal Wolsey remit des articles conçus dans ce sens à Beaurain au moment de son départ (2). En même temps, le docteur Knight, ambassadeur de Henri VIII auprès de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, dut suivre Beaurain, chargé d'une mission semblable à la sienne. « Le duc de Bourbon, disait Henri VIII dans ses instructions, qui est un homme d'un noble et vertueux courage, voyant combien, par le désordre, le mauvais gouvernement et l'extravagante conduite du roi François, le royaume de France est tombé dans un misérable état, surchargé qu'il est de tailles, d'exactions et d'autres impositions indues, outre les autres grandes et journalières indignités et iniquités dont l'accable le roi des Français, et sentant que le commun peuple ne peut pas les supporter plus longtemps, il a appliqué son esprit et mis ses soins à lui donner assistance et à opérer le redressement de ces énormités (3). » Il ajoutait que, fort aimé et fort estimé dans le royaume de France, dont il voulait la réforme, le duc de Bourbon s'était adressé à l'empereur et à lui, roi d'Angleterre, et qu'il serait sans aucun doute suivi de beaucoup de nobles hommes et du peuple réduit en servitude et désireux d'en sortir. Il prescrivait au docteur Knight de se rendre en poste à Bâle, comme pour aller en Suisse, et de se transporter de là, sous un déguisement, jusqu'à Bourg en Bresse, où il trouverait Beaurain et le connétable. Henri VIII, qui prétendait être l'héritier légitime de la couronne de France, exigeait que le duc de Bourbon lui prêtât serment (4), après quoi il autorisait à conclure tous les arrangemens proposés. Le docteur Knight partit de Bruxelles à la dérobée, et s'achemina, en suivant le tortueux itinéraire qui lui était tracé, vers la ville de Bourg en Bresse, où Beaurain, arrivé au commencement de juillet, s'était enfermé dans l'abbaye de Brou (5).

(1) Instructions de l'empereur à Beaurain, du 28 mai 1523, publiées dans le sixième volume des *State Papers*, p. 151, note 2.

(2) Ces articles, intitulés *Memoriale eorumque Dominus de Beaureyn tractabit cum illustrissimo duce Burbonio pro communi beneficio utriusque majestatis*, sont imprimés dans le sixième volume des *State Papers*, p. 153 et 154.

(3) « Instructions given by the kinges highnes to his trusty clerc and counsaillour master William Knyght. » *State Papers*, t. VI, p. 131.

(4) Le duc de Bourbon devait le reconnaître pour « his suppreme and soverayn lord makyng othe and fidelitie as to the rightful inheritour of the said crowne of Fraunce. » *State Papers*, p. 137.

(5) Dépêche de L. de Praet à Charles V du 9 août 1523. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

Le connétable n'avait point paru. Reculait-il devant les criminels engagemens qui allaient faire de lui un traître envers la couronne et un ennemi de sa patrie, le rendre coupable d'une dangereuse révolte et complice d'une odieuse invasion? ou bien avait-il craint de donner l'éveil sur ses projets et de les compromettre par un voyage qu'il ne pourrait pas cacher et qui exciterait la défiance de François Ier, déjà instruit en partie de ses relations? Il était loin de se repentir, et son animosité croissante le portait aux résolutions extrêmes. Le procès qui devait le dépouiller de ses biens suivait son cours. Depuis plus d'un an, on le plaidait devant le parlement de Paris, qui avait plus le désir que la force d'être juste. Deux célèbres avocats, Bouchard et Montholon, avaient défendu les droits de sa belle-mère, Anne de France, et les siens, contre les prétentions de la duchesse d'Angoulême et les réclamations de François Ier, dont l'astucieux avocat Poyet et l'avocat-général Lizet s'étaient faits les soutiens hardis et infatigables (1). Le roi s'était approprié déjà le comté de La Marche, le comté de Gien, la vicomté de Murat, et toutes les possessions données par Louis XI et Charles VIII à Anne de France, transmises par Anne de France à Suzanne et léguées au connétable (2). Il avait ainsi déclaré revenus à la couronne les domaines qui en avaient été le plus récemment détachés, et il avait annulé de lui-même la donation que le connétable en avait reçue de sa femme et de sa belle-mère. Pour mieux montrer son dessein, au lieu de les incorporer au domaine royal, François Ier les avait accordés à la duchesse d'Angoulême. Le connétable avait mis opposition à cette saisie prématurée et à ce don contestable.

La cause entière était pendante devant le parlement, où le duc, menacé d'une dépossession prochaine, avait perdu, depuis le mois de décembre 1522, sa puissante auxiliaire Anne de France, qui, renouvelant ses anciennes dispositions avant de mourir, l'avait laissé son légataire universel. Bien qu'il se regardât comme héritier substitué de la partie masculine de cette succession et comme héritier doublement désigné de la partie féminine, il sentait que l'autorité de ses adversaires l'emporterait sur son droit. Le parlement traînait l'affaire en longueur ; c'était toute la justice que le connétable pouvait attendre de lui : il n'avait à espérer que dans le désistement improbable du roi et de la régente. Si le roi et la régente avaient renoncé à le dépouiller, il aurait cessé de s'entendre avec leurs ennemis.

(1) Suite de l'*Histoire de Bourbon*, par Marillac, f. 282 v° à 293, contenant les extraits des plaidoyers. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, chez J. Renouard, 1854, p. 150 à 152.

(2) Par donation du 6 septembre 1522.—Voyez cette donation aux *Archives impériales*. — Voyez aussi *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 151.

Il fit auprès d'eux une tentative au printemps de 1523. Au moment où sa cause se plaidait devant la justice, entre les deux voyages de Beaurain en Angleterre pour y négocier sa défection, le connétable se rendit à la cour. Il y parut à l'heure où le roi François Ier et la reine Claude étaient à table dans des salles séparées. Il se présenta d'abord devant la reine, qui l'invita à s'asseoir près d'elle. Informé de son arrivée, François Ier acheva rapidement de dîner et vint dans la chambre de la reine. Le duc, en voyant le roi, se leva pour lui rendre ses devoirs (1). « Il paraît, lui dit brusquement le roi, que vous êtes marié ou sur le point de l'être. Est-il vrai? » — Le duc répondit que non; le roi répliqua que si, et qu'il le savait; il ajouta qu'il connaissait ses pratiques avec l'empereur et répéta plusieurs fois qu'il s'en souviendrait. « Alors, sire, repartit le duc, c'est une menace; je n'ai pas mérité un semblable traitement. » — Après le dîner, il se rendit à son hôtel, situé près du Louvre, où beaucoup de gentilshommes l'accompagnèrent en lui faisant cortége.

Il partit ensuite pour aller attaquer une bande de soldats aventuriers qui ravageaient, sans rencontrer d'obstacle, les bords de la Champagne et de la Bourgogne du côté de Paris (2). Ce fut la dernière fois qu'il exerça ses fonctions de connétable. Après les avoir dispersés, il retourna dans le Bourbonnais en disant tout haut qu'il renverrait à François Ier son collier de l'ordre de Saint-Michel et son épée de connétable, parce qu'il aimait mieux aller vivre pauvre hors de France que d'être si peu estimé dans le royaume. Deux seigneurs de la cour passant par le Bourbonnais le visitèrent au château de Moulins. Le connétable demanda à Saint-André, l'un d'eux, ce que le roi voulait faire de lui et ce qu'ils en avaient entendu. Saint-André lui répondit que le roi n'aspirait point à ses héritages et qu'il serait plus disposé à les lui donner qu'à les lui prendre. Le connétable leur proposa de porter à François Ier une lettre pour le remercier des bonnes paroles qu'il avait reçues d'eux; mais ils s'excusèrent l'un et l'autre de s'en charger. Le connétable vit dans ce refus le signe des véritables dispositions du roi. Il appela ces deux seigneurs des *affectez* (3), parce qu'ils n'auraient pas dû décliner son message à François Ier, si François Ier eût réellement manifesté les intentions qu'ils lui avaient attribuées. Il apprit au contraire que le chancelier Du Prat conseillait de le réduire à la condition d'un gentilhomme de quatre mille livres de rente (4). Outré au dernier point, n'espé-

(1) Cette scène fut racontée par l'empereur au docteur Sampson, qui l'écrivit à Wolsey dans sa dépêche du 23 mars. — Musée britannique Vespasien, c. II, f. 117, original.

(2) Interrogatoire d'Escars. — Mss. 484, f. 251.

(3) Déposition d'Antoine de Chabannes, évêque du Puy. — Mss. 484, f. 183 r° et v°.

(4) Interrogatoire de l'évêque d'Autun du 26 octobre. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 221 v°.

rant rien du roi, comptant peu sur le parlement, il dit avec une amertume altière « qu'il attendait des nouvelles de son procès pour savoir s'il serait duc ou Charles (1). » L'issue n'en était pas éloignée et ne pouvait guère être douteuse. Sous la pression irrésistible de l'autorité royale, le parlement allait prononcer le séquestre des biens contestés (2), comme prélude de la dépossession du connétable, auquel il les retirerait pour les adjuger plus tard à la duchesse d'Angoulême et à François Ier.

Ce fut pendant qu'il était agité de ces craintes et en proie à ces ressentimens que le duc de Bourbon apprit l'arrivée de Beaurain à Bourg en Bresse. Il fallait se décider à traiter ou à rompre avec Charles-Quint, rester soumis à François Ier malgré de profonds mécontentemens, ou se révolter contre lui au mépris des plus saintes obligations. Le duc de Bourbon se décida pour la rébellion et la vengeance; il fut prêt à conclure le pacte funeste qui, avec la puissance du roi, menaçait l'intégrité du royaume. Il n'alla cependant point à Bourg, de peur de se trahir. Sous le prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame du Puy, il se rendit dans la partie la plus montagneuse de ses états, et il s'établit à Montbrison, capitale du Haut-Forez, avec toute sa maison (3). C'est là qu'il fit venir l'ambassadeur de Charles-Quint, que n'avait pu joindre à Bourg l'envoyé de Henri VIII, *master* Knight, arrêté en route par divers incidens. Le connétable dépêcha vers Beaurain deux de ses gentilshommes, qui le conduisirent, à travers la principauté de Dombes, le Beaujolais, le Forez, jusqu'à Montbrison, où il entra le soir du 17 juillet, suivi de Loquingham, capitaine au service de l'empereur, et de Château, son secrétaire. Il fut enfermé pendant deux jours dans une pièce voisine de la chambre du connétable, et n'en sortait que la nuit pour traiter mystérieusement avec lui (4).

Le connétable avait réuni à Montbrison un grand nombre de ceux sur lesquels il pouvait compter. Avant d'y arriver, il avait eu à Varennes un long entretien avec Aymard de Prie, seigneur de Montpoupon, de La Mothe, de Lézillé, etc., et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, par l'aide duquel il croyait pouvoir se rendre maître de Dijon. Il était accompagné de deux hommes

(1) Interrogatoire de Saint-Bonnet du 24 septembre. — Mss. Dupuy, f. 43 r°.

(2) Suite de l'*Histoire de Bourbon*, p. 293 v°.

(3) Dans sa dépêche du 9 août, L. de Praet, après avoir appris de Château, qui était envoyé à Londres par Beaurain, tout ce qui s'était passé à Montbrison, l'écrivait à l'empereur en lui envoyant copie du traité conclu avec le duc de Bourbon : « Le dit Grasien revint accompagné de deux gentilshommes qui menèrent le dit Beaurain et sa compagnie jusques en une villette nommée Montbrison. Le d. Bourbon vint parler au d. Beaurain de nuit, etc. » — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(4) Déposition de Saint-Bonnet. — Mss. n° 484, f. 43 r° et v°. — Déposition d'Anne du Peloux, f. 71 v°.

d'église, ses confidens et ses conseillers, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, frère du maréchal de La Palisse, et Jacques Hurault, évêque d'Autun. Tansanne, seigneur de Chezelles, Philippe des Escures, seigneur de Quinsay-le-Chastel, ses chambellans; Jean de Bavant, Anne du Peloux, Jacques de Beaumont, seigneur de Saligny, ses maîtres d'hôtel; le lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, Antoine d'Espinat, et d'Espinat le jeune, seigneur de Coulombiers; Robert de Grossone, seigneur de Montcoubelin, Hector d'Angeray, seigneur de Bruzon, Hugues Nagu, seigneur de Varennes; les seigneurs de La Souche, de Pompérant, de Lallière, de Lurcy, de Charency, et une foule de jeunes gentilshommes du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais (1), attachés à sa personne, dévoués à ses projets, lui formaient une cour, et ils étaient prêts à prendre les armes pour lui.

Il avait fait venir des bords du Rhône à Montbrison le personnage qui, avec René de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Bridier et seigneur de Boussac, était le plus considérable de ses partisans : Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et comte de Valentinois (2). Saint-Vallier descendait d'une des plus anciennes familles de France; il avait occupé de grands emplois et rendu à la couronne d'éclatans services. Gouverneur du Dauphiné sous Louis XII, il avait levé et conduit à ses frais en Italie, sous François Ier, sept ou huit mille hommes de pied, s'était vaillamment comporté à la prise de Milan et à la bataille de la Biccoca, avait dépensé plus de 100,000 écus dont il n'avait pas été remboursé (3), se plaignait d'être négligé par le roi, bien qu'il fût chevalier de son ordre et capitaine des cent gentilshommes de sa maison, et d'avoir été trompé par la duchesse d'Angoulême, qui, malgré sa promesse, ne lui restituait pas le comté de Valentinois. Il avait pour gendre Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand-sénéchal de Normandie, auquel il avait marié sa fille, la célèbre Diane de Poitiers, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Puissant par sa position et par sa parenté, Saint-Vallier était redoutable par son caractère, aussi hardi que véhément. Le connétable n'avait pas eu de peine à le faire entrer dans ses desseins. Après s'être déchaîné contre François Ier, qui attentait à ses droits, et surtout contre la duchesse d'Angoulême, qui voulait dépouiller la maison de Bourbon, où elle

(1) Mss. Dupuy, n° 484 passim.

(2) Marquis de Cotron, vicomte d'Estoille, baron de Clericu, de Serignan, de Chalançon et de Florac, seigneur de Privas, de Corbempré, etc. — *Histoire* généalogique *des Comtes de Valentinois et de Diois, seigneurs de Saint-Vallier*, etc., *de la maison de Poitiers*, par André Du Chesne. Paris, in-4°, 1638, p. 105.

(3) Interrogatoire de Saint-Vallier du 12 octobre 1523. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 172 r° et 173 v°.

avait été nourrie, le connétable avait dit à Saint-Vallier : « Cousin, tu es aussi maltraité que moi; veux-tu jurer de ne rien dire de ce que je vais te confier (1)? » Saint-Vallier, l'ayant juré sur un reliquaire qui contenait du bois de la vraie croix, et que le connétable portait toujours à son cou, reçut confidence de la conjuration, à laquelle il participa.

Ce fut en sa présence que le connétable traita avec Beaurain dans la nuit du samedi 18 juillet 1523 (2). Amené auprès de lui vers onze heures du soir, l'ambassadeur de Charles-Quint remit au duc de Bourbon les lettres de créance de son maître. « Mon cousin, lui écrivait l'empereur, je vous envoie le sieur de Beaurain, mon second chambellan. Je vous prie le croire comme moi-même, et, ce faisant, vous me trouverez toujours vostre bon cousin et amy. » Beaurain communiqua ensuite au connétable les instructions qu'il avait reçues de l'empereur, les articles qu'il était chargé de proposer à son acceptation de la part de Charles-Quint comme de la part de Henri VIII, et, de concert avec lui, il dressa un traité de mariage et de confédération. Il fut stipulé que le duc de Bourbon épouserait très prochainement ou la reine de Portugal ou l'infante Catherine avec une dot de 200,000 écus, et qu'il s'unirait à l'empereur envers et contre tous, sans excepter personne. Dans la ligue offensive et défensive qu'il conclut avec Charles-Quint, il s'engagea à attaquer François Ier, mais il ne consentit point encore à reconnaître Henri VIII comme roi de France. Offrant d'être l'allié du roi d'Angleterre sans promettre de devenir son sujet, il s'en remit sur ce point à ce que déciderait l'empereur. La ligue devait être suivie d'une invasion par le dehors et d'un soulèvement à l'intérieur. Il fut convenu que l'empereur pénétrerait en France par le *quartier* de Narbonne avec dix-huit mille Espagnols, dix mille lansquenets allemands, deux mille hommes d'armes, quatre mille hommes de cavalerie légère; que le roi d'Angleterre descendrait en même temps sur les côtes occidentales du royaume avec quinze mille Anglais et cinq cents chevaux, auxquels se joindraient trois mille hommes de pied et trois mille hommes d'armes levés dans les Pays-Bas; que cette invasion simultanée s'exécuterait aussitôt que le roi François Ier aurait quitté Lyon, où il devait se rendre vers le milieu d'août, pour passer en Italie et y commander son armée; que, dix jours après l'agression de l'empereur et du roi d'Angleterre, le duc de Bourbon se déclarerait et se mettrait aux champs avec les troupes qu'il tiendrait prêtes et dix mille lansquenets qu'on enrôlerait pour lui en Allemagne, qui descendraient en Franche-Comté, d'où il les dirigerait sur le point

(1) Interrogatoire et aveux du 23 octobre 1523. — *Ibid.*, f. 207.
(2) Déposition de Saint-Bonnet du 24 septembre. — *Ibid.*, f. 43 v°.

le plus favorable, et qui seraient payés au moyen de 200,000 écus fournis au connétable par Charles-Quint et par Henri VIII. L'archiduc Ferdinand, délégué de son frère en Allemagne et représentant de son autorité impériale, était compris dans ce traité, où il fut formellement établi qu'on ne ferait aucun accord avec l'ennemi commun, sans y comprendre le duc de Bourbon (1).

La nécessité du secret et l'évidence du péril n'avaient pas permis d'appeler des gens de robe longue et de donner à un pareil traité des formes solennelles (2). Il fut rédigé sous des formes simples par Château, secrétaire de Beaurain, et transcrit à deux exemplaires, dont l'un devait être porté à Charles-Quint et l'autre rester entre les mains de Bourbon. Le connétable et Beaurain le revêtirent de leurs seings privés et en jurèrent sur les Évangiles la fidèle observation, le connétable en son nom, Beaurain au nom de l'empereur (3). Lorsque tout eut été conclu, le connétable fit entrer vers minuit Saint-Bonnet, seigneur de Bruzon, qu'il se proposait de dépêcher en Espagne. Après avoir pris son serment, il lui dit : « Je vous veux envoyer devers l'empereur, auquel vous direz que je me recommande très humblement à sa bonne grâce, que je le prie de me donner sa sœur en mariage, et que, en me faisant cet honneur, il me trouvera son serviteur, son bon frère et ami (4). » Saint-Bonnet ayant accepté cette mission, le connétable lui remit une lettre de créance et dit à l'envoyé de l'empereur, d'après les conseils duquel Saint-Bonnet eut ordre de se conduire entièrement : « Monsieur de Beaurain, voici le gentilhomme qui ira avec vous. »

Dans la nuit même, une ou deux heures avant le jour, ils partirent pour Gênes, où ils devaient s'embarquer. Ils traversèrent les montagnes du Forez accompagnés de Lallière et François du Peloux, dont le premier les quitta dans la principauté de Dombes et le second retourna vers le connétable, après les avoir conduits jusqu'en Bresse. Arrivés là, Beaurain écrivit en chiffres plusieurs dépêches qu'il adressa, avec une copie du traité, à l'archiduc Ferdinand par

(1) La copie de ces articles, dont Saint-Vallier rapporte assez fidèlement les stipulations, fut portée en Angleterre par le secrétaire Château et envoyée par Louis de Praet à Charles-Quint dans sa dépêche du 9 août. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.* — J'en donne ici l'extrait.

(2) « Item, que pour le dangier de deceler cette affaire et aussi pour la haste qu'il requiert, n'avoit este possible que aucunes gens de longue robe eussent esté presens à conclure lad. lighe afin de la mectre en forme de lettres patentes selon la coutume. » — Dépêche du 9 août.

(3) « Et jura le dict Bourbon pour sa part, et le dict de Beaurain de la vostre sur les saincts Évangilles, l'effect et articles qui s'en suivent, lesquelx furent mis en escrit en deux billets de la main du d. de Beaurain, et signés des seings manuels des deux sieurs, dont l'ung demeure auprès du d. de Bourbon et l'autre empourta le d. de Beaurain pour le montrer à votre majesté. » — Dépêche du 9 août.

(4) Déposition de Saint-Bonnet du 24 septembre. — Mss. 484, f. 43 v°.

le capitaine Loquingham, à Henri VIII par le secrétaire Château. Il invita le frère de l'empereur à faire lever immédiatement les dix mille lansquenets à la tête desquels devait se mettre le duc de Bourbon au moment de sa révolte, et il proposa au roi d'Angleterre de ratifier ce traité en ce qui le concernait, ou d'en conclure promptement un semblable. Il se rendit ensuite le plus vite qu'il put à Gênes pour gagner de là l'Espagne, y rendre compte à l'empereur de ce qu'il avait conclu en son nom, et hâter les préparatifs de l'invasion convenue.

Le lendemain de cet engagement du connétable de France avec le plus redoutable ennemi de son pays, Saint-Vallier, épouvanté, s'il faut l'en croire, de l'énormité d'un pareil attentat et de ses funestes suites, chercha à en détourner Bourbon par les plus vraies comme par les plus pathétiques raisons. « Monsieur, lui dit-il, avec cette alliance que l'on vous présente, vous devez être cause que l'empereur et le roi d'Angleterre, les Allemands, Espagnols et Anglais entreront en France. Pensez au gros mal qui s'en suivra, tant en effusion de sang humain que destructions de villes, bonnes maisons, églises, forcements de femmes et autres calamités qui viennent de la guerre, et considérez que vous estes sorti de la maison de France et l'un des principaux princes qui soient aujourd'huy dans le royaulme et tant aymé et estimé de tout le monde que chascun se réjouist de vous veoir. Et si vous venez à estre occasion de la ruyne de ce royaulme, vous serez la plus maudite personne qui jamais fust, et les malédictions qu'on vous donnera dureront mille ans après vostre mort. Songez aussi à la grande trahison que vous faites; après que le roy sera party pour l'Italie et vous aura laissé en France se fiant de vous, vous irez luy donner à dos et le destruire ainsi que son royaulme. Je vous prie pour l'amour de Dieu de considérer tout cela, et si vous n'avez égard au roy, à madame sa mère, lesquels vous dites vous tenir tort, au moins ayez égard à la reine et à messieurs ses enfans. Ne veuillez causer la perdition de ce royaulme, dont les ennemis, après que vous les aurez introduits, vous chasseront vous-même (1). »

Le connétable, ému au dire de Saint-Vallier, répondit : « Cousin, que veux-tu que je fasse? Le roi et madame me veulent détruire. Déjà ils ont pris une partie de ce que j'ai. — Monsieur, répliqua Saint-Vallier, laissez, je vous prie, toutes ces meschantes entreprises; recommandez-vous à Dieu et parlez franchement au roy. » — Le connétable sembla disposé à abandonner ses pernicieux desseins; mais s'il fut ébranlé un moment, il se remit bientôt. Les animosités passionnées et les intérêts menacés qui les lui avaient fait

(1) Interrogatoire de Saint-Vallier du 23 octobre. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 214 r° et v°.

concevoir les lui firent reprendre ou poursuivre. Il donna l'ordre de fortifier et de munir de canons, de poudre et de vivres ses deux principales places, Chantelle et Carlat (1). Il se livra à des préparatifs mystérieux dans ses états. Il avait mandé auprès de lui le capitaine La Clayette, qui commandait sa compagnie d'hommes d'armes, et le capitaine Saint-Saphorin, qui avait servi sous ses ordres en Italie et devait lever quatre mille fantassins dans le pays de Vaud et le Faucigny (2). Il fit partir pour la Savoie Antoine de Chabannes, évêque du Puy, chargé de demander au duc son parent de se déclarer en sa faveur (3). Une troupe de mille hommes de pied devait être introduite dans Dijon par Aymard de Prie, qui y tenait garnison avec ses gens d'armes (4). Le connétable, le jour où il se déclarerait, comptait entraîner dans sa révolte deux mille gentilshommes dont il assurait avoir la parole (5). Il écrivit à deux jeunes seigneurs normands qui avaient servi sous ses ordres et qu'il avait comblés de ses générosités et de ses bonnes grâces, à Jacques de Matignon et à Jacques d'Argouges, de se rendre à Vendôme, où Lurcy, son agent infatigable, leur ferait une communication de sa part (6). Il espérait les gagner aisément à son entreprise et faciliter, avec leur aide, la descente de l'armée anglaise en Normandie et l'occupation de cette province par Henri VIII. Le corps malade et l'âme agitée, il partit ensuite de Montbrison en litière (7), et il retourna lentement à Moulins attendre que tous ces ressorts jouassent à la fois, après que François Ier aurait passé les Alpes et serait allé reconquérir le duché de Milan, en laissant son royaume exposé à l'invasion et prêt à la révolte.

(1) « Le dict seigneur a retiré dedans deux fortes places force vivres et artillerye, c'est assavoir dedans Chantelle et dedans Carlat et en chacune d'icelles a mis cinquante ou soixante hommes. » Lettre du capitaine de La Clayette à la duchesse d'Angoulême. Mss. Dupuy, f. 114 r°.

(2) « Le capitaine Saint-Saphorin fut à Montbrison cet esté passé cependant que le connestable y estoit, alors que la monstre fut faicte de la compagnie du dict connestable. » — Déposition de Baudemanche du 28 novembre. — *Ibid.*, f. 254 r°. — Le connétable envoya l'archer Baudemanche le 31 août auprès de Saint-Saphorin et lui dit : « Allez-vous-en devers luy et sachez si les quatre mille hommes sont prêts et en quelle sorte ils veulent être payés, combien d'argent il lui fauldra. » — Déposition de Baudemanche du 23 septembre. — *Ibid.*, f. 38 v°.

(3) Interrogatoire de l'évêque du Puy du 6 et 7 septembre. — *Ibid.*, f. 11 r°; du 21 octobre, f. 185 r°.

(4) « Messire Aymar de Prye devoit mestre mil hommes de pied dedans Dijon, et en mestre dehors Beaumont son lieutenant, pour après mestre la dite ville es mains du connestable. » — Déposition de d'Argouges, d'après Lurcy. — *Ibid.*, f. 6.

(5) Dépositions de l'évêque du Puy, f. 183 r° et 189 r°, n° 484.

(6) Dépositions de d'Argouges et de Matignon. — *Ibid.*, f. 5 v° et 7 r°.

(7) Déposition de l'évêque d'Autun. — *Ibid.*, f. 22 r°.

III.

François Ier avait achevé les grands et coûteux préparatifs de l'expédition qu'il devait cette fois conduire lui-même. Il avait tiré de l'argent de partout, fait des emprunts à l'Hôtel-de-Ville de Paris, aliéné les biens de la couronne, pris l'or et l'argent qu'il avait trouvés dans les églises, mis sur le peuple de plus pesantes charges, mécontenté les gens de justice et de finance en multipliant les créations d'offices qui grossissaient leurs rangs d'acheteurs ignorans ou avides dont l'adjonction diminuait leur importance ou leurs profits. Il avait concentré vers l'est la partie la plus considérable de ses troupes, sous les ordres de l'amiral Bonnivet, qui l'avait précédé à Lyon et qui le devança en Italie. Il avait envoyé Lautrec en Gascogne et Lescun en Languedoc pour y défendre ces deux frontières contre les Espagnols, si les Espagnols y descendaient par la Navarre ou le Roussillon. Il opposait des forces assez médiocres à l'empereur du côté des Pyrénées, mais il comptait détourner Henri VIII d'une agression en Picardie ou en Normandie par des attaques qui le retiendraient dans son royaume. Il le menaçait d'une tentative de révolution dynastique par l'envoi de Richard de La Poole, dernier représentant de la maison d'York, et il expédiait sur une flotte, avec des soldats et de l'argent, le duc d'Albany, qui, débarqué à Édimbourg, devait, à la tête d'une armée écossaise, marcher contre la frontière septentrionale de l'Angleterre.

Avant son départ, François Ier, suivi de la reine Claude, sa femme, de la duchesse d'Angoulême, sa mère, et de toute sa noblesse, alla à Saint-Denis invoquer pour ses armes l'appui du patron de la France (1). Il se prosterna pieusement devant la châsse du saint exposée sur l'autel de la vieille basilique, comme aux jours des grands dangers et des solennités patriotiques. Le lendemain, revenu à Paris, il se rendit processionnellement du palais des Tournelles à la Sainte-Chapelle, pour y faire ses dévotions et visiter les reliques qu'y avait apportées d'Orient le plus religieux et le plus vénéré de ses prédécesseurs. Il n'avait pas quitté Paris sans paraître à l'Hôtel-de-Ville, prendre congé du prévôt des marchands et des échevins, les remercier de l'aide qu'il avait obtenue d'eux pour ses guerres, leur recommander les intérêts du royaume et l'obéissance envers sa mère, qu'il laissait régente. Il partit ensuite pour se rendre à Lyon, en séjournant à Fontainebleau, et fut accompagné jusqu'à Gien par la reine Claude et la duchesse d'Angoulême, qui s'embarquèrent sur la Loire et descendirent vers Blois.

(1) Le 23 juillet 1523. — *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 139.

Il connaissait vaguement les pratiques du connétable avec les ennemis du royaume. Avant qu'il quittât Paris, on lui avait conseillé de ne pas le laisser en France lorsqu'il en sortirait (1). Il avait vu à Gien d'Escars, l'un des serviteurs alarmés et des complices attiédis du connétable, et il lui avait dit : « Si j'étois aussi soupçonneux que le feu roi Louis XI, j'aurois grande occasion d'entrer en défiance du seigneur connétable, car on m'a rapporté qu'il est curieux d'avoir des nouvelles d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de quoi il pourroit bien se passer (2). » Il en savait plus qu'il n'en disait. Il croyait que le connétable, dont il avait appris les menées en Savoie, n'était pas sans engagement avec l'étranger, et il prétendit que l'Anglais Jernigam était venu prendre son serment en Bourbonnais. Il ajouta qu'il se proposait lui-même de le voir en y passant, et, après une franche explication, de s'en faire suivre au-delà des Alpes. Sans trahir le connétable, d'Escars intimidé approuva beaucoup le projet qu'avait le roi de ne pas le laisser en France; mais sur la route même du Bourbonnais, François Ier reçut de bien autres informations.

Matignon et d'Argouges, les deux gentilshommes normands vers lesquels le connétable avait dépêché Lurcy, s'étaient trouvés dans les premiers jours d'août à Vendôme, où Lurcy leur avait donné rendez-vous. Chacun d'eux y était venu suivi de cinq ou six chevaux, croyant que le connétable était de l'expédition d'Italie et voulait les mener avec lui. Au lieu de leur adresser cette invitation, comme ils s'y attendaient, Lurcy les conduisit dans une chambre isolée de l'hôtellerie des Trois-Rois, où ils étaient descendus, et là, après leur avoir fait jurer de ne rien révéler de ce qu'il allait leur dire, il leur parla du mariage convenu du connétable avec la sœur de l'empereur, du voyage de Beaurain, qui était venu conclure ce mariage à Montbrison, des dix mille lansquenets qui devaient entrer par la Bresse dans le royaume, lorsque le roi aurait passé les monts, de l'armée espagnole qui pénétrerait en Languedoc par Perpignan, de l'armée anglaise qui était attendue sur les côtes de France, de la troupe qu'Aymard de Prie introduirait dans Dijon, des bandes de soldats que commanderaient Lallière, Peloux, Godinières. Puis, supposant que Matignon et d'Argouges n'hésiteraient pas à embrasser le parti du connétable, il leur proposa de faciliter l'accès et l'occupation de la Normandie à l'amiral d'Angleterre (3). Il ajouta qu'ils régiraient cette province lorsque le connétable, à la tête de ses troupes et de celles de l'empereur, aurait pris Lyon et marcherait au centre du royaume, dont il se ferait d'abord gouverneur, ensuite roi.

(1) Interrogatoire de Popillon, du 7 octobre. — Mss. n° 484, f. 166 v°.
(2) Interrogatoire du 7 octobre. — *Ibid.*, f. 166 v°.
(3) Dépositions de d'Argouges et de Matignon. — *Ibid.*, f. 5 v°, 6 et 7.

Dans ses confidences, non moins outrées que criminelles, Lurcy alla jusqu'à dire qu'il avait été question d'arrêter François Ier quand il traverserait le Bourbonnais, de lui mettre, ainsi qu'il s'exprimait, un *chaperon en gorge* et de l'enfermer à Chantelle. Il se vantait même d'avoir opiné pour qu'on le tuât, ce à quoi le connétable n'avait pas voulu consentir. Une machination aussi odieuse révolta les deux gentilshommes normands et les remplit d'effroi. Ils s'en étonnèrent de la part du connétable. D'Argouges refusa sur-le-champ d'y entrer, et répondit qu'il ne serait jamais traître au roi et à son pays. Matignon demanda une nuit pour réfléchir à une proposition de telle conséquence, et déclara le lendemain qu'il aimerait mieux être mort que de l'accepter. Non-seulement ils désapprouvèrent l'un et l'autre la conjuration, mais ils la dénoncèrent. Ils dirent en confession à l'évêque de Lisieux tout ce qu'ils avaient appris de la bouche de Lurcy, et l'évêque de Lisieux se hâta d'en instruire le grand-sénéchal de Normandie (1). Celui-ci ne perdit pas un moment pour en informer le roi. Il fit partir deux courriers avec une lettre écrite en *duplicata* (2), et dans laquelle il prévenait François Ier de l'invasion qu'avaient préparée ses ennemis, et que devait seconder *un des plus gros personnages de son royaume et de son sang*. Il lui indiqua et les dangers que courait son état, et ceux dont était menacée sa personne. « Sire, lui écrivait-il, il est besoin aussi de vous garder, car il a esté parole de vous essayer à prendre entre cy et Lyon, et de vous mener en une place forte qui est dedans le pays du Bourbonnais ou à l'entrée de l'Auvergne. »

François Ier reçut la lettre du grand-sénéchal de Normandie à Saint-Pierre-le-Moustier, le 15 août, avant-veille du jour où il devait entrer dans Moulins. Sans être troublé d'un péril dont la révélation lui arrivait si à propos, il s'entoura de précautions et se rendit le plus fort pendant son passage dans le Bourbonnais. Le connétable n'était pas venu à sa rencontre et lui avait envoyé Robert de Grossone avec des lettres pour s'excuser de ne l'avoir pas pu, retenu qu'il était dans sa chambre par une maladie qui l'empêchait d'en sortir (3). François Ier envoya l'ordre au bâtard de Savoie, grand-maître de France, qui avait déjà dépassé Moulins, d'y revenir avec ses lansquenets. Ayant fait battre les champs par une grosse troupe que commandait le duc de Longueville, il s'avança, au milieu de ses gardes, vers la capitale des états du connétable. En y arrivant, il se logea au château, dont il prit les clés, s'y garda avec une

(1) Lettre missive du grand-sénéchal de Normandie de Breszé au roy, écrite d'Harfleur le 10 août. — Mss., f. 108.

(2) « Je vous fais courre deux courriers, de peur qu'il n'en tombe un malade, qui ne savent rien de ce que je vous escrips. » — *Ibid.*, f. 109.

(3) Déposition de Robert de Grossone. — *Ibid.*, f. 79 v°

vigilance défiante et fit surveiller la ville par le guet, qui fut relevé trois fois dans la nuit.

Le connétable était malade, et il affectait de l'être encore plus qu'il ne l'était. François Ier eut avec lui un entretien dans lequel il ne lui cacha point ce qu'il avait appris de ses criminelles relations avec les ennemis de l'état et les siens. Sans les nier, le connétable les atténua. Il prétendit que l'empereur l'avait fait rechercher en lui envoyant un de ses serviteurs, mais il assura qu'il avait rejeté ses offres. Il désavoua donc son mariage avec la sœur de Charles-Quint et son alliance avec les ennemis du royaume. François Ier, sans peut-être ajouter une foi entière à son désaveu, s'en contenta. On lui conseillait de le faire arrêter comme un conspirateur et comme un traître; il ne le voulut point, soit qu'il craignît l'effet que produirait l'emprisonnement du second prince du sang, soit qu'il ne crût pas pouvoir établir suffisamment sa trahison, soit plutôt qu'il espérât le ramener en lui témoignant de la confiance et en le traitant avec cordialité. Préférant l'indulgence à la rigueur, il affecta une générosité habile, quoiqu'un peu tardive. Il promit au connétable la restitution de ses biens, si le parlement lui était défavorable dans son arrêt, et lui offrit, en l'emmenant de l'autre côté des Alpes, de partager avec lui le commandement de l'armée, dont chacun d'eux conduirait une moitié (1). Il croyait apaiser par là cette âme farouche, guérir ce cœur ulcéré, gagner cet esprit superbe. Il se flattait surtout de rompre ses desseins, quels qu'ils fussent, et de prévenir tout danger de sa part en rendant par sa présence en Italie sa défection impossible en France. C'est ainsi qu'il partit de Moulins, après s'être assuré que le connétable, qui se montra soumis et reconnaissant (2), le suivrait bientôt à Lyon. Il fit cependant demeurer auprès de lui La Roche-Beaucourt, qui ne devait pas le quitter avant qu'il fût prêt à se mettre en route, et ce qui prouvait que François Ier avait moins de confiance qu'il n'en montrait, c'est qu'il laissa derrière lui le bâtard de Savoie et ses lansquenets comme pour couvrir sa marche.

Le connétable de Bourbon avait promis d'accompagner le roi en Italie et de le joindre à Lyon sans avoir l'intention de tenir sa promesse. Il se sentait trop engagé avec l'empereur pour rompre avec lui. Beaurain avait porté en Espagne le traité signé de sa main, et Saint-Bonnet, qui devait accompagner Beaurain, étant revenu de Gênes sans avoir rempli sa mission, le connétable avait fait partir deux des siens pour se rendre, l'un par la voie de Bayonne, l'autre par la voie de Perpignan, auprès de Charles-Quint, avec des lettres

(1) Ce qu'il lui fit répéter par Perot de Warthy. — Déposition de Perot de Warthy du 15 septembre. — Mss., f. 28 v°.

(2) Interrogatoire de Popillon. — *Ibid.*, f. 167 v°.

dans lesquelles il confirmait ses engagemens (1). Il se croyait d'ailleurs trop compromis dans l'esprit du roi pour espérer rentrer sincèrement en grâce, et il ne comptait pas sur l'exécution de promesses qu'il croyait arrachées par la nécessité et variables comme elle. Il s'obstina dans son entreprise, et afin de pouvoir l'accomplir, il évita de se rendre auprès de François Ier tout en se montrant disposé à le suivre, dans l'espérance que François Ier se déciderait à passer les Alpes sans qu'il l'eût rejoint. Il différa ainsi près de deux semaines son départ pour Lyon, où le roi persévéra prudemment à l'attendre.

Ce prince, lassé et inquiet de si longs retards, fit partir en poste un gentilhomme de sa chambre, Perot de Warthy, pour presser la venue du connétable. Warthy le trouva étendu sur son lit et s'acquitta de sa commission en lui renouvelant de la part du roi toutes les assurances que le roi lui avait données récemment à Moulins (2). Le connétable chargea Warthy de remercier François Ier et de lui dire qu'il se sentait un peu mieux, qu'il s'était promené quelques instans sur sa mule dans la matinée, qu'il irait le lendemain au parc de Moulins pour s'accoutumer à l'air et au mouvement, qu'il délogerait dans trois jours au plus tard, et servirait le roi partout où il voudrait le mettre. Comme François Ier exprimait l'ardent désir de se trouver en Lombardie, où *pour cent mille écus*, faisait-il dire au connétable, *il voudrait être déjà* (3), le connétable lui donna par Warthy le conseil indirect de s'y transporter au plus vite, en soutenant que *sur toutes choses il avait besoin de diligence* (4).

Malgré cette insinuation et sa propre envie, le roi ne bougea pas de Lyon. N'y voyant pas arriver le connétable, il dépêcha de nouveau vers lui Perot de Warthy le mardi 1er septembre. Cette fois Warthy rencontra le connétable en route. Il le trouva à Saint-Gerand-de-Vaux, à une lieue de Varennes. Il avait l'ordre de ne plus le quitter, de le prévenir que le roi n'attendait que lui pour passer en Italie, et d'ajouter qu'il laisserait aux environs de Lyon une troupe de quatre ou cinq mille hommes à cause du grand nombre de lansquenets qui s'amassaient du côté de la Bourgogne. C'étaient les lansquenets qui, levés en Allemagne et placés sous le commandement des comtes Guillaume et Félix de Furstenberg, devaient joindre le duc de Bourbon après que le roi François Ier aurait franchi les Alpes.

(1) Déposition de Saint-Bonnet du 25 septembre. — *Ibid.*, f. 51 v°.

(2) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 28 v°.

(3) Il chargeait Robert de Grossone de lui annoncer « que les affaires de Milan se portoient très bien, et qu'il eust voulu avoir donné cent mille écus pour qu'il eust esté où estoit monseigneur l'admiral. » Déposition de Robert de Grossone. — *Ibid.*, f. 80 r°.

(4) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 29 v°.

Le connétable voyageait en litière et fort lentement. Il arriva à La Palisse le jeudi matin 3 septembre. Il annonça à Warthy qu'il irait le lendemain à Lallière, de là à Changy, puis à Roanne, et qu'il se rendrait à Lyon en faisant trois lieues chaque jour; mais dans la nuit du jeudi au vendredi, le mal du connétable s'étant aggravé, comme les médecins le dirent à Warthy, le connétable ne sortit pas de La Palisse. Ce fut bien pis le lendemain. Pendant toute la nuit, les gens du connétable avaient été sur pied, allant, venant, parlant à haute voix, demandant et apportant des remèdes, et le matin Warthy fut prévenu par les médecins que le connétable, beaucoup plus souffrant et en proie à la fièvre, ne pouvait pas se mettre en route sans un véritable danger. Le connétable le lui confirma bientôt lui-même. L'ayant fait appeler auprès de son lit : — « Je me sens, lui dit-il, la personne la plus malheureuse du monde de ne pas pouvoir servir le roi. Si je passais outre, les médecins qui sont là ne répondraient pas de ma vie, et je suis encore plus mal que ne le croient les médecins. Je ne serai jamais plus en état de faire service au roi. Je retourne vers mon air natal, et si je retrouve un jour de santé, j'irai vers le roi (1). » Il se tourna ensuite comme accablé et se tut.

Warthy lui exprima sa surprise et le mécontentement qu'éprouverait le roi à cette nouvelle. « Il en sera, dit-il, terriblement marri. » Ayant appris que le connétable devait ce jour-là coucher à Gayete et faire quatre lieues en retournant sur ses pas, tandis qu'il prétendait ne pas pouvoir en faire trois en s'avançant du côté de Lyon, il n'eut plus aucun doute sur la perfidie de ses intentions. Il courut en informer le roi, auprès duquel il se rendit à franc étrier, et arriva le soir même vers minuit.

François Ier fut encore moins disposé à sortir du royaume sur la foi de la maladie feinte du connétable et de son impuissance affectée qu'il ne l'avait été sur la promesse de sa prompte arrivée. Dans la nuit même, il fit arrêter Saint-Vallier, qui était à sa cour comme capitaine des cent gentilshommes de sa maison, Aymard de Prie, qui commandait une de ses compagnies d'ordonnance, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, qui était revenu de Savoie sans avoir réussi auprès du duc, et quelques autres personnages qui étaient de la conjuration. Le 6 septembre au matin, il dépêcha une troisième fois Warthy vers le connétable, avec charge de lui dire combien il trouvait étrange qu'il eût assez de force pour retourner à Moulins, tandis qu'il en manquait pour se rendre à Lyon, que jusqu'alors il n'avait pas voulu croire aux projets qu'on lui attribuait, et dont maintenant il commençait à ne plus douter en voyant qu'il faisait

(1) Déposition de Warthy, *ibid.*, f. 31 et 32.

tant de difficulté de venir le joindre, qu'il ne lui avait déclaré à Moulins que la moitié de ce qu'il savait parce qu'il ne supposait pas le reste vrai, car sans cela il l'aurait fait arrêter, comme il en avait le moyen. Il l'engageait à songer à son honneur et à son bien, et le pressait de se justifier. Il ajoutait que, s'il y parvenait, personne en son royaume n'en serait plus aise que lui, et s'il restait quelque chose à sa charge, il userait plus en son endroit de miséricorde que de justice (1). Il fit marcher en même temps vers le Bourbonnais son oncle le bâtard de Savoie, grand-maître de France, et le maréchal de La Palisse, Jacques de Chabannes, à la tête de quelques mille hommes de pied et de quatre ou cinq cents chevaux pour s'emparer du connétable, s'il n'obéissait point.

Bien que ses desseins fussent découverts, Bourbon n'y avait pas renoncé. Il avait ordonné des levées dans ses états. Il avait convoqué la noblesse à Riom pour l'arrière-ban. Le 31 août, jour même où il s'était mis en route en feignant d'aller à Lyon, il avait envoyé l'un de ses serviteurs, l'archer Baudemanche, au capitaine Saint-Saphorin, qui avait servi dix ans dans sa compagnie, afin de savoir si les quatre mille hommes qu'il devait lever pour lui dans le pays de Vaud et dans le Faucigny étaient prêts à se mettre aux champs (2). Pendant la nuit du 6 septembre, lorsqu'il revenait sur ses pas, il avait reçu secrètement à Gayete sir John Russell, parti d'Angleterre avec le secrétaire Château et le capitaine Loquingham et muni des pouvoirs de Henri VIII (3). Lallière était allé le chercher à Bourg en Bresse (4) et l'avait conduit, non sans risque, au centre de la France, où le connétable avait traité avec lui, après l'arrestation de ses complices à Lyon, et lorsque les troupes du bâtard de Savoie et du maréchal de La Palisse s'avançaient pour le prendre. Dans cette nuit du 6 au 7 septembre, une ligue offensive et défensive, semblable à celle qui avait été conclue à Montbrison entre Charles-Quint et le duc de Bourbon, fut conclue à Gayete entre le duc de Bourbon et Henri VIII. Il fut convenu que le roi d'Angleterre ferait descendre son armée en Picardie, comme l'empereur conduirait la sienne en Languedoc, qu'il fournirait les cent mille écus destinés au paiement partiel des lansquenets du connétable, qui de son côté aiderait le roi d'Angleterre et l'empereur dans leur invasion de la France et attaquerait François Ier, avec lequel il ne s'accorderait pas plus sans eux qu'eux ne feraient la paix sans lui. Bourbon ne consentit point en-

(1) Déposition de Warthy, *ibid.*

(2) Déposition de Baudemanche du 23 septembre. — *Ibid.*, f. 38 v°.

(3) Instructions et pouvoirs de sir John Russell. Mss. Brit. Vespas., c. II, 66, et *State Papers*, t. VI, p. 163 à 166.

(4) Lettre de Château à de Praet. *Ibid.*, Vespas., c. II, 165.

core à reconnaître les droits d'Henri VIII au royaume de France et à lui prêter serment comme à son souverain. Ces divers points furent remis à la décision de l'empereur (1).

Après la conclusion du traité, sir John Russell repartit pour l'Angleterre afin d'en presser l'exécution, Château alla dans les Pays-Bas inviter le comte de Buren à joindre les troupes flamandes à l'armée anglaise descendue sur les côtés de la Picardie, et Loquingham se rendit auprès des lansquenets pour les conduire au connétable à travers le Beaujolais et le Forez (2). Le connétable avait déjà dépêché Lurcy vers l'archiduc Ferdinand, qui occupait le Wurtemberg, pris sur le duc Ulrich, ancien allié de François Ier, pour lui faire recommander de venir à son secours, s'il le savait en nécessité (3). Il annonça en même temps qu'il courait s'enfermer dans une de ses plus fortes places, où il pourrait se défendre plusieurs mois (4) et d'où, assisté par ses confédérés du dehors et ses amis du dedans, il tiendrait tout ce qu'il avait promis.

Averti en effet de l'approche du bâtard de Savoie et du maréchal de La Palisse, il se mit de grand matin en marche pour Chantelle, qu'il croyait et qu'autour de lui on regardait comme aussi difficile à prendre que le château de Milan. C'est là qu'il comptait attendre l'entrée des lansquenets par le Beaujolais, l'attaque des Anglais et des Flamands en Picardie, la venue des Espagnols en Languedoc et leur mouvement combiné vers le centre de la France. Sorti de Gayete dans sa litière, il demanda un cheval pour aller plus vite, passa l'Allier au bac de Varennes, fit six lieues d'une seule traite et ne s'arrêta que lorsqu'il fut entré dans Chantelle, où il arriva à une heure après midi (5). Le danger avait dissipé son mal ou le lui avait fait surmonter.

Warthy, qui le suivait de près, ne tarda pas à le joindre. Après avoir attendu quelque temps hors de la place, il y fut introduit par l'ordre du connétable, qu'il trouva assis sur son lit, vêtu, comme un malade, d'une robe contre-pointée, et la tête enveloppée d'une

(1) Les articles du traité en français tirés des *Miscell. Letters Hen. VIII*, troisième série, vol. VIII, n° 20, et sur lesquels Henri VIII a écrit de sa propre main : *Tharticles passyd wt the duke off Burbon*, sont publiés p. 174 et 175 du sixième volume des *State Papers*.

(2) Lettres de Loquingham et de Château à Beaurain, du 9 septembre, dans les Mss. Dupuy, vol. 484, f. 133.

(3) Déposition de l'évêque d'Autun. — *Ibid.*, f. 20.

(4) « Le dict seigneur de Bourbon nous a dict que de celuy pas s'en alloit retirer en une sienne maison forte, laquelle il avoit faict fournir de vivres, artillerye et autres choses nécessaires suffisamment pour se garder deux ou trois mois. » Lettre de Château et de Loquingham à Beaurain, du 9 septembre. — *Ibid.*, f. 134.

(5) Dépositions de Saint-Bonnet, *ibid.*, f. 48; — de l'évêque d'Autun, f. 87 v°; — de Desguières, f. 58 r°; — de Warthy, f. 33 r°.

coiffe de taffetas piqué (1). « Monsieur de Warthy, lui dit le connétable en le voyant, vous me chaussez les éperons de bien près. — Monseigneur, lui répondit Warthy, vous les avez meilleurs que je ne croyais. — Pensez-vous que je n'ai pas agi sagement, si, n'ayant qu'un doigt de vie, je l'ai mis en avant pour éviter la fureur du roi? — Comment! monseigneur, répliqua Warthy, le roi n'a jamais été furieux envers aucun homme, et encore moins le serait-il en votre endroit. — Non, non, continua le connétable, je sais bien que M. le grand-maître et M. le maréchal de Chabannes sont partis de Lyon avec les deux cents gentilshommes, les archers de la garde et quatre ou cinq mille lansquenets pour me prendre; c'est ce qui m'a fait venir en cette maison en attendant que le roi me veuille ouïr (2). » Il s'éleva alors contre ceux qui, disait-il, l'avaient menteusement accusé, désigna Popillon, son chancelier, d'Escars, son chambellan, et les deux gentilshommes normands Matignon et d'Argouges. Il tint ensuite conseil avec les siens, hors de la présence de Warthy, pour savoir s'il s'enfermerait dans Chantelle et s'y défendrait. La place ayant été trouvée moins forte qu'on ne l'avait cru d'abord, quoiqu'il y eût quinze ou seize pièces d'artillerie, il ne fut pas jugé prudent d'y rester. Dans la crainte que les troupes qui s'avançaient ne la cernassent le lendemain et ne l'empêchassent d'en sortir, il résolut de se réfugier vers une place d'un plus difficile accès, dans les montagnes du centre. Afin de donner le change sur ses intentions, il fit venir Warthy, lui remit une lettre pour le roi et le chargea de deux autres lettres pour le grand-maître et le maréchal de Chabannes. Il demandait à ceux-ci d'arrêter leurs lansquenets et leurs hommes d'armes jusqu'au lendemain deux heures après midi, promettant de ne pas bouger de Chantelle et offrant de s'aboucher avec eux pour se justifier. Il ajouta devant Warthy que, s'il sortait de Chantelle, ce ne serait que pour se rendre à quelques lieues de là et qu'il ne s'éloignerait point. — « Et où iriez-vous, monseigneur? lui dit Warthy, croyant qu'il lui serait impossible de fuir; si vous vouliez sortir du royaume, vous ne le sauriez, le roi y a pourvu partout. — Non, non, repartit le connétable, je ne veux point sortir, car j'ai des amis et des serviteurs (3). »

Warthy prit congé de lui et partit accompagné de l'évêque d'Autun, qui portait à François Ier une sorte d'ultimatum ainsi conçu : « Pourvu qu'il plaise au roy luy rendre ses biens, monseigneur de Bourbon promet de bien le servir et de bon-cœur, en tous endroits et toutes les fois qu'il lui conviendra. En témoing de ce, il a signé

(1) Déposition de Warthy. — Mss. Dupuy, f. 33 v°.
(2) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 33 v° et 34 r°.
(3) Déposition de Perot de Warthy. — *Ibid.*, 484, f. 35 v°.

les présentes et prie le roy qu'il luy plaise pardonner à ceux auxquels il veut mal pour cette affaire. CHARLES (1). » Le connétable ne comptait aucunement sur cette négociation, et en se séparant de l'évêque d'Autun, il lui dit : « Adieu, mon évêque, je m'en vais gagner Carlat, et de Carlat je me déroberai avec cinq ou six chevaux pour m'acheminer en Espagne. » L'évêque, arrivé dans le camp royal, soutint que le roi devait rendre ses terres au connétable, s'il ne voulait pas faire éclater en France la plus grande guerre qu'on y eût jamais vue. Le surlendemain, le bâtard de Savoie le retint prisonnier. Selon le désir exprimé par le connétable, le maréchal de Chabannes n'en avait pas moins arrêté ses troupes et chargé le baron de Curton d'aller lui dire que l'armée ne dépasserait point La Palisse, et convenir du lieu où ils pourraient conférer ensemble; mais Curton, en entrant dans Chantelle, n'y trouva plus le connétable.

Le mardi 8 septembre, vers une heure du matin, le connétable, monté sur sa mule et suivi de tous les siens, avait pris le chemin des montagnes (2). Il emportait de vingt-cinq à trente mille écus d'or cousus dans douze ou quinze casaques, dont chacune était confiée à un homme de sa suite (3). Il s'arrêta un moment pour entendre la messe à Montaigut en Combrailles, après avoir fait sept lieues de pays. S'étant ensuite remis en route, il passa par le château de Lafayette, où il prit son vin, et dont le seigneur eut un long entretien avec lui et l'accompagna pendant quelque temps. Il parcourut, non sans effort, dix-huit lieues dans cette première journée, et, abattu par le mal, il se fit déposer deux fois sous des arbres, presque évanoui (4). Il alla coucher au château d'Herment, où l'avaient précédé deux de ses fourriers, qui avaient averti le châtelain Henri Arnauld et les consuls de la ville de préparer les logis pour le connétable et cent vingt chevaux de sa suite (5). Arrivé à la nuit tombante et fort las, il se jeta sur un lit, demanda au châtelain Henri Arnauld la distance qui séparait Herment de Carlat, écrivit une lettre à la noblesse d'Auvergne réunie à Riom pour l'arrière-ban, et se retira après avoir soupé. Les gentilshommes qui lui avaient fait cortége, et qui étaient présens le soir à son repas, se trouvèrent à cheval, le lendemain, à deux heures après minuit, devant le château. Ils

(1) Lettres et instructions données à l'évêque d'Autun, envoyé vers le roi par le connétable. — Mss., f. 25 et 26.

(2) Déposition de Saint-Bonnet. — *Ibid.*, f. 48 r°.

(3) *Ibid.*, f. 50, et dépositions de Symone Bryon, f. 56 r°, et de Desguières, f. 58 v°.

(4) « Le connétable se trouva fort las, tellement que par deux fois il descendit soubs quelques arbres fort esvanoy et portant très mauvais visage embéguiné d'un couvrechef. » — Déposition de Desguières, f. 58.

(5) Déposition de Henri Arnauld, châtelain d'Herment. — *Ibid.*, f. 93 r°.

croyaient, comme on l'avait dit la veille, aller à Carlat (1). Ce ne fut pas sans surprise et sans mécontentement qu'ils apprirent la fuite du connétable. Un de ses valets de chambre, nommé Bartholmé, leur annonça qu'il était parti en petite compagnie. François du Peloux, qui était sans doute dans sa confidence, et qui le rejoignit bientôt avec quelques autres, s'écria alors : *Sauve qui peut.* « Il eût mieux valu, dit Robert de Grossone, se faire tuer avec ses gentilshommes que s'exposer à être pris comme un valet. Je pense m'être acquitté de la nourriture que j'ai reçue chez lui. Vous m'êtes témoins que je ne l'ai pas laissé, c'est lui qui me laisse (2). » La troupe se dispersa. Peloux, Lallière, Tansannes, Saint-Bonnet, Desguières, Brion, etc., se sauvèrent de château en château, emportant avec eux quelques-unes des casaques doublées d'écus d'or, et se dirigèrent vers la Franche-Comté (3).

Le connétable n'avait pas encore quitté le château d'Herment. Il s'était enfermé dans sa chambre avec ceux qui devaient être les compagnons peu nombreux de sa fuite (4). A l'aube du jour, il se mit en route, précédé du châtelain Henri Arnauld, qui dut lui servir de guide. Il avait laissé la robe de velours qu'il portait à son arrivée, et s'était vêtu d'une robe courte de laine noire appartenant à l'un de ses gens. Deux gentilshommes de ses plus affidés, Pomperant et Godinières, le suivaient seuls avec son médecin, Jean de L'Hospital, et deux de ses valets de chambre, ayant chacun un aubergeon rempli d'or, et mettant tour à tour sur la croupe de leur cheval une petite malle qui pesait beaucoup pour son volume, et dans laquelle étaient probablement les pierreries et les joyaux du connétable. Le châtelain d'Herment avait reçu défense de le désigner, même involontairement, par ses respects, et, pour qu'on ne le cherchât point sous le déguisement qu'il avait pris, le connétable ne se distinguait d'aucun des siens. Ils mangeaient tous à la même table, et quittaient chaque matin, avant le jour, le gîte où ils s'étaient arrêtés la veille (5).

Dans la première journée, les fugitifs arrivèrent à Condat. Henri Arnauld ne connaissait plus la route. Le connétable prit alors pour guide un cordonnier du pays qui le mena jusqu'à Farrières; mais là

(1) Mss., f. 93, et déposition de Saint-Bonnet, f. 48 r°.

(2) Déposition de Robert de Grossone, *ibid.*, f.

(3) Déposition de Desguières, f. 50.

(4) Déposition du châtelain d'Herment, f. 94 r°.

(5) Tous ces détails et la désignation de tous les lieux par où passa le connétable dans sa fiute sont contraires au récit de Du Bellay, qui a servi de fondement à l'histoire : ils sont tirés de la déposition d'Henri Arnauld, qui accompagna le connétable du château d'Herment au château de Pomperant, non loin de Saint-Flour. — *Ibid.*, fol. 92 à 98.

ni le châtelain ni le cordonnier « ne savaient plus chemin ni voie. » Cependant le connétable les garda encore l'un et l'autre pour panser les chevaux, et peut-être aussi afin qu'ils ne missent personne sur ses traces, s'il les laissait partir. Il avait traversé ce jour-là les montagnes du Cantal, et, se dirigeant tant bien que mal vers l'est, il alla coucher à Ruynes, au-dessous de Saint-Flour. A deux lieues de cette ville, il rencontra sur la route même une compagnie de sept ou huit cents hommes de pied du pays de Gascogne, qui de Lyon se dirigeaient du côté de Bayonne, sans doute afin de s'y joindre à Lautrec et de l'aider à repousser l'invasion prévue de Charles-Quint. Le connétable les vit passer sans se cacher d'eux et sans en être reconnu. De Ruynes, il fut conduit le lendemain au château de La Garde par Pomperant, qui en était seigneur. Il demeura quatre jours pleins dans ce château, où il garda son déguisement et s'assit pendant les repas au-dessous de Pomperant, qui tenait le haut bout de la table. Après avoir attendu là, du vendredi 11 au mardi matin 15 septembre, des nouvelles qu'il avait envoyé prendre par Bartholmé, et qui vraisemblablement ne le satisfirent pas, il congédia ses guides et se remit en route.

Où alla-t-il? Tout ce qu'il avait préparé, sans assez de promptitude et de précision, avait échoué. Ses menées avaient été découvertes, ses ruses déconcertées, ses mouvemens intérieurs rendus impossibles. François Ier, avec une défiance opiniâtre et une résolution habile, l'avait attendu à Lyon et fait poursuivre en Bourbonnais. La place de Chantelle n'avait pas été trouvée suffisamment forte pour y rester et pour s'y défendre jusqu'à la venue des lansquenets (1). Il n'était pas probable que Carlat offrît un asile plus sûr, et le connétable ne songeait pas à s'y renfermer après avoir licencié les braves et nombreux gentilshommes dévoués à sa fortune. Ce qu'il y avait de mieux pour lui était d'aller joindre en Franche-Comté les lansquenets qu'il ne pouvait plus attendre au cœur du royaume; mais les chemins étaient gardés de ce côté par les troupes de François Ier, qui avait fait publier sa trahison à son de trompe et promis dix mille écus d'or à qui le prendrait ou le livrerait (2). C'est peut-être ce qui le décida à se diriger vers l'Espagne, après avoir paru dans Carlat sans s'y arrêter (3). Du 15 septembre au 3 octo-

(1) Déposition de Warthy, d'après l'évêque d'Autun. — Mss. 484, f. 36 r°.

(2) « Voulons estre publié à son de trompe que s'il y en a aucun qui nous livre et mette entre les mains la personne du dit connestable, que nous luy donnerons la somme de dix mille escus d'or soleil, et luy ferons d'autres biens et honneurs tant qu'il en sera mémoire perpétuelle du service qu'il aura faict à la couronne et chose publique de France. » Proclamation de François Ier, de Lyon, septembre. — Mss. Clairambault, Mélanges, vol. XXXVI, f. 8777.

(3) Déposition du châtelain d'Herment. — *Ibid.*, f. 97 v°.

bre (1), on ne sait pendant trois semaines ce qu'il fit et ce qu'il devint. Il est à croire seulement qu'il gagna, à travers les régions montagneuses du centre, la frontière orientale du Languedoc, qui était à Saulces, au-dessus de Narbonne (2), pour se réunir à l'empereur, dont les troupes auraient dû se trouver alors en Roussillon. La frontière cependant était gardée par le maréchal de Foix, et l'armée de Charles-Quint n'avait point paru. Le connétable rebroussa chemin, remonta vers Lyon, passa le Rhône à deux reprises, non sans difficulté et surtout sans péril, en allant du Vivarais dans le Viennois et le Dauphiné, et du Dauphiné dans la Franche-Comté. Après de dangereuses rencontres (3), ayant plusieurs fois traversé ou côtoyé des bandes de soldats qui se rendaient au camp de Lyon ou s'acheminaient vers l'Italie, après avoir failli tomber entre les mains de ceux qui le cherchaient, il arriva à Saint-Claude et s'y trouva enfin en sûreté. Le cardinal de Labaume, évêque souverain de Genève et zélé partisan de l'empereur, lui donna une forte escorte de cavalerie, et bientôt il fut joint par Lurcy, Lallière, Du Peloux, Espinat, Montbardon Tansannes, Le Peschin, et la plupart de ceux qui l'avaient quitté à Herment. Il fit son entrée dans Besançon le 9 octobre, et après un mois perdu depuis son départ de Chantelle il comptait se mettre à la tête des dix mille lansquenets que les comtes Guillaume et Félix de Furstenberg avaient levés pour lui, et des quatre mille Vaudois qu'il avait demandés au capitaine Saint-Saphorin.

François Ier, auquel avait échappé Bourbon et qui avait ordonné la saisie de ses états, fit plusieurs tentatives encore pour enlever aux ennemis du royaume ce dangereux auxiliaire. C'était avec peine qu'il se trouvait détourné de son expédition d'Italie, et il restait plein d'inquiétudes sur la fidélité intérieure de la France. Il offrit au redoutable fugitif la restitution immédiate de ses biens, le remboursement sur le trésor royal de ce qui lui était dû, le rétablissement de ses pensions et l'assurance qu'elles seraient payées avec

(1) « Et m'advertissoit ma ditte dame (Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas) de l'arrivée du sr de Bourbon à Besançon environ le 3e du mois passé. » Lettre de Louis de Praet à Charles V, du 7 novembre 1523. *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Louis de Praet ayant interrogé un gentilhomme de Savoie que le duc de Bourbon avait envoyé à Londres pour y réclamer l'exécution du traité, sur ce qu'il était devenu après avoir quitté ses états, ce gentilhomme lui répondit : « Qu'il avoit entendu que le dit sieur avoit esté jusques aux marches et frontières de Saulce, à intention de se tirer devers vostre majesté; mais voyant qu'il ne povoit passer sans grand péril et dangier de sa personne, s'estoit mis au retour, et passant à trois ou quatre lieues près de Lyon, où estoit lors le roy François, arriva à Saint-Claude en vostre comté de Bourgoingne, auquel lieu l'évesque de Genève l'assista de gens et de montures, et l'accompagna jusques au dit Besançon. » — Dépêche de Louis de Praet à l'empereur du 9 novembre. *Ibid.*

(3) D'après le récit de Du Bellay; — tome XVI de la collection Petitot, p. 415 à 418.

exactitude. Bourbon refusa tout. « Il est trop tard, » répondit-il. L'envoyé de François Ier lui demanda alors de rendre l'épée de connétable et le collier de l'ordre de Saint-Michel. « Vous direz au roi, repartit Bourbon, qu'il m'a ôté l'épée de connétable le jour où il m'ôta le commandement de l'avant-garde pour le donner à M. d'Alençon. Quant au collier de son ordre, vous le trouverez à Chantelle sous le chevet de mon lit (1). » François Ier eut recours aussi, pour ramener Bourbon, à la duchesse de Lorraine, sa sœur, qui ne réussit pas mieux. Après l'avoir fait sonder, elle écrivit à François Ier que le duc son frère « était délibéré de suivre son entreprise, et qu'il se proposait de tirer vers la Flandre, par la Lorraine, avec dix-huit cents chevaux et dix mille hommes de pied, et de se joindre au roi d'Angleterre (2). »

Selon le plan convenu, les troupes de la coalition devaient attaquer la France sur plusieurs points. Prospero Colonna, qui commandait en Italie l'armée impériale, avait reçu de Charles-Quint l'ordre de pénétrer en Provence, lorsqu'il aurait repoussé l'armée française, conduite dans la Lombardie par l'amiral Bonnivet (3). Sur la frontière du nord-ouest, l'invasion avait déjà commencé de la part des Anglais et des Flamands. Henri VIII n'avait pas attendu l'issue de la négociation dont il avait chargé sir John Russell auprès du duc de Bourbon pour entrer en campagne. Il avait embarqué, sous les ordres de son beau-frère le duc de Suffolk, quinze mille hommes de pied et environ mille chevaux. Cette armée, fort résolue et bien payée, avait pris terre à Calais avant la fin d'août (4). Dès les premiers jours de septembre, le comte de Buren s'était réuni à elle avec trois mille hommes de cavalerie des Pays-Bas, trois ou quatre mille lansquenets et deux mille deux cents chariots pour transporter les munitions et les bagages des troupes combinées (5). Dans le même temps que les Anglo-Flamands marchaient en Picardie, les dix mille Allemands levés par les comtes de Furstenberg

(1) Mss. de la Bibliothèque impériale. — Clairambault, *Mélanges*, vol. 36, f. 8771. — Du Bellay, collection Petitot, t. XVII, p. 418. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines, Bourbon*, t. Ier, p. 182.

(2) Lettre de Renée de Bourbon à François Ier du 14 octobre 1523. — Mss. Dupuy, v. 484, f. 102.

(3) Lettre de Charles V au duc de Sessa, du 13 juillet, dans la *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, publiée par M. Gachard. — In-8°, Bruxelles, 1850, p. 193.

(4) *History of the Reign of Henry VIII*, etc., by Sharon Turner, third edit. 1828, t. Ier, p. 112, etc. — Turner raconte toute cette guerre en France et en Écosse en se servant des papiers d'état et des documens authentiques.

(5) *Advertissement* du Gueldrois venant d'Angleterre sur l'état de l'armée anglaise, de Calais, etc. — Très curieux et très exact. — Mss. 484, f. 105 à 108.

avaient paru vers la Bresse, prêts à pénétrer en France par la frontière de l'est. Au sud, les Espagnols, renforcés par les lansquenets que Charles-Quint avait fait venir de Zélande, traversaient les Pyrénées dans l'intention de se porter sur Bayonne et sur un autre point important de la Guienne, dont l'empereur croyait se rendre maître facilement à l'aide des intelligences qu'il s'y était ménagées (1).

François Ier semblait pris au dépourvu. Il avait envoyé la plus grande partie de ses forces en Italie et en Écosse pour s'emparer du Milanais et inquiéter par une diversion le roi d'Angleterre. Tandis qu'au dehors il prenait ainsi l'offensive, il avait négligé la défense de ses propres états. Hormis quelques places de la frontière, telles que Boulogne, Thérouanne, Doulens, etc., qui étaient bien fortifiées, les villes de l'intérieur n'avaient ni remparts pour les protéger, ni garnisons pour les défendre. Si les ennemis marchaient droit sur Paris, comme ils en avaient le projet, il était à craindre qu'aucun obstacle ne les empêchât d'y entrer. Le vaillant et expérimenté seigneur de La Trémouille, que François Ier avait chargé de secourir la Picardie, dès qu'il avait appris la descente des Anglais dans cette province, n'y avait trouvé que fort peu de monde à leur opposer (2). Avec les faibles troupes dont il disposait, La Trémouille avait cherché, par d'habiles et rapides manœuvres, à arrêter ou à troubler la marche des Anglo-Flamands. Ceux-ci avaient paru devant Doulens, qu'ils avaient sommé de se rendre; mais cette ville, assez forte pour exiger un siége régulier, leur ayant résisté, ils avaient passé outre après être restés quelques jours sous ses murailles. Ils s'étaient avancés vers Bray-sur-Somme, qu'ils avaient pris et brûlé, afin de donner l'épouvante aux autres villes et de les déterminer à ouvrir leurs portes dans la crainte d'essuyer un sort semblable. Franchissant la rivière, dont les troupes françaises leur disputèrent vainement le passage, ils se portèrent, après les avoir culbutées, devant Roye et devant Montdidier, qui n'hésitèrent pas à les recevoir. De cette ville, où ils crurent que les lansquenets du duc de Bourbon pourraient les joindre pour marcher en force sur Paris, leurs coureurs se montrèrent jusqu'à Compiègne, Clermont-en-Beauvoisis et Senlis (3). Ces villes, effrayées, firent demander du

(1) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa du 4 oct. *Correspondance*, etc., p. 198. — Du Bellay, t. XVII, p. 424.

(2) « Le pays estoit merveilleusement mal porveu;... il n'y avoit gens de pied ni gendarmerie. » Lettre de d'Escars, écrite le 11 septembre de Montreuil au chancelier du Bourbonnais Popillon. — Mss., vol. 484, f. 110. — Du Bellay, t. XVII, p. 434.

(3) Lettre de François Ier à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency, du 22 octobre, dans les Mss. Baluze, v. $\frac{5471}{24}$, f. 200. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 170 à 174.

secours à Paris, en annonçant que, hors d'état de se défendre, elles se rendraient à l'ennemi dès qu'il arriverait sous leurs murailles. Paris n'était pas dans un effroi moins grand. Le prévôt des marchands et les échevins dépêchèrent en poste un messager à Lyon, pour avertir le roi du danger où était la capitale du royaume. Les quarteniers et les dizainiers allèrent de maison en maison afin d'enrôler les habitans qui devaient prendre les armes et garder la ville. On s'attendait chaque jour à voir déboucher les Anglais et les Flamands dans la plaine de Saint-Denis, et, pour mieux entendre tous les bruits qui avertiraient de leur approche, il fut interdit de sonner les cloches à la solennité de la Toussaint (1).

Le 1er novembre, le duc de Vendôme arriva dans Paris, où Chabot de Brion était entré la veille. François Ier les y avait envoyés l'un et l'autre de Lyon, celui-ci afin de raffermir les habitans et de faire prendre sur-le-champ les mesures nécessaires à la sûreté de la ville, celui-là pour en être le gouverneur à la place de son frère, le comte de Saint-Paul, qui était à l'armée d'Italie. Brion, le jour même de son arrivée, se présenta au parlement, qu'il convoqua extraordinairement de la part du roi (2). Il y exposa avec une patriotique véhémence tout ce qu'avait de criminel et de dangereux la trahison du connétable, devenu l'ennemi du royaume comme du roi, puisqu'il menaçait l'intégrité de l'un ainsi que la couronne de l'autre. Il prétendit même que l'empereur, le roi d'Angleterre et le duc de Bourbon avaient projeté de partager le royaume quand le roi aurait passé les monts, que le duc de Bourbon devait faire couronner le roi d'Angleterre dans Paris, qui serait compris au lot de ce prince avec l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie et la Guienne, qu'à l'empereur demeureraient la Bourgogne, la Champagne, le Lyonnais, le Dauphiné, le Languedoc et la Provence, que le duc de Bourbon aurait le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, l'Auvergne, réunis à ses pays patrimoniaux, avec 150,000 écus d'or que lui paieraient l'empereur et le roi d'Angleterre, qui le reconnaîtraient et le laisseraient régent en France. Après avoir affirmé, au nom du roi, les particularités supposées de ce dépècement du royaume, afin de rendre plus odieux le grand traître et les ennemis invétérés auxquels en était attribué le dessein, Chabot de Brion annonça que le roi s'occupait à délivrer ses frontières envahies. Il fit connaître les mesures militaires qu'il avait prises, et il insista principalement sur l'importance qu'il attachait à la possession de Paris : « Le seigneur roi, dit-il, plutôt que de perdre Paris, aimeroit mieux se perdre lui-même. Il

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 174 à 178.
(2) Relation de cette séance dans les Mss. Clairambault. *Mélanges*, vol. 36, *f.* 8729.

est délibéré de vivre et de mourir avec ceux de la ville de Paris, et s'apprête à les défendre. S'il en étoit empêché et n'y pouvoit venir en personne, il y enverroit femme, enfans, mère et tout ce qu'il a, car il est assuré que quand il auroit perdu le reste du royaume et qu'il auroit la ville de Paris, il recouvreroit aisément ce qu'il auroit perdu. » Il ajouta que le roi, resté encore à Lyon pour repousser les périls qui de divers côtés fondaient sur le royaume, consultait sa cour de parlement, et lui demandait de pourvoir à la conservation de son état. Les présidens et les conseillers du parlement répondirent qu'ils étaient prêts à faire pour le roi ce que leurs prédécesseurs avaient fait en pareil cas pour les rois précédens, que ceux de la compagnie et ceux de la ville de Paris le serviraient et lui obéiraient, qu'il leur déplaisait que messire Charles de Bourbon eût été si mal conseillé de prendre autre parti que celui du roi, et que c'étaient là des matières de grosse importance auxquelles la cour ne saurait pourvoir. Ils ajoutèrent qu'ils accompliraient les volontés du roi comme de vrais et loyaux sujets y étaient tenus.

Le surlendemain, le duc de Vendôme, le seigneur de Brion et les principaux membres du parlement se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où les attendaient le prévôt des marchands et les échevins. Là Vendôme fit des communications semblables à celles qu'avait faites Brion. L'assemblée décida de pourvoir tout de suite à la défense de Paris. Elle prescrivit d'y creuser des tranchées et d'y élever des remparts du côté de la Picardie. Une taille de seize mille livres fut imposée aux habitans pour solder deux mille hommes de pied. On leva les francs archers de la prévôté et de la vicomté de Paris qui n'avaient pas été convoqués depuis bien longtemps. Le prévôt des marchands et les échevins ordonnèrent de tendre les chaînes de fer aux lieux accoutumés, et l'on se mit à l'œuvre pour remparer les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Denis et les enceindre de grands fossés (1).

IV.

François Ier était à Lyon plein d'alarmes. Il y était resté avec une partie des troupes qui devaient descendre en Italie. L'attaque combinée des ennemis qui envahissaient la France par plusieurs côtés, l'évasion heureuse du connétable qui s'entourait d'hommes d'armes et levait des gens de pied en Franche-Comté dans l'intention de les joindre aux lansquenets et de marcher ensuite vers Paris de concert avec les Anglais et les Flamands, le décidèrent aux efforts les plus grands, quoique les moins prompts, afin de préserver son royaume.

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 178 à 180.

Pendant que Chabot de Brion et le duc de Vendôme se rendaient dans la capitale menacée, il avait donné l'ordre au grand-sénéchal de Brezé de lever six mille hommes de pied, de réunir tous les gentilshommes de Normandie et de les conduire sur ce point avec les cent lances de la compagnie de Lude. Il avait prescrit de mener en Picardie les quatre cents hommes d'armes qui étaient en Bretagne et de transporter d'Orléans à Paris vingt-cinq grosses pièces d'artillerie sur roues. Il avait en même temps chargé le comte de Guise et le comte d'Orval, ses lieutenans en Bourgogne et en Champagne, de veiller à la défense de leur province, d'y entraver la marche des lansquenets avec les troupes qu'ils avaient sous la main, qu'il renforça des compagnies d'hommes d'armes des ducs d'Alençon et de Vendôme. Ils devaient retirer les vivres du plat pays, rompre les fers des moulins, abattre les fours, empêcher ainsi les Allemands de subsister sur leur route et les assaillir, quand ils pourraient le faire avec assez de monde et de succès. « En toutes choses, écrivait François Ier, sera si bien pourvu de tous costez que j'espère, moyennant l'aide de Dieu, les contraindre à se retirer à leur grosse honte, perte et dommage (1). »

Il n'était pas non plus sans crainte sur l'état intérieur du royaume. Il croyait la conjuration plus étendue et plus redoutable qu'elle ne l'était réellement. Bien qu'il en eût saisi les principaux complices ou qu'il les eût forcés à se dérober aux poursuites en sortant de France, comme l'avait fait le comte de Penthièvre, il craignait que Bourbon n'eût beaucoup d'adhérens secrets prêts à se soulever en sa faveur. Il avait fait transporter au château de Loches Saint-Vallier, Aymard de Prie, les évêques d'Autun et du Puy, le chancelier du Bourbonnais Popillon, seigneur de Parey, et sur ses ordres La Trémouille y avait envoyé d'Escars, qui servait en Picardie et dont il avait appris ou soupçonné la complicité. Il avait désigné pour les entendre et les juger le premier président du parlement de Paris de Selve, le président des enquêtes de Loynes, le maître des requêtes Salat et le conseiller Papillon. Ces commissaires procédaient avec une régularité que François Ier trouva intempestive et montraient des ménagemens qui le surprirent. Il les pressa de pénétrer jusqu'au fond de la conjuration dont l'entière connaissance importait à la tranquillité royale et intéressait la sécurité publique. « Messire Charles de Bourbon, leur écrivit-il, est avec un gros nombre d'Allemands entré en armes dans la Bourgogne; les rois d'Espagne et d'Angleterre sont aussi en armes contre nous et nostre royaulme à

(1) Lettre de François, du 27 octobre, à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency. Mss. Baluze, n° $\frac{447}{2}$, f. 180. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 180, 181. — Du Bellay, t. XVII, p. 421, 422.

grosse puissance, sur le fondement de cette conjuration prétendant y avoir des intelligences qui se déclareront quand ils seront dans le pays. Il est donc besoin que vacquiez à cette affaire avec la plus grande diligence et que tiriez la vérité de ceux que vous avez entre les mains, par torture ou autrement, toutes choses cessantes. L'affaire en soi est privilégiée, et il n'est requis d'y garder les solemnitez que l'on fait en aultres cas. La vérité sceue à heure et à temps, on pourra obvier à plus gros inconvénient, ce qui seroit impossible après que les fauteurs de la conjuration se seroient déclarés en portant faveur, aide et secours à nos ennemis. Nous vous prions de rechef de bien peser cela et de nous oster de la peine où nous sommes (1). »

Peu satisfait des lenteurs des commissaires et des aveux insuffisans qu'ils avaient obtenus des prisonniers, courroucé des dispositions à l'indulgence qu'ils laissaient apercevoir, il leur adressa dix jours après une lettre plus vive, en leur reprochant de ne lui avoir rien appris qu'il ne sût déjà, et de ne pas répondre à sa confiance par leur dévouement. « La conspiration, déloyauté, parjurement et trahison de Charles de Bourbon, leur dit-il, est plus que notoire, puisqu'il est en armes contre nous et nostre royaulme avec nos ennemis; mais ce qui est nécessaire à sçavoir et où gist le fondement de l'affaire pour la conservation de nous, de nos sujets, estat et royaulme, est d'entendre quels sont ceux qui tiennent la main à la dite conspiration, car il n'est pas vraisemblable que Charles de Bourbon eût entrepris une telle folie, s'il n'eût trouvé gens sur lesquels il comptât pour en conduire l'exécution... Afin que nous sachions à qui nous devons nous fier et de qui nous devons nous défier, il est besoin de connoître ceux qui tiennent le parti du dit Bourbon... Advisez de mettre prompte fin en cette affaire, qui est de l'importance et conséquence que chacun connoît. Il ne faut y procéder froidement, mais virilement et vertueusement, et n'épargner ceux qui ont été si méchans, déloyaux, parjures et traîtres que de savoir, sans la révéler, la menée qui se faisoit, et que nos ennemis exécutent pour ruiner entièrement nous, nos enfans, sujets et royaume (2). » Il se refusait à renvoyer la connaissance et la décision du procès au parlement, comme le lui insinuaient les commissaires, dont il accusait la faiblesse et gourmandait la timidité. « Nous vous avons choisis, leur disait-il, pour votre savoir, votre prudhommie et la singulière foi qu'avons en vous. Montrez que vous êtes tels que jusques ici nous vous avons estimés, et ne nous donnez pas à

(1) Lettre de François Ier, écrite de Lyon le 20 octobre, dans le Mss. 484, f. 129.

(2) Lettre de François Ier, écrite le 1er novembre, aux commissaires délégués pour instruire le procès. — *Ibid.*, f. 129 v° à 131 v°.

connoître que par pusillanimité vous voulez vous décharger de cette affaire. Il faut découvrir, et par torture, si besoin est, quels sont les conjurateurs et conspirateurs, afin que nous y pourvoyions à temps et ne soyions pas surpris. Saint-Vallier et d'Escars savent tout... Nos ennemis sont de tous costés en nostre royaulme, et Bourbon fait gros amas de gens du costé de cette ville. Vous voyez l'imminent péril qui est à nos portes. Parquoy pourvoyez-y en sorte que mal, dont Dieu nous veuille garder, ne nous advienne. »

Heureusement le péril se dissipa plus vite qu'il ne devait l'espérer, et moins par la prévoyance de ses mesures que par les hésitations, le défaut de concert et l'impuissance de ses ennemis. L'armée anglo-flamande n'avait pas continué sa marche sur Paris. Elle avait voulu auparavant opérer sa jonction avec les lansquenets du duc de Bourbon, au-devant desquels elle était allée vers les confins de la Picardie et de la Champagne. Ceux-ci, après avoir attendu quelque temps le connétable, que sa fuite au sud de la France avait empêché de se mettre à leur tête, s'étaient dirigés du côté de l'ouest pour se réunir à l'armée anglo-flamande (1). Conduits par les comtes Guillaume et Félix de Furstenberg, ils avaient assiégé et pris la place de Coiffy à six lieues de Langres. Passant ensuite la Meuse au-dessus de Neufchâteau, ils avaient tourné vers la partie occidentale de la Champagne, et s'étaient emparés du château de Monteclaire, près de la Marne, entre Chaumont et Joinville (2); mais là ils rencontrèrent des obstacles qu'ils ne purent pas surmonter. Le comte de Guise, avec sa compagnie d'hommes d'armes et les compagnies de Vendôme et d'Alençon, que François Ier avait envoyées en Bourgogne, s'était joint au comte d'Orval à Chaumont. Il côtoya les lansquenets, qui manquaient de chevaux, et les empêcha de fourrager. Il les harcela à tel point qu'il les réduisit à mourir de faim ou à battre en retraite. Les lansquenets se décidèrent à prendre ce dernier parti. Sans attendre que le connétable, qui levait un peu tard de la cavalerie en Franche-Comté, vînt les renforcer et les secourir, ils retournèrent sur leurs pas. Ils repassèrent la Meuse à Neufchâteau, et entrèrent en Lorraine après avoir perdu beaucoup de monde au passage de la rivière, où le comte de Guise les devança, les surprit et les culbuta.

Privée de ce renfort, l'armée anglo-flamande n'osa pas s'avancer davantage. Bien que Henri VIII eût préparé l'envoi de six mille hommes de plus sur le continent, la guerre, que les confédérés étaient convenus de ne pas même suspendre pendant l'hiver (3), devint

(1) Dépêche de L. de Praet du 10 octobre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) *Mémoires* de Du Bellay, t. XVII, p. 431, 432.

(3) Dépêche de L. de Praet à l'empereur du 9 novembre (*Archives imp. et roy.*

impossible à continuer de leur part. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, déclara que toutes ses ressources étaient épuisées, qu'elle n'avait plus d'argent, qu'elle ne pouvait pas solder plus longtemps les troupes flamandes commandées par le comte de Buren. Si les Anglais voulaient conserver ce corps auxiliaire, elle offrait de le leur laisser, pourvu qu'ils le payassent (1). Ce n'était pas l'intention de Henri VIII, dont les dépenses avaient été très considérables sans être bien fructueuses. Il avait eu à entretenir plusieurs armées, et celle qui avait envahi la France, et celle qui, après avoir défendu les frontières de l'Angleterre contre les attaques du duc d'Albany, avait pénétré en Écosse, qu'elle avait ravagée, et celle qui gardait le canal de la Manche. Il se plaignit vivement du départ trop prompt des lansquenets, qui s'étaient éloignés sans avoir rien fait; des lenteurs du duc de Bourbon, qui n'avait su ni soulever ses états, ni rejoindre à temps la troupe levée pour lui; de l'abandon où la gouvernante des Pays-Bas laissait les Anglais en Picardie, s'il ne prenait pas à sa solde le corps auxiliaire qui devait être défrayé par l'empereur; de la discontinuation d'une guerre qu'on s'était engagé à poursuivre durant l'hiver. Il trouva que c'était le charger de tout le fardeau de l'entreprise, dont les avantages étaient certains pour l'empereur et fort éventuels pour lui. Il refusa de garder à ce prix les troupes flamandes, qui faute de paiement se replièrent sur Valenciennes. L'armée anglaise à son tour fut obligée de repasser la Somme. N'ayant plus de cavalerie, réduite chaque jour en nombre par le mauvais temps et les maladies, elle abandonna Montdidier, Roye, Bray, qu'elle pilla, et le duc de Suffolk la reconduisit à Calais, où elle rentra vers la fin de novembre (2).

Les plans des confédérés, qui n'avaient réussi ni au centre du royaume par un soulèvement, ni au nord par une invasion, n'eurent pas une meilleure issue au midi, par l'irruption qu'y fit Charles-Quint. Avec vingt-cinq mille fantassins, trois mille hommes d'armes et trois mille chevau-légers, l'empereur devait franchir les Pyrénées en même temps que l'armée de Henri VIII passerait La Manche; mais il avait annoncé plus qu'il ne pouvait accomplir. Outre une certaine lenteur naturelle, qui du caractère s'étendait à la conduite, et qui, dans ce qu'il faisait, le mettait constamment en retard sur ce qu'il voulait, il était retenu par la pénurie de ses moyens. Ses forces se trouvaient toujours disproportionnées à ses desseins.

de Vienne). — Lettre de Wolsey à Sampson et à Jernigam, ambassadeurs d'Henri VIII auprès de Charles V, du 8 novembre (*State Papers*, vol. VI, p. 185 à 187).

(1) *Ibid.* Dépêches du 19 novembre et du 9 décembre.

(2) Dépêches des 9 et 19 novembre et du 9 décembre. *Ibid.* — Lettre de Wolsey à Sampson et à Jernigam du 4 décembre, *State Papers*, t. VI, p. 201 à 206.

Moins actif qu'opiniâtre, il était aussi plus entreprenant que puissant. L'argent lui manquait sans cesse. Afin de payer l'armée qui défendait l'Italie, de fournir à la solde des lansquenets de Bourbon, d'entretenir le corps auxiliaire des Pays-Bas, de former et de mettre en mouvement les troupes destinées à envahir le sud de la France, il lui en fallait beaucoup plus qu'il n'en avait. Il avait demandé aux cortès des subsides qui lui étaient accordés avec parcimonie et par annuités (1). Il avait taxé les ordres de chevalerie, imposé le clergé, levé la *cruzada*, pris même l'argent venu des Indes, et dont la plus grande partie appartenait à ses sujets (2). Néanmoins les sommes qu'il avait retirées ou qu'il s'appropriait ainsi étaient insuffisantes pour ses besoins.

Charles-Quint avait eu de plus à lutter contre la mauvaise volonté de ses peuples. Les grands de Castille, qui avaient naguère soumis les *comuneros*, conservaient le vieil esprit de l'indépendance espagnole et ne se montraient pas disposés à seconder ses projets extérieurs; ils lui avaient amené beaucoup moins de troupes qu'il n'en avait attendu, et ces troupes n'étaient ni bien zélées, ni même assez obéissantes (3). Il leur avait fait passer les Pyrénées en septembre, non du côté de Perpignan comme on en était d'abord convenu, mais du côté de Bayonne, où il s'était ménagé des intelligences. Son armée, qui comptait presque autant d'Allemands que d'Espagnols, se porta sur cette ville, qu'elle espérait surprendre et enlever; mais Lautrec, que François Ier avait chargé de la garde de cette frontière, se montra plus prévoyant et plus résolu qu'il ne l'avait été en Italie : il se jeta dans Bayonne et s'y défendit vaillamment. Durant plusieurs jours, il n'en quitta point les murailles et fit face au danger avec une infatigable vigilance et une intrépidité désespérée (4). Il parvint ainsi à repousser les attaques de l'armée ennemie, que devaient seconder, du côté de la mer, les efforts d'une flotte dont les vents empêchèrent l'approche. Plus heureux en Guienne qu'en Lombardie, Lautrec couvrit le sud-ouest de la France, que les Espagnols évacuèrent après leur infructueuse tentative sur Bayonne.

Charles-Quint ne vit pas, sans quelque trouble et sans un peu de

(1) Les cortès de Castille, réunies à Palencia en juillet 1623, « le servieron con quatro ciento mil ducados pagados en tres años. » Sandoval, *Historia de Carlos-Quinto*, lib. XI, § XV.

(2) Dépêche de Sampson, etc., à Henri VIII, du 12 novembre, à Pampelune. *State Papers*, t. VI, p. 193.

(3) Charles-Quint en fit lui-même l'aveu aux ambassadeurs d'Angleterre. Dépêche de Sampson et Jernigam à Henri VIII, du 12, à Pampelune. *State Papers*, t. VI, p. 192. — Charles-Quint le dit aussi au duc de Sessa dans sa lettre du 2 octobre. *Correspondance*, etc., p. 198.

(4) *Mémoires* de Du Bellay, t. XVII, p. 424, 425.

confusion, les résultats humilians de projets si vastes et en peu de temps rendus si vains. La France, qui, à l'automne de 1523, devait être soulevée au centre et envahie par les extrémités, était partout paisible et sur tous les points délivrée avant la fin de l'année. Le grand rebelle sur lequel il avait compté pour susciter des embarras intérieurs à son rival François Ier était fugitif et impuissant. Quittant la Franche-Comté, comme il avait quitté le royaume, Bourbon s'acheminait assez tristement vers Gênes et allait demander en Espagne la sœur de Charles-Quint, condition de son inefficace alliance et prix convenu de son inutile révolte. Les lansquenets avaient regagné l'Allemagne à moitié débandés; les Flamands étaient rentrés en pillant dans les Pays-Bas; les Anglais mécontens avaient été rappelés dans leur île par Henri VIII, plein de regret et d'aigreur; les Espagnols, réduits en nombre, avaient repassé les Pyrénées, après avoir paru un instant sur le territoire français sans y prendre une seule ville et sans y avancer d'un pas. Charles-Quint fut réduit à se justifier, auprès des ambassadeurs de son allié Henri VIII, de la faiblesse de ses efforts, et à leur expliquer l'inexécution involontaire d'une partie de ses engagemens. Il fallut convenir qu'il avait moins pu qu'il n'avait promis, et faire le pénible aveu des obstacles directs ou des résistances détournées qui, dans son royaume de Castille, s'opposaient à ses desseins ou arrêtaient ses volontés. Il se plaignit d'avoir été trompé par certains personnages dont il ne manquerait pas de se souvenir pour les châtier, lorsqu'il y verrait de l'opportunité (1). Il ne commandait pas encore en maître à ceux qui l'avaient rendu victorieux à Villalar. Cependant il ne se découragea point. De Pampelune, où il s'était établi et où il avait transporté toute son artillerie, il faisait lever en Aragon des troupes qu'il croyait devoir être plus dociles, et il se préparait à entreprendre une campagne d'hiver. Il envoyait en même temps Beaurain à la rencontre du duc de Bourbon (2), pour le charger d'être son lieutenant-général en Italie et d'y représenter sa personne. La campagne n'était point terminée dans cette péninsule : l'armée française et l'armée impériale y étaient encore en présence et combattaient, la première pour reprendre, la seconde pour conserver le duché de Milan.

MIGNET.

(1) Dépêche du 12 novembre, écrite par Sampson et Jernigam à Henri VIII. — *State Papers*, t. VI, p. 192.

(2) Dépêche du 18 décembre, écrite de Pampelune par Sampson et Jernigam à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 215.

ÉTUDES MORALES.

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

LES FEMMES DANS LA FABRIQUE LYONNAISE.

Comme il faut que tout soit attaqué en ce monde, et jusqu'aux choses les plus saintes, la famille elle-même a eu de nos jours ses ennemis. Nous sommes heureusement débarrassés de ces étranges théories, qui, pour réformer la société, commençaient par outrager la nature; mais les transformations rapides de l'industrie, en appelant de plus en plus les femmes dans les ateliers et en les arrachant à leurs devoirs d'épouses et de mères, créent pour la famille un péril d'une espèce toute différente et beaucoup plus grave. Faut-il s'opposer, coûte que coûte, aux progrès du mal? Faut-il le subir comme une nécessité de notre temps et se borner à chercher des palliatifs? C'est un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'il intéresse à la fois la morale, la législation et l'industrie.

Les esprits absolus, qui se portent toujours aux extrémités, demandent que les femmes ne soient astreintes à aucun travail mercenaire. Diriger leur maison, plaire à leur mari, élever leurs enfans, voilà, suivant eux, toute la destinée des femmes. Ils ont, pour sou-

tenir leur opinion, des raisons de deux sortes. Les unes, que l'on pourrait appeler des raisons poétiques, roulent sur la faiblesse de la femme, sur ses grâces, sur ses vertus, sur la protection qui lui est due, sur l'autorité que nous nous attribuons à son endroit, et qui doit être compensée et légitimée par nos sacrifices; ces sortes de raisons ne sont pas les moins puissantes pour convaincre les femmes elles-mêmes et cette autre partie de l'humanité qui adopte volontiers la manière de voir des femmes, qui ne connaît encore la vie que par ses rêves et ses espérances. Des raisons d'un ordre plus élevé se tirent des soins de la maternité et de l'importance capitale de l'éducation. Il faut un dévouement de tous les instans pour surveiller le développement de ces jeunes plantes d'abord si frêles, pour former à la science austère de la vie ces âmes si pures et si confiantes, qui reçoivent d'une mère leurs premiers sentimens avec leurs premières idées, et qui en conserveront à jamais la douce et forte empreinte.

Cette théorie, comme beaucoup d'autres, a une apparence admirable; mais elle a plus d'apparence que de réalité. De ce que le principal devoir des femmes est de plaire à leur mari et d'élever leurs enfans, il n'est pas raisonnable, il n'est pas permis de conclure que ce soit là leur seul devoir. Dans les familles riches, cette conclusion est pourtant acceptée comme une vérité inattaquable; les hommes et les femmes tombent d'accord qu'à l'exception des devoirs de mères de famille, les femmes n'ont rien à faire en ce monde. Et comme pour la plupart d'entre elles cette unique occupation, même consciencieusement remplie, laisse encore vacantes de longues heures, elles se condamnent scrupuleusement au supplice et au malheur de l'oisiveté, atrophiant leur esprit par ce régime contre nature, exaltant et faussant leur sensibilité, tombant par leur faute dans des affectations puériles et dans des langueurs maladives qu'un travail modéré leur épargnerait. Ce préjugé est poussé si loin qu'il y a telle famille bourgeoise dont le chef ne parvient que difficilement par un labeur obstiné à satisfaire les besoins, tandis que sa femme, épouse vertueuse, tendre mère, capable de dévouement et de sacrifice, passe son temps à faire des visites, à jouer du piano, à broder quelque collerette. C'est à Lyon particulièrement que cette oisiveté des femmes de la bourgeoisie est complète : non-seulement les femmes des fabricans n'aident pas leurs maris dans leurs comptes, dans leur correspondance, dans la surveillance de leurs magasins, comme cela se fait avec beaucoup d'avantage dans les autres industries; mais elles demeurent ignorantes du mouvement des affaires au point de ne pas savoir si l'inventaire de l'année les ruine ou les enrichit. C'est bien peu respecter les femmes, c'est en faire bien peu de cas, que de perdre ainsi volontairement ce qu'elles ont d'esprit d'ordre,

de bon goût, de rectitude morale, je dirai même de disposition à l'activité, car les femmes, quand nos préjugés ne les gâtent point, aiment le travail, elles sont industrieuses; ces mollesses et ces langueurs où nous voyons tomber leurs esprits et leurs organes leur viennent de nous et non pas de la nature. Même pour la seule tâche dont elles sont encore en possession, pour la tâche d'élever leurs filles et de commencer l'éducation de leurs fils, croit-on qu'elles y soient propres, quand elles ne donnent point l'exemple d'une activité sagement dirigée, quand leur esprit manque de cette solidité que peuvent seuls donner le contact des affaires et l'habitude des réflexions sérieuses? Admettons que les femmes soient aussi frivoles qu'on le prétend, ce qui est loin d'être établi : on ne comprendra jamais quel intérêt la société peut avoir à entretenir, à développer cette frivolité, ou pourquoi notre monde affairé et pratique s'efforce de conserver aux femmes le triste privilége d'une vie à peu près inoccupée.

Il faut avouer que, si les femmes riches ne travaillent pas assez, en revanche la plupart des femmes pauvres travaillent trop. C'est pour elles que les soins du ménage sont pénibles et absorbans. Il y a une grande différence entre donner des ordres à une servante ou être soi-même la servante, entre surveiller la nourrice, la gouvernante, l'institutrice, ou suffire, sans aucun secours, à tous les besoins du corps et de l'esprit de son enfant. Les heureux du monde qui se contentent de secourir les pauvres de loin ne se doutent guère de toutes les peines qu'il faut se donner pour la moindre chose quand l'argent manque, de la bienfaisante activité que déploie une mère de famille dans son humble ménage, pour que le mari, en revenant de la fatigue, ne sente pas trop son dénûment, pour que les enfans soient tenus avec propreté, et ne souffrent ni du froid ni de la faim. Souvent, dans un coin de la mansarde, à côté du berceau du nouveau-né, est le grabat de l'aïeul, retombé à la charge des siens après une dure vie de travail. La pauvre femme suffit à tout, levée avant le jour, couchée la dernière. S'il lui reste un moment de répit quand sa besogne de chaque jour est terminée, elle s'arme de son aiguille et confectionne ou raccommode les habits de toute la famille, car elle est la providence des siens en toutes choses, c'est elle qui s'inquiète de leurs maladies, qui prévoit leurs besoins, qui sollicite les fournisseurs, apaise les créanciers, fait d'innocens et impuissans efforts pour cacher l'excès de la misère commune, et trouve encore, au milieu de ses soucis et de ses peines, une caresse, un mot sorti du cœur, pour encourager son mari et pour consoler ses enfans. Plût à Dieu qu'on n'eût pas d'autre tâche à imposer à ces patientes et courageuses esclaves du devoir, qui se chargent avec tant de dé-

vouement et d'abnégation de procurer à ceux qu'elles aiment la santé de l'âme et du corps! Mais il ne s'agit pas ici de rêver : ce n'est pas pour le superflu que l'ouvrier travaille, c'est pour le nécessaire, et avec le nécessaire il n'y a pas d'accommodement. Il est malheureusement évident que, si la moyenne du salaire d'un bon ouvrier bien occupé est de deux francs par jour, et que la somme nécessaire pour faire vivre très strictement sa famille soit de trois francs, le meilleur conseil que l'on puisse donner à la mère, c'est de prendre un état et de s'efforcer de gagner vingt sous. Cette conclusion est inexorable, et il n'y a pas de théorie, il n'y a pas d'éloquence, il n'y a pas même de sentiment qui puisse tenir contre une démonstration de ce genre.

Il ne reste donc qu'un refuge à ceux qui veulent exempter la femme de tout travail mercenaire : c'est de prétendre qu'en fait le salaire d'un ouvrier suffit pour le nourrir lui et les siens. Il ne faut, hélas! qu'ouvrir les yeux pour se convaincre du contraire. « En tout genre de travail, dit Turgot, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour lui procurer la subsistance. » C'est en vertu de ce principe que les manufacturiers ont substitué peu à peu le travail des femmes à celui des hommes, et l'on sait ce qui serait arrivé, au grand détriment de l'espèce humaine et au grand préjudice de la morale, si le législateur ne s'était empressé de protéger les enfans contre les terribles nécessités de la concurrence. Il n'est donc pas permis d'espérer que le salaire d'un ouvrier soit jamais très supérieur à ses besoins, ou, ce qui est la même chose, que l'ouvrier, par son seul travail, suffise à ses besoins et à ceux de toute une famille. Il ne faut pas oublier non plus que la richesse d'un peuple résulte du rapport qui s'établit entre sa consommation et sa production. Si la France, nourrissant le même nombre d'ouvriers, produisait tout à coup une quantité moindre de travail, il est clair, ses dépenses restant les mêmes et ses bénéfices diminuant, que son industrie subirait une crise. Aussi ne peut-elle ni restreindre pour les hommes la durée du travail, ni se priver du travail des femmes et, dans une certaine mesure, de celui des enfans, à moins que les peuples rivaux ne fassent en même temps le même sacrifice. Toutes ces propositions étant des vérités d'évidence, on peut regarder comme établi que le travail de la femme est nécessaire à l'industrie, et que le salaire de la femme est nécessaire à la famille.

On dit que cette dure nécessité n'a pas été connue de nos pères; mais nous ne sommes plus au temps où la mère de famille filait le lin et tissait la toile pour les usages domestiques. La véritable économie consiste désormais à travailler fructueusement pour l'industrie,

à recevoir d'elle les produits qu'elle livre à bas prix aux consommateurs. Ainsi le même travail, en changeant de nature, produit des résultats plus avantageux, et la tâche des femmes s'est modifiée sans s'accroître.

Il y aurait toutefois quelque exagération à regarder comme un malheur social cette obligation qui leur est imposée de contribuer par leur travail personnel à l'allégement des charges communes. Le travail en lui-même est salutaire pour le corps et pour l'âme, il est pour l'un et pour l'autre la meilleure des disciplines. Loin de dégrader celui qui s'y livre, il le grandit et l'honore. Jamais un homme de cœur ne verra sans quelque respect les nobles stigmates du travail sur les mains de l'ouvrier. La pitié, pour être saine à celui qui l'éprouve et profitable à celui qui en est l'objet, doit être fondée sur des infortunes réelles. C'est l'excès du travail qui est une peine et un malheur, mais non pas le travail. Ce qu'on peut espérer, ce qu'il faut demander avec une ardeur infatigable à Dieu et à la société, c'est que le travail des femmes soit équitablement rétribué, qu'il n'excède pas la mesure de leurs forces, et qu'il ne les enlève pas à leur vocation naturelle, en rendant le foyer désert et l'enfant orphelin.

Le travail, pour les femmes comme pour les hommes, est de trois sortes : le travail isolé, le travail de fabrique, et le travail des manufactures. Le travail isolé est le seul qui convienne aux femmes, le seul qui leur permette d'être épouses et mères; cependant il devient chaque jour plus rare et plus improductif, la manufacture absorbe tout, et la fabrique elle-même, forme intermédiaire entre le travail isolé et la manufacture, est menacée de périr, c'est-à-dire de se transformer. On pense généralement que, si elle se transforme en manufacture, ce sera un grand progrès pour l'industrie, et il sera facile de montrer que, si elle se changeait au contraire en travail isolé, ce serait un grand avantage pour la morale. Nos conclusions ne vont pas plus loin. Il y a une nécessité qui domine toutes les autres, c'est la nécessité d'avoir du pain. Malgré tous les dangers du travail en commun, surtout pour les femmes, il est encore possible de vivre honnêtement dans un atelier, et s'il fallait opter entre l'envahissement des manufactures et la ruine de notre industrie, la sagesse voudrait qu'on préférât les manufactures; mais on n'a pas encore jusqu'ici démontré la nécessité, l'urgence de cette révolution, et puisque la question est pendante, puisque de bons esprits peuvent hésiter sur les résultats matériels du système nouveau qui tend à s'établir, il est bon de plaider par des faits, sans exagération, sans affectation, la cause de la morale.

I.

Nous n'avons pas eu en France de ces magnifiques enquêtes que l'on fait en Angleterre avec tant de dépenses et de fruit; mais nous possédons un grand nombre de livres (1) où la situation de nos ateliers est décrite avec un soin minutieux, jugée avec une parfaite intelligence des conditions et des besoins de l'industrie. Rien n'est plus attachant que la lecture de quelques-uns de ces ouvrages. Les ateliers qu'ils décrivent, les mœurs qu'ils racontent, les horizons qu'ils ouvrent à la pensée, ont à la fois le charme d'un voyage de découverte et l'autorité d'un livre de morale. Pénétrons à leur suite dans les ateliers de la fabrique lyonnaise, car c'est surtout l'industrie de la soie, dont Lyon est le chef-lieu en France et même en Europe, qui a échappé jusqu'ici, au moins chez nous, au régime de la manufacture.

Les bonnes ouvrières de Lyon aiment leur état; elles en parlent volontiers, souvent avec esprit, et il est vrai que ces métiers si propres, ces belles étoffes si souples et si brillantes ont quelque chose d'attrayant pour les mains et pour les yeux d'une femme. Quand on entre dans un atelier, c'est toujours la maîtresse qui en fait les honneurs, et qui répond avec un visible plaisir et beaucoup de netteté aux questions des visiteurs. L'une de celles qu'on appelle les *canuses* disait dernièrement, devant une commission d'enquête, que la soie est le domaine des femmes, et qu'elles y trouvent du travail depuis la feuille de mûrier où l'on élève le ver jusqu'à l'atelier où l'on façonne la robe et le chapeau. Il y a en effet toute une armée d'ouvrières de toute sorte sans cesse occupées sur ce frêle brin de soie. On étonnerait beaucoup la plupart des femmes du monde en leur apprenant combien il a fallu de peine pour faire leur plus simple robe, par combien de mains elle a passé. Nous avons d'abord toute une grande industrie agricole, l'industrie de la production, car la France produit une grande partie de la soie qu'elle met en œuvre, et elle en fournit même à l'Angleterre concurremment avec l'Asie. Il faut surveiller avec une sollicitude de tous les instans, depuis sa naissance jusqu'à sa métamorphose, ce petit ver qui se nourrit de la feuille du mûrier, et qui, à force de filer, se crée cette précieuse enveloppe qu'on appelle le *cocon*. Quand le cocon est formé et qu'on l'a débarrassé de la bourre, on saisit les fils de soie et on commence à les tirer, en en réunissant au moins trois et quelquefois vingt, suivant la grosseur qu'on veut obtenir. Les brins élémentaires qu'on

(1) Nous citerons notamment le dernier ouvrage de M. Louis Reybaud, *Études sur le Régime des Manufactures*.

obtient ainsi par le tirage sont ce que l'on appelle la *soie grége*. On les emploie sous cette forme à la fabrication des baréges, d'une partie de la rubanerie, de la gaze de soie, etc., et tout le reste de la soie grége est dévidé, tordu et doublé avant d'être mis en œuvre. Ces diverses opérations constituent le *moulinage*, après lequel la soie, suivant la force de l'assemblage, le degré et la nature de la torsion, se divise en *fil de trame* et en *organsin* ou *fil de chaîne*. C'est à ce moment-là qu'elle est livrée aux chimistes, qui commencent par la décreuser pour lui enlever la gomme qu'elle contient, lui donner de la flexibilité et de l'éclat, et la disposer à recevoir plus facilement la matière colorante. Une fois teinte, les dévideuses s'en emparent, et enroulent la soie des écheveaux sur des bobines, ou la disposent sur des canettes pour former la trame.

Les *ourdisseuses* sont chargées d'une opération plus délicate, qui consiste à assembler parallèlement entre eux, à une égale longueur et sous la même tension, un certain nombre de fils dont l'ensemble a reçu le nom de *chaîne*. Quand la chaîne est toute préparée, on l'enlève de l'ourdissoir et on la dispose sur le cylindre ensouple du métier à tisser; c'est ce qu'on appelle le *montage*. Si l'étoffe qu'on va commencer est toute semblable à celle qu'on vient de finir, on rattache chacun des nouveaux fils à l'extrémité des fils correspondans de l'ancienne chaîne; cette opération, qui peut se répéter indéfiniment, qui simplifie le travail parce que toutes les pièces qu'on fait successivement ne sont plus pour l'ouvrier qu'une seule et même pièce, est faite par les *rattacheuses* ou *tordeuses*. Si au contraire l'étoffe nouvelle a un nombre de fils différent, il est impossible de souder la nouvelle chaîne à la chaîne précédente, et il faut introduire directement tous les fils dans les maillons du métier. Les *remetteuses* sont chargées de ce travail. Après elles, le métier se trouve prêt, et il ne reste plus qu'à tisser l'étoffe.

Cependant, lorsqu'il ne s'agit pas d'un *uni*, mais d'un *façonné*, le tisseur, avant de se mettre à l'œuvre, a besoin du concours d'un nouveau personnel assez nombreux. En effet, il faut d'abord créer les ornemens que doit recevoir l'étoffe; c'est l'affaire du dessinateur, un véritable artiste, dont la profession demande beaucoup de goût et d'habileté. Il fait avec des fils de soie ce que le mosaïste fait avec ses cailloux diversement coloriés, ou plutôt, car le mosaïste n'est qu'un reproducteur, le dessinateur ressemble à l'artiste verrier, qui éblouit les yeux par les mille combinaisons de sa merveilleuse joaillerie. Le dessin achevé, il faut le *mettre en carte*, opération assez analogue à celle d'un architecte qui dessine la coupe de son édifice après en avoir dessiné l'élévation. Mettre un dessin en carte, c'est faire sur un papier quadrillé le plan du tissu que l'on

veut produire, en marquant minutieusement la place de chaque fil. Après la mise en carte vient encore le *lisage*, qui a pour but de distinguer, sur les fils de la chaîne, les points qui doivent être apparens et ceux qui doivent passer à l'envers du tissu. L'ouvrière fait cette opération sur un cadre tendu de fils qui simulent la chaîne, et parmi lesquels elle sépare les fils apparens ou cachés au moyen de ficelles qui à leur tour simulent la trame. On se sert de ce cadre pour préparer des cartons percés de trous que l'on met en contact avec le mécanisme chargé de faire mouvoir les fils de la chaîne sur le métier. Ces cartons une fois posés, le tisseur peut commencer sa besogne. Tout ce travail, qui emploie tant de bras, coûte tant de soins et dure si longtemps, n'est donc, à proprement parler, que la préparation du travail. Enfin, lorsque le tisseur à son tour a fini sa tâche et rendu la pièce fabriquée au négociant qui lui avait confié les fils, celui-ci, dans la plupart des cas, la dépose encore chez l'apprêteur, qui la nettoie, lui donne le brillant, et, s'il y a lieu, certaines apparences particulières, celles par exemple de la moire ou des étoffes gaufrées. L'art des apprêts constitue à lui seul une grande et difficile spécialité.

N'est-ce pas là, comme nous le disions, une véritable armée d'artistes, d'ouvriers, d'industriels de toute sorte? Dans cette armée, on retrouve partout les femmes. D'abord dans la magnanerie, où l'on élève le ver à soie. Le tirage ou filage se fait exclusivement par elles; elles concourent avec les hommes à la plupart des opérations du moulinage. Les hommes sont en plus grand nombre dans les ateliers de teinture, et les femmes n'y sont employées qu'à des travaux accessoires, tels que le pliage; mais dans les spécialités qui viennent ensuite, jusqu'au tissage, il n'y a que le dessin et la mise en carte qui soient exclusivement dévolus aux hommes : le lisage se fait indifféremment par des hommes ou par des femmes; puis viennent les devideuses et canetières, les ourdisseuses, les tordeuses, les remetteuses. Enfin, pour le tissage proprement dit, c'est-à-dire pour l'industrie en somme la plus importante et qui emploie le personnel le plus nombreux, plus d'un tiers des métiers dans la ville de Lyon (il n'y en a pas moins de soixante-douze mille), et peut-être les deux tiers dans la grande banlieue, sont occupés par des femmes.

On comprend aisément pourquoi la présence des hommes est nécessaire dans les ateliers du moulinage et de la teinture. Cependant, à mesure que les machines du moulinage se perfectionnent, les hommes cèdent la place aux femmes, qui finiront par être elles-mêmes remplacées par les enfans. On croirait au premier abord que l'industrie du dessinateur pour étoffes est faite exprès pour les femmes. C'est un joli travail, sédentaire, peu fatigant, bien rétribué,

qui ne demande en apparence que du goût. Et qui sait mieux que les femmes choisir un dessin ou assortir des couleurs? Néanmoins il est constaté par une longue suite d'expériences, toutes infructueuses, qu'elles ne savent pas inventer des combinaisons; leur aptitude est de les bien juger et d'en tirer bon parti. Quand nous voyons des châles, des soieries, des papiers peints, des dentelles, dont l'aspect général nous frappe par l'élégance ou la richesse, sans que nous nous rendions un compte très exact du dessin, nous ne pensons guère que la faculté dominante de l'artiste qui fait les patrons ou modèles est plutôt la création que le goût, et pourtant il en est ainsi: une belle étoffe à dessin riche, touffu, élégant, est tout un petit poème. L'opération de la mise en carte pourrait se faire par des femmes, et se fait généralement par des hommes. A ce petit nombre d'exceptions près, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans tous les ateliers de l'industrie de la soie. En Allemagne, le tissage se fait presque exclusivement par leurs mains. Il ne faut, pour tisser, que de l'adresse, de l'assiduité, de la propreté; les velours seuls exigent de la force.

Ce n'est point assez cependant que d'avoir dénombré les bataillons; il faut à présent entrer dans les rangs, et se rendre compte des conditions d'existence des membres les plus importans de cette armée : commençons par les capitaines.

La première fois qu'on va visiter un fabricant lyonnais, on s'attend à entrer dans d'immenses ateliers, à entendre le bruit d'une machine à vapeur, à voir d'innombrables métiers en mouvement, à être entouré d'un monde d'ouvriers. On trouve un comptoir, quelques magasins silencieux et deux ou trois hommes occupés sur un bureau à des écritures. C'est que le fabricant est un entrepreneur qui achète la soie en écheveaux, la fait tisser hors de chez lui, dans des ateliers dont il n'est ni le propriétaire, ni le directeur, et la revend ensuite au commerce de détail. Son industrie comprend trois parties : acheter la soie, surveiller la fabrication, vendre l'étoffe. Il n'y a peut-être pas de profession qui, par sa nature, soit soumise à des chances plus variables, et demande la réunion d'un plus grand nombre de qualités très rares. Cela tient principalement à deux causes : — l'une, c'est le prix de la matière première, qui vaut littéralement son pesant d'or; l'autre, c'est la nature capricieuse de la mode, qui règne souverainement sur l'industrie de la soie. L'achat est soumis à toutes les chances de l'agriculture, la vente à tous les caprices de la fantaisie. Ainsi, soit que l'on considère l'approvisionnement en matières ou l'approvisionnement en tissus, la valeur de l'inventaire peut varier d'un moment à l'autre dans des proportions énormes. A ces conditions, qui exigent évidemment dans un degré supérieur toutes les qualités d'un commerçant, s'ajoute encore, pour

le fabricant de soieries, l'obligation de choisir les nuances et les dessins, et de les faire exécuter avec goût; il faut donc qu'il soit à la fois négociant et artiste. Si l'on songe maintenant à l'influence qu'il exerce, par ses achats sur les magnaneries, par ses commandes sur la population ouvrière, par ses ventes sur le commerce des nouveautés, on comprendra quelle est l'importance exceptionnelle de son rôle dans l'industrie. Avec deux ou trois commis de magasin et autant de commis de ronde qui composent tout son état-major, il a sur la richesse nationale une influence plus réelle, plus personnelle que des directeurs d'usines qui emploient douze cents ouvriers, et construisent des chemins de fer de plusieurs kilomètres pour le service exclusif de leurs établissemens.

L'auxiliaire immédiat du fabricant lyonnais est un simple artisan. Quand le fabricant a acheté la soie, quand il l'a fait mouliner et teindre, il appelle un ouvrier auquel il confie la quantité de matière nécessaire pour faire une pièce. L'ouvrier emporte cette soie chez lui, avec les dessins et les cartons quand il y a lieu; il la fait disposer sur son métier par une ourdisseuse et une remetteuse, et quand la pièce d'étoffe est achevée et qu'il la rapporte au patron, celui-ci lui paie sa fabrication par mètre courant. L'ouvrier, dans ces conditions, est donc un entrepreneur; il ne dépend de son patron que comme tout fabricant dépend de celui qui lui donne de l'ouvrage.

S'il n'y avait d'autre élément dans la fabrique lyonnaise que le négociant qui fait la commande et l'ouvrier qui l'exécute, l'industrie du tissage appartiendrait à ce que nous avons appelé le travail isolé; mais il est bien rare que l'ouvrier qui possède un métier n'en possède qu'un seul : en général, il en a au moins deux et au plus six. Une chambre où cinq ou six métiers sont occupés par autant d'ouvriers est un atelier; ce n'est plus le travail isolé, ce n'est pas non plus la manufacture, c'est ce que l'on appelle proprement la fabrique.

La plupart des ateliers sont situés dans des rues étroites, malpropres, à l'aspect désolé. On monte un vieil escalier médiocrement entretenu, et l'on se trouve dans une pièce assez vaste, bien éclairée, munie d'un petit poêle en fonte, et très souvent voisine d'une espèce de petit salon où la maîtresse de la maison vous reçoit. Les métiers sont disposés à côté l'un de l'autre, de manière à profiter le plus possible de la lumière. Dans certains ateliers, il n'y a pas d'autre homme que le maître, ou d'autre femme que la maîtresse; quelquefois les deux sexes sont mêlés. Ces chefs d'ateliers forment une classe très intéressante et très curieuse, qu'on ne retrouve pas ailleurs, car ils sont très décidément des ouvriers, et ne cherchent pas, comme la plupart des maîtres dans les autres corps d'état, à s'affilier à la bourgeoisie. Qu'ils soient fils de maîtres ou qu'ils soient

arrivés à s'établir après avoir longtemps travaillé comme compagnons, ils font leur journée dans l'atelier comme tous les autres : leur travail est rétribué par le fabricant de la même façon, au même prix; ils dirigent leurs apprentis, mais ils ne se mêlent pas du travail des compagnons; ils n'ont sur eux d'autre autorité que celle d'un propriétaire sur son locataire. Ils portent le même costume, et les dimanches se réunissent dans les mêmes lieux de plaisir. S'ils ont l'esprit plus ouvert, ce n'est pas que leur éducation soit différente; c'est que le sentiment et le souci de la propriété donnent toujours quelque force au jugement et une certaine régularité à la conduite. Ils se connaissent entre eux, s'apprécient, tiennent à l'estime de leurs voisins, et entrent volontiers dans des associations de secours mutuels, non-seulement par de louables vues d'épargne, mais pour se procurer une force de résistance contre les patrons. La preuve de ce dernier fait, c'est qu'il existe à Lyon plus de cent soixante sociétés de secours mutuels, et que, quand on a essayé de les réunir en une société générale, très peu de chefs d'ateliers s'y sont prêtés, tant ils craignent de ne pas rester maîtres d'eux-mêmes. Les sources de leurs bénéfices sont de trois sortes : ils ont d'abord le produit de leur journée de travail comme tous les autres ouvriers; puis ils prélèvent pour location du métier la moitié du salaire gagné par les compagnons : on calcule qu'en tenant compte du loyer, du chauffage et de l'éclairage, cette moitié se trouve réduite à un quart; enfin chaque apprenti leur paie, pour frais d'apprentissage, une somme assez élevée ou leur abandonne pendant plusieurs années le produit de sa main-d'œuvre. Un chef d'atelier propriétaire de six métiers en bon état, qui a de nombreuses commandes, des compagnons laborieux et capables, avec un apprenti, est certainement dans l'aisance. Il travaille treize heures par jour, mais c'est la condition de tous les ouvriers, et au moins il travaille chez lui, près de sa femme et de ses enfans, sans être gêné par un surveillant ou par un contre-maître, et en tirant de son industrie un salaire relativement très élevé. A ne considérer que ces traits généraux de sa situation, il est certainement permis de le compter parmi les ouvriers les plus favorisés. Une population ouvrière dont un tiers environ est composé de chefs d'ateliers présente d'importantes garanties d'ordre et de moralité, et la perspective de devenir chefs d'ateliers à leur tour est pour les compagnons un encouragement à la bonne conduite et à l'économie.

La situation du simple compagnon est de tout point différente de celle du maître. D'abord il est réduit à son propre salaire, et il en perd chaque jour la moitié, disons le quart, pour plus d'exactitude, puisqu'il perdrait toujours l'autre quart en frais généraux. Ensuite il travaille hors de chez lui, ce qui implique une certaine

dépendance; il n'a ni famille ni intérieur. Il rentre dans un garni après treize heures de travail; s'il ne gagne pas assez pour partager l'ordinaire du maître, il se nourrit mal dans un cabaret. Une vie sans foyer est presque fatalement une vie de désordre, car l'économie n'est conseillée au célibataire que par la raison, tandis que c'est le cœur qui la conseille au père de famille. Dans un temps qui n'est pas encore très éloigné de nous, le compagnon s'attachait à la famille du maître, et trouvait dans ces rapports un adoucissement à sa solitude; mais peu à peu un abîme s'est creusé entre ces deux ouvriers, dont l'un n'a que ses bras, tandis que l'autre a un établissement et un capital. Les compagnons sont devenus nomades, courant d'atelier en atelier, faisant leur tâche à côté du maître pendant tout le jour, sans le prendre pour confident, sans lui donner et sans lui demander de l'affection, de jour en jour moins honnêtes, moins réfléchis et moins à l'abri d'une vieillesse malheureuse.

L'apprentissage se fait dans de mauvaises conditions. Il est d'usage que l'apprenti abandonne au maître le produit de son travail pendant quatre années, contrat onéreux qui met l'enfant à la charge du père de famille dans un âge où il a déjà toute sa vigueur. Il en résulte que le métier de tisseur ne peut être appris par la partie la plus pauvre de la population, et que les ouvriers aisés, épuisés par les sacrifices que ces quatre années leur imposent, ne peuvent plus songer à exonérer leurs enfans du service militaire. On a peine à se rendre compte d'une exigence aussi disproportionnée, car le métier de tisseur s'apprend en six mois. Les pères de famille rachètent, quand ils le peuvent, une portion de ces quatre années d'esclavage par une somme qui s'élève quelquefois à 500 francs. Voilà en gros quelle est la situation du maître, du compagnon et de l'apprenti. Tout ce que nous venons de dire s'applique également aux hommes et aux femmes; mais il y a des différences nécessaires, et qu'il faut maintenant examiner.

II.

Constatons d'abord un fait très important à l'honneur de l'industrie lyonnaise, c'est que l'ouvraison est payée à tant le mètre, sans aucune différence pour les hommes et pour les femmes. Il n'en résulte pas que la moyenne du salaire soit la même pour les deux sexes, car si la moyenne pour un homme s'élève, par exemple, à 2 francs 50 centimes, elle n'atteint pas 1 franc 75 centimes pour une femme. La raison en est toute simple : il faut plus d'adresse et d'agilité que de force pour conduire un métier ordinaire; mais il faut plus de force que n'en possède ordinairement une femme pour faire mouvoir les métiers qui tissent des pièces de grande largeur,

ou les métiers pour velours et certaines étoffes façonnées. Quelques femmes tissent des velours; on en citait une dernièrement qui, grâce à une vigueur exceptionnelle et en travaillant quatorze heures par jour, gagnait des journées égales à celles du meilleur ouvrier. La pauvre fille avait une jeune sœur aveugle à pourvoir; elle est morte à la peine dans la fleur de l'âge, et sans avoir pu réaliser entièrement la pensée pour laquelle elle donnait sa vie. La charité, si active à Lyon, a sur-le-champ adopté la sœur orpheline. Plusieurs femmes, chargées de famille et trouvant dans leur cœur la source d'un courage inépuisable, compensent ainsi par leur activité ce qui leur manque de force, et arrivent à égaler les journées des hommes en travaillant plus longtemps. Ce sont là de rares exceptions. Il ne faut pas souhaiter qu'elles se multiplient, puisque ces excès de travail sont infailliblement funestes à la santé des ouvrières. Le salaire des femmes reste donc inférieur à celui des hommes; mais elles reçoivent ce qu'elles ont réellement gagné, le fabricant acquitte ce qu'il croit être le juste prix du service reçu : ce n'est pas de lui que les femmes peuvent se plaindre, mais seulement de la nature, qui leur a refusé des forces égales aux nôtres.

On voit que le principe d'après lequel la rémunération est répartie dans la fabrique lyonnaise est le principe libéral, celui qui dit : à chacun suivant ses œuvres. Si l'on cherchait bien, on reconnaîtrait que ce principe est le fondement du droit de propriété. Aussi quelques écoles socialistes lui ont-elles opposé un principe tout différent, et dont on sait la formule : à chacun suivant ses besoins! Comme le droit de propriété sort du premier de ces deux principes, le droit au travail sort du second. Le premier principe mesure la rétribution sur le service, parce qu'il reconnaît le droit de celui qui paie, et le second mesure la rétribution sur les besoins du travailleur, parce qu'il ne reconnaît de droits qu'à celui qui est payé. Or, quoique le socialisme soit chassé de nos institutions, de nos lois et de nos usages, il envahit sournoisement le domaine de l'industrie. Ce sont les manufactures qui le ramènent de tous côtés, malgré la guerre théorique que leurs chefs lui ont faite et lui feraient certainement encore. Le socialisme brutal réclamait pour l'ouvrier incapable ou fainéant un salaire qu'il ne gagnait pas : il attentait à la propriété. Les manufacturiers qui paient un service moins qu'il ne vaut, parce que l'ouvrier qui le rend a peu de besoins ou beaucoup de résignation, attentent à la justice. A l'époque du grand développement des manufactures en Angleterre, les bras ayant été brusquement abandonnés pour la vapeur, et l'ouvrier ayant cessé par conséquent d'être lui-même une force pour devenir le guide et le surveillant d'une force mécanique, on remplaça partout les hommes par des femmes, qui rendaient le même service, et qui, dépensant

moins, se contentaient d'un moindre salaire. On vit les hommes, inoccupés, inutiles, garder la maison et les enfans, tandis que les femmes vivaient à l'atelier, et, prenant le rôle de l'homme, en prenaient aussi jusqu'à un certain point les habitudes. Bientôt les fabricans cessèrent de mesurer la rétribution sur les besoins, — il n'y a plus de règle en dehors de la règle, — et comme les femmes n'ont ni l'esprit de résistance qui anime les hommes, ni la force nécessaire pour se faire rendre justice, on poussa aux derniers excès la réduction des salaires. Il y eut même des ateliers où l'on rechercha de préférence les femmes qui avaient des enfans à leur charge, parce que, dans leur désir de donner du pain à leur famille, elles ne reculaient devant aucun travail, et acceptaient avec empressement des prolongations de journée qui dévoraient en peu de temps leurs forces et leur vie. Quand les machines devinrent de plus en plus puissantes et la surveillance de plus en plus facile, l'ardeur du gain, aiguillonnée par la concurrence, remplaça la femme par l'enfant, détruisant ainsi les adultes par le chômage et les enfans par la fatigue. De tels résultats méritent d'être pesés par les partisans du droit au travail; on peut dire que c'est leur arme qui se retourne contre eux. C'est pour avoir voulu entamer le capital au nom du besoin qu'ils voient le capital rejeter les hommes, épuiser et rançonner les femmes et les enfans. C'est donc un grand titre d'honneur pour la fabrique lyonnaise d'être constamment restée dans le vrai, et d'avoir toujours payé le service rendu sans acception des personnes.

La maîtresse d'atelier est rémunérée, de même que son mari, au prorata de l'étoffe qu'elle a tissée. Si l'on ne regardait que ces ouvrières privilégiées, on pourrait dire que la fabrique de Lyon a résolu le problème de traiter équitablement les femmes. Une maîtresse d'atelier, n'ayant pas le loyer de son métier à payer peut, sans trop de fatigue, gagner 4 francs dans sa journée. Sur ces 4 francs, il faut défalquer un quart pour les frais, ce qui porte encore la journée à 3 francs, et comme le ménage, outre le salaire du mari et de la femme, opère un prélèvement sur la journée de chaque compagnon, le bénéfice s'élève en moyenne à 5 ou 7 francs pour la femme, à 6 ou 8 pour le mari. Il ne faut pas oublier toutefois que les crises de l'industrie se traduisent immédiatement pour le chef d'atelier en ruine complète, qu'il dépend pour avoir de l'ouvrage de la bonne volonté du fabricant et de ses commis, et que, même en supposant toutes les chances propices, il subit une interruption forcée de travail chaque fois qu'une pièce est finie et qu'il faut en disposer une autre sur le métier. Les fabricans qui favorisent un maître tisseur lui donnent des pièces à longue chaîne, ou dont l'ourdissage se fait avec rapidité, afin de lui épargner des pertes de temps. Malgré ces

inconvéniens, on peut dire qu'une ouvrière placée à la tête d'un atelier reçoit pour ses peines un salaire convenable.

Elle exerce d'ailleurs son industrie dans des conditions excellentes. Sauf l'obligation de rendre l'étoffe à des époques déterminées, ce qui même n'a pas toujours lieu, elle est affranchie de toute surveillance. Elle travaille chez elle à côté de son mari, elle peut avoir ses enfans sous la main, et reste maîtresse de partager son temps au mieux de ses intérêts entre les soins du ménage et son travail industriel. Sa santé, sa moralité, son bonheur domestique ne sont pas menacés par sa profession. Un point qu'il faut seulement indiquer dans les habitudes de la place peut donner lieu à des inquiétudes. L'usage de Lyon veut que la femme du maître serve d'intermédiaire entre son mari et les fabricans. Ce n'est pas le mari qui va chercher l'ouvrage à faire ou rapporter l'ouvrage fait, c'est la femme. Une fois la pièce achevée, enlevée du cylindre, proprement pliée, la maîtresse met son plus beau bonnet et sa meilleure robe, et s'en va affronter les reproches ou recevoir les complimens du patron qui l'emploie. Quand la femme est jolie et que le patron ou ses commis sont jeunes, il peut assurément en résulter des abus au point de vue des mœurs. Beaucoup de plaintes se sont élevées à ce sujet; il y a eu de grandes exagérations. La plupart des négocians sont des hommes sérieux, incapables de profiter de leur position pour porter le trouble dans un ménage qui dépend entièrement d'eux. Les maîtresses tisseuses, de leur côté, sont presque toutes des personnes sensées et réservées, fières à juste titre de conduire un atelier et de gagner leur vie par le travail. Quand on les interroge sur les relations établies entre elles et les fabricans, loin de s'en plaindre, elles en paraissent charmées. Est-ce seulement une petite vanité? Est-ce le plaisir de faire une course de temps à autre et un bout de toilette? Est-ce l'autorité que cette fonction leur assure dans le ménage ? Il y a un peu de tout cela, et tout cela ne vaut rien. C'est toujours une chose regrettable pour le bon ordre de la famille que de donner à la femme une importance trop grande dans la conclusion des marchés, et par conséquent dans la direction des affaires communes. Pour peu qu'elle soit adroite et laborieuse, elle gagne autant que son mari par son travail personnel, et alors l'autorité du chef de famille n'a plus de raison d'être. Il faut toujours souhaiter que les faits soient d'accord avec les institutions.

Quand on voit, le dimanche, toute la population des ateliers affluer dans les lieux de plaisir qui environnent la ville, il est assez difficile de distinguer la simple ouvrière de la maîtresse. Toutes ces femmes ont le même goût pour la toilette, et la plus humble moulinière fait volontiers des sacrifices pour être vêtue avec élégance.

Cependant il y a un abîme entre la destinée de ces deux femmes, dont l'une a une famille et une position aisée et assurée, tandis que l'autre vit seule, réduite, quand elle ne chôme pas, au salaire insuffisant de la journée. Il est bien difficile d'établir la moyenne de ce salaire; les écrivains les mieux renseignés n'y sont pas parvenus, et les commissaires chargés de faire des enquêtes au nom de la chambre de commerce n'ont donné que des à-peu-près. Quand on interroge sur les lieux les patrons et les ouvriers, ils semblent incertains et hésitans. C'est qu'indépendamment des fluctuations de la place, mille circonstances peuvent modifier le gain de la journée. Il y a des étoffes qui rendent plus que d'autres; il y en a dont le montage est lent, difficile, fréquemment renouvelé, source de pertes énormes, car il faut payer la remetteuse et chômer pendant qu'elle travaille; il y a surtout des ouvrières appliquées et robustes, et d'autres qui se découragent facilement ou que leurs forces trahissent. La santé d'une ouvrière entre pour beaucoup dans la détermination de ses bénéfices, la volonté pour plus encore, car une volonté énergique tire parti d'un corps malade et d'une force épuisée. Les supputations les plus favorables ne permettent pas d'évaluer en moyenne le salaire d'une tisseuse à plus de 1 franc 50 centimes. Portons, pour mettre tout au mieux, la moyenne des salaires à 1 franc 75 centimes par jour, ce qui donnerait 525 francs par an pour trois cents jours de travail. Avec 1 franc 75 centimes par jour, chiffre exagéré évidemment, on peut vivre, mais on vit très mal. Si l'on ne prélève sur le revenu de l'année que 72 francs (20 centimes par jour) pour le logement, ce logement sera un taudis. Si on ne met pas plus de 150 francs pour le blanchissage, la chaussure et le vêtement, à coup sûr on sera bien au-dessous du plus indispensable nécessaire. Il ne reste qu'environ 80 centimes par jour pour la nourriture, les dépenses imprévues et les frais professionnels, à la vérité presque insignifians. Si nous avions pris 1 franc 50 centimes pour point de départ, le chiffre de la dépense journalière tombait à 55 centimes! La plupart des tisseuses se nourrissent dans l'atelier avec la famille du maître; cette combinaison, qui n'est pas toujours praticable, est de beaucoup la meilleure. Quoique les femmes soient naturellement sobres, quoiqu'elles aient en général moins besoin que les hommes d'une nourriture réparatrice, on doit songer que les tisseuses font un métier assez fatigant, et que la force leur est nécessaire, ne fût-ce que pour gagner une bonne journée. Être misérablement logée, pauvrement vêtue, assez mal nourrie, et avec cela travailler, au minimum, douze heures par jour, voilà quel est le sort matériel d'une ouvrière tisseuse placée dans des conditions favorables de santé et de travail.

Cependant il faut bien le dire à présent, et on ne le dit pas sans

avoir le cœur serré, les tisseuses sont des ouvrières privilégiées; elles sont, après les maîtresses, l'aristocratie de la fabrique. Les *ovalistes* ou moulinières, qui travaillent constamment debout pendant treize heures, ne gagnent que 8 francs par semaine; à certaines époques, leur salaire est tombé à 70 centimes par jour. En général, elles se nourrissent chez les maîtres, qui leur trempent une soupe le matin pour 5 centimes, et leur fournissent un plat à midi pour 25 centimes, le pain restant à leurs frais ainsi que le vin, si elles en boivent. La soupe des ovalistes est passée en proverbe à Lyon. Cette nourriture insuffisante absorbe les deux tiers de leur salaire, si chèrement gagné. Les *devideuses*, surtout les *devideuses de trames*, ne sont pas dans des conditions meilleures. Elles travaillent chez des maîtresses qui prélèvent la moitié de leur salaire, comme cela se pratique dans les ateliers de tissage. La journée, après ce prélèvement, flotte entre 1 fr. et 1 fr. 25 c. pour treize ou quatorze heures de travail. On leur trempe la soupe deux fois par jour. Les *devideuses d'organsin* gagnent un peu plus, parce qu'elles travaillent pour les fabricans et non pour les chefs d'ateliers, et parce que l'organsin (la soie des chaînes) a en général plus de valeur que le fil de trame. Les *canetières*, qui disposent la soie sur les canettes, ne gagnent que 1 fr. pour des journées de douze heures. On leur trempe la soupe deux fois, comme aux devideuses. Les *ourdisseuses*, dont le salaire est aussi de 1 franc à 1 franc 25 cent. par jour, sont nourries par les maîtres qui les emploient. Dans les bons ateliers, on a une ourdisseuse à l'année pour 100, 125 ou 150 francs de gages. Cela est plus avantageux pour l'ouvrière, parce qu'elle est nourrie, blanchie et logée; mais alors elle se charge des gros ouvrages de la maison, où elle est plutôt considérée comme servante que comme ouvrière. Les gages d'une domestique ordinaire dans une maison bourgeoise de Lyon sont plus élevés. Les *metteuses en mains* sont mieux traitées que les ourdisseuses : leur journée est de 2 fr. au moins, et leurs gages, quand on les prend à l'année, sont de 200 à 250 francs. C'est qu'elles travaillent pour les fabricans, et qu'elles sont employées à un métier où le vol qu'on appelle le *piquage d'once* est assez facile. Leur besogne consiste à subdiviser un paquet d'un certain poids en portions plus petites, désignées sous les noms de *mains*, *pantines* et *flottes*. La pantine se compose de deux, trois ou quatre flottes, et il faut quatre pantines pour faire une main. Les *liceuses*, qui fabriquent les lices ou réseaux de longues mailles entre lesquelles passent les fils de la chaîne des étoffes, ont un état peu fatigant, mais qui ne donne pas de quoi vivre. Les *liseuses*, qui font les cadres au moyen desquels on perce les cartons, gagnent quelquefois par jour jusqu'à 1 franc 75 cent.; elles sont sujettes à de fréquens chômages. Les *tordeuses*, qui pla-

cent la nouvelle pièce sur le métier, peuvent en placer deux par jour, et gagnent pour chaque pièce 1 franc 50 centimes. Les *remetteuses* sont encore plus favorisées; ce sont elles qui changent la disposition du métier, quand la nouvelle chaîne est formée de plus de fils que la précédente. On leur paie 5 centimes par portée, ce qui peut leur faire des journées de 4 francs, et même plus. Une bonne remetteuse est très recherchée, parce que le tisseur a les bras croisés pendant qu'elle travaille, et qu'il a par conséquent intérêt à obtenir les services d'une remetteuse habile, et à l'avoir sous la main quand il en a besoin. Comme ces ouvrières passent leur vie à courir d'atelier en atelier, ce sont ordinairement des femmes d'un certain âge. On va les chercher chez elles, on les nourrit dans la maison où elles travaillent, et ordinairement on leur fait un petit régal. Le soir, on les reconduit en famille. Ce sont les fêtes de l'atelier.

Dans tous ces calculs, nous n'avons tenu aucun compte des trois fléaux qui rendent la position de l'ouvrier si précaire : le chômage, la maladie et la vieillesse. Même quand le commerce est florissant et la fabrique en pleine activité, l'ouvrier n'est jamais à l'abri du chômage. Il y a des corps d'état où il est en quelque sorte chronique. Les remetteuses, dont le salaire est très élevé, chôment en général trois jours par semaine; elles n'ont presque plus d'ouvrage dès que le commerce se ralentit. On comprend qu'il en soit de même des liseuses et de toutes les professions qui tiennent aux variations de la mode. Les tisseurs ont plus de fixité, sans pouvoir cependant être sûrs du lendemain. Tantôt, en arrivant à l'atelier, on apprend que le maître n'a pas de commande, tantôt c'est une pièce d'un nouveau dessin qu'il faut monter, et la remetteuse n'est pas prête. On perd un temps incalculable en courses dans les ateliers, si l'on est simple ouvrier, et chez les patrons, si l'on est maître. Les Anglais disent proverbialement que le temps c'est de l'argent; il faut changer cela pour les ouvriers : pour eux, le temps est du pain. Pendant qu'une malheureuse femme va d'atelier en atelier, demandant du travail sans en trouver, l'heure du repas arrive bien vite. Comment montera-t-elle les mains vides ce long escalier au bout duquel l'attendent ses enfans, déjà exténués par les privations? S'il y a un malade dans le grenier, comment aura-t-elle une drogue chez le pharmacien, un peu de viande pour faire un bouillon, une couverture pour remplacer le feu?

De temps en temps il survient dans les régions élevées du commerce une de ces crises que signalent tant de sinistres à la Bourse. Tout le monde est frappé, mais c'est dans l'industrie surtout que le contre-coup est terrible. Du jour au lendemain, les fabricans arrêtent leurs commandes. Aussitôt tous les ateliers se vident, la pous-

sière les envahit, les métiers dégarnis ressemblent à des ruines lugubres. Le ménage du maître vit quelques jours sur ses épargnes; l'argent épuisé, et il s'épuise bien vite, le pain manque absolument, car il n'y a pas de crédit possible, si la crise menace d'être longue. Le loyer court cependant, comme l'impôt, pour cet atelier désert; c'est ce qui précipite la catastrophe. On porte au mont-de-piété sa vaisselle, sa literie, ses vêtemens de chaque jour. L'ouvrier qui n'a rien, pas d'épargne, pas d'effets, est mis à l'aumône d'un seul coup. Il devient mendiant avec un cœur courageux et des bras robustes. En 1836, on ramasse un ouvrier sur le quai de la Charité, exténué, presque moribond. « C'est de honte que je meurs, » dit-il pendant qu'on le porte à l'hôpital. A Lyon, le fléau frappe à la fois quatre-vingt mille âmes dans la ville et quatre-vingt-dix mille dans la population rurale. La peste et la famine ne sont rien auprès. La ville est effrayante et navrante le soir. Tout est éteint et morne dans les quartiers laborieux. Les femmes se glissent comme des ombres, tendant la main pour que leurs enfans ne meurent pas, ou chantent avec des sanglots dans la voix, et le visage tourné vers la muraille de peur d'être reconnues.

En dehors de ces désastres qui accablent une population entière, il y a des malheurs attachés à la nature humaine, mais dont les conséquences sont particulièrement terribles pour ceux qui vivent du travail de leurs mains. La maladie n'est que la maladie pour le riche; pour l'ouvrier, elle est fatalement la ruine. Dès le premier jour qu'il passe sur le lit de douleur, la paie est supprimée; en même temps la dépense augmente. Il faut payer le médecin, le pharmacien. Hélas! il faudrait aussi avoir de la propreté autour du malade, donner de l'air à cette poitrine embrasée. On a pour ressource l'hôpital, quand l'hôpital ne manque pas de lits. On trouve là le repos, des soins intelligens, des remèdes; mais l'inquiétude torture ce corps brisé autant que la maladie. Que devenir pendant la convalescence? Comment retrouver un métier, des commandes? Si c'est une femme, une mère, où vont ses enfans tandis qu'elle est là gisante et impuissante?

Il y a aussi la vieillesse, longue et incurable maladie. On fait des calculs sur le salaire des ouvriers : 4 centimes pour le logement, 75 pour la nourriture; mais combien pour l'épargne? Si chaque jour, pendant la santé et la force, il n'a pas le courage de se retrancher le superflu et quelquefois de prendre sur le nécessaire, quand ses yeux ne voient plus, quand ses mains tremblent, il tombe à la merci des siens, ou, s'il n'a pas de famille, à la charge de la charité. Reconnaissons toutefois que l'industrie de la soie est une des plus salubres. Les ateliers sont propres et bien aérés. Le travail est fatigant, sans demander une grande dépense de force. Il n'engendre

aucune maladie spéciale. La navette peut encore être lancée par les mains débiles d'un vieillard. Il arrive fréquemment qu'on est obligé de faire aux vieux parens une sorte de violence pour leur imposer l'oisiveté. Ils aiment leur profession; cela est en quelque sorte dans le sang, c'est la vertu locale et l'une des causes de la supériorité de la fabrique lyonnaise. Ils ont, comme tous les Lyonnais, un sentiment profond de l'indépendance. Ils se croient dégradés en devenant inutiles. On ose à peine leur dire que leur tissu n'est plus assez égal et assez serré, et que le métier qu'ils occupent rapporterait davantage entre des mains plus jeunes et plus actives.

Jusqu'ici nous n'avons point parlé des enfans, des apprenties. Quelques-unes des professions que nous avons successivement passées en revue exigent à peine un apprentissage. Au contraire, on a vu que, pour arriver à être tisseuse, il fallait faire un apprentissage de quatre ans, c'est-à-dire donner son temps et son travail depuis l'âge de treize ans environ jusqu'à dix-sept ou dix-huit. Il y a peu de familles en état de suffire pendant quatre années à l'entretien et à la nourriture d'une enfant dont le travail est improductif. Le nombre de celles qui peuvent racheter deux ans d'apprentissage en payant 4 ou 500 francs est encore plus restreint. L'apprentissage proprement dit ne demande pas plus de six mois pour une fille intelligente et adroite, de sorte que le maître d'atelier profite seul pendant plus de trois ans du travail de la jeune ouvrière. Il est bien clair que, surtout dans les deux dernières années, elle gagne des journées presque complètes, et le prix élevé du rachat montre l'importance des bénéfices réalisés par le maître. Son intérêt est donc de contraindre l'apprentie à travailler énergiquement pendant toutes les heures qu'elle lui doit. L'usage fixe la journée à huit heures; mais très souvent l'apprentie la prolonge de deux heures, et même de quatre, malgré les prescriptions de la loi sur les contrats d'apprentissage, et le bénéfice de ce travail est partagé par moitié entre elle et le maître. Voilà donc une enfant de quatorze ans, à l'âge où la santé des jeunes filles demande tant de ménagemens, livrée à un travail qui épuiserait les forces d'une grande personne, et jusqu'ici la société est désarmée devant un tel abus.

On sait combien on a eu de peine à introduire dans la législation des lois protectrices pour les enfans. En Angleterre, où les usines emploient un si formidable outillage, les manufacturiers ont intérêt à prolonger la durée de la journée pour tirer le plus de parti possible de ces coûteuses machines; ils résistent donc avec énergie à toute limitation des heures de travail. Le premier sir Robert Peel eut plus d'un assaut à livrer avant d'emporter le bill de 1802, qui limitait le travail des apprentis à douze heures effectives, sur lesquelles devait être pris le temps de l'instruction élémentaire, et

qui interdisait de les faire travailler entre neuf heures du soir et six heures du matin. Et comme le bill n'imposait ces restrictions qu'au travail des apprentis, et non au travail des enfans, les fabricans en furent quittes pour ne plus signer de contrats d'apprentissage. La loi protectrice de 1802 fut étendue en 1819 à tous les enfans, apprentis ou non, au-dessous de seize ans. En 1825, trois heures furent retranchées au travail de chaque samedi. En 1833, sur la proposition de lord Ashley, on divisa les enfans en deux catégories : de 13 à 18 ans, ils travaillèrent 69 heures par semaine, soit 11 heures 1/2 par jour; de 8 à 13 ans, leur journée fut limitée à 8 heures. Enfin le 15 mars 1844 sir Robert Peel le ministre fit réduire à 6 heures 1/2 le travail des enfans dans cette dernière classe. Un personnel salarié, créé par la loi de 1833 et composé de quatre inspecteurs-généraux et de nombreux sous-inspecteurs, tient la main à l'exécution des règlemens.

Il est digne de remarque que la France a encore plus de peine que l'Angleterre à s'accommoder du principe de la limitation du travail des enfans. En général, le citoyen est beaucoup plus passif de ce côté-ci du détroit; la centralisation, qui règne despotiquement sur nous depuis plusieurs siècles, nous a déshabitués de l'initiative, et l'on nous gouverne en une foule de choses que nos voisins n'abandonneraient pas à la tutelle de leur gouvernement. En revanche, les Anglais, qui ont moins de lois, leur obéissent mieux et plus volontiers; c'est peut-être parce qu'on ne leur impose que les lois les plus indispensables. Notre loi sur le travail des enfans date de 1841; elle admet, comme la loi anglaise, la distinction proposée par Wilberforce en 1819 entre les plus jeunes enfans et les adolescens. La première classe comprend en Angleterre les enfans de 8 à 13 ans; en France, ceux de 8 à 12 : ainsi la protection se relâche chez nous un an plus tôt. En Prusse, il faut avoir 14 ans pour entrer dans une manufacture. Les enfans de 8 à 12 ans peuvent travailler chez nous 8 heures sur 24, et par conséquent 1 heure 1/2 de plus qu'en Angleterre, ce qui est très considérable : 8 heures de travail pour un enfant de 8 ans! Chez nos voisins, les enfans d'un âge plus avancé ne peuvent être employés au travail effectif que pendant 11 heures 1/2 sur 24; nous tolérons 12 heures de travail effectif. Enfin, malgré notre ruineuse et énervante manie de créer à tout propos des fonctionnaires, nous n'avons pas d'inspection réelle pour le travail des enfans, ce qui rend la loi impuissante et presque inutile. La loi française ne s'applique d'ailleurs qu'aux manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et aux fabriques occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. Or les ateliers de la fabrique lyonnaise ne renferment jamais plus de six ouvriers, et l'administration n'a pas usé du droit qui lui est con-

féré par l'article 7 de la loi, d'étendre les prohibitions. Il en résulte que le travail des enfans n'est protégé que par la loi sur les contrats d'apprentissage et par la coutume locale, qui peut être impunément enfreinte, et qui l'est tous les jours. Cette infraction est d'autant plus regrettable que la plupart des enfans employés dans la fabrique lyonnaise ne sont pas de Lyon, et qu'il ne s'agit pas ici de ces ateliers où l'apprenti travaille à la journée et se tient pendant un temps déterminé à la disposition d'un ouvrier ou d'un contremaître, leur servant quelquefois d'auxiliaire et trop souvent de commissionnaire. Dans un atelier de tissage où chacun a son métier, l'apprenti aussi bien que le compagnon, et où tout le monde est tâcheron, les avantages du contrat sont pour le maître en raison directe du travail qu'il obtient de son apprenti, de sorte qu'il a intérêt non-seulement à le faire travailler longtemps, mais à le faire travailler énergiquement. La loi manque donc précisément là où elle eût été très nécessaire. Quand on se promène le soir dans les rues tortueuses de la Croix-Rousse, et qu'on voit dans les étages supérieurs ces fenêtres éclairées derrière lesquelles retentit sourdement le bruit de la barre, on a le cœur serré en pensant à ces pauvres filles qui sont là depuis six heures du matin, pauvrement vêtues, à peine nourries, lançant et relançant la navette sans repos ni trève, courbées sur cette barre trop pesante pour leurs jeunes bras, la poitrine fatiguée par leur attitude, ne respirant plus le grand air, l'air du dehors, l'air de la campagne, si nécessaire à leur développement. Où vont-elles en sortant de là dans la nuit noire? Trouvent-elles au moins la solitude dans l'asile qui les reçoit? N'obéissent-elles pas à cet instinct de la nature, si vif dans la jeunesse, et qui devient si impérieux après de longues journées d'un travail incessant, à l'instinct qui nous pousse à chercher une diversion? Et dans cette absence de bons conseils, de bons exemples, ne demandent-elles pas cette diversion à la débauche, comme beaucoup d'hommes, dans une situation moins triste, demandent l'oubli à l'ivresse (1)?

Quoique le métier de couturière et même celui de modiste ne soient guère lucratifs, les familles lyonnaises hésitent depuis longtemps à faire entrer leurs filles dans la fabrique. On a été obligé de chercher au loin des apprenties. Quand la banlieue n'en a plus fourni, on est allé jusqu'en Dauphiné, jusqu'en Provence, jusqu'en Auvergne. Avec le temps, les pères de famille ont pris des scrupules. Ils se sont demandé ce que deviendraient leurs enfans dans cette grande ville. Ils ont remarqué que les jeunes ouvrières trou-

(1) En général, les ouvriers de Lyon ne sont pas adonnés à l'ivrognerie. M. Villermé, qui a étudié de très près les ouvriers de Lyon en 1835, et qui les a observés dans les cabarets et dans les cafés, déclare n'avoir rencontré qu'un seul homme ivre.

vaient difficilement un mari, quand elles n'avaient pas vécu dans le sein d'une famille pendant leur apprentissage. Pour remédier en partie à ces maux et pour calmer ces justes appréhensions, un fabricant, sorti lui-même des ateliers et devenu riche par des miracles d'économie, a eu l'idée de transformer l'apprentissage en une sorte d'internat. Il a bâti tout exprès à quelques lieues de Lyon un établissement considérable, fabrique, école ou couvent, comme on voudra l'appeler. L'idée a prospéré, et il y a maintenant trois maisons de ce genre, l'une à Jujurieux pour les taffetas, une autre à Tarare pour la peluche, et la troisième à La Séauve pour les rubans. Les jeunes filles, en y entrant, signent un engagement de trois années, non compris un mois d'essai obligé. On y reçoit aussi des ouvrières, qui contractent un engagement de dix-huit mois.

Le règlement est partout extrêmement sévère. Dans une de ces maisons par exemple, le travail commence à cinq heures un quart du matin et finit à huit heures un quart du soir. Sur cet espace de quinze heures, cinquante minutes sont accordées le matin pour déjeuner et faire les lits, une heure pour dîner et se reposer, ce qui laisse un peu plus de douze heures de travail effectif. La journée finie, on soupe, on dit la prière, et tout le monde est couché à neuf heures. Les apprenties n'ont droit qu'à une sortie toutes les six semaines. On ne trouve dans le règlement d'autre trace d'enseignement élémentaire qu'une école du dimanche : un enseignement aussi rare, donné à des enfans fatiguées par le travail de la semaine, est à peu près illusoire; on aurait agi autrement en Angleterre ou en Allemagne. Il faut dire, comme atténuation, qu'on ne reçoit pas d'enfans au-dessous de treize ans. La journée du dimanche se passe assez tristement jusqu'à deux heures : service religieux matin et soir, catéchisme, école, une récréation plus longue que pendant la semaine. Après vêpres, si le temps le permet, on fait une promenade en commun, et sous la surveillance des sœurs, jusqu'à la chute du jour. En cas de mauvais temps, on remplace la promenade par des lectures à haute voix. Les ouvrières sont soumises au règlement comme les apprenties; elles doivent la même obéissance aux sœurs. En semaine, toutes les habitantes de la maison sont constamment surveillées, comme dans une pension ordinaire de jeunes filles. Il est plus que probable que les pensionnaires de ces établissemens sont mieux nourries, mieux couchées, mieux soignées dans leurs maladies que les apprenties et les ouvrières de Lyon; mais ces douze heures de travail surveillé, ce dimanche passé tout entier à l'église ou à l'école, égayé seulement, quand il fait beau, par une promenade qui ne commence jamais avant trois heures de l'après-midi, cette interdiction presque absolue de communications avec le dehors, constituent un régime qui effraie l'imagination. Les autres

jeunes filles ont au moins la liberté de leurs dimanches, une liberté relative dans les ateliers, peut-être quelquefois une promenade ou une causerie le soir après la journée de travail. Ici tout est bien austère pour des enfans de treize à dix-huit ans. C'est bien plus que le couvent, car c'est le couvent avec douze heures de travail. On se demande en quoi ce régime peut différer de celui d'une maison de correction. Cependant au premier appel les familles sont accourues, preuve évidente qu'elles avaient le sentiment du péril auquel le séjour de Lyon expose les apprenties sur lesquelles les parens ne peuvent pas veiller. Quoique ces fondations ne datent pas de loin, on a déjà pu constater que les jeunes filles trouvent plus aisément à se marier en sortant de Jujurieux. Les fabricans qui ont fondé ces écoles n'en retirent pas de profit, obligés qu'ils sont de marcher en tout temps à cause de leur personnel et de leur outillage. En un mot, c'est rendre un service aux jeunes ouvrières lyonnaises que de les enfermer pendant trois ans, en les assujettissant à un travail de douze heures par jour. Ce seul fait éclaire mieux leur situation que tous les détails dans lesquels nous sommes entrés. L'archevêque de Lyon vient de fonder une communauté de religieuses pour fournir des surveillantes aux fabricans qui voudront entrer dans la voie des pensionnats d'ouvrières. Il est impossible de ne pas reconnaître qu'en agissant ainsi il reste dans le véritable esprit de l'église catholique, et il faut ajouter que cette transformation de la condition des jeunes ouvrières est un progrès sur ce qui existe aujourd'hui, car le plus grand intérêt d'un père et d'une mère obligés de se séparer de leur fille est d'être rassurés sur sa conduite morale. On nous permettra cependant d'avouer d'une manière générale notre éloignement pour ces agglomérations de personnes, qui substituent la communauté à la famille, le règlement à l'affection. Cet internement peut être un bien par comparaison; mais en lui-même il est un mal.

III.

Il est assez curieux de remarquer que, tandis que le clergé catholique, poursuivant un but désintéressé et charitable, pousse à la transformation de la fabrique en manufacture, certains économistes y poussent aussi par des raisons tout opposées, pour diminuer les frais de la fabrication par l'emploi du moteur mécanique. De tous côtés, on semble prévoir le moment où le moteur mécanique chassera la force humaine. On n'aura pas même besoin de recourir à la vapeur, puisque les départemens de l'Isère, de l'Ardèche, de la Loire et de la Haute-Loire sont sillonnés en tout sens par de nombreux

cours d'eau. Si une fois les grandes maisons lyonnaises en prennent leur parti, il est difficile qu'elles n'entraînent pas toutes les autres. Des essais ont été faits avec bonheur pour les étoffes les plus simples, qui exigent peu d'habileté de main-d'œuvre, et notamment pour les crêpes. Il y a donc là une question à examiner, car on ne connaîtrait pas la situation vraie des ouvrières, si on ne tenait point compte de la possibilité d'une transformation aussi radicale.

Il est à peine nécessaire de dire quelle est la cause qui fait présager la transformation prochaine de la fabrique lyonnaise en manufacture. On a calculé que quatre ouvriers aidés par un moteur mécanique font la besogne de douze. En mettant pour le prix d'achat, l'alimentation ou l'entretien d'une machine hydraulique, une somme équivalente au salaire de deux ouvriers, on dépasse certainement le chiffre des frais, et on a encore une économie nette de moitié sur la main-d'œuvre du tissage. Peu importe que ces chiffres soient contestés : il suffit que l'économie soit certaine et considérable. Or, dès qu'un fabricant réalisera une économie de moitié sur la main-d'œuvre, il abaissera ses prix de manière à accaparer le marché, et ses concurrens seront forcés de l'imiter ou de se retirer. On ne peut ni recourir à des prohibitions, puisque les prohibitions sont effacées de notre code commercial, ni protéger la fabrique française au moyen d'un droit, puisqu'il s'agit surtout de l'exportation et que le marché national n'écoule que la moindre partie de nos produits (1), ni surtout renoncer à une branche d'industrie jusqu'ici florissante, et qui nous donne à la fois de l'argent, du travail et de la gloire. Pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas de bonne grâce que ces conclusions sont d'une évidence irrésistible, les prémisses étant données, et que, s'il est une fois établi que la fabrique étrangère peut fournir des produits aussi parfaits que les nôtres à des prix inférieurs, il faudra se hâter de lui emprunter ses moyens de fabrication?

Cependant voici un fait bien digne aussi d'attention. Il y a déjà longtemps que les fabricans anglais appliquent le système des manufactures à l'industrie de la soie, ce qui n'empêche pas Lyon, et en général toute la fabrique française, de s'en tenir à l'ancienne méthode, et de garder néanmoins son rang sur le marché. Quelle est la cause de ce phénomène?

S'il ne s'agissait que d'une simple hésitation, d'un retard, rien ne serait plus facile à expliquer. La place de Lyon a deux caractères qui lui sont propres : une extrême prudence, une extrême solidité. Les négocians ont résisté jusqu'ici à la tentation d'augmenter leurs

(1) L'Autriche, la Suisse, le Zollverein et l'Angleterre produisent ensemble des tissus de soie pour une somme que M. Louis Reybaud évalue à 469 millions de francs, tandis que la France en produit à elle seule pour 532 millions.

affaires par le crédit. Ils achètent la soie à soixante jours, sous la condition de payer l'intérêt du prix, s'ils vont jusqu'au terme, et de ne pas payer d'intérêts, s'ils effectuent le paiement dans les dix jours. Il est bien rare qu'ils ne s'affranchissent pas des intérêts par un paiement anticipé; un négociant qui ne solde pas ses achats dans les dix jours de la livraison porte infailliblement atteinte à son crédit commercial. Ils traitent avec leurs acheteurs dans les mêmes conditions. Comme ils sont soumis, ainsi que nous l'avons vu, aux chances de la récolte et à celles de la mode, ils ne veulent pas se charger en outre des chances du crédit. Ce sont des négocians de la vieille roche, spéculant à coup sûr, autant du moins que le permet l'incertitude des prévisions humaines. La place de Lyon compte à peine une faillite par an. Malgré cette extrême prudence, la matière première représentant à peu près la moitié de la valeur des tissus, les crises prennent très vite des proportions considérables; aussi les négocians ne font-ils jamais d'approvisionnemens supérieurs aux besoins présumés d'une saison. Au moindre signe de diminution dans la vente, ils restreignent leurs achats s'il se peut, et en tout cas leurs commandes. S'ils fabriquaient eux-mêmes comme les Anglais, ils auraient un personnel d'ouvriers sur les bras, un outillage considérable, de vastes terrains occupés, ou se verraient contraints, dans les momens de crise, de fabriquer coûte que coûte pour ne pas laisser improductif un capital aussi important. C'est précisément ce qui rend lourdes pour leurs fondateurs les écoles d'apprentissage de Jujurieux, de Tarare et de La Séauve. Quand tous les ateliers sont fermés parce qu'on ne trouve plus d'écoulement pour les produits, Jujurieux n'en a pas moins ses trois cents ouvrières à nourrir. Au contraire, le fabricant lyonnais, qui commande à chaque compagnon une pièce à la fois, voyant le marché se restreindre, ne renouvelle pas sa commande, et tout est dit.

On comprendrait donc, avec ces habitudes invétérées dont quelques-unes sont des traits de caractère, que le commerce de Lyon pût hésiter; mais il fait plus : il se tient inébranlable dans ses anciennes allures. Les statistiques les plus exactes ne portent qu'à cinq mille seulement le nombre des métiers mus par des moteurs mécaniques, et ils sont presque tous placés hors de Lyon et du département du Rhône. A Lyon même, le moteur mécanique n'a encore fait de conquêtes importantes que parmi les théoriciens. Le commerce a donc provisoirement trouvé le moyen de soutenir la concurrence contre les prix anglais. A-t-il pour cela fait quelques sacrifices, et renoncé par exemple aux étoffes unies pour se rejeter uniquement sur les articles de goût? Il ne l'a pas fait et ne pouvait pas le faire. Jusqu'à présent, la supériorité de la fabrique lyonnaise au point de vue de l'art n'est pas menacée; cette supériorité incon-

testable tient à diverses causes : aux dessinateurs sans doute, qui sont les premiers du monde, mais aussi au goût exercé des fabricans et des ouvriers. L'Angleterre fonde d'excellentes écoles de dessin, et, comme si elle se défiait elle-même de ses aptitudes, elle prend à Lyon ses dessinateurs et jusqu'à ses modèles. Rien n'y fait. Nos produits conservent une telle supériorité, que le principal effort de la fabrique étrangère consiste à nous copier. En ce sens, Lyon est devenu une fabrique d'échantillonnage universel. Les reproductions mêmes ne sont point parfaites. L'ouvrier anglais ou allemand imite scrupuleusement la pièce : dessin, couleurs, nuances, tout se retrouve dans la copie, excepté une certaine physionomie de l'original qui lui donne son cachet. Nous restons donc les maîtres pour la haute fantaisie, le grand luxe; mais ce n'est là que la fleur de la fabrique. La force du commerce est dans les étoffes courantes; si nous étions battus sur ce dernier point, la fabrication des étoffes de luxe ne serait plus qu'une partie relativement très insignifiante de la richesse nationale, et il n'est pas même certain qu'on pût la continuer longtemps dans ces conditions, parce qu'il faut qu'une industrie soit montée sur un grand pied pour être florissante, et que les ouvriers d'élite se recrutent dans la masse des ouvriers ordinaires. La vérité est que Lyon a lutté, pour les étoffes de luxe, par la supériorité de ses produits, et pour les étoffes courantes, par la dissémination commencée et chaque jour croissante des métiers dans la banlieue, ce qui a permis de réaliser d'importantes économies sur la main-d'œuvre, et par conséquent de tenir les prix de vente au niveau des étoffes étrangères.

Cette dissémination des métiers hors de Lyon est un fait d'une importance capitale : elle nous préservera de la manufacture, ce qui est un grand bien pour la morale; elle donnera aux femmes un travail isolé et sédentaire, ce qui peut être le salut de la famille; elle luttera, au grand profit de l'ordre et au grand bénéfice des ouvriers, contre la dépopulation des campagnes; elle servira en même temps les intérêts de l'industrie et ceux de l'agriculture. C'est vers ce but assurément que doivent tendre de tous leurs vœux, de tous leurs efforts, tous ceux qui s'intéressent au sort des femmes, à la restauration des vertus de la famille. M. Villermé déclarait déjà en 1835 que les compagnons qui fabriquent les étoffes unies légères gagnaient à peine de quoi vivre. A plus forte raison, le salaire des femmes était alors, est encore aujourd'hui insuffisant; cependant il n'y a aucun reproche à faire au commerce, aucune réforme à lui proposer, tant que la fabrication restera concentrée dans la ville. Il faut que les femmes puissent se marier, et que les femmes mariées puissent rester tout le jour au domicile commun, pour y être la providence et la personnification de la famille. A Lyon, les ouvrières se

marient difficilement, parce que la débauche y est facile pour les hommes, et parce que, les femmes gagnant à peine le nécessaire pour elles-mêmes, les enfans retombent à la charge du mari. Une fois mariées, si elles n'ont pas un capital pour acheter un métier, elles continuent à fréquenter l'atelier treize heures par jour, ce qui réduit à l'état d'orphelins des enfans dont le père et la mère sont vivans et valides. Tout change, si la fabrique, au lieu de se concentrer à Lyon, se répand hors de la ville. Les femmes contractent des mariages réguliers; elles contribuent doublement, par leur salaire et par leurs soins, à l'aisance commune, elles vivent constamment au milieu de leurs enfans, ce qui est pour ainsi dire leur atmosphère vitale. En même temps, le commerce lyonnais, loin de s'appauvrir par cette transformation, réalise des économies qui le mettent en état de tenir tête à la concurrence anglaise.

Tout le monde comprend que l'ouvrier des campagnes, dépensant moitié moins que l'ouvrier des villes, peut se contenter d'un salaire moitié moindre. Ce n'est point ici comme pour la substitution des femmes aux hommes et des enfans aux femmes dans les manufactures; il ne s'agit pas de spéculer sur les privations que l'ouvrier de la campagne peut supporter, car si les objets de consommation lui coûtent moitié moins qu'à l'ouvrier de la ville, il reçoit un salaire égal en touchant une somme d'argent moitié moindre. A la vérité, pour que cette proposition soit juste, il faut supposer que tout l'argent de l'ouvrier est immédiatement consommé pour ses besoins, et qu'il ne fait pas d'épargne; il serait donc équitable de lui tenir compte de cette différence : l'économie pour le fabricant n'en serait pas moins énorme. Disons sur-le-champ, à l'honneur de la fabrique lyonnaise, qu'il y a tout lieu de compter que, si l'exemple donné par quelques-unes des maisons les plus fortes et les plus intelligentes de décentraliser le travail vient à se généraliser, les salaires seront établis sur un pied raisonnable. On calcule que, dans l'état actuel, les capitaux employés dans la fabrique de la soie ne rendent pas au-delà de 10 pour 100, ce qui prouve que les exigences du capital ne sont pas exagérées.

Une autre économie considérable et toute spéciale résultant de la décentralisation serait la suppression du chef d'atelier. A Lyon, tout maître tisseur prélève de droit la moitié du salaire gagné par les compagnons. Si, par exemple, le travail d'un compagnon produit 8 francs par jour, le commerçant débourse 8 francs, et l'ouvrier n'en touche que 4. 2 francs à peu près représentent les frais généraux; il y a donc 2 autres francs qui accroissent la part du chef d'atelier sans utilité réelle.

Assurément, comme il n'y a ni droit de maîtrise, ni brevet, ni rien de semblable, et que la différence entre le maître et le compagnon

tient uniquement à la possession du métier, on pourrait croire que la même distinction se reproduira à la campagne pour les mêmes motifs; mais il faut remarquer que l'achat du métier sera moins difficile pour l'ouvrier rural. Un métier pour tisser les châles ne coûte pas moins de 12 ou 1,500 francs; c'est le prix ordinaire à Saint-Étienne pour la fabrique des rubans. Un métier à tisser ordinaire, tel qu'il en faudrait aux ouvriers de la banlieue lyonnaise, ne coûte pas plus de 150 francs, et il en coûterait en outre depuis 30 jusqu'à 150 francs, suivant le nombre des crochets, pour le transformer en métier à la Jacquard. Or l'apprentissage à la ville coûte quatre années de temps, ou une année et 400 francs; il est clair qu'à la campagne il sera facile de faire une économie de plus de 200 francs sur cette dépense; on peut donc dire, sans rien exagérer, que le métier ne coûtera rien. D'ailleurs pourquoi la maison n'achèterait-elle pas le métier à son propre compte, comme cela se pratique déjà dans plusieurs maisons importantes? Si la charge paraissait trop lourde, le négociant pourrait se couvrir au moyen d'annuités. La fabrique de Lyon élèverait ainsi les compagnons au rang de maîtres sans se grever. Les manufacturiers de Mulhouse transforment par un procédé analogue les ouvriers en propriétaires. Rien ne saurait mieux convenir au rôle des chefs d'industrie et aux sentimens qui les animent.

Il importe d'ailleurs extrêmement de ne pas oublier que l'emploi du moteur mécanique peut très bien se concilier avec l'établissement des métiers ruraux. La houille est abondante à Lyon et à Saint-Étienne; les chutes d'eau ne manquent pas dans la banlieue lyonnaise, qui comprend, au point de vue industriel, l'Isère, l'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire. Il n'est pas nécessaire qu'une machine, quand elle coûte peu, fasse mouvoir un grand nombre de métiers à la fois. M. Louis Reybaud raconte qu'à Elberfeld, quand le premier moteur mécanique fut introduit, les ouvriers, comme partout, se crurent perdus; mais au lieu de s'attrouper et de briser les appareils, comme ils n'auraient pas manqué de le faire ailleurs, ils attendirent patiemment le résultat de l'épreuve, non sans une secrète espérance de la voir échouer. Les machines réussirent. Que firent les ouvriers? Ils en achetèrent. Ils luttèrent avec des machines de six chevaux contre des machines de trente-cinq chevaux, et ils luttèrent avec succès. On pourrait donc à la rigueur avoir à la campagne, au lieu de métiers isolés, des ateliers restreints, et cela vaudrait toujours mieux pour les mœurs que des manufactures, et surtout des manufactures à la ville. On y réunirait les femmes d'une même famille avec tous les avantages du travail isolé. Si nous étions moins indifférens sur la morale, nous trouverions fréquemment que l'intérêt du bon ordre et des bonnes mœurs se concilie très bien avec le

progrès économique; mais c'est un malheur de notre société que les moralistes dédaignent les questions industrielles, au risque de se rendre impuissans, tandis que les intérêts consentent à peine à tenir compte des questions morales.

Les défenseurs de l'agglomération prétendent qu'on ne peut confier de la soie à de grandes distances, comme s'il n'était pas tout aussi facile de se renseigner sur un paysan demeurant chez lui, dans son village natal, que sur un ouvrier perdu au milieu de Lyon, à cinquante lieues de sa famille. Ils insistent sur la nécessité de surveiller le travail pour que le dessin soit bien exécuté, la trame serrée également, le tissage fait avec propreté. La réponse est facile. Ce n'est pas en général le commerçant lui-même qui exerce cette surveillance, ce sont des commis qu'on appelle *commis de ronde*; il s'agit tout au plus d'en augmenter le nombre, ou de leur donner un cheval, comme à Saint-Étienne et à Saint-Chamond. D'ailleurs on fera faire à Lyon, sous les yeux des négocians, les *façonnés*, qui sont une affaire de goût et qui peuvent braver l'élévation des prix; le travail rural ne sera que pour les *unis*, qui n'exigent pas une surveillance aussi assidue. Enfin on voit des difficultés dans les déplacemens de l'ouvrier, de la matière première, des tissus; mais il est clair qu'il se créera des centres secondaires, qu'on installera des comptoirs : toutes ces difficultés prétendues ne sont que des nouveautés, et dans notre pays très routinier et très peu entreprenant, toute nouveauté paraît longtemps une impossibilité.

Il y a peut-être plus de force réelle dans l'objection qui consiste à dire qu'il faut être laboureur ou tisseur, et qu'on ne saurait être à la fois l'un et l'autre; qu'un paysan qui, dans le moment où la terre ne le réclame pas, se met au métier pour utiliser son chômage travaille nécessairement sans propreté et sans délicatesse. Il est certain que la théorie des alternances proposée par Owen en 1818, et qui fait d'une profession industrielle la compagne complaisante et soumise de l'agriculture, ne tient pas contre les difficultés pratiques, quand il s'agit d'une profession qui exige du goût, de l'adresse, une main légère. A Crefeld, où quelques laboureurs emploient le mauvais temps à tisser, on n'obtient d'eux que des ouvrages de qualité très inférieure; mais à Crefeld aussi la plupart des métiers à tisser ruraux sont tenus par des femmes, et ceux-là réussissent à merveille. A Zurich, les femmes occupent cinq métiers sur six. Voilà le vrai, voilà un partage intelligent du travail : à l'homme, la charrue, la bêche, le râteau; à la femme, la navette et le fil de soie. Le mari vit au grand air, bravant la pluie ou le soleil; la femme reste sédentaire, n'interrompant son travail que pour vaquer aux menus ouvrages de la maison. Ces campagnardes, qui ne re-

muent pas le hoyau, ont bien vite la main légère; elles apprennent bien vite à exagérer la propreté, et leur maison y gagne en même temps que leur état. Souffrons, puisqu'il le faut, qu'un homme manie la navette et reste assis à l'ombre treize heures par jour; cependant il vaut mieux pour lui suivre ses grands bœufs et marcher dans la terre fraîchement remuée. Il est plus à sa place dans les sillons de son champ, dans les herbes humides de ses prés. Il y déploie mieux sa vigueur, il y sent plus complétement sa dignité. Ce mâle labeur est fortifiant pour son corps et pour son âme. La femme au contraire ne s'accoutume que malaisément à ces brusques transitions du froid ou du chaud; elle a peine à conduire un attelage, ses mains ne sont pas faites pour la pioche et le râteau; son corps succombe sous le faix des grandes gerbes qu'il faut porter au chariot ou à la meule. Pendant qu'elle sarcle ou qu'elle fauche, dépensant beaucoup de peine pour peu de besogne, la maison reste vide et l'enfant est abandonné. On se plaint de la désertion de la campagne; à quoi tient-elle? A l'abaissement des salaires. — Les manœuvres vont se faire journaliers à la ville parce que le travail dans les villes se paie moitié plus; le père envoie ses enfans en apprentissage à Lyon parce qu'il y gagnera plus tard des journées de 4 francs, tandis qu'il arrive difficilement à 1 fr. ou à 1 fr. 50 dans les plaines du Dauphiné. Si dans chaque ferme les femmes gagnaient de bonnes journées au travail de la soie, il en résulterait une grande aisance pour la maison; le laboureur, privé du concours de sa femme et de ses filles, appellerait un ouvrier à son aide en le payant bien. Un bon ouvrier fait la besogne de trois femmes. Le premier principe économique est d'appliquer tout producteur à l'ouvrage auquel il est propre.

Les résistances, autant qu'on peut le présumer, viendront d'en bas plutôt que d'en haut. L'esprit de routine retient seul encore les fabricans; mais les chefs d'atelier ont tout à perdre à cette transformation. Il s'agit pour eux de rentrer dans les rangs des simples ouvriers, et de renoncer à l'importance individuelle et collective que comporte leur situation actuelle. Les compagnons, qui ne pourraient que gagner à la suppression des maîtres, y répugnent aussi : le séjour de la ville a un grand attrait pour eux; ils ne pourraient plus se faire aux habitudes de la campagne. On trouve ce sentiment même chez les femmes. La ville les tente par leurs mauvais côtés, par le luxe, par les plaisirs, les spectacles. Une fois habituées à ne dépendre que d'elles-mêmes aux heures où l'atelier ne les réclame pas, elles ne pensent pas volontiers à reprendre le joug des habitudes domestiques, ce joug si doux à porter quand on n'a pas fait l'essai d'une liberté maladive et fatale. Au fond, il ne peut être question de renvoyer chez eux les ouvriers de la ville; tout ce qu'on peut faire, c'est

de diminuer progressivement le nombre des ateliers de Lyon, en multipliant les commandes au dehors. L'exemple de plusieurs maisons importantes prouve que cela est praticable. En Suisse, en Allemagne, on ne procède pas autrement. La moitié de la fabrication de Viersen et de Crefeld se fait ainsi à domicile, loin des grands centres de population. Pourquoi ce qui se fait avec un plein succès à Viersen, pourquoi ce que font avec un succès égal certains négocians de Lyon ne se ferait-il pas par tous les autres?

Il est bien à craindre d'ailleurs qu'on ne puisse maintenir longtemps les habitudes actuelles en présence des concurrens étrangers. Il faudra recourir à la dissémination des ateliers ou au moteur mécanique. Le premier procédé n'a que de bons résultats; le second n'est pas sans inconvéniens.

D'abord il faudrait que le commerce de Lyon renonçât à toutes ses façons d'agir. Dans son organisation actuelle, rien ne lui est plus facile que de suivre les variations de la mode. Cette aptitude à se transformer est une des conditions de son succès, que l'outillage en grand et le travail par masses feraient disparaître. C'est là, dans cette industrie spéciale, un inconvénient réel des machines, et il a plus d'importance chez nous que chez nos voisins, dont les modes ont une certaine fixité, surtout pour les étoffes courantes. Non-seulement le négociant de Lyon peut changer ses dessins en un clin d'œil, mais il peut ralentir ou suspendre sa fabrication suivant les besoins. Au contraire, du moment qu'on a de vastes ateliers, un immense loyer sur les bras, des machines, des impôts à payer, des ouvriers enrégimentés par centaines, on ne peut plus, comme aujourd'hui, attendre la commande ou ne la devancer qu'avec réserve, diminuer quand il le faut sa fabrication, ou même l'arrêter tout à fait. Il y a des frais courans qui en très peu de jours constitueraient des pertes considérables, si on gardait à sa charge dans une inaction complète tant de bras et tant de métiers. La nécessité de travailler dans les crises entraîne l'obligation de recourir au crédit, car on ne pourrait plus atténuer les effets du chômage de la vente par le chômage de la fabrication. Voilà tout Lyon en quelque sorte bouleversé, la solidité proverbiale de la place compromise, tous les rapports changés avec les producteurs de soie, les ouvriers et les marchands. Le fabricant ne se reconnaîtrait plus lui-même. Le chef d'une grande usine qui emploie quatre ou cinq cents ouvriers n'a rien de commun avec le fabricant que nous connaissons, que rien ne détourne des deux opérations fondamentales de son industrie, l'achat des matières premières et la surveillance de la fabrication. Quant à l'ouvrier, il périt en quelque sorte dans ce changement; c'est l'eau et la vapeur qui le remplacent. On dit que les crises seraient moins fréquentes,

mais à quelle condition? A la condition d'être cent fois plus redoutables quand elles éclateraient, car la modération des achats n'entraîne qu'une suspension de travail, tandis que la faillite d'un négociant a pour conséquence la suppression des métiers. Au milieu de cette métamorphose universelle, nos produits conserveraient-ils leur supériorité? Cela est peut-être douteux. Il est très difficile d'apprécier les causes de la supériorité en matière de goût; on peut dire au moins que trois personnes concourent à la perfection de nos soieries: le dessinateur, le fabricant et l'ouvrier. La preuve que la supériorité du dessin n'est pas tout, c'est que nos modèles sont copiés partout avec la dernière exactitude, et ne sont égalés nulle part. Quand nous aurons remplacé la main de l'homme par des machines, peut-être devrons-nous nous estimer heureux de réussir aussi bien que les Anglais.

Faisons-nous, en parlant ainsi, la guerre aux machines, à la vapeur, et à tout ce qu'on est convenu d'appeler la grande industrie? Le ciel nous en préserve. Le moteur mécanique est un progrès réel, puisqu'il exempte de plus en plus les hommes de l'obligation d'être des bras, et qu'il leur permet de plus en plus d'être des intelligences. Il augmente le bien-être des ouvriers, puisqu'il met à leur portée des meubles, des étoffes, qui étaient encore, il y a moins de cent ans, des objets de grand luxe. Le mètre de coton, qui coûte aujourd'hui 1 franc, aurait coûté 3 francs avant la révolution; la consommation des produits manufacturés était en 1788 de 38 francs pour chaque habitant, et de 125 francs en 1847; mais nous ne parlons ici que de l'industrie de la soie, dont la situation est toute particulière, et nous ne faisons pas de thèse générale. Il y a certainement quelques industries où l'on peut forcer la fabrication pour forcer le marché; quant au marché de la soie, aujourd'hui immense, il paraît avoir atteint tout son développement. Lutter par la fabrication grossière et les bas prix contre le lin et le coton serait une entreprise ruineuse pour le producteur et sans utilité réelle pour le consommateur. Il ne serait donc pas à propos, dans cette question, de répéter que l'intérêt de la consommation prime tout, et que si la machine produit de meilleurs résultats ou les mêmes résultats à moindre prix, on doit appeler la machine, parce que l'intérêt du fabricant, comparé à celui du consommateur, est toujours éphémère, la force délaissée ne manquant jamais, au bout de quelque temps, de trouver un emploi utile. La question est toute différente. L'humanité peut se passer d'avoir un plus grand nombre de robes de soie; mais la France ne peut pas laisser l'industrie de la soie sortir de chez elle. Il n'y a au fond à se préoccuper que de la concurrence, et tant que le travail isolé nous permettra de tenir tête

aux manufactures, nous n'aurons pas de motif, au point de vue industriel, de renoncer au travail isolé.

Certes aucun esprit sensé ne voudrait résister à l'établissement des manufactures, s'il fallait opter entre elles et la ruine de notre fabrique. Cependant, si l'industrie nationale peut être sauvée par un autre moyen, il est bien permis de souhaiter que la famille de l'ouvrier échappe à ce nouveau fléau dont on la menace, — la famille, dis-je, car c'est elle qui souffre chaque fois qu'une branche de travail isolé est détruite au profit du travail en commun. Ces grandes simplifications de l'industrie, qui produisent tant de merveilles parce qu'elles multiplient indéfiniment les forces disponibles, ont le malheur de désorganiser la plus simple, la plus naturelle et la plus nécessaire de toutes les associations. Elles améliorent évidemment la vie matérielle, mais elles menacent quelquefois la vie morale. La société supporterait cette calamité, si les hommes seuls étaient enrégimentés au service du noir génie de la vapeur, car après tout la tâche principale de l'homme dans la famille est de l'édifier par son exemple et de la faire vivre par son salaire. Le père de famille n'a pas besoin de rester tout le jour parmi les siens. Quand il revient le soir, portant ses outils, après douze ou treize heures de fatigue, et qu'il s'assoit à son foyer, près de sa femme, avec ses enfans pendus à son cou, il n'est personne autour de lui qui ne bénisse le travail qui donne à toute la maison la sécurité et le bien-être. Rien qu'en pressant ses mains calleuses, son jeune fils s'instruit des nécessités et des consolations de la vie. Mais si, à l'aube du jour, la mère prend le même chemin que son mari, laissant le plus jeune enfant à la crèche, envoyant l'aîné à l'école ou à l'apprentissage, tout est contre nature, tout souffre, — la mère éloignée de ses enfans, l'enfant privé des leçons et de la tendresse de la mère, le mari qui sent profondément l'abandon et l'isolement de tout ce qu'il aime. S'il y a une chose que la nature nous enseigne avec évidence, c'est que la femme est faite pour être protégée, pour vivre, jeune fille, auprès de sa mère, épouse, sous la garde et l'autorité de son mari. L'arracher dès l'enfance à cet abri nécessaire, lui imposer dans un atelier une sorte de vie publique, c'est blesser tous ses instincts, alarmer sa pudeur, la priver du seul milieu où elle puisse vraiment être heureuse. Trop souvent l'atelier où on la conduit est mixte, et elle se voit obligée de vivre au milieu des hommes, dans un contact perpétuel avec eux. N'est-il pas à craindre que les opinions libres et quelquefois immorales qui ont cours parmi les ouvriers ne se communiquent à leurs compagnes? Quand même elles échapperaient aux autres périls, il est presque impossible que leur esprit demeure chaste. Il est trop évident d'ailleurs que, dans une grande réunion

de femmes, il y en a que le vice a flétries; cependant les femmes honnêtes qui gagnent leur vie dans le même atelier travaillent tout le jour côte à côte avec elles; elles subissent leur contact et peut-être leur amitié, car il n'est guère possible d'isoler son âme dans cette promiscuité forcée.

Ce qui caractérise la situation des femmes travaillant en commun dans un atelier, c'est qu'elles souffrent par leurs vertus. Otez-leur les vertus de leur sexe, et il n'y aura plus de motif pour les plaindre. Le travail n'est pas plus fatigant à l'atelier que dans la mansarde, et il s'y fait souvent dans de meilleures conditions pour la santé et le bien-être de l'ouvrière. On peut même penser qu'à ce point de vue la manufacture est plus avantageuse que la fabrique proprement dite : il est bien entendu que cette remarque ne s'applique pas aux professions insalubres. Plus la manufacture devient considérable, et plus le patron s'élève en richesse, en importance sociale; en même temps qu'il s'élève, il comprend mieux ses devoirs envers les instrumens vivans de sa fortune, et il a plus de moyens pour les remplir. Certes on rencontre encore un très grand nombre d'ateliers où le patron n'est qu'un calculateur sans cesse préoccupé d'augmenter la vente et de diminuer les frais aux dépens de qui il appartiendra; mais qui ne sait que déjà quelques-unes de nos grandes industries rivalisent à qui fera le plus de bien aux ouvriers? Quand on construit les ateliers, au lieu de ménager l'espace pour diminuer la dépense, on veille à faire arriver à flots l'air et la lumière, ces deux puissans véhicules de la vie et de la santé. Quand une industrie a des effets délétères, on demande à la science des outils, des remèdes, pour diminuer au moins un malheur qu'on ne peut supprimer. Tantôt on organise dans les ateliers un système de primes, tantôt on fonde des caisses locales de secours. Les fabricans s'occupent de l'approvisionnement pour les ouvriers; ils rendent leur vie meilleure et moins chère en supprimant les intermédiaires coûteux. Sur différens points du territoire, de véritables hommes de bien ont créé autour de leurs ateliers des colonies où l'ouvrier trouve à bas prix un logement commode, un jardin, des soins pour ses maladies, des livres même, la chance de devenir un jour propriétaire de sa maison par voie d'amortissement, non-seulement le bien-être, mais un peu de luxe, en un mot des conditions meilleures que ce qu'il aurait pu réaliser par le travail le plus opiniâtre et le plus heureux, s'il était demeuré livré à ses propres forces. Ces fondations n'ont pas le caractère transitoire des œuvres de bienfaisance; elles ne disparaîtront pas avec les hommes éclairés qui en ont pris l'initiative. Tout indique au contraire qu'elles sont les premiers et honorables essais d'un système qui tend à s'établir et à se généraliser. D'abord,

point essentiel, l'ouvrier les accepte avec empressement, ce qui prouve qu'elles sont conçues dans un esprit véritablement pratique. Quant aux patrons, ils ont intérêt à les maintenir, même au prix d'assez grands sacrifices, car s'il y a un point désormais acquis à la science, c'est que le meilleur ouvrier, le plus productif et le plus habile, est l'ouvrier bien nourri, bien logé, content de son sort, habitué à la propreté et à la prévoyance. Nos chefs d'industrie comprennent, comme l'aristocratie anglaise, qu'il faut prévenir les dangers du socialisme en réalisant sans lui le bien qu'il rêve, et qu'il ne pourrait accomplir. La philosophie morale, dont les préceptes se répandent chaque jour, leur apprend qu'enrichis par le travail de leurs ouvriers, ils ne sont pas quittes envers eux quand ils leur ont payé un juste salaire, et qu'au-dessus des devoirs réglés par la loi il y en a d'autres plus étendus qui ne relèvent que de Dieu et de la conscience.

La même sollicitude qui veille au bien-être des ouvriers s'est étendue sur leurs enfans. A Manchester, en 1847, quand l'industrie commençait à remplacer partout les hommes par des femmes, un grand nombre de malheureuses mères n'avaient d'autre ressource que de confier leurs enfans à la mamelle à des gardiennes mercenaires qui en réunissaient le plus grand nombre possible dans des chambres malsaines, où toutes les conditions de la santé et de la vie leur manquaient. Pour réduire au silence et à l'immobilité ces pauvres créatures, on leur faisait prendre des doses d'opium. A la même date, par une conséquence terrible, le quart des individus qui mouraient n'avait pas dix-huit mois, la moitié n'avait pas dix ans. Aujourd'hui, en France comme en Angleterre, l'institution des crèches s'est multipliée. Il n'y a pas de grand centre industriel qui n'en soit pourvu. A la crèche succède immédiatement l'asile, puis à l'asile l'école primaire. L'enfant est soigné et protégé depuis sa naissance jusqu'au commencement de l'apprentissage. Ceux qui n'ont jamais vu ni une crèche ni un asile ne savent pas avec quelle intelligence ces utiles établissemens sont organisés, à quelle active surveillance ils sont soumis, avec quel dévouement on s'y occupe de la santé et du bien-être des enfans. Grâce à la crèche et à l'asile, l'enfant du pauvre ne connaît plus ni le froid, ni la faim, ni la malpropreté, ni le vagabondage. La mère dans son atelier peut être tranquille sur le sort de son nourrisson.

Que lui manque-t-il donc à cette femme, à cette mère, pour être heureuse ? Il lui manque la présence de son enfant. Si tout se réduisait en ce monde à avoir un abri pour sa tête, des vêtemens, de la nourriture, il n'y aurait rien à redire à cette vie en commun. Le pain est abondant, la nourriture est saine, le corps ne souffre pas ;

mais l'âme souffre. Cette femme à chaque instant est blessée dans sa pudeur, menacée dans sa chasteté; cette épouse vit loin de son mari, ne prenant pas même ses repas avec lui, et ne le retrouvant que le soir, quand ils arrivent l'un et l'autre de leurs ateliers, épuisés et haletans; cette mère n'embrasse pas son enfant à la clarté du soleil, elle ne le tient pas dans ses bras, elle ne le dévore pas de ses yeux charmés, elle n'assiste pas à ses premiers bégaiemens, elle n'a pas les prémices de ses premiers sourires. Étrange illusion de ces mécaniciens de la vie sociale qui font tout par des rouages : la crèche pour l'enfant au berceau, l'atelier pour l'âge mûr, l'hospice pour la maladie et la vieillesse ! Ils songent à tous les besoins de la nature humaine, excepté à ceux du cœur, dont ils ne sentent pas les battemens. Ils auront grand soin de mesurer la quantité d'air et de nourriture qu'il faut à une ouvrière, ils proposeront des lois pour que son travail ne soit pas prolongé au-delà de ses forces; mais ils ne feront rien pour que cette ouvrière puisse être une femme. Ils ne savent pas que la femme n'est grande que par l'amour, et que l'amour ne se développe et ne se fortifie que dans le sanctuaire de la famille.

Quand on aura donné la dernière perfection aux ateliers, aux crèches, aux écoles, aux hôpitaux, quand il sera bien démontré que, grâce à ces conquêtes de la philanthropie, l'ouvrier trouve plus de comfort dans la vie commune qu'il n'en pourrait rêver dans la vie de famille, le seul fait que les femmes sont entraînées avec leurs maris et leurs enfans dans cette nouvelle organisation où les affections intimes ont si peu de place constituera un véritable malheur social. Les femmes sont faites pour cacher leur vie, pour chercher le bonheur dans des affections exclusives, et pour gouverner en paix ce monde restreint de la famille, nécessaire à leur tendresse native. La manufacture, qui a quelque chose du couvent et de la caserne, sépare les membres de la famille contre le vœu de la nature; elle substitue à l'autorité du mari et du père l'autorité du règlement, du patron et du contre-maître, et les froids enseignemens du maître d'école à cette morale vivante qu'une mère fait pénétrer avec ses baisers et ses larmes dans le cœur de son enfant. Pour que les mœurs conservent ou retrouvent leur pureté et leur énergie, la première de toutes les conditions, c'est que la femme retourne auprès du foyer, la mère auprès du berceau. Il faut que le chef de la famille puisse exercer la puissance tutélaire qu'il tient de Dieu et de la nature, que la femme trouve dans son mari le guide, le protecteur, l'ami fidèle et fort dont elle a besoin, que l'enfant s'habitue sans y penser aux soins et à la tendresse de sa mère. Il faut même qu'il y ait quelque part un lieu consacré par les joies et les souffrances com-

munes, une humble maison, un grenier, si Dieu n'a pas été plus clément, qui soit pour tous les membres de la famille comme une patrie plus étroite et plus chère, à laquelle on songe pendant le travail et la peine, et qui reste dans les souvenirs de toute la vie associé à la pensée des êtres aimés que l'on a perdus. Comme il n'y a pas de religion sans un temple, il n'y a pas de famille sans l'intimité du foyer domestique. L'enfant qui a dormi dans le berceau banal de la crèche, et qui n'a pas été embrassé à la lumière du jour par les deux seuls êtres dans le monde qui l'aiment d'un amour exclusif, n'est pas armé pour les luttes de la vie. Il n'a pas comme nous ce fonds de religion tendre et puissante qui nous console à notre insu, qui nous écarte du mal sans que nous ayons la peine de faire un effort, et nous porte vers le bien comme par une secrète analogie de nature. Au jour des cruelles épreuves, quand on croirait que le cœur est desséché à force de dédaigner ou à force de souffrir, tout à coup on se rappelle, comme dans une vision enchantée, ces mille riens qu'on ne pourrait pas raconter et qui font tressaillir, ces pleurs, ces baisers, ce cher sourire, ce grave et doux enseignement murmuré d'une voix si touchante. La source vive de la morale n'est que là. Nous pouvons écrire des livres et faire des théories sur le devoir et le sacrifice; mais les véritables professeurs de morale, ce sont les femmes. Ce sont elles qui conseillent doucement le bien, qui récompensent le dévouement par une caresse, qui donnent, quand il le faut, l'exemple du courage et l'exemple plus difficile de la résignation, qui enseignent à leurs enfans le charme des sentimens tendres et les fières et sévères lois de l'honneur. Oui, jusque sous le chaume, et dans les mansardes de nos villes, et dans ces caves où ne pénètre jamais le soleil, il n'y a pas une mère qui ne souffle à son enfant l'honneur en même temps que la vie. C'est là, près de cet humble foyer, dans cette communauté de misère, de soucis et de tendresse, que se créent les amours durables, que s'enfantent les saintes et énergiques résolutions; c'est là que se trempent les caractères; c'est là aussi que les femmes peuvent être heureuses, en dépit du travail, au milieu des privations. Toutes les améliorations matérielles seront les bienvenues; mais si vous voulez adoucir le sort des ouvrières et en même temps donner des garanties à l'ordre, raviver les bons sentimens, faire comprendre, faire aimer la patrie et la justice, ne séparez pas les enfans de leurs mères!

JULES SIMON.

LE PROGRAMME
DE LA PAIX

Après les deux guerres formidables qui ont éclaté coup sur coup depuis cinq ans, et qui nous ont coûté tant d'hommes et tant d'argent, on ne peut qu'accueillir avec une joie profonde l'annonce d'une nouvelle ère de paix et de travail. Le monde a suffisamment vu ce qu'a su faire notre incomparable armée pour défendre l'indépendance de l'empire turc et pour donner la Lombardie au Piémont. La France va enfin s'occuper d'elle-même et réaliser le célèbre programme : *l'empire, c'est la paix.* Notre alliance avec l'Angleterre, un moment compromise, est devenue subitement plus intime que jamais, et les pompeux éloges que les journaux anglais ont prodigués à notre gouvernement donnent lieu de croire que cette union rajeunie sera durable. En même temps la paix conclue à Zurich avec l'Autriche, en exécution des préliminaires de Villafranca, va sans doute nous permettre de retirer nos troupes d'Italie. Certes, si nous ne déclarons pas une nouvelle guerre, personne ne nous la déclarera. Nous pouvons donc substituer sans crainte au laurier stérile des batailles les fruits bienfaisans de la paix.

Ce qui domine dans le nouveau programme tracé par une main toute-puissante, c'est l'intention d'appliquer plus complétement désormais au gouvernement des intérêts nationaux les principes de l'économie politique. Nul ne peut recevoir cette assurance avec plus de satisfaction que les économistes. Il y a bien encore, dans l'exposé de ce grand projet, quelques parties que la théorie économique

ne saurait approuver; mais ces accessoires perdent beaucoup de leur importance devant la donnée générale. L'opinion publique ne s'y est trompée, ni en France, ni à l'étranger. Ce que tout le monde a vu et compris du premier mot, c'est la tendance marquée vers une plus grande liberté de commerce et d'industrie, en attendant cet autre genre de liberté qui doit former un jour le couronnement de l'édifice, et qui ne peut manquer de suivre tôt ou tard la première, *car tout s'enchaîne dans le développement successif des élémens de la prospérité publique*

Qu'il nous soit permis cependant d'exprimer avant tout une réserve et un regret. Fermement attachés au principe de liberté, en économie comme en politique, nous n'en comprenons le triomphe que par la discussion. Tout ce qui tend à l'imposer par voie d'autorité nous paraît contraire au principe même. Lorsque le *free trade* l'a emporté en Angleterre, il n'a réussi que par la puissance de l'opinion, après une série d'enquêtes et de libres luttes, qui ont fini par dégager la vérité. Ses promoteurs n'ont jamais demandé à la reine Victoria de décréter à elle seule cette innovation si contestée, eux-mêmes ne l'auraient pas acceptée de ses mains. Une enquête nouvelle n'aurait, dit-on, rien produit en France. Qu'en sait-on? L'enquête de l'année dernière sur la législation des céréales a précisément prouvé le contraire, en montrant que les idées de liberté commerciale font de grands progrès parmi les agriculteurs, puisqu'une question qui les trouvait autrefois unanimes dans leur opposition les trouve aujourd'hui partagés.

Quand même une discussion analogue n'aurait pas dû avoir tout à fait le même succès auprès des manufacturiers, était-ce une raison suffisante pour s'en passer? Si l'enquête n'avait pas amené la solution de toutes les questions, elle en aurait toujours éclairé quelques-unes; on aurait fait quelques pas de plus, et on en aurait préparé d'autres pour un avenir plus ou moins rapproché. Y avait-il donc un tel péril en la demeure qu'il devînt urgent et nécessaire de tout faire à la fois? La nouvelle révolution économique, puisque c'est le mot consacré, ne portera, selon nous, aucune des conséquences extrêmes qu'on lui attribue des deux parts. Considérée en elle-même, elle est certainement un bien, mais dont les effets seront peu sensibles, au moins à l'origine. Le système protecteur n'était plus, quoi qu'on en dise, la base de notre organisation économique. Une nation qui fait annuellement avec le reste du monde pour *quatre milliards* d'échanges ne peut pas être considérée comme vivant dans l'isolement commercial. Notre commerce extérieur s'accroissait avec rapidité, puisqu'il a quintuplé depuis 1815, et, sans aucun doute, il aurait grandi encore dans tous les cas.

Est-il besoin de rappeler ici les principales lois, votées après discussion préalable, qui ont successivement amélioré notre régime douanier : sous la monarchie constitutionnelle, la loi du 9 février 1832, qui a organisé sur de larges bases les entrepôts et le transit; celle du 15 avril de la même année, qui a supprimé la prohibition éventuelle d'entrée et de sortie pour les grains; celles des 2 et 5 juillet 1836, rendues à la suite de l'enquête de 1834, qui ont aboli plusieurs prohibitions et réduit les droits sur un grand nombre d'articles; celle du 25 juin 1840, portant approbation du traité avec la Hollande; celle du 6 mai 1841, qui a prononcé encore de nouvelles réductions; celles de 1845 et 1846, approbatives des conventions passées avec la Belgique et la Sardaigne; celle de 1847, qui a suspendu pour la première fois l'échelle mobile; sous la république, le renouvellement du traité de 1843 avec la Sardaigne et l'approbation du traité de 1847 avec les Deux-Siciles; sous l'empire enfin, les lois de 1856, 1857 et 1859, qui ont consacré de nouvelles et nombreuses réductions de droits?

Sans doute ces victoires successives ont été disputées pied à pied, surtout sous la monarchie parlementaire. Les ministres les plus éclairés et les plus fermes se sont vus contraints de céder sur bien des points pour en gagner d'autres. Sous tous les gouvernemens, une coalition habile et puissante, retranchée dans le sein des chambres législatives, n'a cessé de tenir en échec le pouvoir. Toutes les fois que le drapeau de la liberté commerciale s'est élevé quelque part, on l'a violemment abattu et foulé aux pieds; mais si la théorie était honnie et proscrite, l'application l'était moins, Dieu merci. Malgré ces résistances passionnées, on a toujours marché depuis trente ans dans le sens de la liberté, si bien que ce qui reste à faire ne saurait se comparer à ce qui s'est fait, en matière de douane du moins.

Le sentiment national a toujours montré une susceptibilité particulière quand il s'est agi de traités de commerce avec les nations étrangères et spécialement avec l'Angleterre. Renfermée dans des limites raisonnables, cette répugnance se comprend et se justifie. Les Anglais, bien plus avancés que nous en connaissances économiques, viennent de montrer qu'ils la partagent. Quand une nation réforme chez elle son tarif, elle n'a de compte à rendre qu'à elle-même; elle peut, si elle s'aperçoit qu'elle se trompe, revenir sur ses pas. Quand elle s'est liée par un engagement bilatéral, elle ne le peut plus. Si cette considération ne suffit pas pour faire exclure systématiquement tout traité de commerce, elle doit au moins apprendre aux gouvernemens à n'aborder qu'avec une extrême prudence ces négociations délicates.

Loin de nous la passion aveugle qui anime contre l'Angleterre

tant de Français égarés. Nous avons toujours aimé, toujours désiré l'alliance; nous la croyons également commandée par les intérêts des deux parties et par l'intérêt plus grand encore de l'humanité tout entière. Seulement, pour la cimenter, un traité ne paraissait pas nécessaire. La France et l'Angleterre ne l'ont pas attendu pour se lier par un commerce actif; ce commerce s'élève aujourd'hui à 700 millions par an, et il ne cesse de s'accroître; depuis dix ans seulement, il a doublé. Qu'on cherche à l'activer encore par des réductions réciproques de tarifs, rien de mieux; qu'on s'entende pour prononcer à la fois ces réductions des deux parts, rien de mieux encore. Le danger consiste uniquement à s'engager pour l'avenir. L'alliance même peut en souffrir à cause des craintes, exagérées sans doute, mais profondes, que suscitent chez nous de pareils engagemens avec une nation riche et hardie dont on redoute l'esprit d'entreprise. L'indépendance dans la bonne harmonie, voilà la vraie politique des deux gouvernemens.

Définitif en ce qui concerne la France, en vertu des pouvoirs extraordinaires que l'empereur tient de la constitution, le traité est en ce moment soumis à l'approbation du parlement anglais. Nous ignorons quel en sera le sort, car il soulève une assez vive opposition. Nous allons raisonner dans l'hypothèse la plus probable, celle de l'adoption. Il ne contient d'ailleurs qu'une partie du nouveau programme, la plus importante, il est vrai.

Commençons par les matières premières, qui vont désormais, dit-on, entrer en franchise de droits. Cette annonce serait des plus heureuses, si elle apportait un changement notable à ce qui existe; mais il paraît difficile d'en attendre une influence appréciable sur les prix, quelque chose comme l'inauguration de la fameuse *vie à bon marché*. C'est ici surtout que ce qui reste à faire n'est rien auprès de ce qui est fait. Les matières premières sont de plusieurs sortes : celles qui servent à la subsistance publique, comme la viande et le blé; celles qui servent à la confection des tissus, comme la soie, la laine, le coton, le lin et le chanvre; celles qui servent aux autres industries, comme le bois, la houille, les minerais.

Pour la viande, il n'y a rien à faire, puisque l'ancien droit protecteur, soit sur les animaux vivans, soit sur les viandes fraîches et salées, a été supprimé depuis six ans. Pour le blé, il est maintenant démontré par les faits que l'échelle mobile n'exerce sur les prix qu'une action insensible, et qui se résout beaucoup plus en baisse qu'en hausse, par les obstacles qu'elle met à l'exportation et par la désorganisation qu'elle apporte dans le commerce des grains. Elle vient d'ailleurs d'être rétablie, et on ne parle pas de l'abolir.

Pour les soies, les lins et les chanvres, il n'y a rien à faire, le

droit actuel étant nominal. Pour les laines, la question prend plus d'importance en apparence, elle n'en a aucune en réalité. On avait essayé dans d'autres temps de protéger les laines françaises par un droit de 30 pour 100 sur les laines étrangères; ce droit a été successivement réduit de manière à n'être plus en réalité que de 6 ou 7 pour 100. Sur une introduction totale de 400,000 quintaux métriques de laines, valant au moins 120 millions de francs, les droits perçus se sont élevés à 7,600,000 francs en 1859. Il importe fort peu aux laines indigènes, comme à la fabrication des lainages, qu'un pareil droit soit maintenu ou non. Le trésor lui-même y a fort peu d'intérêt, en ce sens que, la plus grande partie des droits perçus étant restituée au moyen de la combinaison justement suspecte du *drawback*, l'émolument réel du trésor se réduit à un ou deux millions au plus. La suppression du droit aura cet avantage qu'elle nous débarrassera du drawback. Voilà tout. Le prix des laines indigènes n'en sera pas diminué d'un centime, et le consommateur n'y gagnera rien.

Pour les cotons, le droit est plus élevé. Sur une importation totale de 816,000 quintaux métriques de coton brut, valant ensemble 150 millions au moins, il a été perçu en 1859 pour 19 millions de droits, soit 12 pour 100 environ. La valeur du coton brut entrant pour un tiers dans la valeur moyenne des cotonnades, la diminution possible sur le prix de ces tissus, par la suppression complète du droit, serait de 4 pour 100. Ce qui coûte aujourd'hui 100 francs n'en coûterait donc que 96, à la condition toutefois que le consommateur profite de toute la réduction, et il est probable que le producteur américain, le marchand en gros, l'armateur, le fabricant, le marchand au détail, chercheront à en prendre leur part. L'importation du coton a fait déjà d'immenses progrès depuis quarante ans: de 12 millions de kilos en 1816, elle s'est élevée à 82 millions de kilos en 1859; elle ne peut guère aller plus vite. Le coton étant d'ailleurs un produit exotique qui n'a pas en France de similaire, la question de protection est ici hors de cause, et la suppression du droit n'a jamais trouvé de contradicteurs que parmi ceux que préoccupe l'équilibre du budget.

Pour les bois et les minerais, il n'y a rien à faire, les uns et les autres entrant déjà en franchise de droits, ou à peu près. On peut au contraire réclamer, comme conséquence du principe, l'abolition de la prohibition de sortie qui frappe nos bois et nos écorces. Restent les houilles.

Il est entré 50 millions de quintaux métriques de houilles en 1859, et les droits perçus se sont élevés à 10 millions de fr., soit 20 centimes en moyenne par quintal métrique. Là aussi, les anciens droits

protecteurs ont disparu depuis longtemps. Le droit actuel varie, comme on sait, suivant les zones : il est de 10 centimes sur la frontière d'Allemagne, de 15 sur celle de Belgique, de 30 sur la côte de l'Océan qui fait face à l'Angleterre, plus les deux décimes de guerre. Le droit sur les houilles anglaises est réduit par le traité au même taux que sur les houilles belges, c'est-à-dire à 15 centimes. Le prix de la houille est avant tout une question de transport. Le quintal métrique, qui vaut en moyenne 1 franc sur le carreau de la mine, se vend 2 francs, 3 francs, 4 francs, 5 francs, et même 6 francs aux consommateurs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés du lieu de production. Que peut faire sur ces prix une différence de 15 centimes, portée à 18 par le double décime? Il suffit d'une distance de quelques lieues pour grever la houille de frais de transport équivalens, surtout quand une partie, même très faible, du trajet se fait par les routes de terre.

Quelques journaux ont avancé que le droit actuel sur les houilles anglaises était prohibitif. Voici qui prouve le contraire : l'introduction des houilles anglaises n'a pas atteint en 1859 moins de 12 millions de quintaux métriques, et elle aurait certainement continué son mouvement ascensionnel sous l'empire du droit existant. Cette importation va sans doute s'accroître encore par la réduction du droit; tant mieux, nous en avons grand besoin. Les houilles belges entraient au même droit; elles ne suffisent plus. Les houilles françaises, quels que soient leurs progrès, peuvent de moins en moins alimenter la consommation nationale. Depuis 1815, la consommation totale de la houille a décuplé en France; elle s'est élevée de 12 millions de quintaux à 120. La houille française en fournissait les trois quarts en 1815, ou 9 millions de quintaux sur 12; elle n'en fournit plus aujourd'hui que les sept douzièmes, ou 70 millions sur 120. Suivant toute apparence, la consommation doit quintupler au moins d'ici à la fin du siècle, et il y a place pour tout le monde dans cet immense débouché. La houille servant à transporter la houille, notre production houillère elle-même est intéressée à tout ce qui peut réduire les prix et par conséquent les frais de transport.

Le nouveau régime ne peut donc avoir aucun effet sur le prix des matières premières, excepté le coton et la houille, et même, pour ces deux articles, l'amélioration sera peu sensible. Les défenseurs de la liberté commerciale n'ont pas tout à fait perdu leur temps jusqu'ici, puisqu'ils sont arrivés à faire réduire les droits sur les matières premières à des taux insignifians. La presque totalité de nos importations, qui atteignent aujourd'hui *deux milliards*, se compose de matières premières : à quoi il convient d'ajouter que la franchise absolue de tout droit, même pour les matières premières,

n'a jamais été considérée comme nécessaire. Tant qu'il y aura des impôts établis sur les denrées d'origine française, il est juste d'en établir aussi sur les denrées d'origine étrangère. On a toujours reconnu qu'un droit *fiscal* de 5 pour 100 sur les matières premières n'avait rien que de légitime (1). La législature est restée libre pour ce qui concerne le droit actuel sur la laine et le coton, dont la suppression n'est pas stipulée dans le traité. Cette suppression priverait le trésor d'une vingtaine de millions par an, drawbacks déduits, sans compensation possible. Une simple réduction vaudrait peut-être mieux.

On range depuis quelque temps dans les objets de première nécessité les sucres et les cafés. Ce n'est pas ainsi qu'on les avait considérés jusqu'ici; on avait cru pouvoir les imposer fortement, comme objets de luxe. Le droit perçu doublait la valeur de la denrée, et le revenu annuel du trésor s'élevait à *cent millions* sur les sucres et à *trente millions* sur les cafés. Il s'agit maintenant, dit-on, de réduire le droit de moitié, ce qui constituerait le trésor en perte de *soixante-cinq* millions par an; mais ce déficit serait probablement regagné assez vite, car une diminution d'un quart sur le prix vénal des sucres et des cafés ne pourrait que donner un nouvel essor à la consommation, qui a déjà décuplé depuis 1815 malgré les droits élevés. Ici l'amélioration serait réelle. Il y a d'ailleurs, pour les sucres surtout, une considération décisive. Nous consommons trois sortes de sucre, le sucre colonial, le sucre étranger, le sucre indigène. Le droit perçu sur chacun des trois devra évidemment être réduit dans la même proportion. Or le transport des sucres coloniaux et étrangers a une importance de premier ordre pour notre navigation maritime, et l'importance agricole des sucres indigènes est plus grande encore. En facilitant la consommation du sucre, on donnera un sérieux encouragement à deux de nos principales industries, l'agriculture et la navigation. Cette réduction était depuis longtemps demandée, elle ne pouvait manquer d'arriver. Comme pour le coton, la question est toute fiscale et n'a rien de commun avec la protection.

Passons maintenant aux produits manufacturés, les seuls qui soulèvent la question du système protecteur.

D'abord se présentent les prohibitions. Malgré des améliorations successives, nous frappons encore d'exclusion absolue les fils et tissus de laine, les fils et tissus de coton, les vêtemens confectionnés, les peaux préparées, les plaqués, la coutellerie, la poterie, les verres et cristaux, les voitures suspendues, la tabletterie, etc. Il n'y a qu'un

(1) Il doit nous être permis de rappeler que nous avons déjà exprimé les mêmes idées dans la *Revue* du 1er mai 1856 : *la Liberté commerciale.*

mot pour caractériser ce système d'exclusion : il déshonore notre tarif. La prohibition est un des plus tristes legs de la révolution et de l'empire; elle a pris naissance en 1793, lors de la guerre de la convention contre l'Angleterre, et s'est tout à fait enracinée sous l'empire, à l'abri des absurdités du blocus continental. Au retour de la paix, la restauration a eu le tort de maintenir cette mesure de guerre; elle n'a pas tardé à s'en repentir. Dès 1816, M. de Saint-Cricq proposait de supprimer les prohibitions et de les remplacer par un droit de 15 à 18 pour 100; cette offre fut repoussée par les chambres. Sous la monarchie de 1830, la même tentative a été faite à plusieurs reprises par le gouvernement, qui a fini par arracher plusieurs concessions de détail, mais qui n'a pu ébranler le principe. En 1847 cependant la question avait paru mûre, et un projet de loi avait été présenté, qui portait un coup décisif à la prohibition; ce projet a disparu dans la malheureuse révolution de février, qui a ajourné tant d'œuvres utiles. Le gouvernement impérial l'a repris en 1856, mais a cru devoir l'ajourner encore devant l'opposition présumée du corps législatif.

Il est à regretter que cette question se présente aujourd'hui, compliquée des appréhensions que suscite un engagement international. Livrée à elle-même, le gouvernement l'eût probablement emportée en 1856, s'il avait insisté, et plus probablement encore le succès eût été complet et définitif en 1861. Le traité n'en a pas avancé le moment, puisque la levée des prohibitions n'aura lieu qu'à la même époque. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'applaudir au principe. Toutes les nations ont renoncé à cet engin barbare, le tour de la France doit venir enfin. Que le traité devienne exécutoire ou non, il est bien à désirer que des mesures législatives, librement adoptées après examen contradictoire et public, lèvent la prohibition pour les marchandises étrangères de toute origine, comme pour les marchandises anglaises.

Quant à l'effet, il sera nul, ou peu s'en faut. La prohibition a fait beaucoup de mal depuis quarante ans, en retardant le progrès de nos industries; aujourd'hui elle n'est plus qu'inutile. La concurrence intérieure a fini par produire à la longue les mêmes résultats qu'aurait produits plus tôt la concurrence étrangère. Nos manufactures sont devenues, en dépit de la prohibition, assez puissantes pour ne craindre désormais personne. Même sans parler des expositions universelles de Londres et de Paris, qui ont démontré jusqu'à l'évidence la supériorité de la plupart de nos produits, nous en avons tous les jours sous nos yeux une preuve sans réplique. Nous rencontrons sur les marchés étrangers la concurrence des marchandises prohibées chez nous, et nous en triomphons. La presque totalité de nos expor-

tations, qui atteignent aujourd'hui *deux milliards*, se compose de produits manufacturés. Nous exportons pour 200 millions de tissus de laine, pour 75 millions de tissus de coton, pour 100 millions de tabletterie, pour 100 millions de peaux ouvrées, pour 70 millions de vêtemens, pour 30 millions de poteries et de cristaux, etc. Puisque nous soutenons la concurrence à l'étranger, malgré les droits d'entrée et les frais de transport, nous la soutiendrons bien chez nous sans tous ces frais. Le traité conserve d'ailleurs un droit protecteur de 25 à 30 pour 100, qui suffit et au-delà. En Algérie, les prohibitions sont déjà supprimées et remplacées par le même droit, et il n'entre presque pas de marchandises étrangères. Il en sera de même en France, on peut y compter.

Un seul article fait question, c'est le fer. Les fers étrangers ne sont pas précisément prohibés, mais ils sont encore frappés, après des réductions successives, d'un droit de 12 francs par quintal métrique, à peu près prohibitif. Le traité de commerce réduit les droits sur le fer de provenance anglaise à 7 francs jusqu'au 1er octobre 1864, et à 6 francs à partir de cette époque, tous décimes compris. Dans le cours ordinaire des choses, ces droits suffiraient pour sauvegarder la production nationale; mais on ne peut se dissimuler que la réduction arrive dans un moment inopportun. C'est en 1853 et 1854, quand le prix des fers français avait dépassé toutes les bornes, qu'il fallait réduire les droits; en abaissant d'un tiers au moins le prix des rails, on aurait rendu moins coûteuse l'exécution des chemins de fer, et, ce qui n'aurait pas eu moins d'à-propos, on aurait évité de donner à nos forges des bénéfices excessifs et temporaires, qui ne pouvaient pas se soutenir. Aujourd'hui la consommation s'étant fortement réduite par la crise commerciale qui a suivi les guerres d'Orient et d'Italie, le prix des fers a baissé, et à la prospérité artificielle des années précédentes a succédé pour les forges un état de malaise et de souffrance que le traité avec l'Angleterre vient aggraver.

Un des plus grands inconvéniens du système protecteur, c'est de créer pour les industries protégées une sorte de droit acquis, qui ne permet pas de les livrer tout à coup aux hasards de la concurrence après les avoir habituées à un autre régime. Sans aucun doute, si la protection n'avait jamais existé, nos forges seraient aujourd'hui beaucoup plus prospères, comme toutes les industries dont le fer est la matière première. Fondées dans des conditions naturelles que rien ne pourrait ébranler, exercées, fortifiées par un régime de liberté, favorisées par un plus grand nombre de communications perfectionnées, dont le fer à meilleur marché aurait facilité l'établissement, elles auraient traversé depuis longtemps la période débile

des débuts. Malheureusement il n'en est pas ainsi : elles ne sont pas arrivées, comme les industries des tissus, à ce point où la concurrence intérieure a produit les mêmes effets que la concurrence étrangère. Affaiblies par la protection, elles ont encore besoin d'être défendues contre les fers anglais. Nous ignorons, faute d'enquête préalable, jusqu'à quel point elles le seront par les nouveaux droits. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il serait douloureux pour les partisans de la liberté commerciale de voir inaugurer le triomphe de leurs idées par des catastrophes dans une de nos plus vitales industries. Si ce malheur arrivait, nous ne pouvons que décliner d'avance toute solidarité. Ce n'est pas la doctrine de la libre concurrence, c'est la manière dont elle est appliquée qui peut seule être responsable des conséquences possibles d'une trop grande précipitation.

Nous avons rapidement passé en revue tout ce qui touche à notre régime douanier. On voit maintenant pourquoi nous n'attendons pas de grands résultats de la réforme annoncée, et pourquoi nous aurions préféré la voir s'accomplir, même au prix de quelques retards, par les moyens ordinaires de la discussion. Le fait capital, véritablement important, c'est l'abandon formel du principe protecteur. Voilà un grand pas assurément, même quand les applications immédiates n'auraient que peu de portée; mais il ne sera véritablement certain qu'autant que l'opinion publique l'aura sanctionné. Il faut toujours en revenir à la discussion : mieux eût valu l'avoir avant qu'après. N'oublions pas qu'en pareille matière le mal d'imagination a sa gravité. La protection, excepté pour le fer, n'est plus qu'une fausse apparence, un mot vide de sens, qui peut disparaître sans inconvéniens comme sans grands avantages; mais les esprits n'y sont pas préparés, et tant que la discussion ne les aura pas éclairés, ils peuvent s'alarmer outre mesure. C'est ce qu'il eût été désirable d'éviter.

Parmi les fantômes qu'éveille ce mot si redouté de *libre échange*, il en est un, le plus effrayant de tous, qu'il faut absolument dissiper. On a cru, sur la foi de quelques paroles imprudentes, que chaque nation avait un nombre très limité d'industries naturelles que la libre concurrence entre les peuples laisserait seules debout. De là chez chaque producteur la crainte de se trouver parmi les industries condamnées, et l'imagination aidant, on arrivait bien vite à se persuader qu'en France aucune production, ni industrielle, ni même agricole, ne pouvait se soutenir sans protection. Cette illusion singulière a fait tout le mal. On ne saurait redire assez qu'il n'en est rien, que la Providence a rendu au contraire les grandes industries possibles partout à la fois, qu'au lieu d'être la règle, les produits réellement localisés sont l'exception, et que, pour ceux-là, la pro-

tection ne peut rien. Nous aurons beau faire, nous ne parviendrons jamais à produire ce qui ne peut venir que sous le climat des tropiques. Quant aux objets de grande consommation, le commerce extérieur, même le plus libre, ne peut fournir qu'un appoint; avant tout, chaque peuple trouve dans son propre sol et dans son propre travail ce qui lui est le plus nécessaire, et l'économie des frais de transport suffit pour que les producteurs nationaux aient un privilége naturel sur tous les autres. On le voit bien maintenant par ce qui se passe pour celles de nos industries qui ne sont pas protégées ou qui ne le sont que de nom, et notamment pour l'agriculture.

Une crainte d'un autre genre préoccupe en ce moment quelques esprits. La réduction considérable accordée par les Anglais sur le droit d'entrée qui frappait nos vins arrive aussi dans un moment peu opportun; le vin étant aujourd'hui rare et cher en France, on s'est imaginé qu'il allait devenir tout à coup plus rare et plus cher. Qu'on se rassure. Les habitudes d'un grand peuple ne changent pas en un jour; le goût du vin français ne pénétrera que lentement dans la masse de la population anglaise, accoutumée à d'autres boissons. En même temps la production du vin s'accroîtra chez nous, car nous avons encore bien des terres improductives qui peuvent se transformer en vignobles, et le fléau qui a atteint la vigne ne durera pas toujours. Ceux de nos vins qu'on a brûlés jusqu'ici pour faire de l'eau-de-vie fourniront au besoin un bon supplément. L'extension des débouchés amènera nos producteurs à perfectionner leurs procédés de culture et de fabrication. Ce sont d'ailleurs les droits et les frais de toute nature qui grèvent le prix du vin pour la plupart des consommateurs; la valeur du vin lui-même n'y entre que pour une faible part.

Nous ne dirons que quelques mots sur les autres parties du programme. La lettre impériale insiste avec grande raison sur la nécessité impérieuse de nouvelles voies de communication. Là est en effet l'intérêt principal de l'agriculture et de l'industrie. Avant 1848, un crédit annuel de 150 millions figurait au budget pour les travaux publics; ce crédit avait été considérablement réduit, il serait bien utile de le rétablir. Par sommes gigantesques se comptent les travaux dont la France a besoin pour s'élever au niveau de la plupart de ses voisins. Le réseau actuel des chemins de fer a coûté *quatre milliards*, dont trois à la charge des compagnies et un à la charge de l'état. L'étendue de ce réseau doit être plus que doublée pour suffire aux besoins les plus pressans; c'est donc encore une dépense de quatre milliards qu'il faut s'imposer pour ce seul objet, et l'état, suivant toute apparence, sera encore appelé à y concourir, comme il a concouru au réseau existant. En même temps, il a à terminer

les routes, les ports, les canaux, et à exécuter les travaux prescrits par une autre lettre impériale pour parer aux ravages périodiques des inondations.

On annonce l'intention de réduire autant que possible les frais de transport et d'établir à cet effet une juste concurrence entre les chemins de fer et les canaux. Cette partie du programme est des plus séduisantes, mais en même temps des plus difficiles à réaliser. Les trois quarts au moins de nos canaux se concentrent dans un quart du territoire; trente-six départemens n'en ont pas du tout, trente autres en ont si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Non-seulement la concurrence est impossible partout où les canaux n'existent pas, mais même pour quelques-uns des canaux existans les chemins de fer ont pris leurs précautions. Tels sont le canal latéral à la Garonne et le canal des deux mers, qui appartiennent aujourd'hui, le premier en toute propriété, le second par un bail à long terme, à la compagnie des chemins de fer du Midi. La concurrence ne pourra réellement s'établir que dans dix ou douze départemens, et là elle existe déjà.

On paraît, il est vrai, disposé à supprimer tout à fait les droits de péage sur les canaux; ces droits suffisent à peine aujourd'hui à l'entretien de nos voies artificielles de navigation. Il serait sans doute fort heureux qu'on pût supprimer d'un mot les frais en toute chose; mais puisque nous sommes disposés à suivre désormais les règles d'une bonne économie politique, nous ne devons pas oublier que les canaux ont coûté à construire et qu'ils coûtent à entretenir. Rejeter complétement sur la totalité des contribuables, qu'ils se servent ou non des canaux, les frais d'établissement et d'entretien, serait un acte peu conforme aux principes; *rien pour rien*, c'est la devise de l'économie politique. Pourquoi les soixante départemens qui manquent de canaux contribueraient-ils à payer des dépenses dont ils ne profitent pas? L'existence seule des canaux constitue déjà un assez grand privilége pour les industries riveraines. Tous les canaux ne sont pas d'ailleurs sous la main de l'état, et il a fort à faire pour les y mettre.

La concurrence des canaux manquant généralement pour contraindre les chemins de fer à baisser leurs tarifs, il est difficile de comprendre comment le gouvernement pourra les y amener. Les tarifs ont été réglés par des conventions entre l'état et les compagnies. Comment revenir sur un contrat solennel? On aurait pu espérer dans d'autres temps établir une concurrence entre les chemins de fer eux-mêmes; ce moyen est devenu impossible depuis les fusions qui ont mis toutes les lignes entre les mains d'un très petit nombre de compagnies. D'un autre côté, on a habitué les action-

naires à des revenus qui s'élèvent pour certains chemins jusqu'à 25 pour 100 du capital d'émission, et qui ont doublé ou triplé la valeur des actions primitives. Comment revenir sur ces bénéfices, qui constituent à leur tour une autre sorte de droits acquis? Quand on est une fois sorti à ce point du régime de la libre concurrence, il est bien difficile d'y rentrer. Le gouvernement ne peut même pas avoir recours, pour vaincre la résistance possible des chemins de fer, à des concessions de voies nouvelles, car les compagnies ont absorbé d'avance les chemins à faire comme les chemins faits, et on éprouve déjà quelques difficultés à trouver l'argent nécessaire pour les travaux concédés.

Il n'y a pas de labyrinthe sans issue. On peut espérer qu'à l'aide de concessions mutuelles, tout finira par s'arranger. Probablement le trésor public paiera la plus grande partie des frais du rapprochement, soit par la suppression de l'impôt récemment établi sur les valeurs mobilières, soit de toute autre façon. S'il ne doit nous en coûter que l'impôt sur les valeurs mobilières, ce ne sera pas un bien grand malheur, car on n'y perdra qu'une vaine tracasserie qui rapporte au trésor public un pauvre revenu. Si, au contraire, nous ne devions acheter une réduction dans les tarifs des lignes existantes qu'en sacrifiant ou en retardant quelques-unes des lignes à construire, ce serait la payer trop cher. Les contrées qui n'ont pas encore de chemins de fer y perdraient plus que n'y gagneraient les autres. Avant tout, il faut diminuer la distance toujours croissante qui nous sépare des Anglais, des Belges, des Allemands, pour l'extension de nos voies ferrées.

Que dire de cette partie du projet qui consiste à faire des prêts à l'agriculture et à l'industrie? Nous entrons ici dans un ordre d'idées tout différent, et même opposé. La théorie économique repousse ce mode d'intervention de l'état dans les intérêts privés. Le fameux prêt des 100 millions pour le drainage n'a pas si pleinement réussi qu'il constitue un précédent bien favorable. La loi a été votée en 1856, et les prêts effectués jusqu'à ce jour sur les 100 millions n'arrivent pas à 500,000 francs. Attendons les nouveaux projets de loi pour nous rendre compte de ce qu'on veut faire.

Remarquons cependant dès à présent qu'avec la meilleure volonté du monde, l'état ne peut pas prêter à tous ceux qui ont besoin d'emprunter. Il faut donc établir des catégories, des exceptions, des priviléges, et comme l'état ne peut disposer que de l'argent des contribuables, il faut en définitive qu'il prenne à tous pour donner à quelques-uns. Là est le vice radical de ces combinaisons artificielles; elles finissent toujours par tourner au profit des mieux placés et des plus remuans, aux dépens de la généralité du public. Telle n'est

pas la doctrine de la liberté économique. Il ne suffit pas de l'appliquer en matière de douanes; il faut encore en pénétrer la société tout entière, l'introduire dans les mœurs, dans les idées, dans tous les ordres de faits et d'intérêts. Rien n'est plus contraire à ce noble et fécond principe que l'appel incessant aux secours de l'état. Les monopoles dont on se plaint n'ont pas d'autre origine. L'état n'a charge que des intérêts généraux. Dès l'instant qu'on s'habitue à chercher hors de soi, hors des lois qui régissent tout le monde, un point d'appui exceptionnel et privilégié, le véritable esprit d'entreprise disparaît, et en encourageant quelques efforts partiels, faibles et mal dirigés, l'état brise le seul ressort qui puisse agir partout à la fois, parce qu'il se retrouve tout entier dans chaque personne.

L'opération du reboisement des montagnes soulève moins de doutes, en ce qu'on l'a toujours regardée comme ne pouvant être entreprise et menée à bien que par l'état. Là encore, comme pour l'abolition des prohibitions, on retrouve un précédent considérable. Un rapport du ministre des finances, inséré au *Moniteur* du 3 février, constate qu'un projet de loi à cet effet avait été présenté en 1847. Des études faites alors et reproduites aujourd'hui portent à 1,133,000 hectares l'étendue des terrains à reboiser. La plus grande partie se trouve dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes, les montagnes de l'Auvergne. Sans la révolution de février, les travaux de reboisement seraient commencés depuis dix ans; il est bien temps de les reprendre.

Un autre rapport signé de trois ministres, et inséré au *Moniteur* du 21 janvier, fait connaître un projet plus nouveau et plus difficile. Ceux des terrains communaux qui seront reconnus cultivables par un décret impérial, délibéré en conseil d'état, devront être défrichés, assainis et mis en culture par les communes elles-mêmes, et à leur défaut par l'état. Ce plan est encore une dérogation aux principes de l'économie politique, en ce qu'il fait faire par l'état ce qui est ordinairement confié aux intérêts privés. Il n'en est pas de la mise en culture comme du boisement : d'un côté, il suffit de semer une fois et de garder ensuite, pour laisser à elle-même la puissante végétation des grands arbres; de l'autre, il faut défricher, assainir, irriguer, bâtir des fermes, les peupler d'hommes et de bétail, fumer, ensemencer, récolter, puis labourer, fumer, semer encore, et ainsi de suite. Pour se trouver en bénéfice au bout de tous ces frais, il faut une surveillance incessante, que l'état ne peut pas exercer. Qu'est-ce d'ailleurs qu'une somme de 10 millions pour une si colossale entreprise? Avec 100 francs par hectare, on peut boiser une terre inculte; pour la mettre en culture, il en faut au moins 1,000. Même en admettant, ce qui est fort douteux, que l'état rentre dans

ses avances, les formalités préliminaires prendront toujours beaucoup de temps, et si l'on arrive à mettre en culture un millier d'hectares par an, ce sera beaucoup. A ce compte, il faudrait *trois mille* ans pour défricher les communaux incultes, dont l'étendue s'élève, d'après le rapport des trois ministres, à 3 millions d'hectares.

Suivant toute apparence, quand ce projet aura été mieux étudié dans ses détails, le gouvernement sera amené à y renoncer. Il est beaucoup plus simple de vendre les communaux sans se donner la peine de les cultiver. Ce dernier système, préconisé de tout temps par les économistes, a cet avantage qu'en vendant leurs terrains, les communes en touchent le prix et peuvent l'appliquer à leurs besoins, tandis que le projet des trois ministres leur enlève, dans certains cas, la moitié de leur propriété.

Dès qu'il s'agit de l'agriculture, tout prend bien vite de telles proportions, que l'intervention directe de l'état, si puissant qu'il soit, s'y montre encore plus faible et plus imperceptible qu'ailleurs. L'état peut quelque chose sur des points isolés et perdus dans l'immensité du territoire; il ne peut rien sur l'ensemble que par des mesures générales, qui n'agissent qu'indirectement. Telle est en première ligne l'extension des communications, il faut toujours en revenir là. Il n'y a pas de somme employée par l'état sur un point donné, en travaux de culture, qui ne puisse être plus utilement consacrée à faire un chemin. Supposons donc qu'au lieu d'affecter 10 millions au défrichement, l'état les distribue entre tous les départemens pour y hâter l'exécution des chemins vicinaux; à raison de 120,000 fr. par département, ce secours se fera sentir sur tous les points à la fois, principalement sur ceux qui, d'après le dernier rapport de M. le ministre de l'intérieur, ne pourront pas terminer avant un siècle leurs chemins commencés. Sur un total de 83,000 kilomètres de chemins vicinaux à l'état d'entretien, 58,000 se trouvent dans 43 départemens, et 25,000 seulement dans les 43 autres. Si les premiers ne sont pas encore suffisamment pourvus, que faut-il penser des seconds?

Le nouveau programme soulève enfin une grande difficulté, celle des voies et moyens. Réduire les recettes du trésor de près de 100 millions, augmenter les dépenses de 50 millions au moins, en présence d'un budget où les dépenses ont déjà excédé les recettes de 2 milliards et demi depuis cinq ans, cette conduite ne se comprendrait pas, si l'ensemble des dépenses ne devait se réduire en même temps de manière à rentrer dans l'équilibre, ou du moins à s'en rapprocher. La réduction indispensable ne peut s'opérer que sur les dépenses militaires. Les deux ministères de la guerre et de la marine ont absorbé 900 millions par an dans ces derniers temps,

ou le double de ce qu'ils coûtaient autrefois. On veut, dit-on, les ramener à l'état normal; c'est là sans comparaison la meilleure nouvelle qu'on puisse nous donner. La question douanière, ainsi que toute autre question économique, disparaît devant celle-là. 450 millions par an, c'est déjà bien assez pour tenir sur un pied formidable nos forces de terre et de mer; avec un budget militaire de 450 millions, la monarchie de 1830 a conquis l'Algérie, affranchi la Belgique, occupé Ancône, mené à bien les expéditions de Lisbonne, du Mexique et de Maroc, créé enfin cette armée et cette marine qui se sont montrées avec tant d'éclat dans les rudes campagnes de Crimée et d'Italie.

N'examinons pas si les 450 millions annuels dépensés en sus depuis cinq ans ont porté des résultats proportionnellement supérieurs, et si la France n'aurait pas mieux fait, même dans l'intérêt de sa puissance extérieure, d'employer chez elle à des chemins de fer les 2 milliards et demi que lui coûtent les deux dernières guerres. Ce sont là des faits accomplis. Contentons-nous de dire que, si 450 millions par an font réellement retour à l'avenir aux travaux paisibles de l'agriculture et de l'industrie, ils constitueront la plus magnifique subvention qui puisse leur être accordée. Tout devient possible alors, tout devient facile. Il n'y a plus à s'occuper de diriger les capitaux vers les travaux productifs; ils y vont d'eux-mêmes. L'agriculture surtout, qui a souffert la première du manque de bras et d'argent, sera la première à se relever, quand cette gigantesque saignée cessera de l'épuiser.

On se plaint avec raison que les fonds français soient à une si grande distance des fonds anglais. Notre 3 pour 100 a beaucoup de peine à se maintenir à 70 francs, quand le 3 pour 100 anglais reste à 95. Cette affligeante infériorité tient à plusieurs causes, dont la principale est sans contredit l'usage immodéré qu'on a fait du crédit public pour subvenir aux dépenses militaires. Que l'équilibre du budget se rétablisse par la réduction annoncée, et tout nouvel emprunt devenant inutile, nos fonds publics reprendront leur élasticité et entraîneront avec eux toutes les valeurs, soit mobilières, soit immobilières. Les compagnies de chemins de fer, qui se plaignent de ne pouvoir emprunter qu'à un taux excessif, verront hausser le prix de leurs obligations quand l'état cessera de leur faire concurrence par ses propres émissions. L'intérêt de l'argent, surexcité par d'énormes emprunts contractés à des taux onéreux, baissera naturellement partout quand le grand-livre sera fermé, et à une situation violente, pleine de périls, succédera une situation naturelle, détendue, qui pourra faciliter la transition de nos industries vers un régime plus libre, l'abaissement des frais de transport, l'exécution

des chemins de fer et l'adoucissement graduel des prix en toute chose.

Si au contraire nous courions à de nouveaux combats, si la cause première de l'inflammation générale des prix, l'exagération des dépenses militaires, se maintenait, rien ne serait possible, quoi qu'on fasse. Le déficit croissant du budget ne pourrait être comblé que par de nouveaux emprunts, et tous les phénomènes économiques dont nous sommes témoins persisteraient, aggravés encore par la fatigue du marché, le mécontentement de nos manufacturiers, la crise probable de nos industries métallurgiques, l'inquiétude qu'excite la question religieuse, enfin par les chances que ne peut manquer d'entraîner un état de guerre prolongé, quelles que soient la bravoure de nos soldats, l'habileté de nos généraux et la perfection de notre armement.

Ces dangers paraissent conjurés pour le moment; ils ne le seront tout à fait qu'autant que la France voudra bien prendre la peine de veiller sur ses affaires. La constitution actuelle lui en donne les moyens, pourvu qu'elle se décide à en user. Le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, ont conservé assez de pouvoir pour rendre impossible ce qu'ils voudront empêcher. Si la liberté économique a porté de si grands fruits en Angleterre, c'est qu'elle s'y développe sous la garantie de la liberté politique : nous ne pouvons attendre les mêmes effets que sous l'influence des mêmes causes. L'usage des droits politiques ne se donne pas, il se prend. Sous toutes les formes de gouvernement, une nation est maîtresse d'elle-même dès qu'elle veut l'être, elle n'a même pas besoin d'un grand effort de volonté, surtout quand il s'agit de conserver le premier des biens, celui qui seul rend possibles tous les autres : la paix. Repoussons donc ce laurier sanglant que, suivant l'heureuse expression de lord Brougham, le tentateur a toujours offert à la race gauloise quand il a voulu la tromper, et le reste nous sera donné par surcroît.

LÉONCE DE LAVERGNE.

ÉPISODE

D'UN

VOYAGE D'AGRÉMENT

CHARLES DE MARCENY A HENRI DE MARCENY.

(Aux soins de MM. Lancefield, Inniken et Cᵒ, Hare street. Calcutta, Bengale, via Marseille et Suez.)

Paris, 10 juin 1857.

« M. C. de Marceny présente ses complimens au très honorable vicomte Delamere, et le prie de vouloir bien lui indiquer le jour et l'heure où il pourrait lui remettre un paquet à son adresse, qu'il a reçu de Minpooree. »

Paris, 7 juin 1857.

—

« Le vicomte Delamere présente ses complimens à M. C. de Marceny, et regrette que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas de le recevoir. »

Windsor's Hôtel, 8 juin 1857.

—

Ceci, mon bien cher Henri, authentique, transcrit sur l'original, lettres, points et virgules, dûment paraphé : *ne varietur*. Et tu comprendras sans peine d'ailleurs que la seconde pièce offre trop peu d'alimens à mon amour-propre pour que l'on me soupçonne un instant, avec quelque apparence de raison, d'avoir altéré à mon avantage dans cette copie le texte original. Je t'avouerai très franchement qu'en lisant cette réponse si hautaine, qui frise de si près l'impertinence (je ne crois pas en qualifier les termes avec trop de sévérité), une émotion digne d'un cœur de vingt ans a empourpré mon visage;

d'un geste nerveux j'ai froissé l'inconvenante épître, et sans plus tarder j'ai mis la main à la plume pour convoquer le ban et l'arrière-ban des quelques mauvaises têtes qui me font encore l'honneur de m'accorder leur amitié. Non pas que je t'en aie voulu un seul instant, pauvre ami, d'avoir attiré sur ma tête, — une tête en cheveux blancs, hélas! — cette tuile saugrenue : notre affection remonte à trop vieille date pour que j'aie pu garder rancune un seul seul instant de cette catastrophe; mais je me sentais remué au plus profond des entrailles en voyant récompenser ma démarche courtoise par un procédé plein de brutalité. Si je pouvais me reprocher quelque chose, c'était d'avoir péché par excès de zèle et de politesse. L'urbanité française m'avait seule engagé à demander audience pour remettre en main propre un paquet que j'aurais pu envoyer par un commissionnaire. Si j'ai bonne mémoire, ta lettre dernière ne contenait aucune recommandation particulière au sujet de cette damnée boîte de Pandore qui m'est arrivée avec elle.

Tous les argumens du premier mouvement n'eurent pas de peine à me persuader de mener les choses carrément, suivant les règles du code du point d'honneur, pour montrer à ce très honorable mal-appris de quel bois nous nous chauffons en France. La première lettre de convocation rédigée et dûment adressée à d'Havrecourt, un méticuleux de première force, comme tu le sais, j'ai voulu relire la prose objet de mon courroux. Une seconde lecture n'était pas achevée que mon bon sens élevait la voix et essayait timidement de me faire comprendre que la chose ne demandait pas mort d'homme et pourrait s'arranger avec quelques expressions de regrets, sinon d'excuses, qu'en un mot ce volcan de d'Havrecourt était le dernier auquel je devais confier la vie et l'honneur d'un homme marié et père de famille, car nous portons galamment, mais nous portons enfin ces chevrons de la vie.

Partagé entre deux opinions contraires également bien motivées, grande fut ma perplexité. Pour sortir d'embarras, arriver à concilier dans une résolution logique la colère et le bon sens, j'entamai une série de promenades autour de ma chambre. Malheureusement l'activité du corps ne fit pas luire la lumière dans mon esprit troublé par le doute. Enfin, averti par la fatigue de mes jambes de l'heure avancée de la soirée, je conclus que la nuit porte conseil, et que je n'avais rien de mieux à faire qu'à me mettre au lit. Te dire qu'un sommeil réparateur vint bientôt clore ma paupière serait abuser de la vérité. La lutte commencée dans ma promenade se poursuivit, au sein des ténèbres, dans un interminable rêve. Le vieux don Diègue, le poing sur la hanche, ne m'avait pas salué d'une voix de capitan de l'apostrophe classique : « *Charles*, as-tu du cœur?... » qu'une figure placide de

pater familias me reprochait mes appétits sanguinaires avec les épithètes de « ferrailleur, mousquetaire gris, étourneau de quarante ans. » Au matin, lorsqu'après une nuit des plus agitées je me décidai à sortir du lit, douze heures de méditations m'avaient amené à conclure qu'avant de m'arrêter à une décision solennelle, la plus simple prudence me faisait un devoir de prendre quelques renseignemens sur le personnage dont le manque de savoir-vivre avait déchaîné la tempête de mes furieuses humeurs. Cette réflexion tardive, mais salutaire, m'était à peine venue à la pensée que j'ouvrais mon *Peerage* à l'article : *Delamere, viscount* (*Ulick William G. C. B. G. C. H.*) *of Bearhaven, c. Cork, and Baron Southdown, c. Dublin in the Peerage of Ireland, commissioner of the Royal Military College and Royal Military Asylum, a general officer in the army, colonel of the* 10th *foot; born at Cork*, 9th *February* 1787!.. Si je suis toujours d'une certaine force sur le fleuret, je n'ai pas encore appris à jouer de la béquille; aussi cette date, tombant comme une douche glacée sur mon cerveau, fit évanouir comme par enchantement tous les rêves de carnage qu'il se plaisait à nourrir depuis la veille.

J'ai à peine retracé à ton intention les diverses péripéties de ce drame intime, que je m'en veux presque déjà de cette confidence. Avec la susceptibilité qui te caractérise, n'es-tu pas capable de voir dans ce récit un reproche présenté avec art, un avertissement déguisé de ne plus mettre en réquisition, comme tu l'as fait jusqu'ici, mes petits services? Pour Dieu! cher Henri, garde-toi de donner une pareille interprétation à cette effusion de ma plume; ne m'oblige pas à déclarer, vaincu et repentant, que j'ai cédé à un emportement puéril, qu'aveuglé par la colère, j'ai laissé passer inaperçue la formule très atténuante : « nombreuses occupations. » Pourquoi les nombreuses occupations de cet illustre étranger ne l'auraient-elles pas empêché de me recevoir? Je ne vois rien de par trop fantastique dans cette supposition.

Il est donc bien entendu que je reste comme par le passé ton envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris. Ne suis-je pas payé, et au-delà, de mes rares services par les lettres pleines d'intérêt où tu me retraces avec des couleurs si vives les épisodes variés de ce voyage d'agrément dont j'ai regretté déjà tant de fois de ne point partager avec toi les émotions et les fatigues? Quel monde en effet que ce monde de l'Inde, où la nature et les hommes se montrent si différens de ce qu'ils sont en Europe! L'imagination du peintre ou du poète ne saurait inventer les détails que tu nous as donnés sur la foire d'Hurdwar avec ses pèlerins venus de toutes les parties du continent de l'Inde, ses fakirs hideux, toute cette multitude enfin qu'une foi puérile et ardente pousse au milieu des

eaux sacrées. Et le palais du roi de Dehli! et le *Tarje* d'Agra, cette poétique mosquée de marbre blanc! Que de souvenirs pour toi, que de choses à raconter à tes amis!

Ce n'est pas sans intention que je viens d'écrire le nom célèbre du Tarje, qui me sert de transition pour te demander de réparer un méfait dont mon héritier présomptif s'est rendu coupable. Suivant tes recommandations, j'avais fait monter en broche la mosaïque du Tarje que tu m'as envoyée, et offert ce bijou de ta part à ma femme; mais la première fois que Pauline se servit de l'épingle pour attacher son châle, *master* Henri, émerveillé de cette nouveauté, voulut en apprécier tous les détails, et réclama la broche avec des accens si énergiques que ma femme n'eut pas le courage de lui tenir tête. Sa confiance ne fut pas justifiée : au bout de quelques instans, la mosaïque s'échappait des mains de l'enfant, et s'éparpillait en morceaux sur le marbre de la cheminée. Tu comprends facilement le chagrin de Pauline; aussi me fais-je une joie de lui présenter bientôt, grâce à toi, la jumelle de l'épingle qu'elle a tant regrettée.

Garde-toi bien surtout de conclure de ce récit que mon prince charmant soit un enfant gâté et volontaire. Je te le donne pour un petit être plein de bonnes qualités et de belle humeur, lorsqu'il n'a ni faim ni soif, et que ses dents le laissent en repos. Je n'ai pas au reste besoin de flatter le tableau pour recommander *master* Henri à ton indulgente tendresse; je ne saurais douter que tu n'aies conservé ton amour instinctif pour les enfans. Si j'en voulais une preuve, je la trouverais dans l'affection que tes lettres témoignent pour ce charmant petit Anglais qui s'est épris pour toi de folle passion, et qui dans son baragouin exotique te salue du nom pompeux de *frenchman sahib!* en langue vulgaire : seigneur français sans doute. Quelque habitué que tu puisses être à ces bizarres appellations, je n'en suis pas moins convaincu que les noms de *cousin Henri*, plus respectueusement *oncle Henri*, que ton filleul murmure déjà d'une voix fort intelligible, arriveront en temps et lieu tout droit à ton cœur.

Tu dois comprendre par ces lignes avec quel soin je lis, relis, étudie ta correspondance. Je ne cherche pas seulement dans tes lettres des études de mœurs ou de paysages, mais des détails sur ta vie intime, sur les émotions de ton cœur. Tu ne saurais croire combien j'ai de reconnaissance pour les hôtes affectueux que tu rencontres sur ta route, combien je serais heureux de rendre un jour à quelques-uns d'entre eux les bons procédés dont ils t'ont comblé. Au milieu de ces braves gens qui, sur la terre étrangère, t'ont accueilli à leurs foyers en vieil ami, il en est deux surtout qui ont vivement piqué ma curiosité. Ai-je besoin de te nommer ces hôtes de Min-

pooree dont tu m'as tracé un portrait si flatteur : le major Hammerton, ce type du *gentleman* accompli, lady Suzann, sa femme, qui sait allier la simplicité de la femme du soldat à la distinction d'une patricienne? Tu reconnais ta prose! Je voudrais connaître tous les membres de cette aimable famille, même Bukt-Khan, cette manière de sauvage apprivoisé que le petit ami du *frenchman sahib* mène à la baguette. Ce sont au reste là vœux superflus. Au moment où je trace ces lignes, l'expédition de chasse que tu méditais au départ de ta dernière lettre doit être terminée, et tu t'es sans doute rapproché de cette Europe où des cœurs bien chauds t'attendent avec impatience.

CHARLES.

LE MÊME AU MÊME.

Mont-sur-Seine, 2 août 1857.

Bonhommé revient à l'instant de Paris, cher Henri, sans me rapporter de lettre de toi, et avec des renseignemens pris par mon ordre au bureau de poste de la rue de Sèze qui me mettent l'âme à l'envers. Depuis que j'ai reçu ta lettre datée de Minpooree, il est arrivé trois malles de l'Inde, deux *via Calcutta*, la troisième *via Bombay!* Tu m'avais habitué à tant d'exactitude que je ne sais comment expliquer ce silence, en ce moment surtout où j'aurais besoin de recevoir régulièrement de tes nouvelles. Ignores-tu donc l'impression profonde que les catastrophes de Dehli et de Meerut ont faite en Europe? Même en ce petit pays calme et ignoré, où les événemens qui remuent le monde semblent passer inaperçus, la lutte commencée le 11 mai dans les rues de Meerut agite tous les esprits. L'abbé Ledoux, le chevalier de Lagazette, M. Pistolet, les trois fortes têtes politiques de l'endroit, n'ont pas d'autre sujet de conversation, j'allais dire de préoccupation. Que Dieu te protége, mon bien-aimé cousin; qu'il dirige ta course au milieu de ce voyage d'agrément que je maudis bien plus en ce moment que je n'y ai jamais applaudi! A en croire ta lettre du 24 avril, la dernière qui me soit parvenue, et déjà vieille de près de quatre mois; à en croire, dis-je, ta lettre du 24 avril, en quittant Minpooree tu devais, après une expédition de chasse de quinze jours ou trois semaines, faite en compagnie du major Hammerton, redescendre vers le sud. Si tu as persévéré dans ce projet, la carte de l'Inde, que j'étudie sérieusement depuis quinze jours, me montre que tu devais te trouver en dehors des événemens de l'insurrection, confinée, aux dernières nouvelles, dans les provinces du nord et le royaume d'Oude... Mais auras-tu pu mettre ce plan à exécution? ta sagesse aura-t-elle compris les bruits avant-coureurs de ces grands désastres? C'est là ce que je

n'ose espérer! Il faut bien le reconnaître, toutes les prévisions de tes lettres ont été trompées par l'événement. Où tu avais vu des populations résignées au joug étranger, plus heureuses sous leurs maîtres européens qu'elles ne l'ont jamais été sous le sceptre de fer des tyrans indigènes, une armée bien disciplinée et fidèle, comme par une soudaine métamorphose se révèlent des soldats rebelles, des multitudes furieuses, tyrans inhumains qui frappent sans relâche et sans pitié la faiblesse et l'enfance! Non pas que je te reproche sévèrement de n'avoir vu de ce pays que la surface, ce que l'on t'a permis d'en voir : les faits, hélas! disent assez que tu t'es laissé enguirlander par les prévenances de tes hôtes, sans rien deviner des passions qui bouillonnaient au sein du flot populaire. Je l'ai dit et je le répète, je constate le fait sans blâmer ton manque de perspicacité, car qui me dit qu'à ta place j'aurais été plus clairvoyant? De loin même, tes hôtes de ces pays reculés ont conquis toutes mes sympathies, et le major Hammerton, lady Suzann sont pour moi comme de vieux amis dont le sort, au milieu de ces tragiques événemens, me préoccupe plus que tu ne saurais croire.

Ceci m'invite tout naturellement à revenir sur le sujet de ce malencontreux paquet que tu m'as envoyé de Minpooree. Comme tu as pu le voir par l'en-tête de cette lettre, depuis quinze jours nous sommes installés à Mont. Ma femme, comme à son ordinaire, a bien voulu se charger de surveiller les préparatifs du départ, et pendant qu'elle remplissait ce devoir conjugal avec son zèle accoutumé, ses yeux ont rencontré, dans mon cabinet, ton envoi de Minpooree, encore revêtu de son enveloppe primitive de toile cirée. Tu ne saurais croire avec quelle véhémence Pauline, à cette vue, m'a reproché mon apparente négligence, si bien que pour me justifier j'ai dû lui raconter piteusement les déboires de ma correspondance avec lord Delamere. Te dirai-je ce que cette folle tête a conclu de cette mélancolique histoire? Rien autre chose, sinon que je n'avais pas compris un mot à ma mission, et que le paquet, pour suivre tes intentions et celles de l'expéditeur, devait être remis par un commissionnaire, sans autre forme de politesse, à l'hôtel Windsor. A cela j'aurais pu répondre que le vicomte Delamere avait quitté l'hôtel pour faire un voyage en Suisse, sans laisser d'adresse assez certaine pour que je pusse lui expédier son bien; mais ces explications n'auraient pas arrêté les mille et une divagations auxquelles Pauline s'est livrée au sujet de cette malheureuse boîte à malice... Il s'est agi d'abord d'en deviner le contenu : un instant on a hésité entre des perles, des bijoux indiens, un autre *kohinoor!*... Enfin il a été décidé, mais irrévocablement décidé que la boîte contenait des portraits! Et pourquoi des portraits, s'il vous plaît? Parce que ma ro-

manesque épouse, qui, une fois lancée dans le champ des suppositions, ne s'arrête pas à mi-chemin, prétend avoir découvert de prime-saut les causes de la façon peu bienveillante dont le vicomte Delamere a accueilli, il y a deux mois, mes avances. Si nous ne sommes plus au temps où les rois épousaient des bergères, nous ne sommes pas encore arrivés à ceux où les filles de l'aristocratie anglaise épouseront des majors au service de l'honorable compagnie des Indes; la phrase est de ma femme. Il est donc bien établi, et par l'autorité du *Peerage*, qu'il y a dans la vie de tes amis de Minpooree quelque gros mystère, quelque drame peut-être. En présence de cette puissante argumentation, je n'ai pu que me tenir les côtes et conclure, puisque ma femme le veut ainsi, que la boîte contient des portraits destinés à fléchir le courroux d'un père irrité. Je te demande mille pardons d'avoir occupé ton temps à lire ces fariboles, mais j'ai pensé que le roman de Pauline pourrait te donner un bon moment d'hilarité, sans te laisser une trop mauvaise opinion de son bon sens...

C'est toujours dominé par les plus cruelles inquiétudes à ton endroit que je reprends cette lettre le même jour, à minuit. Le récit des catastrophes de l'Inde est dans toutes les bouches, remplit toutes les feuilles. Et que de contradictions dans les mille bruits que répète la voix publique! Ceux-ci, et c'est le petit nombre, ne voient dans les insurrections de Meerut et de Dehli que des tempêtes passagères, dont la bonne fortune de l'Angleterre triomphera facilement. Ceux-là au contraire, prophètes de malheur, annoncent brutalement que la puissance de l'Angleterre en ces contrées lointaines a vu luire son dernier soleil! Pour te donner une idée de l'étrange bouleversement des esprits dans cette malheureuse question des cipayes, permets-moi de crayonner à ton intention quelques détails d'une discussion dont le salon de Mont a été ce soir le théâtre.

Ma belle-mère et ma femme viennent de se retirer. Quoique nous soyons au cœur de l'été, la nuit est froide et pluvieuse : le claquement des persiennes agitées par des rafales tumultueuses et les aboiemens des chiens de garde troublent seuls le sombre silence qui règne aux alentours du château. Le chevalier de Lagazette, assis sur une causeuse au coin de la cheminée, manœuvre une tabatière d'or entre ses doigts avec une gracieuse dextérité qui sent son XVIIIe siècle. Notre nouveau voisin, qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, fort intéressant en un mot à ses momens lucides, assez fréquens malgré ses quatre-vingt-cinq ans, a passé sa jeunesse dans l'armée de sa majesté britannique, où il a atteint le grade de lieutenant-colonel, et une pension pour bons services de guerre, qu'il touche du gouvernement anglais, est la plus claire partie de son re-

venu. M. Pistolet, le receveur des contributions de Mont, cœur chaud, petite cervelle qui n'a pas résisté victorieusement au vertige démocratique de 1848, trempe méthodiquement une sandwich dans une tasse de thé. Je feuillette sur la table ronde, en compagnie de l'abbé Ledoux, un album nouveau de Cham. Tu vois l'ordre de combat dans tous ses détails. Il est dix heures cinq; le chevalier de Lagazette, avec un accent digne de son collègue de Moncade, ouvre le feu par ces mots agressifs, lancés à l'adresse de M. Pistolet : — Eh bien! il paraît que nos amis les ennemis sont rudement menés là-bas?

M. Pistolet répondit à ces paroles, en homme peu curieux de commencer la lutte, qu'il ne savait pas que des nouvelles récentes fussent arrivées des Indes, et que sa feuille du moins n'en faisait pas mention.

Dès le début de cette conversation, l'abbé Ledoux avait dressé les oreilles comme le cheval de guerre aux fanfares de la trompette, et sans vouloir comprendre les dispositions pacifiques dont témoignait l'attitude de M. Pistolet, il compléta le mouvement d'attaque du chevalier par ces mots : — On a bien raison de dire qu'il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre! Si vous voulez des nouvelles, il faut les chercher où on les trouve.

— Et où cela, je vous prie? demanda le receveur avec la douceur de l'agneau de la fable interpellé par messire loup.

— Dans les journaux sérieux, reprit impérativement l'abbé.

— Je puis vous assurer, mon cher monsieur Pistolet, dit le chevalier en coupant la parole à l'abbé sans beaucoup de cérémonie, que, quelque désastreuses que soient les nouvelles publiées, les nouvelles tenues secrètes par le gouvernement anglais avec cette perfidie qui le caractérise le sont bien plus encore! L'Inde entière se rallie comme un seul homme autour du drapeau de la légitimité. En un mot, la situation est telle que l'orgueilleuse Albion, courbant la tête, les mains jointes, demande au gouvernement français de lui prêter cent mille hommes! Sans ce secours, l'Inde est à jamais perdue pour nos voisins, car il n'y a pas cent soldats valides dans toute l'Angleterre! — Et le chevalier poursuivit avec une exaltation croissante : L'oriflamme planté sur la sainte mosquée de Dehli rallie sous ses plis vénérés les populations natives. Des sujets fidèles et idolâtres viennent par milliers jurer de mourir sous les yeuxet pour la cause du légitime héritier des Tamerlans! Runjet-Singh, à la tête de cent mille hommes de troupes régulières, marche au secours de son royal frère de Dehli...

— Mais Runjet-Singh est mort, tout aussi mort que Charlemagne ou Sixte-Quint, interrompit bruyamment M. Pistolet.

— Monsieur, vous n'êtes pas Français! reprit le chevalier avec une grande sévérité.

J'avais assisté en spectateur muet à cette polémique, lorsque l'apostrophe colérique du chevalier me fit craindre que le débat ne prît les proportions d'une querelle entre héros d'Homère, familiers avec l'invective. Ces prévisions ne furent pas trompées : des lèvres frémissantes de colère murmuraient toute sorte d'épithètes malsonnantes et dissonantes, lorsque Bonhommé vint heureusement mettre un terme à la querelle en annonçant l'arrivée du cabriolet du chevalier.

Mon attitude silencieuse en présence de ce brûlant conflit te donne une juste idée des sentimens de mon cœur, aussi éloignés d'un anglophobie puérile que d'un anglomanie exagérée. D'une part, et je ne te le cache pas, je suis loin de considérer comme un irréparable malheur que nos voisins d'outre-mer aient sur les bras des affaires sérieuses, que le paratonnerre des révolutions indiennes détourne de l'Europe cette activité inquiète et tracassière de la politique anglaise dont elle a tant eu à souffrir. De l'autre, je vois des soldats rebelles à leur drapeau, des bêtes fauves dont les excès font rougir l'humanité; je me rappelle les hôtes excellens que tu as rencontrés sur ta route; je pense à toi, à tes jours compromis dans quelque horrible catastrophe, et je maudis les révolutions et les révolutionnaires, quelque part et sous quelque forme qu'ils se présentent!

Je veux cependant, à tout prix, sortir de l'incertitude où je suis plongé, avoir sur ce qui se passe autour de toi, à défaut de tes lettres, des renseignemens exacts; aussi je me décide à aller les chercher aux sources mêmes. La presse de Londres traite assez brutalement les affaires de l'état : les correspondances de Sébastopol attestent assez avec quelle fougueuse énergie les plumes anglaises dénoncent les malheurs publics. Ce rôle de censeur impitoyable qu'il a pris dans la guerre de Crimée, le *Times* n'y faillira pas sans doute dans la guerre de l'Inde. Aussi, pour me défendre à ton endroit de craintes exagérées comme de fausses espérances, je me décide à prendre un abonnement à la célèbre feuille anglaise. Je lis encore assez couramment l'anglais pour venir à bout, mon dictionnaire à la main, des lettres indiennes (*from our own correspondent*) du Léviathan du journalisme. Adieu, je te quitte pour écrire à l'éditeur du *Times* et lui demander sa feuille.

LE MÊME AU MÊME.

Paris, 8 août 1857.

Que je te donne, mon cher Henri, sans préambule et avec tous les détails qu'il comporte, le récit de l'aventure très triste et très

extraordinaire dans laquelle le hasard vient de me réserver un rôle actif. Hier, avant le déjeuner, j'ai reçu avec le premier numéro de mon abonnement au *Times* une lettre de mon homme d'affaires qui m'appelait immédiatement à Paris, et, après un repas pris en toute hâte, je suis monté dans le phaéton pour aller rejoindre à Nogent le train direct de Mulhouse. Les deux petits gris firent merveille, et j'arrivai à la station en même temps que le convoi. Au moment où un homme du train mettait la main à mon intention sur la poignée d'une portière, l'unique voyageur du compartiment désigné, un homme d'un âge avancé, d'une belle et imposante figure, demanda à mon introducteur, avec un accent qui ne laissait aucun doute sur sa nationalité, s'il n'y aurait pas moyen d'acheter une feuille du jour. — Vous aurez des journaux à Montereau, comme je vous l'ai dit quatre fois depuis ce matin, cria le conducteur du ton d'un homme fatigué de répondre à des questions oiseuses, et le convoi se remit en marche. Si ce court dialogue m'avait fait reconnaître dans mon voisin un Russe, un Chinois, je n'aurais certes pas manqué, bon compagnon comme je me pique de l'être, de lui offrir de partager avec moi les feuilles du *Times* qui se trouvaient dans mon paletot; mais les quelques paroles lancées au conducteur ne pouvaient sortir que d'une bouche anglaise : or je sais par expérience qu'il faut se garder de faire à messieurs nos voisins, sans introduction préalable, des avances premières qui peuvent ne pas être toujours appréciées à leur juste valeur. Bien résolu donc, cette fois du moins, à ne pas pécher par excès d'urbanité, je m'accoudai dans mon coin, et fus bientôt perdu dans les colonnes du journal anglais; mais j'avais trop présumé de mon savoir : à peine eus-je parcouru de l'œil les premières lignes d'une correspondance indienne, qu'il me fallut reconnaître, à ma grande confusion, que, faute d'un *pocket dictionary*, il était parfaitement inutile que je continuasse ma lecture. Sans poursuivre donc plus longtemps un travail stérile, je déposai le volumineux journal à côté de moi, et entamai résolûment l'examen des dossiers de l'affaire qui m'appelait à Paris, non sans savourer de temps à autre du coin de l'œil la gêne de mon voisin, qui, partagé entre le désir de posséder la feuille et l'embarras de demander une faveur à un inconnu, attachait sur le journal des regards pleins de convoitise.

Nous arrivâmes ainsi sans mot dire à Montereau. Le train n'était pas encore arrêté, que mon compagnon avait passé la tête à la portière, et appelait du geste et de la voix le débitant de feuilles publiques. L'honnête négociant avait dû faire pleine recette, car il ne put offrir à l'étranger que des publications illustrées et un assortiment varié d'almanachs. Ce n'était pas assez sans doute pour satisfaire

sa curiosité, car il se renfonça dans son coin en se frappant le front d'un geste plein d'impatience. Sa noble figure révélait une si profonde anxiété, que je n'eus pas le courage de continuer plus longtemps cette maussade plaisanterie, et, saisissant le *Times* de la main droite, j'invitai le vieillard à en prendre lecture. Le tremblement nerveux avec lequel ses doigts déplièrent les feuilles du journal, l'ardeur fiévreuse de son regard, disaient assez les anxiétés qui agitaient son âme. Tout honteux d'avoir tant tardé à me décider à cette démarche courtoise, je repris, pour cacher ma confusion, avec un nouvel acharnement l'étude de mes paperasses, dont quelques-unes n'étaient pas dénuées d'intérêt. A l'arrêt de la station voisine, lorsque pour la première fois je quittai mon dossier du regard, un spectacle que je n'oublierai jamais s'offrit à ma vue. Mon voisin, le nez sur le papier, dévorait des yeux, dans toute l'acception du mot, un passage imprimé au bas du journal en petit caractère. En cet instant, comme si toute pensée de doute ou d'espoir venait de s'évanouir dans son cœur, les feuilles s'échappèrent de ses mains, son corps se releva brusquement comme un arc qui se détend, et ses lèvres contractées laissèrent échapper les mots : *Oh God,... God,... good God!*

Cette scène navrante trouva un puissant écho dans mon cœur. Je pensai immédiatement aux désastres de l'Inde, à ces horribles massacres qui ont désolé tant de familles anglaises, et une voix secrète m'avertit que j'avais à mes côtés un homme cruellement éprouvé dans ses plus chères affections. L'attitude de mon voisin accusait, à ne s'y point méprendre, un cœur brisé par une mortelle douleur. Le corps était campé droit et immobile contre les parois de la voiture, les mains inertes, l'œil fixe et sanguinolent, la respiration saccadée. Je demeurai préoccupé à un tel degré par cet étrange mystère, que le reste du trajet s'accomplit sans que j'eusse conscience du temps. Le train était arrêté depuis quelques instans sous la gare de Paris; mon compagnon demeurait immobile dans son coin, et j'hésitais à rompre le silence et à l'avertir que nous étions arrivés à destination, lorsqu'un valet de pied en petite livrée se présenta respectueusement à la portière. A sa vue, le voyageur parut reprendre ses sens, et, acceptant le bras que lui offrait le nouvel arrivant, descendit les degrés du marchepied. Je les eus bientôt tous deux perdus de vue au milieu de la foule.

Retenu toute la journée dehors par le soin de mes affaires, je ne rentrai au logis que vers minuit. Au milieu des agitations de la journée, le souvenir du drame du chemin de fer était complétement sorti de ma mémoire, lorsque le portier m'annonça qu'un « monsieur âgé » était venu me demander à plusieurs reprises, et avait en

désespoir de cause laissé sa carte. La carte qui me fut remise était ainsi conçue : *The Right Honorable Viscount Delamere G. C. B.* Au bas du carton, une main tremblante avait tracé au crayon les mots: *Will call to morrow at* 9 *o'clock.*

Tu sais la facilité de mon humeur, tu sais combien peu je suis propre à nourrir une *vendetta* à long terme; cependant, à la vue des noms inscrits sur la pâte porcelainée, mes griefs contre le futur visiteur se réveillèrent avec toute l'énergie du premier jour, et je fis le serment de n'accorder sous aucun prétexte un rendez-vous, demandé d'ailleurs avec un sans-façon tout britannique. Serment d'ivrogne, comme tu t'en doutes! Après une nuit passablement agitée, où je pesai et repesai avec la conscience d'un Minos les torts du vicomte Delamere et mes droits à une éclatante réparation, je me décidai à le recevoir, en me réservant de lui faire comprendre, par la froide dignité de mon accueil, combien j'avais été blessé de son inexplicable procédé.

Neuf heures sonnaient à la pendule de mon cabinet; je venais de placer sur mon bureau le paquet à l'adresse de lord Delamere. Rasé de frais, debout devant la cheminée, j'attendais mon visiteur dans une tenue fort imposante. Déjà, à plusieurs reprises, j'avais médité le petit salut de tête tout de circonstance avec lequel je me promettais d'entrer en matière, lorsqu'à ma grande surprise je reconnus, dans le vieillard auquel Bonhommé ouvrit les deux battans de la porte de ma chambre, mon compagnon du chemin de fer. Tout ce que le visage d'un homme peut exprimer de navrantes douleurs se lisait sur les traits crispés, dans les yeux rougis du nouvel arrivant.

— Monsieur, me dit-il d'une voix qu'un tremblement nerveux rendait presque inintelligible, il y a deux mois, vous avez eu la bonté, avec la courtoisie qui distingue votre nation, de faire envers moi une démarche de politesse à laquelle j'ai répondu par un procédé plein de hauteur. Vous voudrez bien peut-être aujourd'hui oublier mes torts en présence du terrible malheur dont je suis accablé.

On ne peut plus ému de ce préambule, je répondis par quelques phrases banales dont je te fais grâce.

— Je n'attendais pas moins de vous, reprit l'étranger; la douleur d'un père trouve toujours un écho bienveillant dans le cœur généreux d'un Français. Hélas! j'en ai déjà fait la cruelle expérience, n'est-ce pas un de vos plus braves généraux qui m'a transmis les dernières paroles de mon fils, frappé à mort sur le champ funèbre de Balaclava?

Je n'avais pas besoin, je t'assure, de ce titre du vicomte Delamere à la sympathie de tout cœur qui a battu d'une ardeur patrio-

tique au récit des hauts faits du siége de Sébastopol, pour oublier les petites rancunes que j'avais pu conserver contre mon visiteur, et ne voir en lui qu'un homme cruellement éprouvé par quelque récent malheur, le père de ces hôtes excellens qui, dans ton lointain voyage, t'ont accueilli comme un vieil ami. Pauvres gens! les dernières nouvelles annonçaient-elles donc qu'ils avaient péri au milieu d'une de ces tueries dont le nord de l'Inde a été, dont il est sans doute encore le théâtre? Et toi-même, as-tu pu échapper à ces sanglantes catastrophes? Tu comprends les pensées funèbres qui m'assaillirent en cet instant, pensées qui ne m'ont pas quitté depuis.

Lord Delamere continua après une pause : — Pardonnez-moi ces paroles incohérentes; dans la douleur où je suis, mes idées se confondent! Tout entier à mon malheur, j'oublie que je dois vous expliquer l'étrange lettre dont vous voulez bien en cet instant ne pas garder souvenir.

Je ne pus ici qu'assurer de nouveau mon interlocuteur que j'avais compris du premier moment que, dans son court séjour à Paris, il n'eût pas eu le temps de recevoir ma visite; mais j'aurais pu m'épargner ces frais de rhétorique de salon. L'expression du visage de lord Delamere disait assez que mes paroles bourdonnaient à son oreille sans y produire plus d'impression que mes traits n'en avaient laissé la veille dans son souvenir.

Le vicomte poursuivit : — Hélas! c'est une histoire de tous les jours que j'ai à vous raconter, l'histoire d'un père qui a immolé aux préjugés de la naissance, à son orgueil offensé, les plus chers intérêts de son cœur. Cinq ans, bourreau de mon bonheur, je suis resté inflexible devant les tendres appels de ma fille. Cinq ans, entouré moi-même de toutes les jouissances de la fortune, j'ai condamné la malheureuse enfant à un exil lointain, sous des climats meurtriers, et il a fallu, pour ramener mon cœur aux sentimens de la nature, qu'une horrible catastrophe vînt frapper ces êtres précieux que je repoussais sans pitié. Je viens de vous en dire assez pour expliquer, sinon excuser ma conduite envers vous, et vous comprenez maintenant que je vous redemande, comme ce que j'ai de plus précieux au monde, ce dernier souvenir de ma fille que vous conservez depuis deux mois.

— Je me serais fait, mylord, un devoir de vous l'envoyer il y a longtemps, si j'avais su votre adresse; mais les renseignemens qui m'ont été donnés à l'hôtel Windsor étaient si vagues que je n'ai pas osé me dessaisir du paquet confié à mes soins. J'aurais un véritable plaisir à vous le remettre moi-même, continuai-je en prenant sur mon bureau l'enveloppe de toile cirée, si je ne le faisais en d'aussi

douloureuses circonstances. Permettez-moi cependant de vous rappeler que les nouvelles de l'Inde sont bien contradictoires à cette heure. Les dépêches de la télégraphie électrique fourmillent d'erreurs, au milieu desquelles il est plus que difficile de discerner la vérité.

— Non, monsieur, le doute ne m'est plus permis! Depuis le moment où hier un étranger m'a prêté dans le chemin de fer la feuille anglaise qui m'a appris la fatale nouvelle, jusqu'à deux heures de la nuit j'ai voulu croire que le massacre des habitans européens de Minpooree n'était qu'une vaine rumeur de journal; mais une dépêche télégraphique, que j'ai reçue dans la nuit de l'*East-India-House*, confirme dans tous ses détails le récit du *Times*. Ma fille, son époux, son enfant, sont tombés sous les coups de ces tigres à face humaine, et vous tenez en ce moment entre les mains tout ce qui me reste de ces tendres victimes de l'orgueil d'un père, ajouta le vieillard, qui se leva machinalement de son fauteuil pour recevoir le paquet que je lui offrais.

La pâleur répandue sur le visage de lord Delamere attestait assez les émotions et les remords de son cœur. D'une main tremblante il rompit les cachets qui scellaient l'enveloppe de toile cirée; mais en cet instant ses forces lui manquèrent tout à coup, ses jambes se dérobèrent sous lui, et il fut obligé de s'appuyer contre mon bureau. Je crus de mon devoir de lui abréger l'angoisse de la triste besogne qu'il avait commencée, et tirai moi-même de leur enveloppe de bois et de carton deux photographies d'une fort belle exécution. La première représentait une femme à la fleur de l'âge, dont les traits fins et délicats réalisaient la gracieuse description que tu m'as donnée de lady Suzann Hammerton. Un petit enfant de deux ans environ, aux cheveux bouclés, à la rieuse physionomie, vêtu d'un costume de *highlander*, avait servi de modèle pour la seconde. Les souvenirs qu'un visage aimé ravivèrent dans le cœur du vieillard inondèrent son cœur d'un torrent de douleur qu'il ne put maîtriser, et des larmes bienfaisantes coulèrent à flots le long de ses joues.

Quelques instans après, je reconduisis lord Delamere à sa voiture, et le quittai en lui demandant la permission d'aller le soir même lui rendre sa visite. Pauline, qui arrive de Mont à cinq heures, viendra avec moi. Les femmes ont de merveilleux secrets pour panser les plaies de l'âme, et je ne doute pas que la mienne n'accepte avec joie la mission consolatrice que je veux lui confier.

Voici bien du papier noirci; ma lettre doit être à la poste dans une demi-heure, et je ne t'ai pas dit encore un mot des anxiétés de mon cœur à ton endroit. Cher ami, compagnon de mes jeunes an-

nées, que Dieu te protége, qu'il te rende bientôt à ta patrie, à ton vieil et affectionné cousin!

HENRI DE MARCENY A CHARLES DE MARCENY.

32, rue Neuve-des-Mathurins, Paris. Via Calcutta et Égypte.

Jongle de Deyrah, 18 mai 1857.

We keep the sabbath to day, mon bon vieil ami, et cependant je ne crois pas en outrager la sainteté en profitant de mon oisiveté pour te donner au long de mes nouvelles. Depuis ma dernière lettre, j'ai fait pas mal de chemin et de besogne. Tous mes amis de Minpooree, le major Hammerton, *little* Jimmy, le docteur Hall et moi-même, sommes réunis en déplacement de chasse dans la jongle de Deyrah, contrée chère à juste titre au *sportsman* de l'Inde; quant à lady Suzann, elle avait quitté Minpooree avant notre départ pour aller assister à Nawabgunge, la grande station militaire des environs, au mariage d'une de ses jeunes amies. Depuis près de quinze jours, nous sommes installés sous la tente, où il fait chaud, je t'assure; mais la nouveauté de cette existence, l'étrangeté de nos rencontres quotidiennes avec les plus beaux animaux de la création donnent à la vie une animation devant laquelle disparaissent les privations et les fatigues. Parler de mes privations et de mes fatigues, c'est un peu trop abuser du privilége d'exagération accordé aux voyageurs; je ramène donc les choses à la plus stricte réalité, en tirant à ton intention une photographie de notre établissement et de notre vie de tous les jours. C'est aux limites de la jongle qui s'étend vers le nord, à proximité d'un vaste *tank*, que nous avons planté notre camp, dont tu te représenteras difficilement l'importance et l'étendue. Avec tes idées rétrécies de comfort européen, tu ne te doutes pas probablement que trois chasseurs aient besoin d'une douzaine d'éléphans, d'autant de chevaux, et de quelque chose comme cent cinquante serviteurs : *syces*, cuisiniers, *berats*, *khonsommahs*, *abdars*, *mistis*, *métors*, et autres variétés de l'espèce domestique, j'allais dire de l'espèce humaine, sans lesquelles l'Européen ne saurait se déplacer en ces contrées lointaines.

Le camp se compose d'une grande tente (*mess tent*) où nous prenons nos repas, et de quatre tentes de moindre dimension. L'une d'elles, vide en ce moment, est destinée à un officier d'artillerie que nous attendons aujourd'hui ou demain. Les autres tentes qui servent de chambre à coucher à Hammerton, au docteur Hall et à moi-même, équipées uniformément et avec une grande simplicité, ne laissent cependant rien à désirer au point de vue du comfort de leurs hôtes.

Mon ameublement se compose d'un lit de fer, d'un lavabo portatif à cuvette de cuivre, d'une table à pliant, et, en guise de commode, de *pettarahs* (boîtes d'étain qui renferment nos effets de toilette). Sous un auvent de toile, au côté droit de la tente, mon noir serviteur, accroupi, n'attend qu'un signal pour apparaître le feu ou le *billatee-pannee* (*soda-water*) à la main. Le soleil est dissimulé sous un épais manteau de nuages; aussi, quoique ma montre marque bien près de neuf heures, je n'ai pas encore senti le besoin de faire placer à la porte les *tatties*, sorte de paravens en vétiver, et qui, incessamment arrosés par un homme affecté exclusivement à ce travail, conservent sous la tente une fraîcheur délicieuse. J'embrasse en ce moment du regard une scène des plus originales, que je prendrai la liberté de décrire pour ton instruction.

Notre meute d'éléphans est répandue sur les bords et au milieu des eaux du *tank* dans les attitudes les plus diverses. Celui-ci, immobile sur ses jambes au bord de l'eau, la trompe perpendiculaire, semble pêcher à la ligne. Au profond du bassin, en voici un autre qui s'amuse malicieusement à disparaître sous les eaux, en entraînant avec lui son *mahout* cramponné à ses oreilles. Sur la droite, mon compagnon de sport, l'*Ami-de-la-Lune*, l'un des plus vaillans de la bande, et qui comme tel m'est échu en partage dans nos expéditions, l'*Ami-de-la-Lune*, dis-je, savoure le *dolce far niente* du bain avec autant de sybaritisme que pourrait le faire un vieux Turc. Couché sur le flanc, l'air languissant, la pose voluptueuse, il cueille de sa trompe l'eau à la surface pour la faire voltiger en gerbes autour de lui en manière de passe-temps, tandis qu'un *mahout* et un *syce*, la pierre ponce à la main, lui labourent énergiquement les côtes. Je pourrais continuer ici mon énumération à la manière classique et te donner les noms de ces courageuses bêtes, véritables amis de l'homme : le *Fils-du-Rajah*, l'*Étoile-du-Matin*, la *Pomme-Grenade*, célèbre entre tous par la régularité et l'épaisseur du bouquet de poils qui termine sa queue, l'une des plus grandes beautés qu'un éléphant puisse posséder aux yeux des natifs : t'en serais-tu jamais douté, profane? Mais je ne veux pas abuser du genre descriptif et termine le tableau par un crayon du cortége de *master* Jimmy, qui rentre en ce moment de sa promenade du matin. A la tête du petit cheval, un *syce* qui le conduit par la bride; au côté droit de la selle, le fidèle Bukt-Khan soutient son petit maître d'une main pleine de sollicitude; au côté gauche, un porteur d'ombrelle, l'arme au vent. Le poney s'est arrêté à la porte de la tente, et Jimmy, m'envoyant force baisers, m'a crié de sa voix enfantine : *Frenchman sahib, salam!* puis le cortége s'est remis en marche, suivi à distance d'une *ayah* qui ne porte rien, à l'instar du page au convoi de M. de Marlborough.

Il est grand temps de te dire quelques mots de nos plaisirs cynégétiques, *pig sticking* et chasse à tir. Si nous n'avons pas encore eu des succès pareils à ceux du docteur Hall, qui, dans son déplacement de l'année dernière, en ces mêmes parages, a tué dix-neuf tigres, nous ne pouvons pas trop nous plaindre : vingt-trois *pigs* (cochons sauvages) embrochés à la lance, un effectif respectable de daims, floricans, poules sauvages, perdrix, deux paons! et enfin hier, jour solennel, pour moi surtout, un premier tigre, avec les épisodes de chasse les plus émouvans. Le tigre nous avait été signalé dans une partie de la jongle assez éloignée du camp, et d'un si difficile parcours qu'Hammerton hésita longtemps avant de nous mener à sa recherche. Nous n'étions pas en chasse depuis une heure que les dangers du terrain nous furent révélés par un accident assez curieux. La ligne d'éléphans était arrivée au bord d'un *nullah* (fossé vaseux) de mauvaise apparence, et l'un des *mahouts*, avec l'irréflexion si commune chez les natifs, entreprit de le faire traverser à sa monture. L'éléphant se refusa d'abord à tenter cette épreuve; mais bientôt, ramené à l'obéissance à coups de pique, il entra dans le fossé le front en sang. Dès les premiers pas, on put juger du sort qui l'attendait. En effet, avant d'avoir atteint le milieu du fossé, le pauvre animal était cloué, incapable de mouvement, dans la vase qui lui montait jusqu'à mi-jambe. La situation était critique, car il n'est pas rare de voir des hommes et des animaux disparaître dans ces bourbiers; mais la sagacité de l'éléphant ne se démentit pas dans cet instant suprême. Comme s'il eût compris qu'en se débattant il n'eût fait qu'aggraver en vain sa position, il se coucha sur le flanc, se contentant de suivre d'un œil intelligent les préparatifs de secours que nous organisions sur les bords du *nullah*. *Mahouts*, *syces* et chasseurs travaillaient à l'envi à lier des fascines que l'on jetait sous la tête de l'animal, en vue de donner quelque solidité au terrain. Pendant une longue demi-heure que dura ce travail, l'éléphant, comme bien convaincu de nos excellentes intentions à son endroit, ne donnait signe de vie que pour tâter légèrement du pied le lit de fascines déposé devant lui, ne voulant risquer qu'à bon escient un effort suprême et libérateur. Le docteur Hall, *sportsman* exercé, eut encore l'idée d'un autre moyen de sauvetage. Sur son ordre, un *syce* enroula sous le corps de l'éléphant embourbé une corde dont il vint passer une des extrémités dans l'anneau de la trompe de l'*Ami-de-la-Lune*, le plus fort et le plus intelligent de la bande. La mission qui venait d'être confiée à la sagacité de mon porteur n'était pas au-dessus de son intelligence; aussi fut-ce avec étonnement qu'on le vit manifester une mauvaise volonté inaccoutumée, et, malgré le commandement de son *mahout*, laisser tomber la corde

de sa trompe. Un violent coup de pique fut le juste châtiment de cette apparente désobéissance, et l'*Ami-de-la-Lune*, sensible à cet outrage, enlevant le filin par un coup de tête, le fit voler en éclats avec la même facilité que j'aurais eu à briser un léger fil de soie. Au toucher de la corde, l'intelligent animal avait compris qu'elle n'était pas assez forte pour soulever le poids de son camarade. Cet avertissement profita au docteur Hall, qui fit immédiatement croiser un triple filin sous le corps de l'éléphant en détresse. Sans témoigner une juste rancune pour un mauvais procédé, l'*Ami-de-la-Lune*, lorsqu'on lui remit la nouvelle corde, la tendit, comme pour se rendre compte de sa puissance de résistance. Satisfaite sans doute de cette expérience, la prudente bête, sans attendre les ordres de son *mahout*, se prit à haler vigoureusement, et sans saccades. Averti, par la tension du filin, du secours opportun qui lui était prêté, l'éléphant embourbé, par un effort vigoureux, se remit sur jambes, traversa d'un pas discret le pont de fascines, et reprit pied sur la terre ferme, à notre plus grande satisfaction.

La fortune parut vouloir nous tenir compte de ces labeurs, car nous nous étions à peine remis en chasse, que, comme à un signal, tous les éléphans de la ligne faisaient entendre le cri d'alarme et repliaient prudemment les anneaux de leurs trompes. Ces préparatifs de combat dénoncent le voisinage de l'ennemi avec tout autant de certitude que l'arrêt du chien le voisinage du gibier. Bientôt en effet nous vîmes dans une clairière le tigre qui se retirait au petit pas devant la ligne des chasseurs, et trois coups de fusil accompagnèrent sa retraite. Toute cette scène passa comme une apparition devant mes yeux éblouis, et je ne me rendais pas encore bien compte que je venais de saluer le roi des jongles dans son domaine, lorsqu'à la voix puissante d'Hammerton, notre escadron se mit d'une vive allure à la poursuite de l'ennemi. C'était, je te l'assure, un étrange spectacle, et le crayon d'un maître pourrait seul reproduire cette charge de grosse cavalerie dans toute l'acception du mot : les gestes passionnés des *mahouts*, l'ardeur guerrière de nos montures, les convulsions des arbres déracinés sous leurs pas, les efforts désespérés de nos porteurs d'ombrelles, cramponnés dans une position d'équilibre instable au dos des *howdahs*. Je dois ajouter, pour être vrai, qu'au bout de cinq minutes je voyais avec une intime satisfaction l'*Ami-de-la-Lune* et ses confrères modérer leur allure, car mes trois fusils et moi-même avions eu notre bonne part de sauts et de soubresauts dans ce *steeple-chase* improvisé. Les taches de sang que nous rencontrions incessamment indiquaient la route suivie par le pauvre monstre, fort écloppé sans doute, car en général les tigres blessés chargent résolûment leurs

adversaires. Alléchés par la détresse évidente de notre ennemi, nous continuâmes à suivre ses pas, nous attendant à chaque instant à le voir surgir devant nos fusils. Deux heures s'écoulèrent inutilement dans cette recherche pleine d'anxiétés. Le soleil commençait à descendre à l'horizon, lorsque nous arrivâmes à un inextricable fourré de lianes, de palmiers-nains, de bambous, sorte de citadelle végétale, dans les profondeurs de laquelle il y avait toute chance que notre ennemi eût trouvé un asile. Nous atteignions à peine les limites de cette enceinte, que les rugissemens terribles qui saluèrent notre approche ne nous permirent plus de douter du voisinage de l'ennemi. Fatigue d'une course de deux heures, satiété des émotions du *sport*, poltronnerie peut-être, je constate, sans me charger de l'expliquer, l'impression profonde que ces accens caverneux produisirent sur les éléphans, qui complétèrent un demi à-droite, et s'en allèrent, comme Jean, par où ils étaient venus, plus vite même qu'ils n'étaient venus. Inutile d'ajouter que l'*Ami-de-la-Lune* se montrait digne de sa vieille renommée, et restait immobile aux abords de la jongle, en compagnie de deux ou trois vieux routiers de la bande. A trois reprises, les fuyards furent vigoureusement ramenés, et l'on essaya d'enlever d'assaut le terrible rempart d'épines; à trois reprises aussi, la colonne de brèche fut repoussée par ces terribles rugissemens, dont l'orchestre le plus cuivré ne saurait reproduire les intonations prodigieuses. Il fallait définitivement renoncer à battre cette maudite jongle au moyen des éléphans, et, pour terminer victorieusement la lutte, trouver un moyen de débusquer le tigre de son repaire. Ce fut en vain toutefois que Bukt-Khan s'élança du *howdah* où il avait pris place derrière son maître, et s'avança bravement dans le fourré pour y lancer des poignées de *chinese-crackers* (1). Comprenant sans doute les dangers qui l'attendaient en terrain découvert, le tigre s'obstinait à ne pas franchir les limites de son impénétrable asile.

— Qu'en dites-vous, monsieur? me dit le docteur Hall d'un air passablement narquois. Il faut perdre la peau, ou aller la chercher nous-mêmes.

— Je dis que je suis prêt à vous suivre, repris-je non sans penser que nous allions assez légèrement nous mettre dans la gueule du tigre, sinon du loup.

— Apportez les échelles! continua le docteur, interpellant en langage natif le serviteur préposé à la garde de ce meuble indispensable.

(1) Sorte de pétard employé dans l'Inde pour effrayer les cochons sauvages et les faire sortir des jongles.

Le noir domestique, fidèle interprète des lois de la civilité puérile et honnête, me présenta l'échelle, et je venais d'en franchir les premiers degrés, lorsqu'un rugissement terrible se fit entendre; il y eut ensuite un moment de silence, puis une voix victorieuse jeta aux échos le cri de *hallali*.

— Dix contre un, dit Hammerton, que cet enragé de Bukt-Khan vient encore de faire des siennes!

Et en effet, profitant d'un moment où son maître avait le dos tourné, Bukt-Khan, armé d'une lance et d'un bouclier, s'était glissé sous la jongle comme un serpent, et, arrivé près du tigre en rampant, l'avait frappé au cœur du fer de sa pique. Dix natifs se précipitèrent à l'envi au plus épais du fourré et rapportèrent bientôt le corps inanimé de notre adversaire. C'était un jeune mâle de trois ans environ, me dit le docteur Hall, fort expert en ces matières. Il mesurait onze pieds neuf lignes du museau à l'extrémité de la queue. Tu verras sa peau un de ces jours, car je compte l'offrir en présent à Pauline. Alors et seulement alors je compris combien j'avais eu chaud et soif pendant les deux dernières heures, et vidai coup sur coup trois bouteilles de *soda-water*. A ta santé, cousin!

Es-tu fatigué de ces récits? Mon amour-propre d'auteur et d'acteur veut croire que non; aussi, pour les compléter, te conduirai-je sous le *mess tent* le soir même de cette victoire, au moment du *pass-wine*. Hall, Hammerton et moi, nous sommes comfortablement installés autour d'une table qui nous offre les ressources variées d'un dessert appétissant, d'un haut-brion distingué et d'excellens *cheeroots* n° 2.

— Vous avez admiré l'audace de Bukt-Khan, dit Hall m'interpellant directement. Le drôle n'en fait jamais d'autres. Une fois qu'il a flairé le tigre, impossible de le tenir en laisse : il faut qu'il rapporte.

— Il devrait pourtant, interrompit Hammerton, savoir mieux qu'un autre ce qu'il en coûte de se trouver à portée des griffes d'un tigre. Dix ans n'ont pas effacé de son épaule droite la terrible blessure qu'il a reçue d'un tigre agonisant quand il chassait avec moi sur les territoires du Nizam; mais ni l'expérience, ni mes remontrances, ni mes ordres n'ont jamais pu modérer son ardeur, et quant à user de sévérité, le priver de m'accompagner aux jours de *sport*, son plus grand plaisir, je n'en ai vraiment pas le courage.

— Il est de fait que sa fidélité mérite toute votre indulgence, reprit Hall; j'en peux parler savamment. L'année dernière, lors de la maladie de *little* Jimmy, lady Suzann elle-même ne prodiguait pas au petit malade des soins plus tendres que ce colosse à moustaches d'une aune et à figure d'anthropophage. Six semaines il a eu la

constance de renoncer à son *howkah* de crainte d'apporter, en rentrant dans la chambre du cher enfant, une senteur nuisible!.. — Le docteur poursuivit en s'animant : Bukt-Khan, monsieur, est une des variétés les plus intéressantes de l'espèce indienne, le serviteur du bon vieux temps, dont le dévouement primitif ne le cède en rien au dévouement des Caleb et des Vendredi. Hammerton aurait commandé ce soir à son féal serviteur, entre la poire et le fromage, de nous expédier tous deux dans la nuit pour l'autre monde, que ni l'un ni l'autre nous ne verrions demain la lumière du soleil. Les ordres de son maître sont sacrés pour Bukt-Khan; son maître, c'est son fétiche, son *gooroo*. Je me hâte d'ajouter, pour ne pas vous donner une idée trop avantageuse de la race indienne, que Bukt-Khan est unique en son genre, et que vous pourriez chercher de Peshawur à Calcutta sans trouver son pareil. Le sentiment de la reconnaissance n'existe pas plus dans le cœur de l'Indien que le mot dans sa langue. Aussi, pour vous éviter de cruelles désillusions, pénétrez-vous de cette vérité, que le bien que vous semez autour de vous ne produira jamais qu'une récolte de noire ingratitude. En voulez-vous un exemple? Vous avez peut-être remarqué un *ryot* qui, au moment du départ pour la chasse, m'a retenu un assez long temps au seuil de ma tente?

— Ah! ah! toujours le *ryot* qui vous réclame ses honoraires de malade! interrompit Hammerton avec un sourire.

— Monsieur ne connaît pas cette anecdote, reprit vivement le docteur en homme qui sent le besoin de motiver la nouvelle édition d'un récit familier à son auditoire.

— Vous n'avez pas besoin d'excuse; l'anecdote est curieuse, et, sans compliment, vous la narrez fort bien, dit le major avec un imperturbable sérieux.

Sans se faire prier davantage, le docteur poursuivit : — En revenant l'année dernière à Minpooree d'un petit voyage à quelques milles de la station, dans l'obscurité de la nuit mes deux *bérats* de devant culbutèrent sur un objet placé en travers de la route. Une fois sorti de la bagarre, je reconnus que l'obstacle n'était rien autre chose qu'un homme qui se tordait sous les premières atteintes d'une violente attaque de choléra. Sans perdre de temps, j'administrai au moribond une dose de laudanum, et pour compléter ma bonne action, lui cédant ma place dans le *palki*, regagnai la station à pied. Grâce à un traitement énergique, à huit jours de là le moricaud était sur jambes; mais ce fut au bout d'un mois seulement que, voyant qu'il engraissait à vue d'œil, je me résolus à lui faire comprendre qu'il n'avait plus besoin de mes services médicaux et pouvait rentrer dans ses foyers. Savez-vous ce qu'il répondit à cette ouverture?...

A peu près ceci : Que je lui avais sauvé la vie pour mon plaisir, et qu'en bonne justice, sous peine de manquer aux obligations que j'avais contractées envers lui, je lui devais les moyens d'en soutenir le fardeau!... Jamais bastonnade n'eût sans doute été mieux appliquée que sur le dos de cet impudent personnage; il me sembla cependant plus original de jouer mon rôle de dupe jusqu'au bout, et d'acheter par un *backshih* le départ de l'hôte importun. Ajouterai-je que ce nouvel acte de condescendance n'a fait qu'encourager le drôle dans ses prétentions, et qu'il ne manque jamais deux ou trois fois l'an de venir me rappeler ses incontestables titres à ma gratitude? Voilà les natifs, monsieur : incapables de croire à un acte de générosité désintéressée! Le droit du plus fort est le seul que leur nature pervertie reconnaisse; le gouvernement du sabre, le seul gouvernement qu'ils puissent comprendre et respecter. Aussi ne suis-je pas sans crainte lorsque je vois nos hommes d'état hésiter à sévir contre l'insubordination, tranchons le mot, la révolte des régimens de Berhampoore et de Barrackpoore, et tous les officiers du service qui ne sont pas des échappés de Bedlam ou d'Exeter-Hall, — je ne fais pas de différence, — sont de mon avis. Il ne faut pas plus que la faiblesse avec laquelle on temporise à Calcutta avec les cipayes rebelles des 35e et 39e pour faire couper le cou un de ces beaux matins à tout ce qu'il y a d'Européens dans l'Inde!

— Vous voilà encore avec vos sombres pronostics, Hall! interrompit Hammerton.

— Et croyez-vous, Hammerton, croyez-vous, dites-le-moi la main sur la conscience, que l'avenir ne soit pas chargé des plus sombres nuages? reprit le docteur en regardant fixement entre les deux yeux son interlocuteur.

— Pour vous répondre très franchement, je ne saurais nier qu'il n'y ait une grande inquiétude dans le pays; mais c'est la loi fatale de notre puissance dans l'Inde. Depuis un siècle qu'elle existe, jamais nous n'avons joui d'une période de dix ans de paix. Nous sommes en 1857, la seconde guerre du Pendjab a neuf ans de date, nous devons donc nous attendre à quelque explosion; mais de quel côté viendra-t-elle? C'est là la question! Il ne me surprendrait pas que les habitans de l'Oude profitassent de la saison des pluies pour prendre les armes. Quant à une insurrection de l'armée du Bengale,... allons donc! la chose ne vaut pas la peine d'être discutée, c'est de la fantasmagorie triple.

— Dieu me garde, Hammerton, de vouloir jouer devant notre hôte le rôle de prophète de malheur! reprit le docteur avec une grande solennité; mais, je vous l'ai dit, je vous le répète, si l'on ne se décide pas à faire un grand exemple, à décimer, oui, décimer,

c'est le vrai moyen, la brigade de Barrackpoore, avant six mois toute l'armée du Bengale sera en insurrection. L'esprit de sédition court les bazars et les campemens militaires. En doutez-vous pour un instant? Aujourd'hui, sous prétexte de caste, les cipayes refusent la cartouche Enfield; demain ils auront découvert que le contact des officiers européens menace leur salut dans l'autre monde, et ils prieront très respectueusement le gouvernement de nous mettre à la porte pour nous remplacer par de huileux *subadars*. Des prophéties circulent, vous les avez eues entre les mains tout comme moi, qui annoncent que 1857, la centième année de la puissance anglaise dans l'Inde, en sera la dernière; mais qui songe à poursuivre les auteurs de ces pamphlets incendiaires, qui peuvent avoir une telle influence sur l'esprit superstitieux des natifs? Ce n'est ni vous, ni moi, ni le gouvernement, qui a bien autre chose à faire. Voilà pour les intrigues qui agitent les bas-fonds de la société indigène. Quant aux classes élevées, croyez-vous que les princes dépossédés, malgré les listes civiles extravagantes que nous leur payons, ne soufflent pas de tous leurs poumons pour attiser le feu de la révolte? L'esprit de sédition est partout, et nos moyens de répression, quels sont-ils? Nos troupes européennes, les seules sur lesquelles nous puissions compter, sont moins nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été : les natifs ne le savent que trop, et c'est là le secret de leur audace. Pas un régiment européen sur tout le parcours du Great-Trunk-Road de Calcutta à Meerut! pas un soldat blanc pour garder l'immense arsenal de Delhi! L'imprévoyance anglaise n'atteint-elle pas ici les limites de la folie?... Pas de police militaire, pas plus au reste que de police civile, pour vous mettre sur la trace des complots qui se trament dans l'ombre! En voulez-vous une preuve? Voici ce qui a été dernièrement découvert à Barrackpoore, ainsi que me le mande Smith, l'aide-de-camp du brigadier : en 1826, un brahmine de haute caste, chef de la révolte du 47e régiment, fut pendu au bord du grand Tank. A la place où fut dressée la potence s'élève aujourd'hui un *banian* sacré, objet de la vénération des fidèles! Et ce n'est pas tout, les vases de cuivre du *pendu*, les petits instrumens de son métier, encensoirs et autres, étaient encore gardés religieusement, il n'y a pas plus de quinze jours, dans le corps de garde de Barrackpoore, et adorés, comme les reliques d'un saint, par nos loyaux cipayes!

— De la véracité de tout ce que vous venez de dire, Hall, je suis aussi pénétré que vous, reprit Hammerton d'un air pensif, plus pénétré même que vous, car en des jours de crise votre personne seule serait exposée, et moi je suis époux, je suis père... — Il poursuivit après une pause : — Et cependant je ne crois pas que ces misérables

cipayes, je les ai vus au feu et je sais ce qu'ils valent, je ne crois pas, dis-je, que ces misérables cipayes puissent arrêter la course victorieuse de l'étoile de la vieille Angleterre. J'ai confiance en la bravoure de nos soldats européens, j'ai confiance en ces hommes de la vieille école qui sauront porter haut et ferme au milieu des dangers le drapeau de notre glorieuse reine. Les deux Lawrence, Outram, Chamberlain, ces hommes-là valent des armées, et quels que soient les périls dans lesquels des demi-mesures nous auront fait tomber, leur courage éprouvé saura nous en tirer... Voici une bien longue, bien sérieuse conversation, mon cher hôte, et il ne nous reste qu'à nous excuser, Hall et moi, de vous l'avoir fait subir, car il est bien décidément inutile d'attendre Jones, qui ne viendra pas ce soir, comme il nous l'avait promis.

En cet instant, l'on entendit un bruit confus de voix au dehors de la tente, et un domestique en franchit le seuil pour remettre à Hammerton une lettre qu'un *péon* venait d'apporter de Nawabgunge. Le capitaine Jones annonçait en quelques lignes à son ami que les bruits d'une insurrection à Meerut, en circulation depuis quelques jours, avaient pris tout à coup une telle consistance que le brigadier commandant à Nawabgunge lui avait refusé la permission de venir nous rejoindre.

— Que dites-vous de tout ceci? fit Hall, rompant le silence solennel avec lequel nous avions accueilli ces graves nouvelles.

— Je dis qu'il ne peut y avoir un mot de vrai dans ces bruits, reprit Hammerton, par la grande raison que nous avons à Meerut une force européenne respectable, le régiment des *riffles* et celui des carabiniers. Si *Jack cipaye* médite de funestes projets, il ne commencera pas bien certainement par mettre le feu aux poudres dans une station aussi bien gardée que Meerut.

— Depuis vingt-cinq ans que je suis au service de *Old John Company*, interrompit Hall, j'ai toujours remarqué que pour pénétrer les plans des natifs, il fallait bien se garder de prendre le bon sens pour guide. Annoncez l'improbable, l'impossible, lorsqu'il s'agit d'éventer les machinations de cette maudite engeance, et je parie cent contre un que le fait accompli viendra vérifier vos prédictions. Aussi, Hammerton, suis-je loin d'être aussi rassuré que vous l'êtes. Je crois sincèrement que le 11 mai l'on a joué à Meerut le premier acte d'un grand drame dont Dieu seul sait si nous verrons la fin; ce qui ne doit pas nous empêcher de dormir encore, cette nuit du moins, sur nos deux oreilles. Messieurs, bonsoir...

Au moment où je venais de reproduire à ton intention ce dialogue qui m'a vivement frappé, Hammerton est entré sous ma tente pour m'annoncer que des nouvelles ultérieures, arrivées ce matin, ne lui laissaient plus aucun doute sur la gravité des événemens de Meerut,

et l'obligeaient à se rendre immédiatement à son poste. Quant à moi, je me mets en route, sous la conduite de Bukt-Khan, au coucher du soleil pour Nawabgunge. C'est un voyage de cent cinquante milles environ, dont je ferai la première partie à dos d'éléphant, mode de locomotion assez primitif; mais grâce à un express qui va partir à l'instant, je trouverai un *dawk* préparé à mi-chemin. J'ai voulu d'abord refuser les services du fidèle serviteur d'Hammerton, mais mon hôte m'a fait observer qu'en tout état de choses Bukt-Khan devait partir pour Nawabgunge où il va se mettre aux ordres de lady Suzann, qu'il ramènera immédiatement à Minpooree. Impossible donc de refuser cette nouvelle preuve de l'affection de mon excellent hôte. Aussi tu comprendras sans peine la profonde tristesse qui s'empara de moi lorsque je lui fis mes adieux. En m'éloignant de ce noble représentant de la race européenne en ces contrées lointaines au milieu de si lugubres circonstances, une véritable tristesse oppressait mon cœur; il me semblait que je quittais un vieil ami. Je n'ai pas éprouvé un moindre chagrin à me séparer de *little* Jimmy. L'affection que ce cher enfant m'a témoignée dès le premier jour m'a pénétré jusqu'au fond de l'âme. Croirais-tu que le cortége de mes amis était déjà à une assez grande distance des tentes, que le cher petit, la tête à la portière du palanquin, dans lequel il avait pris place entre les genoux de son père, me saluait de la main en me criant en signe d'adieu : *Frenchman sahib, salam! — Sweet little boy!* le reverrai-je jamais? Au diable les idées noires!

L'*express* qui va commander mon *dawk* doit, suivant toute probabilité, rejoindre le courrier qui porte la prochaine malle; aussi je termine à la hâte cette longue lettre. Je sais combien tu es prompt à t'inquiéter à mon endroit, et je ne peux me dissimuler que l'insurrection de Meerut aura un sinistre retentissement en Europe. Je veux donc que tu saches à n'en pas douter, et le plus tôt possible, que le 18 mai, à deux heures de l'après-midi, j'étais sain de corps et d'esprit, et à toi de cœur comme toujours.

HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

Nawabgunge, 6 juin 1857.

Comme je te l'ai promis dans ma dernière lettre, mon cher ami, je ne laisserai pas partir cette malle sans te donner de mes nouvelles. Ta tendresse éprouvée, la gravité des événemens qui se passent autour de moi me sont un sûr garant que mes lettres, quelque rapprochées qu'elles soient, seront toujours les bienvenues entre tes mains. Grâce au ciel cependant, je n'aurai point à te parler de mes dangers. Jusqu'ici, ma bonne étoile de voyageur a pris soin

d'éloigner de ma route toutes ces scènes de carnage dont les journaux te donneront le palpitant récit; je n'ai pas même encore senti l'odeur de la poudre, et je t'écris en ce moment d'une retraite qui défierait au besoin toutes les forces rebelles de l'Inde. Inutile d'ajouter que je ne quitterai qu'à bon escient le fort de Nawabgunge, car, comme dit je ne sais plus quel vaudeville, je ne me consolerais de ma vie de laisser mes os dans ce voyage d'agrément, si bien commencé, et qui se termine au milieu des catastrophes d'un drame militaire dont nul ne saurait prévoir la fin. Je me laisse entraîner ici à l'exagération du moment. Prévoir la fin de cette insurrection sans chef, sans drapeau, c'est chose facile; mais qui pourrait dire les crimes de lèse-humanité qui ensanglanteront cette sombre page de l'histoire de l'Angleterre? Il nous est arrivé ici des relations authentiques des massacres de Delhi et de Meerut qui font dresser les cheveux sur la tête, et justifient, et au-delà, mon antipathie instinctive pour cette horrible race jaune; mais de ceci plus au long tout à l'heure : je reprends l'ordre chronologique des faits.

Parti du camp le 18 au soir en compagnie de Bukt-Khan, montés tous deux sur le dos hospitalier de l'*Ami-de-la-Lune*, j'ai trouvé, comme je l'espérais, un palanquin à mi-chemin et des relais de *bérats* échelonnés aux diverses stations de la route. J'aurais fait en un mot un voyage assez agréable, si les deux derniers jours je n'avais été assailli par les vents chauds, phénomène atmosphérique inexpliqué, et dont je ne puis te donner une meilleure idée qu'en disant que, si, fermant les yeux, vous exposez vos mains à l'action de ce souffle dévorant, vous pouvez croire que vos doigts sont à la bouche d'un brasier ardent. Je ne saurais terminer l'esquisse de mon voyage sans dire un mot des attentions et des soins que le fidèle Bukt-Khan n'a cessé de me prodiguer. Grâce à son incessante sollicitude, j'ai pu jouir aux *bungalows* de la route de tous les comforts dont ces établissemens sont susceptibles : des *tatties* bien arrosées, de l'eau tiède, la poule grasse, ou prétendue telle, de la basse cour!

Arrivé à Nawabgunge le 24 vers trois heures de l'après-midi, j'établis mon domicile au *dawk-bungalow*, et envoyai Bukt-Khan porter à lady Suzann des nouvelles de son mari et de son fils, me promettant pendant son absence de prendre une légère compensation des insomnies des nuits précédentes. Je venais à peine de fermer les yeux, que Bukt-Khan était de retour, porteur d'une lettre qui m'était adressée par le *commissioner* du district, hôte de lady Suzann. Dans cette lettre, ce haut fonctionnaire s'excusait de ce que ses devoirs multiples en ce jour solennel ne lui permissent pas de venir me rendre visite au *bungalow*, et me priait d'assister au bal qu'il donnait le soir même en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de sa majesté la reine Victoria. A huit heures, après un assez

modeste dîner, toujours la poule maigre! cravaté de blanc, dans la tenue noire la plus correcte, je montais dans un *gharri* de louage qui devait me conduire à la villa du *commissioner*, située à peu de distance des lignes du régiment natif attaché à la brigade de Nawabgunge.

Lady Suzann me reçut avec la bonne grâce qu'elle possède à un si haut degré, et, me prenant sous son patronage, m'*introduisit* aux diverses notabilités de la station. Tu comprends que mes premières paroles furent pour demander des nouvelles des événemens de Meerut, dont je n'avais pas entendu parler depuis mon départ de la jongle; mais je ne reçus que des réponses évasives, comme si, par un accord tacite, il avait été convenu entre les invités de ne pas jeter l'ombre d'un si triste sujet sur les joies de cette fête. Sans pouvoir rivaliser par le nombre avec un *raout* élégant de Londres ou de Paris, l'assemblée était nombreuse : une demi-douzaine de rajahs faisaient acte de loyauté en promenant dans les salons leurs beaux diamans, leurs robes de mousseline et leurs figures de pain d'épice. Des officiers en brillant uniforme, des *civilians* et des planteurs en habit noir, quelques jeunes *misses* nouvellement arrivées d'Europe, ainsi que l'attestaient les fraîches couleurs de leurs visages, formaient les traits principaux du tableau, que je complète par deux mots de la *bande* du régiment natif : un assez mauvais orchestre, composé de *half-castes* en uniforme ventre de biche, galonné de jaune, où l'on retrouvait de frappantes ressemblances avec les singes musiciens échappés il y a quelque vingt ans au spirituel crayon de Granville.

Dominé par un sentiment de tristesse involontaire, il me semblait reconnaître sur tous les visages l'influence des sombres pensées qui agitaient mon cœur. Un détail assez insignifiant me frappa vivement. Adossé à l'encoignure d'une porte, je suivais de l'œil un quadrille, lorsqu'en me détournant pour livrer passage à un couple retardataire, mes yeux tombèrent machinalement sur le brigadier et le capitaine Jones de l'artillerie, qui, retirés dans un coin de la *verandah*, comparaient leurs montres. J'étais en train de bâtir sur ce simple incident une pyramide de conjectures, lorsque lady Suzann s'approcha de moi, me prit le bras, et me dit : — Parlons français, et menez-moi prendre une tasse de thé. — Assez surpris de ce début, je m'inclinai en signe d'assentiment, et nous descendîmes l'escalier sans mot dire. Au lieu de diriger ses pas vers la salle du buffet, où une demi-douzaine de noirs *konsommahs* distribuaient d'une main libérale le thé, les sirops et les sandwichs, lady Suzann me fit traverser le vestibule et entra sous la galerie inférieure et extérieure de la villa.

— Je ne vous ai pas imposé un trop grand sacrifice en vous enlevant

à la danse, me dit ma compagne; nous aurons ici beaucoup plus d'air, beaucoup moins de cette horrible musique, et serons en un mot beaucoup mieux, vous pour entendre, moi pour vous dire l'épreuve à laquelle je vais mettre votre amitié pour moi et les miens.

— Vos bontés, lady Suzann, l'amitié qu'Hammerton m'a témoignée, ont laissé dans mon cœur un souvenir ineffaçable, et je suis heureux que vous puissiez mettre à contribution mes services.

— C'est ce dont je suis si bien convaincue, que je n'hésite pas à aborder avec vous un sujet bien pénible pour mon cœur. — Lady Suzann poursuivit après une pause : — Le vicomte Delamere, mon père, dont le nom est haut placé dans l'aristocratie anglaise, avait rêvé pour sa fille une place plus élevée encore; aussi depuis cinq ans ne m'a-t-il pas encore pardonné un mariage qui a ruiné ses espérances. Mes appels les plus tendres, l'intervention de ses amis n'ont pu fléchir son implacable courroux. Dernièrement, pour mettre sous ses yeux le portrait de son petit-fils, j'ai dû, par un innocent subterfuge, avoir recours à votre obligeance et employer le ministère d'un de vos amis; mais si je connais bien cette implacable volonté, je n'ose espérer que les traits de l'innocent chérubin aient pu la faire fléchir. S'il ne s'agissait que de moi, de mes intérêts, j'accepterais ce châtiment mérité en silence, car aujourd'hui je n'hésiterais pas plus que je l'ai fait il y a cinq ans à unir mon sort à l'époux de mon choix, malgré la volonté de mon père. Tout le bonheur dont le plus tendre des hommes peut embellir la vie d'une compagne adorée, Hammerton me l'a donné, et je n'échangerais pas ma place à son foyer pour le trône de la reine d'Angleterre; mais il s'agit des intérêts de mon fils, de son avenir. Je me suis décidée à envoyer *little* Jimmy sans retard en Europe, et aussitôt de retour à Minpooree, j'obtiendrai d'Hammerton qu'il se résigne à ce sacrifice nécessaire dans l'intérêt de la santé et de l'éducation de notre enfant. Je rougis de le dire, il balbutie à peine quelques mots d'anglais, vous le savez, et serait incapable de dire le nom de son père. Puis-je compter que, loin des siens, mon fils trouvera toujours en vous un protecteur, un ami? — Tu comprends que cet appel d'une mère ne me trouva pas insensible, et qu'en quelques mots partis du cœur je m'engageai à me montrer digne de la confiance dont m'honorait cette noble femme.

— Votre promesse, reprit lady Suzann d'une voix émue, me rend bien heureuse. Depuis que je connais les terribles événemens de Meerut, vous ne savez pas à quel point je suis préoccupée du sort de ce pauvre petit, que les hasards de la guerre peuvent laisser sans soutien.

— Fier comme je le suis de l'affection dont vous venez de me donner une irrécusable preuve, permettez-moi de vous reprocher

ces idées noires, que rien ne semble justifier. Une infime fraction seulement de l'armée du Bengale a trahi son drapeau, mais le grand nombre des régimens reste, il restera fidèle aux maîtres dont il mange le sel. Ici même, ou les apparences sont trompeuses, ou personne ne suspecte le bon vouloir du régiment indigène dont nous pouvons, des fenêtres de cette maison, apercevoir les lignes...

Pour toute réponse, lady Suzann s'arrêta devant une des fenêtres du rez-de-chaussée et souleva discrètement la natte doublée de toile bleue qui en fermait l'ouverture. Le rideau se rabaissa immédiatement sous l'impulsion d'une main vigoureuse; mais j'avais eu le temps d'apercevoir au fond d'une vaste chambre une vingtaine d'artilleurs couchés sur des planches, des fusils en faisceaux, deux pièces de canon et des caisses à gargousses, tout l'appareil en un mot d'un avant-poste en présence de l'ennemi.

Je n'étais pas encore remis de la profonde surprise que j'avais éprouvée à la vue de ce spectacle fort inattendu, quand lady Suzann reprit de sa voix la plus calme : — Le brigadier a entre les mains des preuves palpables des mauvaises dispositions des cipayes, et pour mettre les invités du bal à l'abri d'un coup de main, on a fait entrer secrètement hier soir dans la villa cette petite garnison. Les pauvres soldats enfermés dans ce misérable réduit depuis vingt-quatre heures ont dû passer bien tristement l'anniversaire de la naissance de notre bonne reine.

— Il est impossible, lady Suzann, que, dans un pareil état de choses, vous pensiez un instant à retourner seule à Minpooree.

— La place de la femme d'un soldat est près des champs de bataille. Je saurais trouver sur ma route les plus grands dangers que je n'hésiterais pas à les affronter pour rejoindre mon cher Hammerton : à ses côtés, je dois vivre et mourir. Jeune fille, si j'ai bravé la malédiction d'un père adoré pour unir mon sort au sien, mon dévouement à mon époux servira d'expiation à cette faute de ma jeunesse. Dites bien à mon père, si je ne dois plus le revoir, que j'ai tenu le serment fait au pied des autels avec une fidélité digne du sang qui coule dans mes veines; mais je ne veux pas abuser de vos momens. Je vous écrirai de Minpooree, car il est possible que je vous voie en cet instant pour la dernière fois et que je me mette en route demain. — Ce disant, lady Suzann me tendit sa main, que je pressai respectueusement sur mes lèvres, et nous prîmes tous deux le chemin de la salle du souper, où toute la compagnie était réunie depuis quelque temps.

Le repas tirait à sa fin, et la table autour de laquelle avaient pris place les convives ne présentait plus que le triste spectacle de carcasses de dindons, de pâtés défoncés, de gelées en ruisseau et de bouteilles vides. Lorsque nous entrâmes dans la salle, le *commis-*

sioner, debout à la place d'honneur, venait de prononcer les paroles sacramentelles : *Ladies and gentlemen, fill up your glasses*, et le feu de file des bouchons qui sautaient en l'air de toutes parts prouvait assez que chaque convive répondait à cette invitation. Lady Suzann et moi-même nous nous empressâmes de suivre cet exemple. Il se fit alors un profond silence, au milieu duquel l'amphitryon porta la santé de sa très gracieuse majesté la reine Victoria, toast qui fut salué des plus bruyantes acclamations. Ce patriotique devoir accompli, tous les invités reprirent le chemin de la salle de bal.

Inutile d'ajouter que les préparatifs de combat que j'avais vus à l'étage inférieur avaient piqué au plus vif ma curiosité. Aussi, le souper fini, loin de regagner mes pénates, comme je l'eusse fait en toute autre circonstance, je me mêlai de nouveau à la foule des danseurs, résolu à ne pas quitter la fête avant les violons. Ma patience fut mise à une rude épreuve, à laquelle, je peux me rendre cette justice, elle résista victorieusement. Trois heures venaient de sonner que l'on entamait un cotillon où, en désespoir de cause et à la demande de lady Suzann, je pris place en compagnie d'une jeune Écossaise qu'un aide-de-camp oublieux avait laissée sans partner. L'habile chorégraphe qui avait pris la direction de la danse semblait devoir la prolonger, à l'aide des combinaisons les plus variées, jusqu'au lever au moins du soleil, lorsque l'aide-de-camp reparut dans la salle. Il avait échangé sa grande tenue écarlate contre la redingote bleue à brandebourgs, portait un sabre au côté et un *revolver* à la ceinture. D'un pas rapide il parcourut le cercle des danseurs, et tous les officiers qui en faisaient partie, saluant respectueusement leurs danseuses, sortirent du bal à sa suite. Il n'y avait pas à en douter : si le cotillon était terminé, une autre danse plus sérieuse allait commencer.

Le piétinement des chevaux, le sourd roulement des canons et des caissons retentissaient dans le lointain. Des fenêtres de la villa qui ouvraient sur le Meïdan, l'on put reconnaître à l'indécise clarté d'un pâle crépuscule quatre pièces d'artillerie attelées, et les deux compagnies du 3me de fusiliers du Bengale qui se dirigeaient vers les lignes des cipayes. — Si vous voulez monter avec moi sur la terrasse, nous pourrons mieux juger des événemens qui vont décider de notre sort et de celui de ces malheureuses femmes, — me dit le *commissioner* à l'oreille. L'instinct du danger avait indiqué cette place de refuge à ces pauvres affligées, et nous fûmes suivis dans notre ascension de tout le personnel féminin, sans exception, de la fête.

Vivrais-je cent ans, je n'oublierais pas le spectacle étrange que la terrasse de la villa présentait en cet instant à mes regards. Une cinquantaine de femmes en toilette de bal se pressaient contre la balustrade de pierre, le col tendu, l'œil animé d'une ardeur fébrile,

cherchant au milieu de la colonne européenne un père, un frère, un mari que l'on ne devait peut-être plus revoir!.. Des sanglots étouffés, des prières murmurées à voix basse, interrompaient seuls le silence de mort qui pesait sur l'assemblée. Quatre hommes, — le *commissioner*, son secrétaire, le *padre* de la station, et moi-même, — suivaient cette scène de deuil avec l'émotion involontaire que même les plus braves éprouvent à l'approche du danger. Des teintes pourpres commençaient à éclairer l'horizon : la nature endormie se réveillait aux premiers feux du matin, parée de ce charme indéfinissable qui en ces brûlantes latitudes disparaît avec les premiers rayons du soleil. L'alarme avait été donnée dans les lignes des cipayes. A l'appel des tambours, des fantômes blancs paraissaient et disparaissaient sous le vert feuillage des manguiers, à l'ombre desquels s'élevaient les huttes de bambous, habitations primitives de la troupe indigène. En peu de minutes, le régiment fut formé en une masse imposante sur le Meïdan, à quelque distance en avant du rideau d'arbres qui bordait la plaine. Alors une scène vraiment héroïque vint faire battre mon cœur à pulsations redoublées. De la colonne européenne, immobile depuis quelques instans, un homme à cheval partit au petit pas, et s'avança jusqu'à toucher les baïonnettes des cipayes. Cet homme, c'était le brigadier; malgré la distance, sa femme, une de nos infortunées compagnes, l'avait reconnu, car elle tomba à genoux, et leva les mains au ciel d'un geste plein de terreur et de désespoir !... Un Dieu clément daigna exaucer cette prière suprême... Soit que les cipayes fussent touchés de la confiance que leur témoignait un vieux guerrier blanchi dans leurs rangs, soit qu'il ne vissent point sans crainte le rapide mouvement par lequel les deux compagnies de fusiliers s'étaient échelonnées sur leurs flancs, tandis que les pièces d'artillerie se mettaient en position de combat, le premier rang du régiment s'abaissa comme un seul homme, et déposa ses fusils à terre. *England for ever! God save the Queen!* cria le *commissioner*, qui reconnut le premier que la journée était gagnée!... Je puis t'assurer que je fis chorus de tous mes poumons aux hourrahs frénétiques qui accompagnèrent ce cri de victoire, car du premier moment j'étais parfaitement convaincu que, si bien en règle que fût mon passeport, les camarades des bouchers de Meerut n'auraient pas les moindres égards pour le mandat d'aide et de protection que M. le préfet de police, et après lui M. le consul de France à Calcutta, avaient tiré à mon intention sur les autorités étrangères.

Une journée assez bien employée, comme tu as pu t'en convaincre, mon cher ami! Celles qui suivirent furent moins agitées. En me réveillant le lendemain vers quatre heures de l'après-midi, je trouvai quelques lignes par lesquelles lady Suzann m'apprenait son départ. Dieu merci, je sais aujourd'hui qu'un éclatant succès a

couronné son imprudence, et qu'elle est arrivée heureusement à Minpooree. Quant à ce qui se passe sur le territoire de l'insurrection, je ne saurais t'en parler avec certitude, si contradictoires sont les mille bruits qui volent dans l'air; mais tu peux compter en tout état de cause sur ma prudence. Je veux revoir la France, mes vieux amis, te serrer dans mes bras, si Dieu me favorise, dans trois mois en un mot être à Mont pour l'ouverture de la chasse. Tiens-toi pour averti cependant que si Miss (à propos de Miss, Joseph a-t-il pu la déshabituer de donner des poussées aux lièvres?), tiens-toi pour averti, dis-je, que si Miss me fait lever d'une luzerne une compagnie de cipayes, je ne te promets point de ne pas faire coup double. Trève de plaisanteries, je redeviens sérieux comme le sujet le demande. Résolu comme je le suis à ne pas affronter des dangers inutiles, je dois me laisser guider dans mes plans de retour par les hommes qui connaissent le pays, et il a été convenu entre le *commissioner* et moi que je ne quitterais Nawabgunge que lorsqu'il m'aurait donné le signal du départ. Je te réitère ma parole que rien ne saurait me faire départir de cette prudente résolution. Distribue autour de toi tendresses et souvenirs. Je t'embrasse.

HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

Nawabgunge, 28 juin 1857.

Il me faut, mon cher Charles, rassembler tout mon courage pour te donner de mes nouvelles au milieu de la profonde affliction dont mon cœur est accablé. Hier nous avons appris dans ses détails les plus poignans le crime exécrable dont la station de Minpooree a été le théâtre. Toute l'aimable famille dont je t'ai entretenu si longuement et à tant de reprises a péri dans une de ces scènes sanglantes dont nul ne pourra lire le récit d'un œil sec.

Depuis près de quinze jours, des bruits fugitifs, dont il était impossible de découvrir la source, annonçaient que le régiment irrégulier en garnison à Minpooree s'était révolté et avait massacré les Européens de la station. A plusieurs reprises, les amis d'Hammerton, justement alarmés, avaient demandé au brigadier d'organiser une petite expédition destinée à délivrer, s'il en était temps encore, le major et les siens. Lié par des ordres formels qui lui prescrivent de ne pas distraire, sous aucun prétexte, un seul homme de la faible garnison de Nawabgunge, point stratégique de la plus haute importance qui commande les communications entre le Gange et l'Inde centrale, le brigadier n'avait pu se rendre aux instances des amis d'Hammerton. Il y a quelques jours, la nouvelle de la catastrophe de Minpooree avait pris une telle consistance que le *commissioner*, ami d'enfance d'Hammerton, se décida à envoyer un émissaire près

de lui. Il fit choix d'un *half-caste*, musicien du régiment natif, qui, par sa parfaite connaissance des langues du pays et son teint olivâtre, devait facilement échapper aux bandes de pillards dont toutes les campagnes sont déjà infestées. Une récompense de 200 roupies avait été promise au *half-caste*, s'il parvenait à gagner Minpooree. Hier cet envoyé est revenu de son expédition avec des détails qui ont navré tous les cœurs, car personne ne pouvait approcher lady Suzann et son mari sans payer à ce noble couple un juste tribut de respect et d'amitié. Voici les faits tels qu'ils m'ont été racontés par le *commissioner* lui-même : le 9 juin au matin, le régiment d'irréguliers commandé par Hammerton, dont jusque-là rien n'avait fait soupçonner la fidélité, se mit en révolte ouverte, pilla le trésor public, et vint attaquer le *bungalow* où le major, sa femme, le docteur Hall et quelques serviteurs fidèles avaient cherché un refuge. Trois jours, ces deux braves tinrent en échec la multitude des assaillans. Et qu'on me parle maintenant de l'héroïsme de Léonidas et de ses Spartiates aux Thermopyles! Vingt assauts avaient été repoussés; mais les munitions commençaient à s'épuiser, et le docteur Hall, frappé d'une balle à la poitrine, rendait le dernier soupir sur le parquet de ce petit salon où j'ai passé de si heureux momens! Saisi d'un désespoir suprême, Hammerton étendit d'un coup de feu lady Suzann à ses pieds et se fit sauter la cervelle. Les cadavres, livrés aux insultes d'une multitude furieuse, furent décapités, et les trois têtes de nos pauvres amis sont encore en ce moment fichées sur des piques en avant du camp où sont établis ces cannibales. Les monstres de 93 ont trouvé des maîtres...

Quant à *little* Jimmy, notre émissaire n'a pu obtenir aucuns renseignemens sur son compte; mais il est certain que ni son corps ni celui du fidèle Bukt-Khan n'ont été retrouvés au milieu des ruines du *bungalow* incendié après pillage. L'on dit même qu'un homme portant un petit enfant dans ses bras, dont la course se dirigeait vers le Gange, a été traqué pendant plusieurs jours par les soldats rebelles dans les jongles voisines de Minpooree, et a enfin réussi à échapper à leurs poursuites. Cet homme aura-t-il pu préserver son précieux fardeau contre la faim, la soif, les ardeurs du soleil, les bêtes fauves? Aura-t-il réussi à gagner un port de refuge? Je ne vois dans ces détails qu'un si faible sujet d'espérances, que mon cœur pleure parmi les victimes de cette sanglante catastrophe le cher petit Jimmy. Pauvre, pauvre enfant!... c'est les larmes aux yeux que je pense à ses innocentes caresses, à cette tendresse instinctive dont il me donnait chaque jour des preuves. Croirais-tu que vingt fois la nuit dernière j'ai cru entendre sa voix enfantine murmurer à mon oreille la phrase familière : *Frenchman sahib, salam!*... Parlons d'autre chose.

Je continue et continuerai à tenir la promesse que je t'ai faite, dans ma dernière lettre, de ne pas m'exposer étourdiment pour abréger mon séjour en ce triste pays. Ceci bien compris de nous deux, je vais pour te mettre en garde, quant à l'époque de mon retour, contre de vaines craintes ou de non moins vaines espérances, je vais, dis-je, t'exposer franchement l'état des choses. Les affaires des Anglais vont mal, de mal en pis. Si l'insurrection se communique au Pendjab, ce qui n'est malheureusement que trop probable, Dieu sait ce qu'il en coûtera d'or et de sang à nos voisins pour rétablir leur autorité sur le domaine indien. Heureusement pour l'Angleterre, l'homme qui préside en ce moment aux destinées des provinces du nord, sir John Lawrence, est capable de tout, même de l'impossible! Son nom est vénéré par les Sikhs à l'égal de celui d'un prophète, d'un *gooroo*, et peut-être par un chef-d'œuvre d'habileté et de courage parviendra-t-il non-seulement à maintenir dans l'obéissance les vieilles bandes de Runjet-Sing, mais encore à les faire marcher au secours de leurs anciens ennemis. Que l'Angleterre prépare alors pour sir John la couronne triomphale, qu'elle élève en son honneur sa plus haute colonne! Jamais homme n'a mérité de son pays comme le présent proconsul du Pendjab aura mérité du sien.

Je ne m'étends pas sur ces considérations, qui ne t'intéressent que médiocrement, et reviens à mes projets de retour. Pour que je puisse me mettre en route en toute sécurité, il n'est pas indispensable que l'autorité britannique soit rétablie de Calcutta à Peshawur; il suffit que la route de Nawabgunge à Mirzapore soit délivrée des maraudeurs qui l'infestent en ce moment. Arrivé à Mirzapore, j'attendrai le passage d'un des *steamers* de l'*India general steam navigation Company*, qui desservent la ligne de Calcutta à Allahabad, et une fois à bord, je serai aussi en sûreté, crois-en ma parole, que je le serais sur la place Louis XV. Il s'agit donc d'attendre à Nawabgunge l'arrivée de la première colonne expéditionnaire chargée de rétablir les communications entre cette station et Mirzapore. Or, si cette expédition n'est pas encore partie, elle ne peut tarder à se mettre en marche. Nawabgunge commande, je te l'ai dit, les communications entre la présidence du Bengale et l'Inde centrale, et il est impossible que l'importance de cette position stratégique échappe au commandant en chef, lorsqu'il aura pourvu aux difficultés du premier moment. Déjà sans doute nous aurions été secourus, si la gravité des événemens n'avait forcé de diriger en toute hâte les renforts venus à Calcutta de Madras et de Bombay sur Cawnpore et Lucknow. Ces deux places, serrées de près par l'ennemi, inspirent les plus vives inquiétudes, et déjà plusieurs fois il nous a été annoncé que les deux garnisons européennes avaient dû subir l'ignominie d'une capitulation. Quant à nous, nous pou-

vons attendre longtemps encore sans courir aucun danger sérieux. Les fortifications de Nawabgunge, chose rare, unique, puis-je dire, dans l'Inde, sont dans l'état le plus respectable et ne sauraient être emportées que par un siége en règle, opération militaire dont les cipayes révoltés sont incapables. L'arsenal regorge de munitions de guerre, les provisions de bouche sont en abondance; par une faveur spéciale de la Providence, l'état sanitaire de la garnison est on ne peut plus satisfaisant; enfin l'attitude de nos cipayes désarmés laisse si peu à désirer, que depuis le 24 mai il a suffi d'en pendre une demi-douzaine pour décourager les autres et maintenir le régiment dans la plus stricte discipline.

Malgré tous ces avantages relatifs de ma présente résidence, je ne saurais te dire le profond sentiment de tristesse dont je suis parfois accablé. Et en effet tout est deuil autour de moi! Pas une des cinquante familles réfugiées dans le fort qui n'ait été frappée dans ses plus chères affections; moi-même, n'ai-je pas à pleurer les bons et sincères amis victimes de la catastrophe de Minpooree? De plus, depuis près de trois mois, je n'ai pas reçu une seule lettre d'Europe. Bien souvent déjà je me suis demandé par quelle étrange aberration d'esprit j'étais dominé lorsque j'ai quitté mon bon Paris, mes vieux amis pour me lancer dans les aventures d'un voyage d'agrément : c'est ainsi, tu ne l'as pas oublié sans doute, que nous appelions tous deux au départ mon excursion vers les pays qu'arrose le Gange!... Mais qui pouvait prévoir les désastres que je devais rencontrer sur la fin de ma route? Assurément ce n'est pas moi. Ce qui se passe sous mes yeux aujourd'hui est si loin de toutes mes prévisions que je me demande souvent si je ne suis pas le jouet d'un rêve! Non, malheureusement non!... L'histoire de l'Inde pendant ces derniers mois est riche en forfaits qui déshonorent l'humanité; un sang innocent crie vengeance, et parmi les victimes mon cœur éploré compte de précieux amis. Sans nouvelles de toi comme je le suis, j'ignore si tu as pu remettre au vicomte Delamere le petit paquet que je t'ai envoyé pour lui dans le courant d'avril. Au cas où tu n'aurais pu encore t'acquitter de cette commission, je te serais bien reconnaissant de faire tirer à mon intention une épreuve des deux photographies qu'il renferme. J'aurais un triste et vrai bonheur à trouver, en rentrant dans mes foyers, l'image de lady Suzann et celle du petit ami du *frenchman sahib*... A toi. HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

A bord du *Flat-Kalee*, Pelletreau's Ghaut,
Mirzapore, 19 août 1857.

N'accuse pas ma paresse, mon cher et bon Charles, de la longue interruption dont vient d'être frappée notre correspondance. Depuis

ma lettre du 24 juin, deux fois je t'ai écrit, et deux fois le péon porteur de la malle a été arrêté par des maraudeurs qui ont brisé les boîtes à dépêches et jeté les lettres au vent. Je connais si bien les anxiétés dont ton cœur est agité à mon endroit, que je tiens dès le début à t'expliquer les causes de mon long et involontaire silence. J'ajouterai sans plus tarder la bonne nouvelle que tu ne saurais plus nourrir, avec quelque apparence de raison, la moindre inquiétude sur mon sort. Les myriades de *pandys* qui désolent ces contrées sont impuissans désormais à toucher un cheveu de ma tête. Deux mots pour suppléer à mes lettres perdues et rétablir l'ordre chronologique des faits. C'est dans les premiers jours d'août que la petite colonie européenne réfugiée au sein des remparts de Nawabgunge vit arriver avec un bonheur indicible une colonne de secours composée d'un régiment sikh et de quelques volontaires du *Bengal yeomanry cavalry*. Deux mortels mois de détention avaient épuisé ma patience; aussi, disant adieu à des compagnons de captivité au milieu desquels j'avais rencontré plus d'un cœur sympathique, je profitai du retour de l'expédition pour gagner, sous son escorte, la station de Mirzapore. Après six jours de marche dans des plaines métamorphosées en lacs par les pluies diluviennes de la saison, le convoi entrait dans Mirzapore sans avoir vu l'ennemi et sans avoir couru d'autre danger que celui de disparaître dans les boues. Par un hasard inespéré, le *Flat-Kalee* et le *steamer Lady Thackwell* se trouvaient à l'ancre dans la rivière à mon arrivée, et sans prendre langue à Mirzapore, je me rendis immédiatement à bord du bateau.

J'avais à craindre que les soins des opérations militaires ne vinssent retarder le retour du bateau à vapeur à Calcutta, car en ces jours de crise un *steamer* vaut presque une armée : heureusement les machines du *Lady Thackwell* réclament des réparations urgentes, et il reprendra sa course vers le Bengale aussitôt après l'arrivée d'un convoi de malades et de blessés attendu à chaque instant d'Allahabad. Tu vois que l'heureuse influence de mon étoile (car décidément j'ai une étoile) ne s'est pas démentie un seul instant au milieu de cet effrayant cataclysme. Je dois compter parmi ses faveurs signalées la rencontre qu'elle m'a ménagée avec une ancienne connaissance. Le capitaine Smith, qui commande le *Lady Thackwell*, est le même qui m'a conduit, il y a six mois, de Calcutta à Bénarès, et dont je t'ai dit en temps et lieu les mille et une prévenances. Le capitaine Smith a été mêlé à ces combats héroïques dans lesquels une poignée d'Anglais a soutenu si dignement, contre des milliers de barbares, l'honneur du monde civilisé. Aussi l'anxiété et les fatigues de ces terribles journées ont laissé sur son front des traces ineffaçables. Il a dû me décliner son nom pour que je reconnusse sous ses traits flétris le joyeux compagnon avec lequel, en dé-

cembre dernier, j'ai passé plus d'une journée bien employée; mais qui a vu, le 29 juillet, le terrible puits de Cawnpore comblé de cadavres de femmes et d'enfans a contemplé une de ces scènes qui font blanchir les cheveux, et pèsent comme un remords sur la vie d'un homme!... Deux cents femmes et enfans sans défense égorgés après capitulation! l'un des plus grands forfaits qu'ait jamais éclairés la lumière du soleil! Aussi tu ne saurais t'imaginer l'exaspération des troupes anglaises; c'est au cri de *remember Cawnpore* qu'ils enlèvent les *pandys* à la fourchette, suivant la belle métaphore gastronomique des zouaves. Pourquoi *pandy?* Sans doute parce qu'il en sera beaucoup pendu, ce dont je ne m'afflige que médiocrement, quoiqu'il soit injuste d'envelopper toute la race indienne dans un immense anathème.

Au milieu de ces infâmes trahisons, de ces exécrables assassinats, qui resteront illustres dans les fastes du crime, des traits d'une admirable fidélité viennent consoler l'humanité. Quel dévouement plus touchant que celui de ce serviteur dont le capitaine Smith me racontait hier soir la mort héroïque? Le 18 juin, le *Lady Thackwell*, ayant à bord le 2e bataillon du 1er régiment de fusiliers de Madras, avait passé la nuit à l'ancre à quelques milles au-dessus de Mirzapore. Au matin, lorsqu'on levait l'ancre, le capitaine Smith aperçut sur la rive droite du fleuve un indigène qui adressait au *steamer* des gestes désespérés. La crise était à son apogée : quelques baïonnettes européennes pouvaient suffire pour ramener la victoire sous le drapeau de la reine, et le capitaine Smith dut donner l'ordre du départ, sans tenir compte des signaux de détresse partis du rivage. Le natif suivit longtemps la course du *steamer*, et ce ne fut que vers neuf heures qu'on le perdit de vue. Comme d'usage, on jeta l'ancre au coucher du soleil après une course d'environ quarante milles. A une heure assez avancée de la soirée, le capitaine se trouvait sur la dunette en compagnie de quelques officiers, lorsqu'un natif gagne le *steamer* à la nage, se cramponne à l'échelle par un effort suprême, et vient déposer un enfant au milieu du groupe des passagers. L'on reconnut bientôt, sous la couche de suie dont son visage était couvert, un petit garçon européen d'environ deux ans. Quant au natif, sa tâche accomplie, sans mot dire, il se coucha sur le pont, et s'endormit pour ne plus se réveiller. Une balle lui avait brisé la mâchoire : ses pieds, horriblement mutilés, annonçaient qu'il venait d'achever un long voyage, mais l'on ne put trouver sur lui aucun indice qui révélât d'où il était venu. Le pauvre chérubin, comme la plupart des enfans blancs élevés dans l'Inde, s'exprimait dans un inintelligible mélange d'anglais et d'hindostani. Interrogé à plusieurs reprises sur son nom et celui de ses parens, il n'a pu répondre que par les appellations familières de *Baba*,... *Johny* ou

Jimmy,... boy. Le capitaine Smith, homme au cœur bien placé, a compris qu'envoyer cet enfant à Calcutta, c'était renoncer à tout jamais à établir son identité. Aussi l'a-t-il pris à sa charge et placé en pension chez sa sœur, qui habite Dinajepore, station voisine de Bénarès. L'enfant se trouve en ce moment dans cet asile, et le capitaine Smith m'a promis que nous irions lui rendre visite à notre passage à Dinajepore.

Non pas, mon cher Charles, que je puisse croire pour un instant que ce pauvre abandonné soit le fils de mes malheureux amis de Minpooree. La révolte de Minpooree a éclaté le 12 juin; une distance de près de cent lieues sépare Minpooree de l'endroit où l'enfant a été recueilli. Cent lieues en moins de six jours, sous un ciel inclément, au milieu de jongles impénétrables, une pareille entreprise dépasse les forces humaines. Ces simples observations te disent assez que je ne me fais pas de vaines illusions au sujet de cet enfant... Et cependant ce récit a versé un baume bienfaisant sur les blessures de mon cœur. Qui m'assure qu'un ange miséricordieux n'a pas aussi couvert de son aile le petit ami du *frenchman sahib?*

Flat-Kalee, en vue de Dinajepore, 5 septembre 1857.

Que je consigne ici sans plus tarder, et dans tous ses détails, le récit d'une des plus heureuses journées de ma vie! Hier, à cinq heures, le *steamer* accostait le *ghaut* de Dinajepore, et je descendais à terre, en compagnie du capitaine Smith, pour aller rendre visite à sa sœur. Déjà mistress Harry avait été prévenue de l'arrivée de son frère, et nous la trouvâmes au *ghaut*, où toute la population blanche de la station s'était portée à notre rencontre. La tristesse peinte sur tous les visages disait assez les anxiétés au milieu desquelles la petite colonie européenne avait vécu depuis plus de trois mois. Vingt fois Smith fut obligé de répéter les heureuses nouvelles des récentes victoires d'Havelock avant que l'on nous permît de continuer notre route et de rejoindre mistress Harry au *bungalow*, où, les premiers complimens de bienvenue échangés, elle nous avait précédés. Depuis le matin, une agitation extraordinaire s'était emparée de mes esprits. J'avais eu beau comparer les dates et les distances, me prouver qu'il était matériellement impossible qu'un homme parti de Minpooree le fatal 12 juin eût pu rejoindre le 18 le *steamer* dans sa course vers Allahabad : ces froids raisonnemens n'étaient point parvenus à étouffer les secrètes espérances de mon cœur. Aussi, lorsque j'arrivai à la porte de la chambre où les enfans prenaient leur repas du soir, une sorte de défaillance paralysa mes jambes, et je m'arrêtai sous la *verandah* pour ne pas divulguer un trouble qui me semblait puéril. — Entrez donc! me cria le capitaine

Smith, qui m'avait précédé dans la salle à manger, *here is the dear little fellow.* — Obéissant à cet appel, je franchis le seuil de la porte, et aperçus mon compagnon qui caressait la tête blonde et bouclée d'un enfant assis au haut bout de la table. En cet instant, j'éprouvai une des plus douces et des plus violentes émotions qui aient jamais agité mes sens... Et ce n'était pas une illusion! Le pauvre petit, après m'avoir pendant un instant dévisagé de ses deux grands yeux bleus, tendit vers moi les bras et me cria de sa voix argentine : *Frenchman sahib, salam!...* Ai-je besoin d'ajouter que des deux mains j'enlevai Jimmy de sa chaise et fondis en larmes en le pressant sur mon cœur?

Le premier moment d'émotion passé, j'expliquai au capitaine Smith les secrets de famille dont la pauvre lady Suzann m'avait fait le dépositaire, et j'obtins de lui, non sans peine, qu'il me permît d'emmener Jimmy avec moi. L'enfant est en ce moment dans ma cabine, et prendra passage sur le *steamer* qui doit me ramener en Europe. Après t'avoir serré la main, je me mettrai en route pour présenter mon petit orphelin à son grand-père, et si le vicomte Delamere se montre rebelle aux sentimens de la nature, ma résolution est prise, je servirai de père au pauvre abandonné. Je connais trop les nobles sentimens de ton cœur pour croire un seul instant que les intérêts de ton fils puissent te faire voir avec jalousie l'affection que je porte à ce petit Moïse que j'ai sauvé des eaux.

HENRI.

Bengal-Club-Chowringhee, 29 septembre 1857.

Dieu soit loué! me voilà de nouveau en pleine civilisation! champagne frappé à l'ordinaire! Arrivé hier à Calcutta assez avant dans la nuit, ce matin j'ai reçu par Lancefield la série de ta correspondance. Un *steamer* met à la mer aujourd'hui même pour aller chercher des troupes à Suez, et quoique je compte partir au premier jour, je ne veux pas perdre cette opportunité pour te donner de mes nouvelles et de celles de mon petit pupille. Rassure un vieillard affligé : dans deux mois au plus tard, il embrassera le fils de la chère et malheureuse lady Suzann! Au moment où je t'écris, le canon de Fort-William annonce que Wilson et ses héroïques soldats sont maîtres de Delhi. Hier, le télégraphe électrique a apporté la nouvelle certaine que la garnison de Lucknow avait été secourue par l'expédition que commandent Havelock et Outram, le Bayard de l'armée des Indes... — Victoire à la peau blanche sur toute la ligne! — *Hurrah,... up,... up,... up,... Hurrah, one cheer more for old Outram! Hurrah!*

Mᵉʳ FRIDOLIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1860.

La nécessité d'écrire à jour fixe sur les événemens contemporains entraîne de nombreux inconvéniens; le plus fâcheux à notre gré est la discordance qui existe souvent entre les dates marquées par une périodicité inflexible et le développement des faits politiques. Il faut juger la pièce avant d'en avoir pu suivre jusqu'au bout l'exposition confuse ou à l'instant où une péripétie capricieuse va la précipiter à un dénoûment imprévu : ainsi le veut le retour de ces dates fatales qui se jouent du synchronisme des événemens, et tel est le désagrément que nous éprouvons particulièrement aujourd'hui.

Il nous semble en effet que nous sommes arrivés au moment où certains courans politiques qui avaient marché jusqu'ici parallèlement s'embarrassent et se ralentissent en se rencontrant et en se mêlant. Ces eaux qui semblent s'arrêter reprendront bientôt sans doute un cours décidé; mais nous devant qui à cette heure elles tournent sur elles-mêmes en un tourbillon paresseux, nous qui ne pourrions sans la plus sotte fatuité nous figurer que nous voyons à quelques pas devant nous, sommes-nous en état de prédire dans quelle direction elles finiront par s'écouler? Expliquons clairement notre embarras. Nous sommes en présence de plusieurs faits généraux : l'alliance anglaise et la reconstitution de l'Italie centrale. La pente de l'alliance anglaise semblait déterminée et par le traité de commerce que nous avons conclu avec l'Angleterre, et par l'adhésion que notre gouvernement paraissait donner aux vues de l'Angleterre sur la réorganisation de l'Italie. Il semblait également que l'arrivée de M. de Cavour au pouvoir dût hâter la réorganisation de la péninsule dans les conditions du droit populaire et des principes libéraux. On allait donc à un dénoûment qui n'était pas sans doute exempt de difficultés et de périls, mais qui était clair et logique. Une donnée politique que nous ne voulons pas juger en ce moment, la perspective de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France, a été récemment introduite dans les discussions publiques par des voies qui

ne sont pourtant point officielles, et toute sorte d'incertitudes se sont aussitôt attachées aux solutions espérées. Un véhément débat de la chambre des lords a saisi en quelque sorte l'Europe de la question de Savoie; aujourd'hui même la chambre des communes devait la discuter à propos d'une motion annoncée de M. Kinglake. Un des membres les plus éminens de la pairie anglaise, lord Grey, a exprimé le regret qu'avant de signer le traité de commerce, le gouvernement britannique n'eût pas demandé des assurances positives sur les projets que l'on prête à notre gouvernement à l'égard de la Savoie. A en juger par le langage de quelques hommes d'état anglais, on dirait que ce prétexte de la Savoie va être exploité comme une clause résolutoire contre les projets politiques qu'on eût crus le mieux arrêtés. Une réserve fondée sur un mystérieux sous-entendu est attachée pour ainsi dire à toutes les résolutions dont on attendait l'accomplissement.

M. Disraeli déclare nettement que, dans le jugement que les communes auront à porter sur le budget de M. Gladstone, les considérations politiques doivent dominer les considérations financières. Ce n'est point seulement le sort du traité de commerce que compromettent auprès de certains esprits ces singulières incertitudes. Des pessimistes, dont les impressions sont reflétées par la presse étrangère, y veulent voir une nouvelle source de confusion pour la conduite des affaires italiennes. Suivant eux, les relations de la France et de la Sardaigne seraient refroidies par les divergences de vues qu'aurait fait éclater entre les cabinets de Paris et de Turin la question de la Savoie et du comté de Nice. La réponse de l'Autriche, celle de la Russie, aux ouvertures que la France leur a faites en leur communiquant les quatre propositions de lord John Russell, ne sont pas encore connues. La France elle-même ne s'est pas encore engagée vis-à-vis de celle de ces propositions qui abandonne à l'Italie du centre la liberté de prononcer sur son futur état politique, et qui l'autorise implicitement à s'annexer au Piémont. Suivant les défians dont nous répétons ici les doutes, il n'y a encore sur ce point qu'une négociation ouverte : la France n'a pas dit son dernier mot, et, elle aussi, elle demeure libre de subordonner sa décision finale aux éventualités qui pourront se produire. Ces craintes sont peut-être par trop subtiles; elles sont probablement absurdes, lorsqu'elles vont jusqu'à supposer un retour de la France à la politique de Villafranca et de Zurich. Elles peignent pourtant le caractère de la situation qui les inspire. Il y a certainement un lien secret, un obscur *sine quâ non*, un mystérieux je ne sais quoi, par lequel les questions à cette heure engagées sont unies en une mutuelle dépendance. Nous ne voudrions pas croire que ce lien fût l'affaire de Savoie, si évidemment secondaire, lorsqu'on la compare aux grandes questions dont on prétend qu'elle peut compromettre l'issue. Quoi qu'il en soit, dans peu de jours, ces ténèbres, et les fantômes qui les peuplent, se dissiperont; les grandes discussions qui vont s'ouvrir à la chambre des communes sur le traité de commerce et le budget de M. Gladstone verseront la lumière à flots sur l'état réel de l'Europe; les réponses de l'Autriche et de la Russie seront arrivées. Mais l'on voit combien il est fâcheux pour nous d'être privés du bénéfice de ce court délai, et d'être séparés même de si peu du moment où les choses doivent au grand jour reprendre le droit chemin.

Du moins, avant de nous embarrasser dans les rapprochemens et les con-

jectures auxquelles sur beaucoup de points notre ignorance demeure condamnée, parlons de ce qui nous est connu, parlons du traité de commerce et du magnifique discours dans lequel M. Gladstone vient de tracer devant la chambre des communes l'exposé des finances anglaises et le plan de son budget.

Il était impossible de faire à la France les honneurs du traité de commerce que l'Angleterre a conclu avec nous par un chef-d'œuvre oratoire plus splendide que celui que vient d'accomplir M. Gladstone. Qu'on nous pardonne si nous nous abandonnons naïvement à la joie sereine qu'inspire une si savante, une si puissante et si aimable éloquence à tous ceux à qui répugne l'invasion de la barbarie dans la politique, à tous ceux qui rêvent de voir consacrer au gouvernement des sociétés civilisées les efforts les plus vigoureux de l'intelligence, les plus glorieuses prouesses du talent, les perfections les plus exquises de l'art. Voilà un simple citoyen qui vient expliquer à son pays — quoi? ce que d'autres appelleraient ses intérêts les plus infimes, ses affaires de ménage, sa situation financière, son budget. Ce citoyen va faire plus encore : il est ministre des finances; ses collègues, son parti, ses compatriotes, sa gracieuse souveraine, lui ont donné et lui reconnaissent le pouvoir d'arrêter le devis des dépenses de l'empire, et de soumettre à ses expérimentations les revenus publics. Il est le premier juge des efforts financiers que prescrivent à son pays l'intérêt de sa sûreté et le soin de sa grandeur; il est le premier arbitre des impôts; il remanie les taxes, il supprime les unes, il réduit les autres, il en crée de nouvelles. Il vient rendre compte de ce double travail et justifier les dispositions qu'il a prises. Dans cette œuvre, il rencontre les plus grands et les plus humbles intérêts : ceux du pays et ceux des particuliers, ceux des propriétaires et ceux des travailleurs, ceux des riches et ceux des pauvres, ceux des nations étrangères auxquelles il a préparé, par ses combinaisons ingénieuses et hardies, des avantages de consommation ou des débouchés de produits. Il prend l'un après l'autre ces intérêts à témoin des profits qu'il leur a ménagés, ou, avec une sollicitude éclairée et par une argumentation persuasive, il gagne leur consentement aux sacrifices qu'il leur demande. Qu'il soit parvenu à établir une balance équitable entre le devis qu'il a arrêté pour les dépenses publiques et l'estimation des recettes probables préparées par ses combinaisons, et ce premier succès sera le gage de l'adhésion générale qu'obtiendront ses plans. Cet homme, du reste, quel est-il? Dans une nation de commerçans, d'industriels, de banquiers, chez un peuple qu'un génie attardé dans la guerre a si ridiculement appelé un peuple de boutiquiers, est-ce un praticien sorti de la poussière des comptoirs et grandi par le négoce? Non, c'est un lauréat d'université, que les études littéraires ont façonné à la politique, un pur lettré qui hier encore, dans les vacances que lui donnait un éloignement momentané du pouvoir, commentait Homère avec passion; c'est un esprit profondément cultivé, qui, à l'école de sir Robert Peel, s'est ouvert à tous les grands intérêts de son pays, aussi habile et aussi prompt à en expliquer les complexités qu'à les discerner et à les embrasser lui-même. Se présente-t-il avec ce pédantisme, cette morgue, cette intolérance oppressive que les peuples despotiquement gouvernés ont tant de peine à séparer de l'idée qu'ils se font d'un ministre? Non, c'est un *gentle-*

man. Jamais il n'a eu la sotte idée d'adorer dans sa personne le principe d'autorité et la féroce vanité d'inculquer à ses concitoyens, par des abus de pouvoir, ce culte absurde et odieux. Il est ministre d'un peuple libre, et par conséquent n'a d'autorité qu'à la condition d'avoir raison. Il ne songe donc pas à imposer ses opinions à des adversaires bâillonnés. Au contraire, il vient à une assemblée d'égaux, avec cette simplicité modeste qui est la meilleure parure de la supériorité véritable, soumettre le résultat de ses travaux, exposer ses convictions raisonnées. Il appelle la discussion sur ses projets tantôt avec une gracieuse bonhomie, tantôt avec une chaleur éloquente. Loin d'imposer silence à la contradiction, il la provoque au nom de l'intérêt public et d'une émulation généreuse. Il a l'estime et l'applaudissement de ses rivaux politiques : il est une des gloires vivantes de sa nation. Les étrangers intéressés à son budget par leurs traités de commerce se demandent avec regret pourquoi il n'en est pas des hommes comme des choses, pourquoi il n'est pas possible qu'entre deux grands peuples le libre échange des produits soit inauguré par le libre échange de tels talens, de tels caractères et de telles mœurs publiques.

Hélas! le discours de M. Gladstone ne sera malheureusement point payé de réciprocité du côté de la France. S'il existe par hasard en France un homme capable d'expliquer avec ampleur au pays l'importance du nouveau traité de commerce et de la nouvelle politique commerciale au point de vue de nos finances et de notre développement industriel, grâce à certaines prohibitions conservées encore par la douane de la pensée, cet homme est inconnu du public, et vraisemblablement s'ignore lui-même. Dans notre indigence, approprions-nous au moins M. Gladstone : la circonstance ne nous autorise-t-elle pas suffisamment à faire de lui, en passant, notre chancelier de l'échiquier?

Quand on examine le plan financier de M. Gladstone et le dessin de son vaste discours, on s'aperçoit aisément que le traité de commerce est le centre autour duquel vient s'arranger l'ordonnance de ses dispositions financières et de ses moyens oratoires. Quelle eût été, sans le traité, la position de M. Gladstone se préparant à dresser son budget? La tâche de toute façon eût été pénible. Il fallait faire face à une dépense de 70 millions sterling, plus de 1,750 millions de francs. C'est l'accroissement des dépenses militaires et navales qui a porté à ce chiffre énorme, et qu'on eût cru impossible il y a peu d'années, les dépenses du budget anglais. L'armée et la milice absorbent seules, dans l'exercice qui va s'ouvrir, 395 millions de francs, et la marine un peu plus de 347 millions, ce qui fait, pour les deux chapitres réunis des dépenses de guerre, plus de 742 millions. Il fallait donc pourvoir à 1,750 millions; les ressources fournies par le budget des recettes, établi sur les dernières bases légales, ne s'élevaient qu'à 60,700,000 livres sterling, soit en francs un peu plus de 1,517 millions. Le chancelier de l'échiquier était donc en présence d'un déficit de 233 millions. Il est vrai que ce déficit n'existait que dans la supposition où l'*income-tax* ne serait pas renouvelé pour le prochain exercice, et où l'on ne maintiendrait pas non plus la surtaxe provisoire qui a été établie sur le sucre et le thé depuis la guerre d'Orient. Cette surtaxe, dont la continuation est très impopulaire, donne à l'échiquier un produit annuel de 52 millions et demi. Dans cette situation,

si M. Gladstone n'eût pas eu à s'occuper des élémens nouveaux de perturbation qu'apportait dans ses comptes le récent traité de commerce avec la France, il eût pu couvrir le déficit de deux façons : il aurait pu demander à la chambre des communes de maintenir encore pour l'année la surtaxe du sucre et du thé, et une taxe sur le revenu de 9 pence par livre, soit de 3 3/4 pour 100. C'eût été là, dans les idées anglaises, un triste budget, un budget stationnaire, sans innovation, sans progrès, sans adoucissement pour la masse des consommateurs, sans stimulant pour l'industrie et le commerce. L'effet en eût été d'autant plus pénible que cette année même expirait une charge importante des finances anglaises, le service de ces emprunts amortissables par remboursemens annuels que l'on appelait les longues annuités. De ce chef, l'année 1860-61 se trouvait affranchie d'un service de plus de 53 millions. Ce soulagement était attendu depuis plusieurs années comme devant fournir l'occasion de nouveaux dégrèvemens de taxes, de nouvelles expériences sur le revenu. Dans l'hypothèse du budget timide et restreint dont nous parlons, l'extinction des annuités eût été marquée par une déception pour les classes populaires. Si M. Gladstone eût voulu échapper à cette déception, il eût pu appliquer l'économie provenant de l'extinction des annuités à la suppression de la surtaxe du sucre et du thé; seulement il eût eu besoin alors d'un impôt sur le revenu, qui se fût élevé au sou pour livre ou à 5 pour 100. De la sorte l'Angleterre, en augmentant son impôt direct, eût eu au moins la consolation de continuer ces dégrèvemens sur les contributions indirectes qui lui tiennent tant à cœur.

Mais le traité de commerce avec la France ne permettait point une combinaison aussi simple. La première conséquence de ce traité devait être d'accroître le déficit des finances anglaises. Au point de vue fiscal, le traité agit d'une façon contraire sur les deux pays. En France, le traité, remplaçant des prohibitions par des droits protecteurs, amènera l'importation de marchandises anglaises qui paieront à l'entrée, et il accroîtra le revenu de nos douanes. En Angleterre, l'effet obtenu sera différent. Les Anglais avaient conservé sur quelques marchandises produites par la France certains droits protecteurs : ils y renoncent, et font par là une perte sèche de revenu. Sur d'autres produits, les vins et les esprits par exemple, ils percevaient des droits fiscaux : ils opèrent des réductions considérables sur ces droits, et comme ils donnent le profit de ces réductions non-seulement à la France, avec laquelle ils ont traité, mais à toutes les provenances et à tous les pays, ils font un sacrifice notable de leur revenu. M. Gladstone estime ce sacrifice à 1,737,000 livres, ou un peu plus de 43 millions de francs : c'est en effet la somme dont profiteront les consommateurs anglais par l'abolition ou la diminution des droits; mais il pense que, par l'accroissement de la consommation, le trésor recouvrera dès la première année 35 pour 100 des sommes dont il fait l'abandon. Cette prévision un peu optimiste laisserait encore à 30 millions de francs le déficit que le traité de commerce inflige au revenu britannique.

Devant cet accroissement de déficit que lui apportait le traité de commerce avec la France, M. Gladstone a pris un parti héroïque. Il a renoncé aux budgets de routine et d'expédiens, qui, tant bien que mal, mais sans gloire, pouvaient aligner le revenu à la dépense. Il a voulu construire un

de ces budgets audacieux et savans qui impriment une puissante impulsion aux intérêts, saisissent les imaginations, et deviennent le type d'une ère financière. Ainsi avait fait sir Robert Peel en 1842, ainsi avait fait M. Gladstone lui-même en 1853. Dans sa pensée, 1860 devait laisser une empreinte semblable dans l'histoire financière de l'Angleterre. L'occasion était bonne pour frapper deux grands coups. D'un côté, il fallait signaler à l'Angleterre l'énormité de dépenses où la poussent la nécessité des temps ou ses propres entraînemens : M. Gladstone le pacifique, M. Gladstone l'ennemi des dépenses militaires n'a pas été fâché sans doute de redoubler l'enseignement de ce spectacle, en montrant avec éclat à son pays les efforts et les ressources de taxation que réclament ces attrayantes et ruineuses prodigalités. D'un autre côté, M. Gladstone a voulu apprendre à l'Angleterre que la nécessité des grandes dépenses ne laissait pas périmer la nécessité des grandes réformes qui aident aux progrès de l'industrie et entretiennent le bien-être au sein du peuple. C'est aux époques, a-t-il déclaré, où l'état demande le plus de sacrifices aux citoyens qu'il doit favoriser avec le plus de libéralité le développement de la richesse parmi eux, en les affranchissant des obstructions fiscales qui les embarrassent. Arrivé à cette résolution, où le conduisaient les conséquences matérielles et morales de notre traité de commerce, M. Gladstone en a pris à son aise avec le déficit. Au lieu d'user son ingéniosité et ses moyens d'action à replâtrer des lézardes et à boucher des trous, M. Gladstone a abattu des pans de muraille afin de rebâtir les parties ruinées de l'édifice. Il a profité de la maladie des faits pour redemander aux principes généraux leur saine vertu. Au déficit causé par le traité français il a ajouté ceux qu'entraînait la suppression des derniers abus ou l'opportunité d'heureuses réformes. On ne pouvait justifier le traité de commerce devant un public anglais qu'en le faisant coïncider avec la disparition des derniers vestiges des droits protecteurs. M. Gladstone a pris le tarif anglais; il en a biffé tout ce qui avait encore l'apparence d'une protection; il a fait lui-même ainsi de ses propres mains un déficit d'environ 26 millions de francs. Désormais le tarif anglais est bien le tarif du libre échange. Il comptait encore 1,163 articles en 1845, 466 en 1853, 419 en 1859. Après les changemens proposés par M. Gladstone, il n'en contiendra que 48, qui ne peuvent plus avoir d'effet protecteur, qui ne sont maintenus que comme moyens de revenus. M. Gladstone ne s'est pas arrêté là. Il a voulu donner à la classe des consommateurs un allégement sensible. C'était le cas, dira-t-on, de faire remise au public de la surtaxe du sucre et du thé. Le sacrifice eût été trop fort pour l'échiquier au gré de M. Gladstone, et d'ailleurs l'augmentation du produit des droits sur le thé et le sucre lui a paru prouver que ces droits ne pesaient pas trop lourdement sur la consommation. M. Gladstone a cherché ailleurs cette largesse qu'il voulait faire au public, largesse qui pût, avec l'effacement des protections, faire dignement cortége au traité français et léguer à l'avenir un souvenir reconnaissant de la présente année financière. Il l'a trouvée dans les droits sur le papier qu'il supprime, laissant ainsi dans le revenu un nouveau vide de 25 millions de francs.

Tous ces déficits extraordinaires, provenant du traité de commerce, de l'abolition des dernières protections et du droit sur le papier, de quelques réductions sur les droits d'excise, équivalent, réunis, à une remise faite à la

consommation commerciale annuelle anglaise de 4 millions sterling, ou environ 100 millions de francs. M. Gladstone, comptant qu'une remise aussi considérable faite au public donnera une impulsion énergique à la consommation, pense que l'échiquier regagnera dès la première année environ 21 millions sur cette somme, ce qui réduirait à 79 millions la perte du trésor. Il faut ajouter en conséquence ces 79 millions au déficit primitif qui résultait de la comparaison des dépenses avec les revenus ordinaires de cette année : or ce déficit s'élevait déjà à 235 millions. Il y avait donc à trouver les ressources nécessaires pour combler cette balance de 314 millions. M. Gladstone y pourvoit d'abord en maintenant la surtaxe du sucre et du thé, ensuite en faisant quelques économies peu importantes sur les frais de perception de l'impôt, ou en tirant de nouvelles ressources d'une taxe légère sur l'enregistrement des marchandises aux bureaux de douane, puis en recouvrant des droits dus par les brasseries et la production du houblon, droits dont l'administration ajournait jusqu'à présent de plusieurs mois la perception, et dont elle faisait ainsi en quelque sorte l'avance aux contribuables, enfin en demandant le renouvellement de l'*income-tax* sur la base de 10 pence pour livre, ou 4 pour 100 sur les revenus de 150 livres et au-dessus, et de 7 pence sur les revenus inférieurs à 150 livres, en stipulant l'acquittement de trois termes de cet *income-tax* avant la fin de l'année. Les crédits retirés sur le malt et le houblon procureront une ressource de 35 millions de francs; les trois termes de l'*income-tax* recouvrables dans le courant de cette année donneront environ 222 millions. Il y a une observation importante à faire sur les crédits du malt et du houblon : ils ne constituent pas une ressource permanente, ils ne profiteront qu'au revenu de cette année. Si par conséquent il ne devait pas y avoir l'année prochaine de diminution de dépenses, il faudrait les remplacer par une autre ressource. En ce sens, le budget des recettes de M. Gladstone ne présente pas tout à fait le type d'un budget définitif. On dirait que le chancelier de l'échiquier a voulu resserrer la liberté d'action de la chambre des communes et de son pays dans les termes d'une option étroite. « Choisissez, semble-t-il leur dire implicitement, entre la réduction de vos dépenses et l'augmentation de l'impôt du revenu; ou vous dépenserez moins pour la marine et pour l'armée, ou vous paierez l'an prochain 1 shilling pour livre, ou 5 pour 100 de taxe sur le revenu. » La signification du budget de M. Gladstone est claire : la réduction des droits sur le sucre et le thé étant encore ajournée, le premier dégrèvement futur appartenant ainsi par droit d'antériorité à un grand impôt de consommation, il est évident que l'impôt direct sous forme de taxe de revenu devient un élément permanent des finances anglaises.

Tel est à grands traits le budget de M. Gladstone. On voit que c'est une conception courageuse, systématique et vaste. Nous serions fort surpris si ce plan, autant par les risques actuels qu'il affronte que par les principes qu'il engage pour l'avenir, ne soulevait pas au sein du parlement anglais une vive opposition. Des libéraux prudens pourront reprocher à M. Gladstone d'avoir de gaieté de cœur sacrifié, dans un moment de gêne, une trop grande portion du revenu; ils pourront élever des doutes sur ses évaluations, peut-être un peu complaisantes, sur les accroissemens de consommation qu'il attend comme conséquence de l'abaissement de certains droits. Ils pourront

dire que les avantages que le traité français promet au commerce anglais se produiront lentement, tandis que les effets de ce traité, au point de vue fiscal, se manifesteront par la diminution certaine et immédiate du revenu britannique; ils objecteront surtout qu'il est pénible, pour la nation anglaise prise en masse, d'échanger une taxe comme celle sur les vins et les eaux-de-vie, qui n'affectait que les classes riches, qui la payaient volontiers pour leur agrément et leur plaisir, contre une aggravation de l'impôt du revenu, qui pèse si lourdement sur les classes peu aisées. Les membres du parti tory vont se réunir chez lord Derby pour concerter leur conduite dans la discussion du budget anglais. Nous serions surpris s'ils ne s'entendaient pas pour combattre le traité par des diversions cherchées dans la politique, et s'ils ne reprochaient pas au budget de M. Gladstone de préparer dans les finances anglaises la prédominance du système des taxes directes sur le système des impôts indirects, que préconise avec tant d'ardeur l'école de MM. Bright et Cobden. M. Gladstone a prévenu dans son beau discours la plupart de ces objections avec infiniment d'adresse, de bon sens pratique, de chaleur d'âme et d'élévation intellectuelle. Il a d'abord un grand avocat, la nécessité qui a porté les dépenses du gouvernement anglais au point où elles sont arrivées. Il a un puissant appui dans les principes de la liberté commerciale et de la politique financière, éprouvés déjà par tant d'expériences heureuses en Angleterre; le succès de ces expériences ne lui fournit pas seulement toute sorte d'illustrations lumineuses en faveur de ses argumens, il lui donne la foi dans la réussite finale du système à l'application duquel il met la dernière main. Quels encouragemens dans les exemples qu'il peut citer! Dans les dix années qui s'écoulèrent de 1832 à 1841, le gouvernement anglais n'avait diminué les droits de douane et d'excise qu'à raison d'un peu plus de 3 millions par an. Pendant cette même période, le revenu indirect n'augmentait en moyenne que d'un peu plus de 4 millions annuellement, et les exportations annuelles de l'Angleterre ne s'accroissaient que de 38 millions. Quel changement dans les douze années écoulées de 1842 à 1853! Le trésor, dans cette période, remet à la consommation une moyenne de 25 millions de taxes par an : le produit des impôts indirects s'accroît annuellement de 5 millions et demi, et le commerce extérieur augmente ses exportations à raison de 107 millions chaque année. Les statistiques de l'*income-tax* confirment éloquemment ces chiffres. En 1853, trois catégories de revenus sur lesquelles la taxe était perçue, catégories représentant les profits de la propriété foncière, ceux du commerce et des professions, s'élevaient à la somme de 4 milliards 300 millions. En 1859, les mêmes catégories accusaient une somme de revenus de 5 milliards : en six ans, la richesse publique s'était accrue de 16 1/2 pour 100. Après de pareils faits, M. Gladstone n'est-il pas autorisé à présenter la remise de 100 millions de taxes qu'il est disposé à faire cette année comme devant être également féconde et pour le revenu indirect et pour l'extension du commerce anglais? Sur le traité de commerce, sa grande habileté a été de montrer que de la part de l'Angleterre aucun principe du libre échange n'y était sacrifié, puisque ce traité n'accordait pas de priviléges aux produits français, et que tout ce qui était stipulé en faveur de ces produits serait accordé à ceux des autres nations. Abordant le côté politique de la question, il a dit éloquemment:

« Les relations commerciales de la France et de l'Angleterre ont toujours eu un caractère politique. Quelle est l'histoire du système de prohibition qui s'était élevé entre les deux pays? La voici. Ennemis au moment de la révolution de 1688, les deux peuples ont continué et perpétué leur hostilité par des droits prohibitifs. Et je ne conteste pas qu'ils n'aient ainsi atteint leur but, non au point de vue économique,— à cet égard le système était ruineux pour les deux pays, — mais au point de vue politique. C'est justement parce que cette politique n'a été que trop efficace que je vous invite à la renverser par une législation contraire. Si vous voulez lier d'amitié ces deux grandes nations dont les conflits ont si souvent ébranlé le monde, défaites, dans l'intérêt de vos vues actuelles, ce que vos pères avaient fait dans la logique des sentimens qui les animaient, et poursuivez avec constance un objet plus bienfaisant. Il y a eu une époque où des relations d'amitié existaient entre les gouvernemens d'Angleterre et de France : c'était l'époque des Stuarts, et c'est une sombre page de nos annales, parce que l'union était formée dans un esprit d'ambition dominatrice d'un côté, de basse et vile servilité de l'autre; mais ce n'était pas l'union de deux peuples, c'était l'union de deux gouvernemens. L'union actuelle doit être, non celle des gouvernemens, mais celle des nations. » Qui n'applaudirait à un vœu si généreux, même lorsqu'on voit M. Gladstone oublier, dans la chaleur du discours, ce que reconnaissait lord Palmerston dans la discussion de l'adresse, à savoir que si la France eût été aussi éclairée que son gouvernement et aussi unie à l'Angleterre en matière de politique commerciale que M. Gladstone le souhaite, ce n'est point par un traité de commerce, c'est par une mesure législative que la France eût abrogé les prohibitions et réformé ses tarifs?

A tant de talens et de qualités qui le rendent digne d'admiration et de sympathie, M. Gladstone joint une candeur généreuse, qui lui donne l'aimable physionomie d'un Grandison politique. Certes nous ne lui reprocherons point un excès d'effusion, nous qui voudrions de si bon cœur voir ses honnêtes romans transformer la réalité. Nous continuons au contraire à espérer que notre éducation publique gagnera aux réformes économiques auxquelles l'Angleterre nous encourage. Nous voulons croire que la liberté politique, qui seule peut maintenir ces unions de peuples rêvées par M. Gladstone, profitera chez nous des progrès de la liberté commerciale, et nous avons confiance que nous aussi nous serons capables de comprendre et d'applaudir des paroles aussi belles que celles par lesquelles M. Gladstone a terminé son exposé devant la chambre des communes. « En résumé, je puis le dire, j'espère que cette chambre ne reculera pas devant l'accomplissement de son devoir. Après tout ce qu'elle a fait en faveur des masses par le courage et la résolution de ses réformes commerciales, et non-seulement en faveur des masses, mais au profit de toutes les classes, au profit du trône et des institutions du pays, je suis convaincu que la chambre ne refusera pas de marcher hardiment dans la route où elle a déjà recueilli de si honorables récompenses. En agissant ainsi, vous pourrez répandre de nouveaux bienfaits sur le peuple, et les meilleurs des bienfaits, car vous ne forgez pas pour les hommes des soutiens artificiels avec lesquels vous vous chargiez d'accomplir pour eux ce qu'ils doivent faire eux-mêmes; au contraire, vous élargissez leurs ressources, vous donnez à leur travail toute sa valeur, vous

faites appel en eux au sentiment de la responsabilité, et vous ne paralysez pas leur indépendance. Autrefois, quand les souverains voyageaient, ils faisaient jeter de l'argent au peuple par leurs hérauts. C'était peut-être un beau spectacle; mais c'est un beau spectacle aussi, au temps où nous vivons, qu'une souveraine mise en mesure, par la sagesse de son grand-conseil assemblé en parlement, de distribuer ses largesses au peuple sous la forme de sages et prudentes lois, qui, sans ébranler les fondemens du devoir, brisent les entraves qui enchaînaient l'industrie, donnent au travail de nouveaux stimulans et de nouvelles récompenses, et qui conquièrent chaque année au trône et aux institutions du pays la gratitude, la confiance et l'amour d'un peuple uni. Qu'il me soit permis de dire à ceux qui se préoccupent justement de nos défenses nationales que ce qui nourrit la flamme du patriotisme au cœur des hommes, ce qui les unit, ce qui accroît leur confiance dans leurs chefs, ce qui leur apporte la conviction qu'ils sont traités justement, et que nous, leurs représentans, nous travaillons sans cesse à leur bien, n'est point une petite, une faible, une passagère portion de la défense nationale. Nous recommandons ce plan à votre impartial et pénétrant examen. Nous ne faisons appel ni à votre généreuse confiance, ni à votre compassion. Nous ne demandons qu'une enquête et une discussion impartiales; nous savons que vous traiterez ce plan avec justice, et nous espérons qu'il obtiendra l'approbation du parlement et celle du peuple de cet empire. »

Pourquoi faut-il que ces nobles plans, ces glorieux labeurs, ces accens éloquens du gouvernement parlementaire, qui font tant d'honneur à l'humanité, soient troublés par de secrètes dissonances, et que le ricanement de la défiance vienne à tout moment glacer cet enthousiasme? Avec la politique des réformes commerciales, avec la politique du travail et de la paix, tout devient clair et facile; la sécurité rentre dans les esprits, on ne songe qu'à ce qui élève les peuples dans les voies du bien-être, de la liberté et de la dignité morale. Que les mystères, les convoitises, les jalousies, les chicanes de la politique extérieure se mettent de la partie, et tout au contraire se déconcerte et s'effare. On a pu, dans la même semaine, juger de ce contraste en Angleterre, en comparant la séance de la chambre des lords où il a été question des affaires de Savoie à la séance de la chambre des communes où M. Gladstone a présenté son plan financier. L'on en pourra peut-être juger encore par l'influence que les préoccupations de la politique extérieure exerceront sur la discussion du budget. Nous avons, quant à nous, exprimé notre opinion sur cette affaire de Savoie, et notre intention n'est point d'y revenir longuement. De toute façon, nous regardons la question comme malencontreusement et maladroitement engagée. Nous nous sentons assez bons Français pour ne point être indifférens à un agrandissement du territoire national, si cet agrandissement pouvait être obtenu par des moyens honorables et sans exciter contre nous d'irritation et de défiance. Nous sommes en même temps trop bons Français, nous avons une trop haute idée de la puissance actuelle et effective de notre pays pour croire que cette puissance ait besoin d'être accrue ou protégée par une acquisition quelconque de territoire. Nous craindrions au contraire de voir s'affaiblir le prestige moral de la France, si elle se montrait capable de sacrifier

des intérêts importans et de soulever en Europe des difficultés graves pour la mince satisfaction de gagner un lopin de montagnes. Si nous regardons aux faits connus, il nous paraît téméraire d'engager dans l'opinion un débat sur l'annexion de la Savoie. D'abord il n'a pas été possible encore de citer une parole officielle ou un acte du gouvernement français d'où l'on pût inférer qu'il a émis avec précision une telle exigence, qu'il en a établi les conditions et fixé l'échéance. La version la plus plausible est que la cession de la Savoie eût pu s'accomplir dans le cas où la Vénétie eût été conquise sur l'Autriche et transférée au Piémont. Cette condition ne s'est pas réalisée : la remplacerait-on par l'éventualité de l'annexion de l'Italie centrale? Le Piémont semble dire le contraire, si l'on en juge par les assurances de M. de Cavour, que lord Granville a fait connaître à la chambre des lords. La Savoie au surplus doit en tout ceci être consultée. Il faut tenir compte aussi d'un bon chien de garde, la Suisse, qui entend partager le déjeuner, s'il lui est impossible de le défendre et de le conserver intact. Les prétentions, pour ne pas dire les droits de la Suisse, nous détourneraient, quant à nous, de convoiter la Savoie. Pour nous donner la satisfaction d'une frontière naturelle, il nous faudrait en effet consentir à un partage. La Suisse aurait un morceau de la Savoie, le Piémont en garderait un pour protéger Turin, et nous nous adjugerions le troisième. Ce partage d'un petit pays, qui a une histoire glorieuse et qui possède des institutions libérales très avancées, nous paraîtrait une chose peu édifiante au siècle où nous sommes; la France ne réaliserait pas une grande idée, et ne s'attirerait pas un grand honneur en y coopérant.

Une autre considération puisée et dans la disposition des esprits en Savoie, et dans l'état actuel de l'Italie centrale, augmenterait nos répugnances personnelles contre une telle combinaison. Le parti séparatiste en Savoie était, comme on sait, le parti clérical : le zèle annexioniste de ce parti s'était quelque peu refroidi depuis nos dernières difficultés avec Rome; mais les événemens imminens dans l'Italie centrale peuvent ranimer l'hostilité des cléricaux savoisiens contre M. de Cavour et la politique italienne du Piémont. Nous touchons à la crise de l'Italie centrale. La France a transmis à l'Autriche les propositions anglaises. Si les analyses qui ont été publiées de la dépêche de M. Thouvenel sont exactes, la France s'approprie implicitement ces propositions : elle fait valoir l'œuvre de persuasion qu'elle a inutilement tentée dans les duchés, et se plaint que l'Autriche, en refusant de promulguer les réformes promises, ait rendu impossible l'exécution des stipulations de Villafranca; elle demande donc à Vienne ce qu'elle a demandé à Rome pour la Romagne, non l'abdication d'un droit, mais la résignation pacifique au fait accompli. Nous croyons que les journaux ont parlé prématurément de la réponse de l'Autriche; mais si elle n'est point arrivée encore, elle est aisée à prévoir. L'Autriche maintiendra par une protestation les droits que les traités lui confèrent, et regardera passer les événemens. Alors s'accomplira ce que nous appelons la crise de l'Italie centrale. Nous ne cherchons pas à deviner les moyens qui seront employés pour accomplir l'annexion. Y aura-t-il de nouvelles votations sur l'annexion même dans les duchés et dans la Romagne? Emploiera-t-on le suffrage universel ou la loi

électorale sarde? L'opiniâtreté du dictateur de Florence, qui jusqu'à présent lui a si bien réussi, triomphera-t-elle encore? Ces détails, obscurcis par des bruits contradictoires, nous paraissent peu importans. Quels que soient les moyens qui doivent être mis en usage, tout se prépare pour l'annexion. On annonce comme devant paraître incessamment un manifeste du roi de Sardaigne aux populations de l'Italie centrale. Le roi, dit-on, se prononcera dans ce document en termes si formels sur l'annexion, que les assemblées de l'Italie centrale devront regarder leur tâche comme finie. Elles se réuniront une dernière fois pour prendre acte de l'acceptation par le roi Victor-Emmanuel de leurs vœux d'annexion. Elles se dissoudront, et l'on procédera aux élections des députés au parlement piémontais, auxquelles on se prépare partout avec activité. A cette période, l'occupation militaire du centre de l'Italie par les troupes sardes, occupation prévue par les propositions anglaises, aura lieu. Ce sera un moment solennel et grave. C'est sans doute le moment qu'attendra l'Autriche pour lancer sa protestation. Nous persistons à penser qu'elle se contentera de protester, quoique l'ardeur avec laquelle le Piémont pousse ses préparatifs militaires et le travail de ses arsenaux semble annoncer d'autres craintes. On dit en effet que le Piémont achète six mille chevaux et mille mulets, et qu'il a commandé des canons par centaines en Suède et en Angleterre. Nous comprenons que le Piémont prenne ses précautions contre des événemens possibles, bien qu'il ne nous paraisse point que ce soit contre l'Autriche qu'il ait à utiliser immédiatement ces préparatifs. Non, au moment où se fera l'annexion et où s'accomplira matériellement la lésion du droit ancien qui régissait l'Italie centrale, la grosse affaire du Piémont ne sera point encore avec l'Autriche, qui ne lui opposera qu'une protestation diplomatique. La véritable, la grave difficulté se lèvera du côté de Rome. Cette difficulté, qui est prochaine, se présentera peut-être sous deux formes. Il y a des fermens d'insurrections dans les Marches et dans l'Ombrie : ils pourraient éclater inopinément par le fait seul de l'annexion, et amener un nouveau et périlleux démembrement de l'état pontifical; mais lors même que les exhortations des chefs politiques parviendraient à contenir les impatiences des Marches et de l'Ombrie, il faut s'attendre à une explosion d'un autre ordre. On assure, et nous n'avons pas de peine à le croire, que l'on prépare à Rome une excommunication formelle contre le roi de Sardaigne, laquelle serait lancée au moment où l'annexion se réaliserait par l'occupation piémontaise de la Romagne. On fait courir bien d'autres bruits sur les résolutions extrêmes de la cour de Rome. On va jusqu'à dire que le pape prend ses mesures pour le cas où il se verrait privé de sa liberté, et aurait remis, tant les imaginations exaltées vont loin dans le chimérique et dans l'absurde, ses pouvoirs spirituels au cardinal Wiseman. Ce sont là de tristes et regrettables extrémités qui ne peuvent manquer de produire un grave ébranlement dans le monde moral. Nous avons toujours fait des vœux pour qu'elles fussent évitées, et nous espérons jusqu'au dernier moment que tous les tempéramens possibles seront employés pour les conjurer; mais ce sont des conséquences qu'il faut bien avoir le courage de regarder en face, quand même on réussirait à les prévenir.

De telles éventualités ranimeront sans doute en Savoie un parti sépara-

tiste en jetant l'irritation au sein du parti clérical. Les chocs de la politique piémontaise et de la cour de Rome pousseront certainement vers l'annexion à la France une portion de la population savoisienne; mais nous poserons ici une simple question. Est-ce bien au moment où l'inexorable logique des faits consommerait en Italie, au profit de la Sardaigne, le déchirement des stipulations de Villafranca d'une part, le démembrement de l'état pontifical de l'autre, que nous serions fondés à réclamer de la Sardaigne une cession corrélative à des actes que nous accepterions dans le domaine des faits nécessaires, mais dont nous repousserions la solidarité légale? Évidemment les journaux qui ont si intempestivement agité l'annexion de la Savoie n'ont pas songé à la gravité morale d'une semblable question, et ont mal compris le sentiment de l'honneur national. Lord Palmerston, en demandant aujourd'hui même l'ajournement de la motion de M. Kinglake relative à la Savoie, confirme l'opinion que nous avons exprimée dès le premier moment : c'est par étourderie que cette question a été introduite dans les discussions publiques, et les intérêts européens qui y sont engagés seraient compromis par des controverses prématurées.

E. FORCADE.

Nous croyions que M. Richard Wagner avait terminé, au Théâtre-Italien, le cours de son *expérimentation* sur le public parisien, et nous pensions que les trois concerts qu'il a donnés l'avaient suffisamment édifié sur l'aptitude du peuple français à devancer les générations futures dans la compréhension de la *musique de l'avenir*. Notre jugement était prêt, lorsque nous avons appris que M. Wagner, qui *est assez riche pour payer sa gloire,* convie de nouveau le public à une quatrième épreuve, où il fera entendre des morceaux de sa composition que ne contenait pas, assure-t-on, le programme des trois concerts auxquels nous avons assisté. Ne voulant pas que le bruyant réformateur puisse nous accuser d'un déni de justice et nous opposer, comme on dit au palais, une fin de non-recevoir, nous retardons jusqu'au 1er mars la publication de notre étude sur l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin*. *Il tempo è galant'uomo,* disent judicieusement les Italiens.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1860.

Livraison du 1er Janvier.

Une Réforme administrative en Afrique. — I. — Des Conditions de notre établissement colonial, par M. Albert de BROGLIE..... 5

Salomé, Scènes de la Forêt-Noire, par M. Amédée ACHARD..... 35

Les Dégénérescences de l'Espèce humaine. — Origines et Effets de l'Idiotisme et du Crétinisme, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 75

L'Espagne et le Gouvernement constitutionnel depuis le ministère O'Donnell. — Les Partis et la Guerre du Maroc, par M. Charles de MAZADE..... 102

La Marine française dans la Guerre d'Italie. — L'Escadre de l'Adriatique et la Flottille du lac de Garde, par M. A. des VARANNES..... 134

Les Drames de la Vie littéraire. — Charlotte et Henri Stieglitz, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 150

De l'Alimentation publique. — Le Thé, son Rôle hygiénique et les diverses Préparations chinoises, par M. A. PAYEN, de l'Académie des Sciences... 194

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 223

Essais et Notices. — Le Marquis de Lajatico et la Toscane..... 236

Poésies. — La Ballade du Désespéré, par M. Henry MURGER. — Bouquet d'Automne, par M. V. de LAPRADE..... 244

Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 250

Livraison du 15 Janvier.

Les Commentaires d'un Soldat. — I. — Les premiers Jours de la Guerre de Crimée, par M. Paul de MOLÈNES..... 257

Une Réforme administrative en Afrique. — II. — L'ancienne Administration et les Gouverneurs-Généraux, par M. Albert de BROGLIE..... 295

Souvenirs d'un Amiral, troisième série. — La Marine sous la Restauration. — I. — Une Expédition anglo-française après 1815, par M. E. JURIEN de LA GRAVIÈRE..... 336

De la Métaphysique et de son Avenir, par M. Ernest RENAN, de l'Institut.. 365

Scènes et Souvenirs du Bas-Languedoc. — Les Fiancés de la Gardiole, par Mme L. FIGUIER..... 393
Le Roman satirique et les Mœurs administratives en Russie. — *Mille Ames*, de M. Pisemski, etc., par M. H. DELAVEAU..... 425
Études d'Économie forestière. — La Sylviculture en France et en Allemagne, par M. J. CLAVÉ..... 454
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 481
Essais et Notices. — La Dombes, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 499

Livraison du 1er Février.

Madame de Marçay..... 513
La Théologie naturelle en Angleterre, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 537
Les Commentaires d'un Soldat. — II. — L'Hiver devant Sébastopol, par M. Paul de MOLÈNES..... 574
Voyage dans la Nouvelle-Grenade, paysages de la nature tropicale. — II. — Sainte-Marthe et la Horqueta, par M. Élisée RECLUS..... 609
Souvenirs d'un Amiral, troisième série. — II. — Une Campagne dans la Mer du Sud, par M. E. JURIEN de La GRAVIÈRE..... 636
Les deux Stephenson, par M. Auguste LAUGEL..... 664
Des Études nouvelles sur le Somnambulisme. — Le Somnambulisme naturel et l'Hypnotisme, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 689
Pindare et l'Art grec, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 711
La Question des Tarifs de Chemins de fer, par M. LAMÉ-FLEURY..... 727
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 749
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 762

Livraison du 15 Février.

Les Commentaires d'un Soldat. — III. — Les Derniers Jours de la Guerre de Crimée, par M. Paul de MOLÈNES..... 769
Le Roman de Femme en Angleterre. — Miss Mulock, par M. E.-D. FORGUES. 797
Les Terres Noires de la Russie, Scènes et Souvenirs de la Vie rurale et serve, par M. J. SANREY..... 832
Rivalité de Charles-Quint et de François Ier. — Le Connétable de Bourbon. — Sa Conjuration avec Charles-Quint et Henri VIII contre François Ier. — Invasion de la France en 1523, par M. MIGNET, de l'Académie Française..... 879
Études morales. — Le Salaire et le Travail des Femmes. — Les Femmes dans la fabrique lyonnaise, par M. Jules SIMON..... 916
Le Programme de la Paix, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut..... 954
Épisode d'un Voyage d'agrément, Récit de la Vie anglo-indienne, par M. le Mer FRIDOLIN..... 971
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1010

—

ERRATA DE CE VOLUME.

Article : *L'Escadre de l'Adriatique et la Flottille du lac de Garde;* page 136, ligne 29, au lieu de « le 20 mai 1859, » lisez : *le 5 mai;* même ligne, au lieu du « 1er juin, » lisez : *le 16 mai;* page 137, ligne 3, au lieu de « Maderno, » lisez : *Madona*, et au lieu de « Brandolo, » lisez *Brondolo.*

Article : *Pindare et l'Art grec;* page 720, ligne 9, au lieu de « complète, » lisez : *complote.*

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

03
25
54
81
99
513
537
574
609
636
664
689
711
727
749
762
769
797
832
879
916
954
971
1010

ne 29,
lisez :
eu de

lisez :